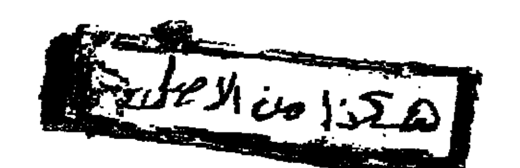


Le Guide des Journées du patrimoine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15439 – 7 F

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Maghreb en ordre dispersé

LE Maghreb n'est plus aujourd'hui – s'il a jamais été autre chose – qu'une vue de l'esprit, et la coopération euro-maghrébine, qu'une idée séduisante. La fièvre islamiste en Algérie et les ambitions avouées ou rentrées des dirigeants maghrébins en général ont singulièrement éloigné la perspective de construction d'un ensemble cohérent sur l'autre rive de la Méditerranée.

Hier, c'était la Libye, montrée du doigt comme un pays « terroriste », qui jouait les empêcheurs de coopérer en rond. Aujourd'hui, c'est l'Algérie qui, à son corps défendant, lui ravit la vedette pour tenir ce mauvais rôle, semant ainsi inquiétude, voire désarroi et colère, chez ses principaux partenaires de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Maroc et la Tunisie.

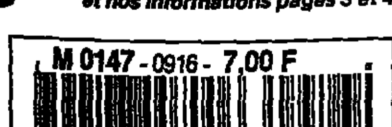
DU coup, les vieilles querelles entre voisins resurgissent de plus belle à la faveur de cette poussée de fièvre. D'attentat en incident, de reproches en menaces, le Maroc quelque peu dominateur se retrouve, au bout du compte, en délicatesse avec l'Algérie et la Tunisie, qu'à vrai dire il n'a jamais vraiment portées dans son cœur.

Pourtant, ces trois « frères maghrébins » auraient objectivement intérêt à faire front commun contre le « péril vert » qui les menace tous à des degrés divers. Il n'en est rien. Chacun croit posséder la recette-miracle, de la plus radicale en Tunisie, qui, en apparence, a éliminé toute contestation islamique, à la plus douce au Maroc, où Hassan II joue sur son titre de « Commandeur des croyants », en passant par la plus violente mais, finalement, par la force des choses, la plus conciliante en Algérie, où le pouvoir a rouvert le dialogue avec l'ex-FIS.

SI tant est qu'un compromis soit, un jour, trouvé entre le pouvoir algérien et la mouvance islamiste, y aurait-il alors quelque risque que cette exemple fasse école, à plus ou moins long terme, aux deux bouts du Maghreb ? Habile stratège, Hassan II, qui a, semble-t-il, minimisé jusqu'à présent le travail en profondeur que mènent les islamistes dans son royaume, paraît, néanmoins, mieux à même que son homologue tunisien de contrer cette menace.

Le Maroc, qui avait jadis présenté sa candidature comme membre à part entière de la Communauté européenne, aime à se présenter comme la « locomotive » du Maghreb derrière laquelle doivent s'accrocher les « wagons » algérien et tunisien. En tout cas, la relative bonne santé économique des deux voisins de l'Algérie est un atout dans les mains de leurs dirigeants. Même si l'islamisme n'est pas l'apanage des seuls pays pauvres.

Lire page 3 le témoignage d'un officier supérieur algérien et nos informations pages 3 et 4



Alors que les Etats-Unis menacent d'envahir l'île

La junte haïtienne refuse de céder

Le président Bill Clinton devait adresser jeudi soir, 15 septembre, un discours à la nation à propos de la situation en Haïti. Les préparatifs américains d'une intervention militaire dans l'île se poursuivent. Des avions de combat y ont largué mercredi plusieurs millions de tracts réclamant le retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide. Pour sa part, le président installé par la junte, Emile Jonassaint, a réaffirmé la détermination du régime de Port-au-Prince à ne pas céder aux menaces d'invasion.

Une tragédie sans fin

Le calvaire d'Haïti ne prendra pas fin avec le débarquement dont les Américains menacent ce micro-pays. Deux siècles d'autocratie, de prévarication et de décomposition politique ont façonné à tel point ce peuple gai, inconséquent et violent qu'il faudra du temps pour qu'il s'habitue à la démocratie. Ses probables libérateurs savent du reste à quoi s'en tenir. Tuteurs de fait d'Haïti *pendant des décennies*, jusqu'à s'y installer entre 1915 et 1934, les Etats-Unis ont trop longtemps *fermé* les yeux sur la désagrégation sociale de ce recoin de leur arrière-cour pour être surpris d'y découvrir un champ de ruines asservi par un pouvoir militaro-mafieux.

Le drame d'Haïti, que les années récentes n'ont fait qu'aggraver, est étroitement mêlé à son glorieux passé. Les descendants de la première République *noire, proclamée par des esclaves* révoltés, ne se sont jamais affranchis des mœurs politiques héritées des pères fondateurs, Toussaint Louverture, Dessalines ou le roi Christophe. Leur épopée, chantée par Aimé Césaire, tient aussi du cauchemar, devenu, les années passant, une fatalité.

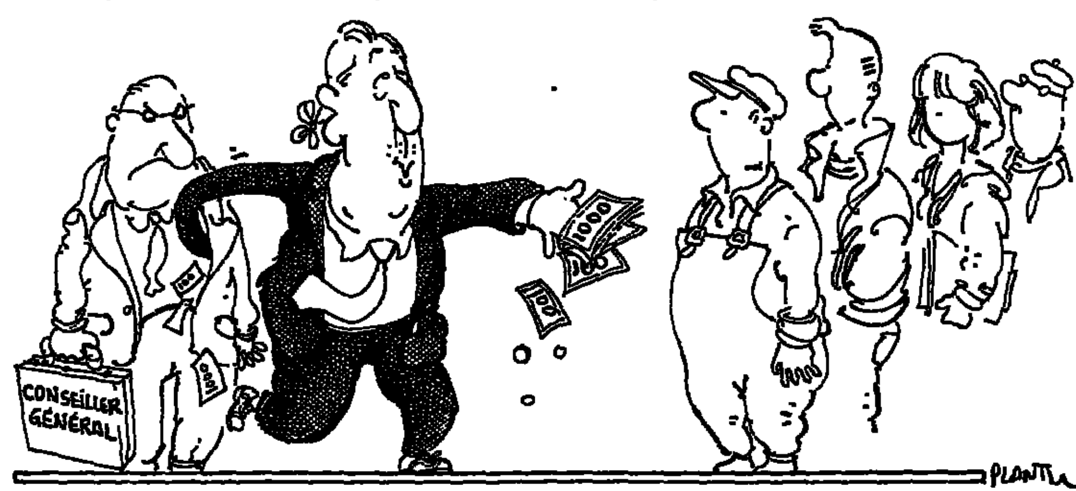
BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 7

La préparation du budget 1995

M. Balladur consultera les élus locaux sur la réforme du financement du RMI

Edouard Balladur a tenté de rassurer les présidents des conseils généraux, à Lille, en leur promettant, mercredi 14 septembre, qu'ils seront consultés sur le projet de réforme du financement du revenu minimum d'insertion (RMI). Cet engagement n'a pas convaincu les dirigeants des exécutifs départementaux, qui redoutent l'adoption d'une augmentation de leur participation dans le projet de budget pour 1995. Le président de l'Association des maires de France, M. Delevoye (RPR), a critiqué les ponctions de l'Etat dans les budgets locaux. M. Chirac lui a apporté son soutien. Le gouvernement paraît décidé également à relever de 3,5 % à 4 % le plafonnement de la taxe professionnelle par rapport à la valeur ajoutée des entreprises.



Lire nos informations pages 26 et 27

Survivre à Cuba

Ecrasées par une crise économique sans précédent, les familles cubaines de La Havane tentent de survivre en s'adaptant à l'extrême pauvreté qui n'épargne même plus les secteurs de la santé ou de l'éducation. Le retour spectaculaire de la prostitution, tolérée comme toute « activité à billet vert », fait certes grincer les dents des militants. Mais la majorité de la population cherche, avant tout et par tous les moyens, à compléter l'ordinaire quotidien.

page 8

La droite face à la justice

La droite est à son tour confrontée aux « affaires ». Nommé PDG de la SOFIRAD par le gouvernement Balladur, Mᵉ Jean-Louis Dutaret, proche du RPR, conseiller et ami d'Alain Carignon, fait l'objet d'un mandat d'amener après avoir été placé en garde à vue et devrait être mis en examen par le juge lyonnais Philippe Courroye, pour recel d'abus de biens sociaux. De son côté, le conseiller Van Ruymbeke s'intéresse au financement du *Parti républicain* et à la sous-facturation de la villa tropézienne de son président, Gérard Longuet.

pages 21 et 22

Le « Monde des livres » L'affaire Artaud

« Splendide insurrection d'un innocent dans un monde coupable », l'œuvre d'Antonin Artaud n'a rien perdu, selon Philippe Sollers, de ses vertus provocatrices. A l'heure où paraît enfin en librairie le *vingt-sixième* volume des *Œuvres complètes*, contenant la fameuse conférence de janvier 1947 au théâtre du Vieux-Colombier, l'affaire est loin d'être classée... Par un nouveau recours aux tribunaux, l'héritier du poète réclame la suspension de la mise en vente de ce volume.

page 13

Les soutiers de la politique

I. – *La solitude des militants*

Nous publions le premier de deux articles consacrés aux militants des partis politiques à sept mois de l'élection présidentielle. Ils sont en effet quelques centaines de milliers qui vont se dépenser sans compter pour leur candidat. Mais après la bataille électorale, tous se retrouveront confrontés au manque d'enthousiasme que suscite le militantisme en France.

Quand les « Guignols de l'info » bombardent quotidiennement le débat politique, quand le fin du fin de la stratégie électorale consiste à se déclarer non-candidat et à mener une non-campagne, quand les partis sont en déconfiture, quand la communication est la reine des batailles, comment peut-on être militant ? A quoi bon claironner son opinion, s'échiner à distribuer des tracts sur les marchés ou à coller des affiches au *milieu de la nuit* ? Qui sont ces attardés qui passent encore des soirées à discuter, forment le parterre des « *universités d'été* » où les dirigeants viennent faire leurs gammes d'après-vacances, lisent *les contributions des congrès*, s'empoignent sur les programmes, s'enivrent au souvenir des grands ancêtres et au *rêve de lendemains* chantants ?

Ils sont quelques centaines de *milliers*, en France, à *croire* à l'utilité de cet engagement et à y sacrifier une partie de leur vie *personnelle. Quelquefois malmenés* par les états-majors, souvent ignorés par les médias, ces soutiers de la politique *ne sont pas totalement* masochistes. Ils trouvent des satisfactions dans l'action collective et dans l'acharnement à convaincre du bien-fondé de leurs idées. La proximité des échéances électorales leur redonne du cœur au ventre. Ils savent que, dans l'enthousiasme des campagnes, ils vont retrouver un peu de considération ; ils se sentiront soudain plus utiles, et des *sympathisants* viendront les rejoindre pour leur donner un coup de main, mais ils *savent*, aussi bien qu'ensuite la plupart se volatiliseront et qu'ils se retrouveront, peu nombreux, *avec leurs seules convictions* pour soutenir leur moral.

Ils sont habitués. Alors qu'ils sortent d'une période qui fut plutôt noire pour le militantisme, ceux qui constituent le noyau dur des militants ne semblent pas trop amers du désintérêt qui les entoure. Comme s'ils s'étaient fait *une raison de ce statut* d'ultra-minorité dans la société française et comme si rien ne pouvait entamer *les raisons de leur engagement* personnel. Eux, en tout cas, ils ont la foi du charbonnier. Ils ont une « vision du monde », entendent bien « peser sur l'évolution de la société» pour faire valoir les valeurs auxquelles ils sont attachés. En outre, ils ont le sentiment d'appartenir à une catégorie un peu particulière, de ne pas être tout à fait comme les autres. Un peu comme s'ils avaient un « gène supplémentaire », qui leur donne une « sorte d'ambition » et l'envie d'intervenir *dans la vie de la cité.*

Ces citoyens, qui ne craignent pas de donner haut et fort leur avis sur la *conduite des affaires et qui* ne ménagent pas leur peine, se reconnaissent, qu'ils soient de droite ou de gauche, une fibre altruiste, un besoin de s'occuper des autres et d'agir pour leur bien. Même si leur environnement familial ne semble pas déterminant dans leur engagement, la plupart d'entre eux ont été contaminés très jeunes par le virus de la politique. *« Lorsque j'étais petit, je regardais les émissions politiques à la télévision, et cela me faisait rire*, se souvient Franck, un jeune du CDS, vingt-trois ans, qui a ainsi découvert sa passion pour le débat et la discussion. *Ensuite, j'ai toujours été délégué de classe. J'avais envie de défendre la cause des autres. »*

FRANÇOISE CHIROT

Lire la suite page 10

Dans « le Monde des débats » de septembre

Rentrée : des élèves incultes ?

Cette année, comme lors de chaque rentrée, une interrogation : les élèves d'aujourd'hui sont-ils plus ignorants, moins cultivés que ceux d'hier ? La réponse est devenue aussi rituelle que la question. Il est difficile d'évaluer exactement le niveau des études ; ce que l'on peut affirmer, *c'est que le contenu de l'enseignement* et la manière d'enseigner ont beaucoup évolué. La réponse des enseignants et des spécialistes de l'éducation nationale.

Egalement *dans ce numéro* : Allemagne, *les failles de la puissance* ; Franc fort et SMIC, deux tabous économiques ; Algérie, le silence des démocrates.

En vente en kiosques. Le numéro, 30 F.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

MITTERRANDISME

Le président qui aime l'Histoire

En précisant son itinéraire des années troubles, le président de la République est apparu comme un témoin insuffisamment informé. Tout au moins sur trois points : sur Pétain, sur le régime de Vichy, sur l'épuration enfin. Quant à l'affaire Bousquet, loin d'être secondaire, elle est sans doute l'une des clés du Vichy secret et souterrain, encore si mal connu.

par Pierre Miquel

J'AIME que le président de la République soit un prisonnier évadé. Dans l'héroïsation de la Résistance, après la guerre, il n'y avait pas place pour les prisonniers. Beaucoup, cependant, ont eu le courage de tenter l'évasion et certains la chance d'y réussir. Que le président ait cherché à Vichy à secourir ses camarades moins heureux mérite d'être souligné si l'on considère que l'historien est celui qui doit donner des bons et des mauvais points.

J'aime que le président ait cru nécessaire de préciser l'itinéraire de ces années troubles qui posent tant de questions aux jeunes Français. Il faut en avoir connu le climat pour le comprendre. Qu'il ait souci de rechercher sa propre trace, même infime, dans cette histoire ancienne est une sorte de première, quand on songe qu'il est président de la République et qu'il parle à la télévision. On n'a jamais assisté à ce type de spectacle. Il y faut du courage.

Ce président courageux a-t-il été un témoin honnête ? Assurément. Honnête, mais pas toujours peut-être suffisamment informé. Sur trois points. Sur Pétain. Le couple Pétain de Gaulle est en 1940 dans l'univers mental des Français, c'est vrai. Un réseau de Résistance du Nord se compose de pétainistes qui sont en même temps des gaullistes. Cela ne dure pas, il est vrai, au-delà de 1941. En 1942, c'est impensable. Plus profondément, le recours à Pétain est pour 40 millions de Français l'appel au vainqueur de Verdun. C'est ce *que l'on veut laisser croire*. En fait, le personnage politique de Pétain est très connu des Allemands par les rapports adressés à la Whielmstrasse par l'ambassadeur du Reich à Madrid. Ces rapports décrivent Pétain comme hostile à la guerre contre l'Allemagne. Il est fiché dans le camp des « apaiseurs » français. Hitler, à Montoire, le saluera en ces termes exacts. Pétain est donc, comme d'autres, un partisan de la paix avec l'Allemagne avant la guerre. Un jeune étudiant en droit curieux d'histoire pouvait peut-être s'en douter.

Le suicide de la République

Lisait-il les journaux et les hebdomadaires de gauche de l'époque ? Sans doute. Les reportages et les souvenirs des rescapés des premiers camps de concentration de Hitler y ont révélé l'existence en Allemagne non pas des camps d'extermination par les gaz (qui n'existent pas avant 1941) mais d'extermination par le travail. J'ai eu la preuve que le gouvernement de Vichy ne pouvait ignorer l'existence de ces camps par le rapport d'un gendarme déporté par erreur à Mauthausen. Il était remonté jusqu'au cabinet du ministre des armées, à partir de la XIIIe légion. Il établit que les prisonniers du camp étaient de toute sorte, mais particulièrement des républicains espagnols. Il n'y avait pas de quoi émouvoir les fonctionnaires de Vichy qui avaient sur leur territoire des camps de concentration (sans travail forcé) où ils devaient accueillir les juifs du pays de Bade que leur envoyait Hitler. Le grand public n'était pas au courant de ces choses. Mais les esprits curieux qui tournaient autour de Vichy ne pouvaient pas manquer de s'en douter.

Deuxième point : *le régime lui-même*. Si l'on doit chercher des responsabilités à Vichy, il faut bien savoir qu'elles sont politiques : c'est par un vote parlementaire, obtenu il est vrai dans des circonstances aléatoires, que la République s'est suicidée, transmettant les pleins pouvoirs au maréchal pour organiser l'Etat français. De Gaulle, en 1944, ne reconnaît pas ce régime transitoire. Il affecte de considérer que la République n'a pas cessé d'exister, qu'elle l'a suivi à Londres, en avion. On aurait aimé que le président rendît un hommage appuyé aux quatre-vingts parlementaires courageux qui ont refusé les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, sachant parfaitement, eux, à qui ils avaient affaire. La responsabilité politique de ce scrutin est indiscutable. Scrutin de circonstance – soulignons-le –, mais gros de conséquences dramatiques. Il ne sert à rien d'incriminer les fonctionnaires si l'on n'a pas auparavant fait le procès des politiques qui ont rendu possible l'existence de l'Etat collaborateur, à moins de considérer que le pouvoir ne vient pas du peuple.

Dernier point : l'épuration. Je citerai ici Jean-Pierre Rioux, que je viens de relire : *« L'examen de l'épuration des personnes fournit de précieuses indications sociales. Les humbles sont en effet les plus durement frappés, tandis que les riches peuvent mobiliser de bons avocats. »* La lecture de l'épuration par le président est classique et ne tient pas compte des travaux récents, notamment de l'Américain Lorton. L'affaire Bousquet est l'aveuglante illustration de cette justice partiale, qui a frappé, c'est vrai (et les chiffres avancés sont généralement admis), un assez grand nombre de Français, mais en épargnant le *« popolo grassotto »*.

Une des clés du Vichy secret

La vraie question de l'affaire Bousquet n'a pas été posée. Il n'y avait certes pas de honte à fréquenter dans les années 50 un homme politique amnistié. D'autres couraient dans Paris. Mais il y aurait aujourd'hui de l'imprudence à ne pas se demander pourquoi Bousquet a été de nouveau décoré, un Dreyfus en quelque sorte. *Quid* du dossier de résistant de Bousquet remis aux juges ? *Quid* des appuis qu'il a su se ménager ? Sans doute a-t-il sauvé des personnages connus de la Résistance, d'autres aussi peut-être, moins connus, mais plus puissants ? Qui le sait ?

Je tiens l'affaire Bousquet pour une des clés de ce Vichy secret, souterrain, encore si mal connu. Elle serait de nature à tenter nos « investigateurs ». Il est vrai qu'ils se heurteront à la règle des cent ans de prescription pour les archives des affaires judiciaires. Une règle imposée... dans l'intérêt des familles. De quelles familles ?

Nous ne savons rien de l'affaire Bousquet. Saura-t-on jamais la vérité ? L'« illuminé », en assassinant l'ancien responsable de la police de Vichy, a joué un bien mauvais tour à l'Histoire. Il n'importe, un jour les archives s'ouvriront, et l'historien n'est pas pressé. D'autres reprendront le récit. On peut redouter qu'il ne soit pas à l'honneur de la France.

▶ **Pierre Miquel est historien.**

Lettre à un condisciple

La lecture du livre de Pierre Péan permet de s'interroger sur le meilleur chemin pour arriver, demain, à la présidence de la République. Ceux qui, partis de l'extrême droite des années 60 et 70, auront l'intelligence de rejoindre la gauche ne sont-ils pas les mieux placés ?

par Guy Konopnicki

APRÈS avoir lu le livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française*, il me semble utile d'adresser ici quelques conseils à un condisciple des années universitaires...

Cher X...,

Il y a bien des années que nous ne nous sommes pas parlés, et, à vrai dire, nous ne nous fréquentions guère à l'université. Nous étions si différents ! Tu portais le cheveu ras et je laissais aller ma tignasse. Tu militais au GUD et moi à l'UNEF. Nos conversations prenaient le plus souvent un ton assez vif. Nous organisions assez souvent des compétitions sportives : j'ai dû battre un record de vitesse, le jour où, avec dix de tes amis, tu m'as poursuivi en criant : *« Les bolchos à Dachau ! »* La rime était assez pauvre et la prononciation allemande douteuse, mais, comme disait la chanson italienne que tu aimais tant à l'époque, *« jeunesse, jeunesse »* !

Mais ce n'est pas pour te parler des temps heureux de nos affrontements à la barre de fer que je t'écris. Vois-tu, je suis inquiet pour ta carrière. Je sais que tu as abandonné l'extrême droite pour la majorité parlementaire, que tu appartiens désormais à la droite bon teint et respectable. On me dit que le ministre de l'intérieur apprécie tes qualités politiques, ce dont je te félicite. En jeune député, tu es devenu fort présentable.

Cependant, après avoir lu le livre de Pierre Péan, j'ai acquis une conviction forte. Tu fais fausse route, mon ami. Que peux-tu espérer ? Une petite carrière de député-maire ? Un poste de secrétaire d'Etat, voire de ministre ? A court terme, tes actuels amis te donneront tout cela. Mais tu passes à côté d'un avenir bien plus brillant ! Vois-tu, il *n'est pas impossible* que, d'ici une vingtaine d'années, la gauche revienne aux affaires. Qui la conduira alors ? Les « quadras » bientôt « quinquas » du PS d'aujourd'hui ? C'est assez peu probable. La gauche, dans vingt ans, ne leur pardonnera pas d'avoir *été* mitterrandistes. Pas plus qu'elle n'a pardonné aux mollettistes d'il y a vingt ans. Les hommes de gauche âgés de quarante à cinquante ans ont tous une tare : dans leur jeunesse, ils étaient communistes, trotskistes, maos ou même, mais plus rarement, socialistes. Avec de tels itinéraires, ils se sont fait trop d'ennemis dans la gauche. Aucun d'entre eux ne peut espérer accéder, dans les vingt ans qui viennent, au statut de présidentiable.

Mais toi ? Ton passage au groupe Occident t'as permis de nouer de solides amitiés, avec des hommes qui se sont eux aussi recasés, l'un dans la police, l'autre dans la magistrature et le troisième dans les affaires. C'est précieux. Je t'entends déjà objecter que tu es l'élu d'une circonscription de droite. Mais celle de Château-Chinon dans la Nièvre n'a jamais été farouchement gauchiste. Tu sais d'ailleurs ce qu'il convient de faire pour garder ton siège quoi qu'il arrive. Mais *ne tarde pas trop* à passer dans l'opposition.

On ne te reprochera pas d'avoir voté tel ou tel texte monstrueusement réactionnaire. La liste des votes parlementaires de la gauche *entre* 1946 et 1958, et même au-delà, montre que l'on a, dans le camp du progrès, une très grande ouverture d'esprit. D'ailleurs, les *hommes de droite* passés à gauche en 1988 ne s'étaient, auparavant, opposés aux gouvernements giscardiens que sur un seul texte : ils avaient, pour la plupart, voté contre la loi Veil (celle sur l'avortement, pas celle sur le tabac). Ton vote en faveur des diverses lois Pasqua n'a donc aucune espèce d'importance. Ta prise de position en faveur du rétablissement de la peine de mort est assez maladroite, mais d'autres avaient appliqué cette peine avant de l'abolir.

Le bon âge pour découvrir les misères

Les relations que tu entretiens avec le patronat ne sont plus un handicap à gauche, ton service militaire dans les paras commandos ne saurait t'être reproché. Peut-être vaut-il mieux éviter de rappeler que tes enfants ont été baptisés en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mais au moins ont-ils été baptisés. Cela t'amusera, plus tard, lorsque tu tiendras de vibrants discours, juste à côté, à la Mutualité. Il est temps, pour toi, d'amorcer le virage. Tu as, comme moi, passé les quarante-cinq ans. C'est le bon âge pour découvrir les injustices de la société, les exclus, les SDF, les misères du quart et du tiers-monde.

Tâche de créer quelques clubs de notables, laisse le Parti socialiste marcher doucement vers la catastrophe que préparent la plupart de ses dirigeants. Ne t'inquiète surtout pas de tout ce qui s'agite aujourd'hui en rose, en vert ou même en rouge. Laisse ce petit monde se disputer les places dans les conseils municipaux du Doubs et de l'Ardèche et, surtout, ne les fais pas rentrer dans ta mairie. Le moment venu, tu recomposeras un grand parti de gauche, tu auras des roses plein les bras et la voie de l'Elysée te sera ouverte. Quand tu y seras, tu auras le plaisir d'entendre les gauchistes se répandre en louanges. Tu seras un grand humaniste. Quel bel avenir, pour un ancien trublion du quartier Latin !

La seule chose qui te manque, c'est que à ma connaissance, aucun de tes amis ne s'est rendu coupable de crime contre l'humanité. Pour ta future conscience historique de la gauche, c'est un manque. Mais, que veux-tu, nous sommes, *toi et moi*, nés trop tard dans le siècle !

Bien fraternellement à toi, camarade !

▶ **Guy Konopnicki est conseiller régional (Génération Écologie) d'Ile-de-France.**

EX-YOUGOSLAVIE

Les intellectuels, la politique et la guerre

Quitte à lasser, il nous faut exiger inlassablement la justice et la liberté pour la Bosnie-Herzégovine, pour la Croatie et pour le Kosovo. Mais, préalablement à toute nouvelle action des intellectuels, il nous faut remettre chaque chose à sa place : la nation à son rang de réalité charnelle, le cosmopolitisme à son rang de valeur et de travail sur soi des nations.

par Alain Finkielkraut

DANS un entretien publié au printemps 1992 par la revue française *Commentaire*, l'historien et ancien dissident polonais Bronislaw Geremek nous adjurait, nous Européens de l'Ouest, de montrer un peu de compréhension pour le phénomène national. Inquiet de voir le mur du malentendu survivre au mur de Berlin, il nous criait : *« N'ayez pas peur des nations ! »* Rappelant que la victoire de la communauté civile sur le pouvoir totalitaire s'était accompagnée dans l'autre Europe d'une victoire de la nation sur l'empire, il demandait à tous les démocrates de ne pas abandonner *« la défense de ce fort et légitime sentiment d'appartenance à une communauté naturelle aux courants extrémistes de type national-populiste »*.

Il va sans dire (mais sans doute encore mieux en le disant) que, pour Geremek, communauté *« naturelle »* ne signifie pas communauté de sang. Nul biologisme dans cette référence à la nature, nul organicisme, nul naturalisme même, mais ce simple constat : nous ne décidons pas plus de notre appartenance que de la langue que nous parlons, et ces créations humaines – la langue, la nation – ne sont pas pour autant des produits de l'homme car elles ne relèvent pas de l'ordre des choses fabriquées. Tous nos commencements sont marqués d'une passivité et d'une opacité qui nous échappent. Vivre c'est être déjà né dans une condition que nous n'avons pas choisie. *« Le langage a été donné à l'homme afin qu'il témoigne avoir hérité ce qu'il est »*, dit magnifiquement Hölderlin.

Dans sa version rouge comme dans sa version brune, la passion révolutionnaire au XXe siècle s'est insurgée contre une telle définition de l'humain. Affirmant que tout est politique, c'est-à-dire que tout est possible car l'être est volonté, elle a lancé la liberté de l'homme à l'assaut de sa condition. En parlant de communauté *« naturelle »*, c'est à redonner au donné une place sur la terre, et c'est à réconcilier la *liberté de l'homme avec sa condition* que nous invitait Bronislaw Geremek, rescapé du totalitarisme. Peut-être parce que la critique des régimes totalitaires en Europe de l'Ouest s'est arrêtée avant la mise *en examen de leur ambition fondamentale*, l'appel de Geremek n'a pas été entendu. Et comme il était lui-même, avec les autres anciens dissidents, trop accaparé par les problèmes de la transition démocratique dans son propre pays pour se lancer corps et âme dans la bataille idéologique autour de la Yougoslavie, ce sont les premières victimes de l'agression serbe qui ont fait les frais de cette désastreuse surdité.

Un étrange racisme inversé

Désastreuse, en effet, car au lieu de défendre le fait national contre le nationalisme, qui est la promotion de ce fait au rang de valeur ultime et absolue, on a dénoncé, sans relâche, le fait lui-même. Au lieu de condamner la destruction systématique des identités, c'est dans leur perpétuation même qu'on a vu la source de tous les maux, pour le plus grand bénéfice du ou des purificateurs. Enfin, au lieu d'ériger le cosmopolitisme en valeur, en exigence qui s'impose à tous les Etats, quelle que soit leur composition, de résoudre ou du moins d'adoucir dans le sens d'une politique selon l'humanité la contradiction entre le particularisme de la cité et l'universalité du genre humain, on a défini le cosmopolitisme comme un fait, comme le privilège ou la supériorité de nature, de naissance et d'essence des Etats mélangés sur les Etats plus homogènes.

Chassez la nature, le naturalisme revient au galop et, avec lui, un étrange racisme inversé. Etre cosmopolite, c'est d'abord savoir que le cosmopolitisme n'est pas de l'ordre de l'être, que ce n'est pas un prédicat, mais un horizon, que ce n'est pas un donné, mais une idéalité. On a oublié cela au profit d'un cosmopolitisme identitaire, la plus inconsistante, la plus intolérante, la plus stupide de toutes les identités. C'est ainsi que s'est nouée, pendant la première année de la guerre pour la grande Serbie, l'alliance fatale du réalisme et de l'idéalisme, des calculs et des principes, des amis de la force et des ennemis des tribus, bref, des politiques et des intellectuels.

Ce mariage est aujourd'hui définitivement rompu. Mais le simple fait qu'il ait pu avoir lieu demande, préalablement à toute nouvelle action des intellectuels, que chaque chose soit remise à sa place : la nation à son rang de réalité charnelle, le cosmopolitisme à son rang de valeur et de travail sur soi des nations. Une fois cette tâche accomplie, les intellectuels pourront se tourner vers les politiques et leur demander des comptes. Leur demander, par exemple, ce que sont devenus tous les engagements qu'ils ont pris depuis le début de la guerre pour la grande Serbie. Qu'ont-ils fait pour le retour des réfugiés croates dans leur foyer, et pour la restitution à la Croatie des Krajinas, prévue dans le plan Vance qui a été signé le 2 janvier 1992 ? Comment ont-ils réagi au rejet par le pseudo-Parlement serbe de Pale du plan Vance-Owen pour la Bosnie-Herzégovine ? Quel a été le sort des zones de sécurité créées en mai 1993 pour compenser l'enterrement de ce plan ? Que feront-ils demain pour obtenir le retrait effectif de l'occupant serbe des régions accordées à la Fédération croato-musulmane par le dernier plan en vigueur sinon, sur sa bonne mine, lever les sanctions contre l'instigateur de la guerre ?

L'attitude de l'Europe et de la communauté internationale en Croatie et en Bosnie-Herzégovine se résume à une suite ininterrompue de promesses trahies. La volonté de gêner l'Allemagne et celle de ménager la Russie ont bien évidemment leur part dans cette politique de la parole non tenue. Mais l'essentiel est ailleurs. Ceux qu'on appelle les responsables sont tiraillés entre deux responsabilités contradictoires : assumer leur participation à l'humanité, s'occuper du monde comme il va et comme il ne va pas, d'une part ; donner, d'autre part, une traduction politique à la promotion moderne de la vie, et non plus du monde, au rang de valeur suprême ou de souverain bien. Bref, ils veulent faire de l'Europe à la fois une puissance mondiale et un « bio-pouvoir ». Au nom de la première exigence – prendre en charge le monde –, ils interviennent en Yougoslavie.

Le progrès de l'inhumain

Au nom de la seconde – gérer la vie, c'est-à-dire d'abord la vie de leurs commettants, le processus vital de la société qu'ils représentent et qu'ils administrent –, ils interviennent à blanc. Ils deviennent ainsi des arbitres sans sifflet, voués à s'incliner devant la force, à entériner le fait accompli et à fuir dans les demi-mesures, dans la cosmétique humanitaire et dans la mauvaise foi, leurs démissions successives.

Notre rôle, à nous autres intellectuels européens, n'est donc pas seulement d'honorer les grands principes, il nous appartient de rétablir les faits dans leur matérialité et les belligérants dans leurs différences ; il nous incombe de ne pas laisser traiter de menteurs ou de provocateurs les victimes du mensonge européen ; à nous d'exiger inlassablement, c'est-à-dire au risque de lasser les médias, la justice et la liberté pour la Bosnie-Herzégovine, pour la Croatie, pour le Kosovo abandonné de tous et pour la Macédoine. A nous, enfin, de rappeler qu'il y avait deux millions et demi de réfugiés dans le monde en 1970, onze millions en 1983, dix-huit millions en 1993. Devant un tel progrès de l'inhumain, la politique ne peut pas se réduire à une pure gestion de la vie, sauf à accepter la transformation du monde en séjour inhabitable pour tous les hommes.

▶ **Alain Finkielkraut est philosophe.**

Le Monde

Édité par le SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), **André Fontaine** (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

ALGÉRIE : les conséquences du transfert en résidence surveillée du président et du vice-président de l'ex-Front islamique du salut (FIS)

Un « pas important » pour Paris, « encourageant » pour Washington

Alain Juppé a salué, mercredi 14 septembre, comme *« un pas important »* la décision du gouvernement algérien de transférer en résidence surveillée les deux dirigeants historiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, et de libérer leurs trois compagnons de route, encore détenus à la prison militaire de Blida.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré, en Conseil des ministres, que ce pas *« montrait la réalité du dialogue entre les autorités algériennes et le FIS, même s'il convenait de rester très prudent, car ce n'est un secret pour personne que la mouvance islamiste, et sans doute le pouvoir, restent divisés »*, a rapporté le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy.

Dans un entretien accordé au quotidien saoudien *el Hayat*, avant l'annonce des mesures d'apaisement, et publié mercredi, M. Juppé estimait que la France devait *« encourager »* et non pas *« s'immiscer dans le dialogue des différentes composantes politiques algériennes »*. *« Si, un jour, le gouvernement algérien évolue, s'ouvre, se diversifie, nous parlerons avec ce gouvernement »*, ajoutait-il, laissant deviner un possible assouplissement de la position de Paris vis-à-vis des islamistes.

« Tout progrès sur la voie du dialogue répond à tout ce que nous avons toujours souhaité. Les choses ont évolué et un dialogue est maintenant engagé avec le FIS », a déclaré, de son côté, le porte-parole du Quai d'Orsay. Richard Duqué a souligné que *« la France n'a pas à intervenir dans le dialogue qui peut s'instaurer »* entre le pouvoir et les islamistes.

Pour leur part, les Etats-Unis ont jugé *« encourageante »* la décision du président Liamine Zéroual d'élargir les deux chefs historiques de l'ex-FIS et appelé *« toutes les parties à saisir cette occasion »* de dialogue, a indiqué, mercredi, le porte-parole du département d'Etat. Michael McCurry a rappelé que Washington considère, depuis longtemps, qu'*« un règlement pacifique de la crise algérienne passe par le dialogue et le retour au processus politique »*.

En Algérie, le Front de libération nationale (FLN – ancien parti unique) semble avoir favorablement accueilli, mercredi, la libération des dirigeants islamistes. *« Nous estimons que c'est un pas positif sur la voie de la réussite du dialogue national qui doit démarrer avec l'ensemble des forces politiques »*, a déclaré à l'agence Reuter Abdelhamid Mehri, secrétaire général du FLN. *« Nous insistons sur la présence du Front islamique du salut (FIS) et des autres forces politiques pour élaborer des solutions »*, a-t-il ajouté. Mais le FLN se demande si la sortie de deux chefs islamistes de leur prison militaire sera accompagnée d'autres mesures pratiques pour assurer leur présence lors de la prochaine rencontre du *« dialogue »*, prévue le 20 septembre, entre les partis politiques et le président Liamine Zeroual. Il a aussi dit douter qu'un appel des chefs islamistes puisse arrêter les violences, qui ont provoqué jusqu'ici plus de dix mille morts.

La réaction du Front des forces socialistes (FFS), de Hocine Aït Ahmed, l'un des principaux partis de l'opposition, est plus mitigée. L'un de ses porte-parole a déclaré à la radio algérienne qu'il souhaitait que la libération des dirigeants islamistes ne résulte pas d'un *« pacte secret »* avec le pouvoir, et a demandé d'autres mesures d'apaisement pour rejoindre le dialogue. Prié de dire si le FFS rejoindrait cette fois le dialogue entre l'opposition et le président Zéroual, qu'il boycottait jusqu'ici, un dirigeant du mouvement a répondu : *« Peut-être, si d'ici le 20 septembre de nouvelles mesures sont prises par le pouvoir. »* – *(AFP, Reuter.)*

Le témoignage d'un officier

« La sale besogne pour rien... »

« Je l'avais bien prévu, constate Mounir, mi-figue, mi-raisin : *on nous a fait faire la sale besogne pour rien puisque l'on revient à la case départ... »* L'annonce de la mise en liberté surveillée d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj le confirme donc dans ses pronostics, mais aussi dans le bien fondé de son exil volontaire en France, depuis bientôt trois mois.

La quarantaine, l'œil vif derrière de fines lunettes, grand amateur de musique classique et de bonne chère, Mounir a fait carrière dans l'armée. Après de classiques études militaires dans l'ex-Union soviétique, comme bon nombre de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), il a gravi rapidement pour ne pas dire aisément, les échelons de la hiérarchie. Commandant, il attendait même une brillante promotion au début de l'année.

S'il reste discret sur ses différentes affectations, ses amitiés au sein des services de la Sécurité militaire – la fameuse « SM » – indiquent, sinon qu'il en a fait partie, du moins qu'il en était très proche. Il ne cache pas qu'il a participé, activement et à un haut niveau, à la lutte antiterroriste, que *« tout au début,* dit-il, *l'on a cru pouvoir gagner »*.

« Mais, quoi qu'on en dise, ajoute-t-il, *l'armée algérienne reste une armée du tiers-monde où l'incurie, la gabegie, les luttes intestines rendent inefficaces les meilleurs plans de bataille ! »* Elle reste cependant un corps solide qui ne s'est pas désagrégé sous les coups de boutoir des groupes armés islamiques. *« Bien sûr,* réplique Mounir, *mais elle s'épuise lentement et le moral, depuis longtemps, n'y est plus. Non seulement à la base, ce qui est somme toute compréhensible, mais aussi parmi les officiers subalternes qui sont les plus exposés. »*

« 50 000 militaires, grosso modo, *participent à la lutte antiterroriste,* raconte-t-il. *Le dixième de ce qu'avait engagé la France au plus fort de sa répression contre l'Armee de libération nationale (ALN). Lorsque l'on sait que dix individus armés ayant une bonne connaissance du terrain et des complicités dans la population peuvent faire courir deux ou trois régiments, l'on voit que la tâche n'est pas facile. »*

« Inévitablement torturé »

Installé dans l'Atlas blidéen qui surplombe la plaine de la Mitidja, au sud d'Alger, l'un des maquis considérés par les militaires comme très actif compterait à peine une centaine d'hommes. Les autres groupes armés campent à l'ouest dans la région de Chlef, à l'ouest, dans la zone de Jijel, avec bien sûr des poches, ici et là, sur une ligne traversant l'Algérie de part en part, de Mascara à Tebessa.

Outre les opérations purement militaires, Mounir admet que la répression est de plus en plus feroce. *« La torture,* avoue-t-il, *a été tacitement admise dès le départ, puis officieusement légalisée, si l'on peut dire, par ordre verbal. Au tout début de la lutte antiterroriste, lorsqu'un suspect était arrêté, il etait inévitablement torturé. Déféré devant le tribunal, il niait ensuite ses aveux, extorqués par la force, et était souvent relâché. »*

« La liquidation clandestine a donc été décidée pour de nombreux suspects, précise Mounir. *Puis, lorsque les terroristes ont commencé à égorger de jeunes appelés, la répression est passée à un stade supérieur. Par peur des désertions, la hiérarchie a décidé de rendre coup pour coup et d'appliquer le slogan « terroriser le terrorisme ». C'est alors que les exactions sont devenues systématiques : ratissage d'un quartier dès qu'un attentat était perpétré, exécution sommaire de trois, quatre ou cinq jeunes pris au hasard... »*

Est-ce cette répression aveugle qui l'a poussé à partir ? Mounir hésite, essuie ses verres de lunettes et se décide à *répondre : « Je ne suis pas un tueur. J'étais engagé pour défendre une certaine idée de la République. Mais je suis contre le meurtre d'innocents. Trop, c'est trop. Je serais peut-être resté si au moins toutes ces horreurs servaient à quelque chose. Or la haute hiérarchie, ceux qui détiennent le pouvoir, n'ont aucun plan de rechange, aucun modèle de société à proposer. Pour la plupart, ce sont des voyous sans scrupule, uniquement attachés à sauver leurs privilèges et à arrondir leur fortune. »*

Le grand perdant

Le dialogue qui s'amorce entre le pouvoir et les islamistes va-t-il débloquer la situation ? Mounir éteint sa cigarette d'un geste sec, reste un moment songeur : « Le clan des « éradicateurs », représentés par le général Mohamed Lamari (chef d'état-major de l'armée), *a perdu une manche face à Zeroual* (le chef de l'Etat), et à *Betchine et Deeradji* (ses conseillers), *considérés comme des « réconciliateurs ». Mais rien n'est réglé pour l'instant. »*

Mounir affirme : *« Ce n'est qu'une phase de la lutte sans pitié que se livrent deux tendances au sein de l'armée, qui ont toujours cherché à s'éliminer : les arabophones, surnommés « le club des artilleurs » pour avoir fait l'école d'artillerie en Irak, contre les francophones qui ont fait leurs classes dans l'armée française. S'il y a vraiment un accord avec les islamistes, toutes les unités engagées dans la lutte antiterroriste vont avoir peur des représailles, de même que les 30 000 policiers de la capitale. Cela fait vraiment beaucoup de monde à craindre la réconciliation qui s'amorce. »*

Le gros des troupes est cantonné dans l'Algérois. La première région militaire rassemble environ 60 % de l'armée, soit quatre divisions que le général Lamari tient bien en main. *« Il apparaît comme le grand perdant de tout accord entre le pouvoir et le FIS, initié par son rival, le président Zéroual. C'est un battant autoritaire et offensif qui jouit d'un bon prestige parmi les siens. L'on peut prévoir qu'il ne se laissera pas faire. »* Selon Mounir, pour qui, les « éradicateurs » disposent encore de nombreux atouts pour saboter toute tentative de reconciliation.

MOURAD MANSOUR

Le « dialogue » incertain

Il n'y a pas de solution militaire à la crise algérienne. Pas plus pour le régime en place, incapable d'*« éradiquer »* l'hydre du terrorisme par la seule répression, que pour les islamistes, impuissants à prendre le pouvoir par la seule voie des armes. Au bout de deux années de violences et d'atrocités, les deux belligérants – si tant est que l'on puisse qualifier de « guerre » l'actuelle situation ? – en sont finalement convenus : il leur faudra, tôt ou tard, se résigner à négocier.

Un premier pas a été franchi en ce sens, avec l'élargissement de cinq dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), parmi lesquels Abassi Madani et Ali Benhadj. Ce geste, prélude à un *« dialogue »* censé ouvrir la voie aux *« vraies négociations »*, a été favorablement accueilli à l'étranger – par les responsables du FIS *« de l'extérieur »*, bien sûr (*le Monde* du 14 septembre), mais aussi par Washington et par Paris.

En Algérie, les réactions sont plus mitigées. La tension que subit chaque jour, à des degrés divers, l'ensemble de la société algérienne, échaudée par les acrobaties de ses politiciens, n'incite guère à prendre pour argent comptant les vagues prémices d'un lointain apaisement. La violence demeure, pour beaucoup, la cause fondamentale de leur angoisse.

Reconnaissant la gravité de la situation, la présidence de l'Etat a dressé récemment un bilan nettement plus réaliste des deux ans écoulés, estimant à dix mille le nombre des personnes tuées. Un chiffre que l'instance exécutive du FIS à l'étranger juge trop « optimiste ». Selon l'un de ses représentants installé en Belgique, Abou Oussana, contacté par téléphone, mercredi 14 septembre, le nombre des civils tués se situerait *« entre 8 000 à 10 000 »*, soit l'équivalent des pertes essuyées, d'après lui, par les forces de sécurité (militaires, gendarmes et policiers). Ce bilan, qui passe sous silence les pertes enregistrées au sein de la guérilla islamiste, *frôlerait donc un total de* quelque 20 000 tués.

Par ailleurs, 3 000 prisonniers se trouveraient encore dans les centres de sûreté du Sud saharien, tandis qu'*« entre 30 000 à 35 000 »* autres seraient gardés dans divers lieux de détention, répartis à travers tout le pays. Dénonçant l'usage de la torture, *« devenue une pratique habituelle et quotidienne »* des forces de sécurité, M. Abou Oussana évoque, en outre, la *« vague aveugle de répression »*, déclenchée, *« depuis le 2 septembre »*, à l'encontre des populations civiles. Il cite notamment le cas de cinq personnes, *« brûlées vives »* dans la région d'Aïn Defla, au sud d'Alger.

« Ce n'est pas l'appel à la trêve qui suffira à mettre fin à la guerre », souligne notre correspondant. A l'en croire, cette promesse d'accalmie, prématurément évoquée par Abassi Madani dans l'une de ses lettres au président Zéroual, n'est pas pour demain. *« Tant que nos droits et nos acquis ne sont pas garantis par des négociations entre le pouvoir et les partis représentatifs, aucun appel et aucune trêve ne sauraient être en vue »*, précise-t-il.

Guidé par le souci tactique de ne pas se mettre à dos les ultras de la mouvance islamiste, et notamment les jusqu'au-boutistes du Groupe islamique armé (GIA), les dirigeants de l'ex-FIS ont donc choisi, ouvertement, de faire monter les enchères. Ils demandent publiquement à ce que les *chouyoukhs* (vieux sages), sortis de leurs cellules de Blida, puissent prochainement se concerter, non seulement avec les autres représentants de l'ex-FIS et avec ceux de sa branche armée, l'AIS, mais aussi, suggère M. Abou Oussana, avec *« les responsables du GIA »*.

Ce préalable, ne remet pas en question, toutefois, le fait que les dirigeants de l'ex-FIS ont, pour la *première fois*, accepté l'idée d'un dialogue avec le régime. *« C'est un pouvoir illégitime, c'est vrai. Mais c'est un pouvoir « de fait » et il représente une partie du conflit qu'on ne peut ignorer, si l'on souhaite trouver une issue à la crise »*, admet M. Abou Oussana.

La préoccupation des dirigeants islamistes rejoint, en fait, celle de l'armée : obtenir l'assurance de n'être pas, demain, les « dindons de la paix ». Ce souci a largement pesé, en 1991, à l'époque des élections législatives. *« Tant que l'armée n'aura pas de garanties, elle bloquera la transition démocratique »*, estime le sociologue oranais Lahouari Addi (1). *« Bien qu'il soit le grand perdant de l'arrêt du processus électoral, le FIS porte (...) une part de responsabilité dans cet arrêt, car il a refusé de donner des garanties au personnel politico-militaire de l'Etat-FLN »*, ajoute-t-il. Et tel reste, aujourd'hui, l'enjeu des tractations en cours.

Ces tractations entre le pouvoir et les islamistes risquent de consacrer – sauf sursaut imprévu – la traditionnelle bipolarisation de la vie politique algérienne, dont sont victimes, en premier lieu, les partis progressistes.

Réduits au rôle de « consommateurs », face à un jeu politique dont l'évolution leur échappe, ils ont de plus en plus de mal à trouver une issue, leur *« discours sécularisé »*, selon la formule de Lahouari Addi, les condamnant à ne pas avoir prise sur la société algérienne. Si demain, les islamistes devaient l'emporter, leur douteuse victoire se ferait « par défaut ». Ce jour, à l'évidence, demeure encore lointain.

CATHERINE SIMON

(1) : *L'Algérie et la démocratie*, éditions La Découverte, Paris, 1994, 240 pages, 135 francs.

COMMENTAIRE

Un autre Soudan ?

AU terme du dialogue que le président *Liamine Zéroual* tente de lancer avec l'ex-FIS – si tant est qu'il aboutisse –, d'aucuns, en mal de scénarios du futur, évoquent déjà celui d'une *dérive à la soudanaise qui verrait* militaires et islamistes se partager le pouvoir, si ce n'est au nom d'une idéologie commune, du moins au nom d'intérêts bien *compris*.

Certes, il n'est pas inimaginable que, de guerre lasse, une alliance de circonstance puisse se nouer entre ceux qui, *aujourd'hui, se* combattent de manière implacable. L'ex-FIS et l'Armée islamique du salut (AIS), qui lui sert de bras armé, ne viennent-ils pas, dans un communiqué commun, d'inviter les *« hommes sincères »* au sein de l'armée, de la gendarmerie et de la police à rejoindre leurs rangs ?

Ce n'est pas la première fois que les « barbus » essayent de rallier à leur cause la gent militaire, *tout en laissant entendre* qu'un certain nombre de membres de cette caste sont des « soldats perdus » qui devront répondre de leurs actes devant la justice populaire. Comment les islamistes pourraient-ils, en effet, s'inscrire de nouveau dans le paysage *politique si, d'une* manière ou d'une autre, ils ne composent pas avec ceux qui, depuis l'indépendance, font la pluie et le beau temps dans le pays ?

Les islamistes soudanais, eux, n'ont pas eu besoin d'user de beaucoup de *stratagèmes pour* imposer et leurs vues et leurs hommes, puisque leur pays est de vieille tradition intégriste, au voisinage de l'Egypte, berceau des Frères musulmans. Il ne leur a pas été nécessaire, non plus, de ferrailler dur contre l'armée puisque celle-ci s'est *toujours* tenue relativement en retrait de la vie politique, même si, à la faveur de putschs, elle a souvent placé l'un des siens à la tête de l'Etat.

Lors du dernier putsch, en juin 1989, la junte conduite par le général *Omar El Béchir, a, d'un* même mouvement, dissous l'ensemble des formations politiques, y compris le Front national islamique (FNI), preuve *a contrario* qu'à la différence de l'Algérie il y avait une certaine vie démocratique au Soudan. Mais, *sans délai, le chef de ce Front,* Hassan Tourabi, est devenu tout naturellement l'éminence grise du régime.

La guerre civile qui, au Soudan, *oppose les animistes* et les chrétiens du Sud aux musulmans du Nord remonte au milieu des années 50. Elle a donc traversé tous les régimes qui se sont succédé à Khartoum, avant même que les islamistes prennent résolument en main les destinées du pays. *La guerre intérieure qui* secoue l'Algérie ne repose, elle, sur aucune base religieuse ou ethnique. Il n'y a pas d'un côté des laïcs et de l'autre des religieux, *voire d'un côté* des Kabyles et de l'autre des Arabes. Il y a seulement des gens d'une même confession mais d'origines diverses qui se divisent sur leur conception des rapports du temporel et du spirituel, et qui, derrière cet écran, sur fond de *crise économique* et *sociale, se* disputent les dépouilles du parti unique.

Si les islamistes soudanais sont montrés du doigt par beaucoup comme des individus dangereux, leurs *« frères algériens »*, qui partagent bon nombre de *leurs analyses, bénéficient paradoxalement*, hors des frontières, d'une crédibilité qui en fait des interlocuteurs quasi obligés et presque honorables. Notamment aux Etats-Unis, où la chute du chah a laissé de cuisants souvenirs et des plaies encore mal cicatrisées.

Le scénario à la soudanaise, qui n'est pas transposable d'un pays à l'autre, est peut-être contournable. L'unité de l'armée algérienne a été mise à rude épreuve : à l'unisson de la population, cette armée est parcourue *par des courants divers, islamistes* ou non. Il n'est donc pas certain qu'elle soit appelée à basculer de tout son poids d'un seul côté de la balance, ses déchirements débouchant alors sur des perspectives de guerre civile.

Il n'est pas acquis, en outre, *que la reprise du processus électoral* interrompu en janvier 1992 se solde par une victoire sans partage de l'un ou l'autre camp. C'est dire que, à la différence du Soudan, l'Algérie n'est pas prête à entrer sans façons dans l'ère du tout-islamisme.

JACQUES DE BARRIN

ALGÉRIE : les conséquences du transfert en résidence surveillée du président et du vice-président de l'ex-Front islamique du salut (FIS)

A Alger, plus de doute que d'enthousiasme

ALGER

correspondance

La libération de deux des principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, mettra-t-elle un frein à la violence ? Certains Algérois, beaucoup plus soucieux de la paix civile que des tractations politiciennes en cours, se posent la question.

Pris de court par l'événement, annoncé dans la soirée du mardi 13 septembre par le journal télévisé, certains habitants de la capitale expriment plus de doute que d'enthousiasme ou de crainte. Pour d'autres, la libération des chefs « historiques » de l'ex-FIS n'est pas une surprise. La rumeur s'était tellement amplifiée ces jours-ci que, fidèles à leur sens de l'*humour habituel, les jeunes* « hittistes » (désœuvrés) de la capitale annonçaient aux passantes que le port du *hidjab* (voile islamique) *serait rendu obligatoire* à partir du 31 décembre.

Djamal, un étudiant de Bab Ezzouar, ancien sympathisant du *Front islamique du salut* (FIS) échaudé par le terrorisme, se réjouit sans illusions de la libération des chefs. *« On a perdu beaucoup trop de temps. Dix mille morts pour en revenir à la case départ »*, lance-t-il. Il ne cache pas ses soupçons sur la sincérité du pouvoir à revenir à un processus électoral. Dans son quartier, à Kouba, un des bastions islamistes de l'est de la capitale, on est encore trop marqué par les tueries presque quotidiennes, qui ont défi*guré jusqu'aux murs des maisons*, pour tirer trop de conclusions.

Hassiba, enseignante de Belcourt, un quartier du vieil Alger, qui a *été rebaptisé* « Kaboul » et était le fief d'Ali Benhadj, exprime elle aussi ses réserves : *« Cette mesure stoppera-t-elle la violence ? »*. Ce sentiment révèle bien le malaise des Algérois, dont le trouble profond est aussi aggravé par les tracasseries de la vie quotidienne : coupures d'eau, pannes de téléphone, la vie chère, etc. Malika, une vieille habitante de la Casbah, attend le retour de son fils unique, actuellement emprisonné. Or aucune allusion n'a été faite au sujet de l'*« amnistie »* qui constitue un des points clés-du « dialogue » politique.

Les islamistes marocains sont satisfaits mais attendent « d'autres gestes »

RABAT

correspondance

La sortie de prison d'Abassi Madani et Ali Benhadj a été dans l'ensemble bien accueillie par l'opinion publique marocaine, tout ce qui peut contribuer à ramener le calme chez le voisin algérien étant un élément positif. Mais c'est, bien sûr, dans les milieux islamistes que la satisfaction est la plus grande.

Considéré comme le numéro deux du mouvement islamiste al Adl wal Ihsane (Justice et bienfaisance) – dont le chef, Abdessalam Yassine, vit en résidence surveillée à Salé, près de Rabat –, Fathallah Arsalane parle de *« donnée encourageante »* et réclame aussitôt *« l'organisation d'élections honnêtes, une vraie démocratie et le multipartisme »*.

Même son de cloche chez Mohamed Yatim, qui vient de remplacer Abdelilah Benkirane à la tête du mouvement al Islah wa Tajdid (Réforme et renouveau), sans doute le plus important des courants islamistes après celui de cheikh Yassine. Il exprime l'espoir que ce *« signe positif »* soit suivi par *« d'autres pas »* et demande la « relégalisation » de l'ex-Front islamique du salut (FIS), ce qui permettra, selon lui, *« le retour au processus démocratique »*.

Le parti de l'Istiqlal (opposition nationaliste), dont l'électorat passe pour avoir souvent une sensibilité assez proche de celle des islamistes modérés et qui avait dénoncé l'interruption du « processus démocratique » en Algérie a, lui aussi, réagi de façon très positive et *« salué la mesure prise par le gouvernement algérien »*.

Plus surprenante peut-être a été la réaction de Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), d'obédience communiste, qui, ces dernières années, a le plus vigoureusement dénoncé les comportements des islamistes marocains. Après avoir exprimé le souhait que *« tous les autres détenus politiques »* soient libérés, il s'est félicité de voir le dialogue prendre le pas sur la violence.

Si le gouvernement, fidèle à ses habitudes, se garde de tout commentaire *« à chaud »*, les seules réserves viennent en fait des milieux libéraux et des intellectuels laïcs, plus sensibles que d'autres aux drames vécus par leurs homologues algériens. Ces personnes, somme toute relativement marginales au Maroc, ont bien de la peine à imaginer que les concessions faites par le pouvoir algérien suffiront à calmer les appétits des islamistes.

MOUNA EL BANNA

Journalistes sous haute tension

ALGER

de notre correspondante

« La presse en Algérie ? Y en a-t-il encore une ? » : cette boutade d'un patron de journal résume, à elle seule, l'amertume et le désarroi qui prévaut aujourd'hui dans la plupart des salles de rédaction en Algérie. En l'espace de huit ou neuf mois, escalade terroriste aidant, les effectifs ont fondu comme neige au soleil. Un hebdomadaire comme *Algérie Actualités*, qui employait autrefois plus de cent vingt personnes, vivote désormais avec une dizaine de permanents. Cet exemple n'a rien d'isolé.

Les journalistes, *« ceux qui restent »*, quittent de plus en plus rarement leurs bureaux : tout déplacement, *a fortiori* tout reportage, est quasiment banni. Les tirages s'en ressentent, qui ont déjà sensiblement baissé, souvent d'un tiers, voire de moitié, par rapport à l'année dernière. Et la censure, qui pèse sur l'information *« sécuritaire »* (*le Monde* du 30 juin), achève de rendre fort périlleux l'exercice de cette profession.

« La violence politique et l'insécurité sont le problème numéro un. Et c'est précisément dans ce domaine que notre marge de manœuvre est la plus réduite, déclare un jeune rédacteur. *On a le « choix » entre les communiqués officiels de l'agence APS et ce que lâchent, au gré de leurs intérêts, ce qu'on appelle les « gorges chaudes » – c'est-à-dire les services de sécurité et leurs affiliés. Mais il nous est impossible de publier nos propres informations, comme, par exemple, le témoignage d'un jeune dont le frère aurait été torturé par les forces de sécurité. »*

Une guerre invisible

Pour l'immense majorité des journalistes, coupés de facto de la réalité du pays, ce que les Cassandre de tous bords qualifient de *« deuxième guerre* d'Algérie » reste une guerre invisible. Salima Ghezali, collaboratrice de l'hebdomadaire *la Nation, s'interroge : « Qu'est-ce qu'un fait ? Et comment le traiter ? Donner un large écho à une menace du GIA, c'est risquer de la transformer en « fatwa »* (1) : *« En lisant les journaux, les petits jeunes des quartiers peuvent prendre cette « information » virtuelle comme une consigne de guerre. »*

Les radicaux du Groupe islamique armé (GIA) ont récemment renouvelé leurs « avertissements » à la presse, accusée de se comporter en valet du pouvoir. Depuis l'année dernière, dix-huit journalistes ont été tués, victimes des violences terroristes. Dix-huit « contre » quarante-trois parmi les enseignants – *profession plus nombreuse*, il est vrai, et plus massivement exposée.

Mère de deux enfants, dont elle vit séparée depuis de nombreux mois par mesure de sécurité, Salima, comme pratiquement tous ses collègues algérois, a dû se résigner à quitter son appartement. *« J'ai reçu les premières menaces, en janvier, dans mon village de Khemis-el-Khechna* [à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alger]. *»* Des menaces anonymes, par téléphone : *« On entend une cassette enregistrée avec des versets du Coran, ceux qui appellent les croyants à se préparer à la mort. C'est d'une efficacité formidable ! »* sourit-elle bravement.

Depuis son repli sur la capitale, Salima a été hébergée dans cinq ou six endroits différents. Humour télévisuel oblige, ces nouveaux migrants ne disent pas qu'ils « nomadisent » mais qu'ils *« zappent »*. Ils le font à la moindre alerte, au moindre nouveau coup de téléphone menaçant. *« A la fin, on se sent comme des pestiférés »*, soupire Salima. Elle est l'une des rares journalistes à ne pas signer ses articles d'un pseudonyme : *« Mon nom, c'est pratiquement tout ce qui me reste. Si je le cachais, j'aurais l'impression de mettre le hidjab* [le voile] *! »*

C. S.

(1) *Fatwa* désigne l'avis exécutoire rendu par les autorités religieuses. Depuis l'affaire Salman Rushdie, il est souvent entendu comme une condamnation à mort.

EN BREF

GAMBIE : l'ex-président Jawara se trouverait en France. – L'ex-président gambien Daouda Jawara, renversé en juillet à la faveur d'un coup d'État militaire sans effusion de sang, a quitté la semaine dernière Dakar pour Paris, a annoncé, mercredi 14 septembre, la radio privée sénégalaise Sud-FM. Il compterait demander, depuis Paris, l'asile politique en Grande-Bretagne. D'autre part, douze anciens ministres du régime déchu ont été arrêtés mardi 13 septembre, avant d'être libérés le jour même. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA : le responsable du mouvement Campagne pour la démocratie a été arrêté. – Beko Ransome-Kuti, responsable du mouvement Campagne pour la démocratie (CD), a été arrêté par la police, mercredi 14 septembre, lors d'un raid dans les locaux de l'organisation, a annoncé le Comité de défense des droits de l'homme (CDHR). Beko Ransome-Kuti, médecin, avait déjà été arrêté en juin après l'appel à la manifestation lancé par son mouvement pour réclamer le départ des militaires au pouvoir. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

LESOTHO

Le roi Letsie III accepte de réinstaller à son poste le premier ministre destitué en août

Après un mois de crise et une semaine d'intenses négociations, le *roi Letsie III a finalement* accepté, mercredi 14 septembre, de réinstaller à son poste le *premier ministre*, Ntsu Mokhehle, qu'il avait limogé le 17 août avec l'appui de l'armée. Le Parlement est également rétabli dans ses pouvoirs.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

L'accord conclu mercredi 14 septembre entre le roi et son premier ministre – qui devrait être formellement signé vendredi 16 en *présence des ministres* des affaires étrangères d'Afrique du Sud, du Zimbabwe et du Botswana – a été *accueilli à Maseru par des manifestations* de joie. Outre la remise en selle de Ntsu Mokhehle et le rétablissement des *prérogatives* parlementaires, il prévoit, à une date non précisée, l'abdication du *roi et son remplacement* par l'ancien roi Moshoeshoe II, père de l'actuel monarque, chassé du pouvoir en 1990 par une *révolution* de palais. Le jeune Letsie III n'avait jamais caché le peu de goût qu'il avait pour ses fonctions royales, assumées sous la haute surveillance de la caste militaire.

L'accord garantit également la sauvegarde des membres du Conseil *provisoire*, qui avaient accepté de remplacer le gouvernement constitutionnel dissous par le roi. Quant à l'armée, dont les chefs ont joué un rôle actif dans la tentative de mise à l'écart de Ntsu Mokhehle, le premier ministre s'est engagé à ne pas toucher à ses prérogatives, assurant seulement que les forces de sécurité seraient *dorénavant placées* à l'abri des influences politiques.

La crise, qui avait chassé du *pouvoir le premier gouvernement* librement élu depuis l'indépendance, a été surmontée grâce à l'entremise des pays membres de la Communauté de développe*ment de l'Afrique australe* (SADC) et aux pressions de Pretoria. Dès l'annonce de la destitu*tion du premier ministre*, l'Afrique du Sud avait menacé Maseru de sanctions économiques, avant d'organiser, la semaine dernière, des manœuvres militaires aéroportées à la frontière du Lesotho.

« Nous sommes joyeux », a déclaré, mercredi, Nelson Mandela en apprenant l'heureuse issue du conflit. *« Toute déstabilisation chez un quelconque de nos voisins nous déstabilise à notre tour. L'Afrique australe ne peut pas reculer en permettant que la démocratie soit sabotée chez l'un des siens. »* Une déclaration qui illustre le rôle que, *volens nolens*, Pretoria pourrait être amenée à jouer dans la *région. Bien qu'elle* prenne soin de souligner qu'elle entend d'abord se consacrer à la *remise en ordre de sa maison*, l'Afrique du Sud pourra difficilement éviter d'assumer les responsabilités que lui confèrent sa puissance économique, sa force militaire et son prestige politique.

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD : jour férié pour le massacre de Sharpeville. – Le président Nelson Mandela a annoncé, mercredi 14 septembre, *que le 21 mars, jour anniversaire* du massacre de Sharpeville, serait désormais un jour férié en Afrique du Sud. Le 21 mars 1960, la police sud-africaine avait tué soixante-neuf Noirs qui manifestaient devant un commissariat de police du ghetto de Sharpeville, au sud de Johannesburg. – *(Reuter.)*

LIBÉRIA

Quarante-trois observateurs de l'ONU sont retenus prisonniers par une faction armée

Quarante-trois officiers de la Mission d'observation des Nations unies au Libéria (MONUL) et six membres d'organisations humani*taires non gouvernementales* (ONG) sont retenus prisonniers depuis le 8 septembre par le Front national patriotique (NPFL), la principale faction armée du pays. La représen*tation de l'ONU à Monrovia a indiqué*, mercredi 14 septembre, dans un communiqué, que tous ces hommes étaient détenus *« dans des conditions extrêmement précaires »* en *« plusieurs endroits du pays »*.

Le président de l'Assemblée nationale de transition, Morris Dukuly, a affirmé *qu'ils avaient été « pris en otages »* et étaient gardés *« dans des conditions inhumaines »*. L'ONU comme le Parlement ont condamné cette opération et exigé la libération immédiate des quarante-neuf personnes.

Cette opération du NPFL intervient alors que l'organisation de Charles Taylor, l'homme qui a déclenché la guerre civile en décembre 1989, est depuis près de deux semaines *l'objet* d'attaques menées par des dissidents du Front associés à des combattants d'une faction rivale, le Mouvement uni de libération (ULIMO). Ces assaillants auraient pris, au cours des derniers jours, le contrôle de la ville de Gbanga, où Charles Taylor avait installé son quartier général en 1990.

Trente et un des officiers de la MONUL retenus prisonniers ont été arrêtés dans des localités du nord-est du pays (Gbanga, Ganta, Loguatuo, Sanniquellie et Tapeta) et sont vraisemblablement détenus dans cette même région. Les douze autres ont été pris près de Harper (extrême sud-est du pays). Ils *ont été « relâchés »* lundi 12 septembre, mais le NPFL leur interdit de quitter les locaux de la MONUL dans cette ville. – *(AFP.)*

BURUNDI

L'armée reprend le contrôle des quartiers nord de Bujumbura

Les combats qui ont opposé pendant deux jours l'armée burundaise, dominée par l'ethnie minoritaire tutsie, à des extré*mistes hutus* (l'ethnie majoritaire) dans des quartiers périphériques, au nord de Bujumbura, se sont achevés mercredi 14 septembre. L'armée, qui a repris le contrôle de la situation, a commencé le ratissage de Kamenge, le principal bastion des extrémistes hutus.

Le calme est également revenu dans les quartiers de Kinama et Cibitoke. Des centaines d'habitants de Kamenge – *en majorité* des femmes et des enfants, dûment encadrés par les soldats – *ont été conduits* mercredi dans un stade. Selon le lieutenant-colonel *Nicodème Nduhirubusa*, membre de la cellule de communication du ministère de la défense, les *interrogatoires devraient permettre* d'identifier les *« fauteurs de troubles »*.

Deux soldats ont été tués et quatre autres blessés, au cours des combats, selon des sources militaires qui n'ont fourni aucun bilan de victimes civiles. Les combats *avaient éclaté mardi 13 septembre* vers deux heures du matin, deux jours après la signature par les *principaux partis politiques* d'un accord de partage du pouvoir entre l'opposition tutsie et la majorité hutue. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Les mesures d'isolement des Serbes de Bosnie

Belgrade accepte officiellement d'accueillir des observateurs internationaux

Le gouvernement yougoslave a finalement approuvé officiellement, mercredi 14 septembre, le déploiement d'observateurs civils à *ses frontières, décidé la veille* par les grandes puissances et dont la mission sera de s'assurer de la réalité du blocus décrété, début août, par Belgrade contre les *Serbes de Bosnie pour leur refus* du plan de paix international. Les observateurs, dont le nombre a été limité à cent-trente-cinq à la demande de Belgrade, devraient commencer à arriver sur place à la fin de la semaine.

A Pale, les dirigeants serbes bosniaques ont *qualifié « de grave erreur »* l'acceptation *« honteuse »* par la Serbie du contrôle de sa frontière. Le feu vert de Belgrade devrait déboucher sur l'allégement des sanctions internationales contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Deux *projets de résolution pourraient* être déposés dès vendredi, pour un vote à la fin de la semaine prochaine, au Conseil de sécurité des Nations unies. Le premier prévoit *un renforcement des sanctions* contre les Serbes de Bosnie, notamment l'interdiction de tout *déplacement à l'étranger*, y compris à Belgrade. Le second prévoit la réouverture de l'aéroport de Belgrade au trafic international et la reprise des relations culturelles et sportives internationales avec la Serbie et le Monténégro.

Par ailleurs, la rencontre à Zagreb entre les présidents croate, Franjo Tudjman et bosniaque, Alija Izetbegovic, a abouti, jeudi, à un accord visant à *« accélérer » la mise en place de la fédération* croato-musulmane en Bosnie, créée en mars sous l'égide des Etats-Unis. Cet accord prévoit la création d'une future armée *commune et la mise en place « dans un mois »* de cantons et de municipalités.

La Bosnie, quant à elle, reste le théâtre de violents affrontements. *Dans la poche musulmane* de Bihac (nord-ouest), l'armée bosniaque tentait, jeudi, d'enrayer la progression serbe qui avait conduit la veille à l'évacuation de *600 civils de la ville d'Otoka*. Des combats ont, en outre, opposés les serbes bosniaques aux troupes gouvernementales bosniaques appuyé par leurs alliés croates *dans la région de Brcko (nord) où* passe le couloir stratégique reliant les territoires sous contrôle serbe de l'est et de l'ouest de la Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

ESPAGNE

Les partis politiques sont divisés sur la réinsertion des « repentis » de l'ETA

La réunion, mercredi 14 septembre, de tous les partis politiques ayant adhéré, en novembre 1987, au pacte antiterroriste (« pacte de Madrid ») n'a pas permis de mettre un terme à la polémique concernant la réinsertion des prisonniers du mouvement indépendantiste basque, ETA. Le Parti populaire, principale formation d'opposition, continue, en effet, à critiquer la politique gouvernementale.

MADRID

de notre correspondant

La fissure dans le pacte antiterroriste, provoquée par le Parti populaire (PP), était apparue au printemps dernier. Cet été, le regain d'attentats et, surtout, l'assassinat d'un général, le 29 juillet à Madrid, ont relancé la polémique sur le bien-fondé de la réinsertion des prisonniers « etarras » (de l'ETA). « *La place des assassins et des terroristes n'est pas dans la rue et nous n'allons pas changer de position* », n'a cessé de répéter José Maria Aznar, président du PP, rompant ainsi le front uni qui s'était constitué sur cette question.

Les sondages indiquant que 80 % à 85 % des Espagnols étaient opposés à la politique de réinsertion mise prudemment en place par les socialistes ont incité la droite à poursuivre dans cette voie, *même si elle se trouve dans le* même camp que le mouvement Herri Batasuna, qui représente l'aile politique de l'ETA. Celui-ci est, en effet, farouchement opposé au retour dans la vie civile de ses anciens amis, qui ont officiellement renoncé à la violence, et qui sont considérés comme des « *traîtres* » à la cause.

Pour les adversaires du PP, la position de ce dernier relève d'une tactique de « *clientélisme électoral* », voire de « *démagogie* » selon le PNV (Parti nationaliste basque). La droite est accusée de flatter une opinion publique, particulièrement sensible sur ce *registre*, à la veille des élections générales au Pays basque prévues pour le 23 octobre. Le PP peut en effet gagner du terrain et devenir un interlocuteur obligé pour la coalition gouvernementale, actuellement dirigée par le Parti socialiste et le PNV.

« Un seul adversaire : le terrorisme »

La réunion du « pacte de Madrid » n'a donc pas permis de restaurer un consensus, considéré comme indispensable pour venir à bout du terrorisme basque. Les choses seront sans doute un peu plus faciles après les élections du 23 octobre. En attendant, le débat juridique, politique, philosophique, sans cesse alimenté par les petites phrases des uns et des autres, sur l'opportunité ou non de *réintégrer dans la société des terroristes* repentis va se poursuivre.

Pourtant l'accession au régime pénitentiaire « du troisième degré », qui permet à certains détenus de travailler à l'extérieur dans la journée à condition de passer la nuit en prison, n'a jusqu'à présent *été* accordée qu'avec une extrême parcimonie. Au cours des deux dernières années, une petite minorité, au maximum 4 % des prisonniers de l'ETA, qui sont 550, a bénéficié de ce régime. C'est dire à quel point le pouvoir avance prudemment sur ce terrain afin de ne pas heurter l'opinion publique.

Le pouvoir socialiste considère, malgré tout, que le retour à la vie civile des repentis affaiblit l'ETA car elle divise ses rangs et remet en question la justification de la lutte armée. De toute façon, fait-on remarquer au PSOE, la réinsertion *des détenus de droit commun*, comme des terroristes, est un principe inscrit dans la Constitution et figure à l'article 9 du pacte de Ajuria Enea, prolongation du pacte de Madrid pour le Pays basque, signé, à l'exception de Herri Batasuna, *par tous les partis politiques*, y compris le PP, le 12 janvier 1988. Le pouvoir a ainsi beau jeu de déplorer la mauvaise querelle qui lui est faite. *(Voir en dernière page nos informations sur l'arrestation de membres présumés de l'ETA près de Bayonne.)*

MICHEL BOLE-RICHARD

L'ancien directeur de la police au centre d'une nouvelle affaire de corruption

MADRID

de notre correspondant

Alors que Luis Roldan, ancien directeur général de la guardia civil, impliqué dans un vaste scandale d'enrichissement frauduleux, court toujours, alors que la commission parlementaire chargée d'examiner les malversations présumées de Mariano Rubio, l'ex-gouverneur de la Banque d'Espagne, a achevé, cette semaine, ses auditions, c'est maintenant l'*ancien directeur de la* police, Carlos Conde Duque, aujourd'hui délégué du gouvernement à Valladolid, qui se trouve au centre d'une nouvelle affaire de corruption.

La semaine dernière, le quotidien *El Pais* s'est, en effet, interrogé sur l'origine du patrimoine de ce haut fonctionnaire, qui a acheté, au cours des dix dernières années, huit appartements ou propriétés dont la valeur est estimée à 200 millions de pesetas (8,4 millions de francs). Selon *El Pais*, la somme investie pour ce patrimoine n'aurait été que de 42 millions, soit le cinquième de sa valeur réelle. La *plupart de ces biens ont été acquis* après l'entrée, en 1987, de Carlos Conde Duque au ministère de l'intérieur, comme ces deux propriétés de 13 hectares, dans la grande banlieue de Madrid, dont la valeur est actuellement estimée à *68 millions de pesetas alors que le* paiement officiel n'a été que de 10 millions de pesetas.

Une grande capacité à épargner

« *Tout est propre et transparent* » a répliqué l'ancien patron de la police, qui estime que ses possessions sont « *en dessous de ses possibilités* ». « *J'ai cinquante-quatre ans, j'ai travaillé toute ma vie, tout mon patrimoine est déclaré et enregistré et je possède ce qu'un homme de ma condition et de ma situation pourrait avoir* », a-t-il précisé. Selon lui, la valeur de ses biens oscillerait autour de 100 millions de pesetas, et non des 200 millions avancés. Admettant, néanmoins, qu'il possédait également un portefeuille d'actions de 88 millions de pesetas (3,7 millions de francs), il affirme que son patrimoine n'est, en fait, que le résultat de sa grande capacité à épargner.

Carlos Conde Duque n'a pourtant pas expliqué comment il avait pu accumuler tant de biens avec son seul salaire, de 675 000 pesetas par mois (28 000 francs). Il s'est refusé, d'autre part, à évoquer les fonds secrets, dont l'utilisation aurait donné lieu à des gratifications importantes parmi les hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur. Au printemps dernier, il fut ainsi victime du grand nettoyage opéré au ministère par le successeur de José Luis Corcuera, Juan Alberto Belloch, à l'occasion de l'affaire Roldan.

Ce nouveau scandale survient quelques jours seulement après une autre révélation d'*El Pais* selon laquelle d'autres responsables de ce même ministère de l'intérieur, parmi lesquels Rafael Vera, ancien secrétaire d'État à la sécurité, avaient acheté en 1990 des appartements à Miami par l'intermédiaire d'une puissante société de jeux en *Espagne (Recreativos Franco)* dont les autorisations sont précisément délivrées par ce ministère.

M. B.-R.

ITALIE

« Si nous n'agissons pas, nous risquons la banqueroute institutionnelle »

déclare le juge Di Pietro

RÔME

de notre correspondante

La fameuse rencontre de « concertation », voulue par le juge Antonio Di Pietro pour examiner ses propositions visant à mettre un terme à l'enquête « Mani pulite » sur la corruption, s'est tenue, mercredi 14 septembre, à l'université d'Etat de Milan. Etudiants, pénalistes, professeurs de droit, étaient venus nombreux au rendez-vous. Il y avait aussi de grands absents, dont les présidents des principales associations d'avocats, ou encore le procureur adjoint Gerardo D'Ambrosio, qui, depuis le lancement de l'initiative des juges de Milan au début de ce mois, a pris ses distances avec ses collègues de l'équipe de « Mani pulite ».

La *proposition* d'Antonio Di Pietro est basée largement sur une incitation à la « confession » – certains disent « *délation* » – en échange de remise de peine ou même d'impunité, le tout assorti *de mesures sévères à l'avenir* pour ceux qui seront convaincus de corruption. Si elle a suscité intérêt, voire enthousiasme, prudence et perplexité ont cependant prévalu lors de la rencontre. Parmi les réserves les plus fréquentes, celles d'experts comme Vittorio Sgubbi, de l'université de Bologne : « *Lorsque l'Etat s'appuie sur la collaboration du secteur privé, il admet sa propre impuissance. Il ne collabore pas pour aider la justice, mais ses propres intérêts* », a-t-il notamment déclaré.

Accueil réservé donc pour la proposition d'Antonio Di Pietro. Le gouvernement a cependant *affirmé par son porte-parole* Giuliano Ferrara qu'il la prendrait en compte, « *à présent que la situation est clarifiée, que cette proposition a été redimensionnée et qu'elle n'est plus une intimidation au gouvernement et au Parlement, mais une hypothèse de travail* ». Dans son discours, le juge Di Pietro s'est défendu des attaques portées contre lui (« *Notre initiative n'est pas un diktat* (…). *Elle ne sert aucun intérêt si ce n'est le sens du devoir* »), avant de lancer un nouvel appel à la mobilisation. « *Pendant qu'on discute à Rome, Sagonte est prise* », a-t-il conclu, paraphrasant Tite-Live. « *Si notre proposition ne vous plaît pas, faites-en une autre. Mais si nous n'agissons pas très vite, nous risquons la banqueroute économique et institutionnelle.* »

M.-C. D.

ALLEMAGNE

Le SPD est à nouveau tenté de faire campagne contre la monnaie unique européenne

BONN

de notre correspondant

A un mois des élections générales en Allemagne, les sociaux-démocrates cherchent à passer pour les protecteurs du deutschemark. Oskar Lafontaine, l'un des trois leaders du SPD, a ainsi déclaré mercredi 14 septembre que « *la stabilité du deutschemark doit avoir rang de priorité absolue* ». Dans une interview à l'agence de presse DDP/ADN, le ministre-président de la Sarre, pressenti comme ministre des finances dans le cabinet-fantôme du SPD, a estimé qu'il serait « *irresponsable d'abandonner trop précocement le mark au profit d'une monnaie européenne, en s'en tenant à l'agenda rigide du traité de Maastricht* ».

Ces propos manifestement électoralistes, qui n'engagent pour l'instant que leur auteur, pourraient *relancer le débat en Allemagne sur* l'opportunité de l'union économique et monétaire européenne. Les passions sur ce sujet s'étaient apaisées depuis que la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, le 12 octobre 1993, avait considéré que le traité de Maastricht ne s'opposait pas à la Loi fondamentale. Les juges de Karlsruhe, tout en rejetant les plaintes de plusieurs opposants au traité d'Union européenne, avaient expliqué que le passage à la troi*sième phase de l'union monétaire « n'avait pas de caractère automatique »* et que le Parlement allemand aurait le droit d'être associé aux travaux préparatoires à l'introduction de l'écu.

Lors de la ratification du traité de Maastricht, le 2 décembre 1992, les *députés du Bundestag avaient* décidé que le passage à l'écu ne se ferait pas sans leur assentiment, ce qui a été confirmé depuis par le ministre des finances, Theo Waigel.

L. D.

EN BREF

TURQUIE : la violence s'intensifie. –39 rebelles kurdes et 6 soldats turcs ont été tués lors d'accrochages dans l'Est et le Sud-Est anatoliens, ont annoncé mercredi 14 septembre les autorités turques. Ce bilan porte à 133 le nombre officiel de tués (107 rebelles kurdes, 17 civils et 9 soldats turcs) depuis *samedi lors d'attaques rebelles* contre des villages et de combats entre l'armée et des maquisards du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE : M. Pasqua invité à Ryad. – Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a annoncé, mardi 13 septembre, qu'il se rendrait en visite officielle en Arabie saoudite « *probablement fin octobre ou début novembre* », à l'invitation du gouvernement saoudien. Avec son homologue saoudien, M. Pasqua doit évoquer les perspectives de coopération en matière de sécurité et « *comparer les préoccupations et les moyens* » que les deux pays mettent en œuvre dans ce domaine.

IRAK : nouveaux attentats à l'explosif, selon l'opposition. – Deux attentats à l'explosif ont été commis depuis le début de septembre à Bagdad et à Nadjaf (sud), a affirmé le Congrès national irakien (CNI, *opposition*) dans des communiqués publiés mercredi 14 septembre. A Nadjaf une partie d'un poste de police a été détruite le 3 septembre. A Bagdad, une voiture piégée a explosé, le 9 septembre, devant la direction de la sûreté générale. Selon le CNI trois attentats du même genre ont été commis depuis avril dernier dans la capitale irakienne. – *(AFP.)*

Prochaine rencontre entre Alain Juppé et Tarek Aziz. – Lors de l'Assemblée générale des Nations unies, qui doit s'ouvrir le 26 septembre à New-York, Alain Juppé devrait s'entretenir avec Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien. Dans une interview publiée mercredi 14 septembre par le quotidien arabe *Al-Hayat*, le ministre des affaires étrangères précise que M. Aziz « *a exprimé le souhait* » de le rencontrer. M. Aziz s'est rendu au moins à deux reprises à Paris au cours des trois dernières années, mais il n'y avait pas eu de rencontres officielles à un tel niveau. L'an dernier, lors de la précédente assemblée générale de l'ONU, M. Juppé n'avait pas eu d'entretien avec la délégation irakienne. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Les appels pour une levée partielle de l'embargo se multiplient

Le Conseil de sécurité de l'ONU a une nouvelle fois prolongé, mercredi 14 septembre, les sanctions internationales imposées depuis quatre ans à l'Irak, mais le fossé s'est encore creusé entre les partisans d'un assouplissement, dont la France, et ceux qui le refusent, principalement les États-Unis. Les appels se multiplient pour une levée partielle de l'embargo.

« *Nous réclamons la levée de l'embargo économique imposé au peuple irakien et le renforcement de l'étau autour de la dictature* [de Saddam Hussein] ». Depuis près d'un an déjà, le Parti communiste irakien a adopté ce slogan tout simplement, explique Moufid El Jazaïri, membre du comité central, parce que c'est la population qui paie pratiquement seule le prix de l'embargo économique.

« *Le régime doit être isolé politiquement, diplomatiquement et militairement* », mais les échanges commerciaux doivent reprendre, plaide M. El Jazaïri, qui était récemment de passage à Paris. La situation économique est telle, selon lui, que la société irakienne est désormais minée de « *maux* » en tout genre : « *crimes, vols, corruption à tous les étages, y compris dans le corps enseignant, voire dans l'appareil judiciaire, dissolution des mœurs* » ; tout est bon pour « gagner » son pain quotidien et faire vivre les siens. « *Faut-il vraiment, pour obtenir la chute de Saddam* [Hussein] *obliger les gens à en arriver là ?* », interroge notre interlocuteur. D'autant que le président irakien *profite de cette situation, qui force* la population à ne penser qu'à sa subsistance. Toute velléité d'opposition politique est réduite à néant.

Arguant d'une violation de sa souveraineté, l'Irak a toujours *refusé* la vente limitée de son pétrole, à hauteur de 1,6 milliard de dollars, sous le contrôle de l'ONU, comme l'autorisent à le faire les résolutions 706 et 712 du Conseil de sécurité. Cette somme aurait permis l'achat de vivres, dont la distribution se serait faite aussi sous le contrôle de l'ONU. Elle aurait également financé les activités des Nations unies en Irak et payé une partie des dommages de guerre.

Outre l'embargo, qui entraîne une augmentation effarante des prix, la spirale inflationniste est aggravée par « *le recours irresponsable à la planche à billets pour financer le déficit budgétaire* », précise Raïd Fahmi, un économiste irakien. Alors, ajoute-t-il, que « *la famille de Saddam et ses proches contrôlent les principaux circuits du marché noir* », accumulant des fortunes, le régime réprime les commerçants et les changeurs, à qui il impute l'effondrement du dinar et l'inflation. « *Une telle situation*, souligne M. Fahmi, *ne fait que rendre la situation économique encore plus chaotique et plus difficile.* »

M. El Jazaïri demande que la communauté internationale maintienne le régime dans un isolement sévère, pour exiger le respect des droits de l'homme, un minimum de libertés démocratiques et l'organisation d'élections libres. Il admet qu'une reprise économique profitera aussi au président irakien ; mais, plaide-t-il, la pression sur la population, après quatre ans d'embargo, est telle qu'entre deux maux il faut choisir le moindre.

Paris favorable à une période probatoire

Pour peu que l'étau se desserre, « *il n'est guère exclu que Saddam joue les concessions politiques formelles* », estime pour sa part Ahmad Bamarni, *membre du* « parlement » kurde irakien. L'une des devises du parti Baas au pouvoir n'est-elle pas, indique-t-il : « *Nous sommes venus pour rester et ferons tout pour rester.* » Il rappelle à ce sujet, qu'en 1970 Saddam Hussein, qui commençait à devenir l'homme fort du régime, était allé trouver l'un des dirigeants kurdes, Massoud Barzani, et lui avait tendu une feuille blanche portant sa signature : réclame ce que tu veux, lui avait-il dit en substance, pour rallier les Kurdes *au régime*.

L'opposition est toutefois divisée. La position du PC irakien est partagée par quelques petites formations de l'opposition et de nombreux opposants indépendants. Mais le principal rassemblement de mouvements hostiles au régime, le Congrès national irakien, ne partage pas ce point de vue. Bien qu'ils aient à subir un double embargo – celui des Nations unies et celui que leur inflige le régime au gré de ses « humeurs » – et bien que la situation dans le Kurdistan empire de jour en jour, les Kurdes souhaitent le maintien de l'Irak dans l'isolement, même s'ils sont convaincus qu'à terme l'embargo commencera à être levé.

Un nombre croissant de pays *réclament en effet de plus en plus* ouvertement un allègement, au moins, des sanctions et Bagdad s'emploie à élargir ce cercle. Des émissaires sont en effet dépêchés dans plusieurs capitales pour plaider le « dossier » irakien. Le régime de M. Hussein fait même preuve d'une certaine volonté de coopérer. Ses représentants sont revenus la semaine dernière à la table des négociations sur la question des Koweïtiens portés disparus – après une absence de plus d'un an. Qui plus est, Bagdad a admis que quarante-cinq Koweïtiens avaient bien été faits prisonniers, même si c'est pour dire qu'« *on a perdu leur trace* », en raison des soulèvements dans le sud du pays en mars 1991.

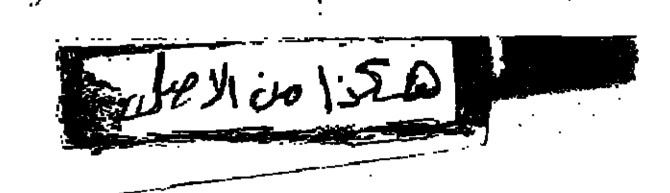
L'Iran a récemment joint sa voix à celles de la Turquie et de la Jordanie, dont les dirigeants se sont prononcés ouvertement pour la levée le plus tôt possible de l'embargo imposé à leur voisin (*le Monde* du 31 août). Ankara a même rouvert le poste frontalier de Habur au début de septembre.

Au sein du Conseil de sécurité, la France, la Russie et la Chine *réclament* une mise en place rapide du mécanisme de surveillance du désarmement irakien, pour que se déclenche la période probatoire au terme de laquelle Paris et Moscou voudraient voir l'embargo sur le pétrole levé. Alain Juppé, *ministre français des* affaires étrangères, l'a clairement dit jeudi dernier à Rolf Ekeus, chef de la commission spéciale de *l'ONU* pour le désarmement de l'Irak. Il n'est pas exclu que M. Ekeus annonce dès mercredi son intention de mettre en place ce mécanisme vers le début d'octobre.

Mais Bagdad n'a pas encore *reconnu la souveraineté du* Koweït, ni non plus le tracé de ses frontières par les Nations unies après la guerre du Golfe. Bien que cette reconnaissance ne soit pas l'une des conditions posées par la résolution 687 relative à l'embargo, elle est désormais considérée comme une exigence indispensable pour l'allègement des sanctions.

Les Etats-Unis et les monarchies pétrolières du Golfe craignent aussi une chute des prix du pétrole en cas de retour du brut irakien *sur le marché* et voudraient différer autant que faire se peut la levée même partielle des sanctions. Mais les vues des *experts divergent à ce sujet. Selon* une récente étude d'un groupe privé de recherche américain, le Cambridge Energy Research Associates, cette crainte est injustifiée, car la demande mondiale devrait croître de 1 million de barils par an, notamment à cause d'un marché asiatique en pleine expansion.

MOUNA NAÏM



INTERNATIONAL

ASIE

L'Inde et le Pakistan : des frères très ennemis

Un vent mauvais souffle à nouveau sur le sous-continent où ces deux pays se sont déjà livré trois guerres

NEW-DELHI

de notre correspondant

Y a-t-il un plancher à la détérioration des relations indo-pakistanaises ? De *« mauvais »* à *« exécrables »*, en passant par toutes les déclinaisons possibles du négatif, les rapports entre les deux frères ennemis du sous-continent ne cessent de se dégrader. Comme le déclare au *Monde* le haut-commissaire pakistanais (ambassadeur) en Inde, Riaz Khokhar : *« L'an dernier, j'avais décrit les relations* [entre Delhi et Islamabad] *comme ayant atteint leur seuil le plus bas depuis longtemps ; je dois dire qu'elles se sont encore détériorées depuis lors, notamment ces dernières semaines. »*

La chronologie des événements récents illustre ce propos. L'arrestation, le 5 août, de l'un des responsables supposés des attentats de mars 1993 à Bombay, qui avaient fait 260 morts en une journée, est un moment fort du regain de tension : Yakub Menon, membre d'une famille musulmane qui serait liée au milieu mafieux de la capitale économique de l'Inde, est accusé d'avoir fait partie d'une *« conspiration »* organisée par les services secrets de l'armée pakistanaise, l'ISI. Lors de son arrestation, dans des conditions par ailleurs assez obscures, Yakub Menon était porteur de papiers d'identité pakistanais et d'une cassette vidéo incriminant le chef de la mafia de Bombay, Dawood Ibrahim, filmé en compagnie d'un présumé agent de l'ISI. La ficelle est peut-être grosse, mais peu importe : il ne fait pas de doute pour la police et le gouvernement indiens que *« le Pakistan voulait déstabiliser l'Inde »*, comme l'a dit le ministre de l'intérieur S. B. Chawan. Autre escalade verbale entre les deux frères ennemis : le 15 août, lors de son discours commémorant l'indépendance de l'Inde, le premier ministre Narasimha Rao a affirmé, pour la première fois, que son pays est en droit de renvendiquer la partie pakistanaise du Cachemire. Certes, cela n'est qu'une réponse du berger à la bergère, une bergère nommée Benazir Bhutto, qui ne cesse d'agiter le drapeau du Cachemire et multiplie les accusations d'atteinte aux droits de l'homme contre les forces de sécurité indiennes, embourbées dans leur combat contre les séparatistes de ce territoire.

Polémique sur la bombe atomique

Un nouveau pas a été franchi le 23 août, quand l'ex-premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a fait une déclaration explosive : *« Le Pakistan possède la bombe atomique »*, a-t-il dit lors d'un meeting. Cette affirmation, visiblement destinée d'abord à embarrasser Mme Bhutto, sa rivale, a provoqué une levée de boucliers à Delhi, où le gouvernement a fait savoir que *« toutes les mesures seront prises pour garantir la sécurité de la nation »*. En réalité, les propos de Nawaz Sharif – qualifiés de *« hautement irresponsables »* par le chef de la diplomatie pakistanaise Assef Ahmed Ali, qui persiste, lui, à affirmer que son pays possède seulement une *« capacité nucléaire »* – font l'affaire des Indiens, ravis de cette nouvelle occasion de diaboliser leur adversaire.

Cette polémique est cruciale, car elle touche à l'aspect le plus dangereux de l'antagonisme bilatéral ; le sous-continent est, de fait, avec la péninsule coréenne, l'un des foyers de tension nucléaire de la planète. L'Inde et le Pakistan se reconnaissent en mesure de fabriquer « la » bombe, mais affirment ne pas en posséder ni en produire. Cette version, pour maints experts, cache la réalité : s'ils n'ont pas d'engins prêts, les deux pays n'ont sans doute plus qu'à donner un dernier tour de clé...

L'Inde, quoi qu'il en soit, n'a jamais fait mystère de sa capacité, puisqu'elle a fait exploser un engin dans le désert du Rajasthan en 1974. Mais elle insiste sur le caractère *« pacifique »* de ses recherches en ce domaine. *« Je ne pense pas que l'Inde possède la bombe atomique »*, nous dit l'ancien secrétaire du ministère des affaires étrangères A. P. Venkateswaran, qui ajoute : *« Cette bombe ne sera utilisée que pour répliquer à une première attaque nucléaire pakistanaise ! »* Il explique : *« Si on ne veut pas utiliser cet engin en premier, il vaut mieux ne pas l'avoir du tout afin de ne pas contribuer à une course aux armements. De toute façon, le Pakistan peut frapper une fois, deux fois, trois fois, mais la quatrième, nous serons capables de le balayer. »* Le passé gandhien, non violent, de la *« plus grande démocratie du monde »* impose une certaine pudeur par rapport à l'atome...

Le programme indien est certes l'un des secrets les mieux gardés du pays, mais, comme l'écrit le général Sundarji, ex-chef d'état-major des armées sous Rajiv Gandhi : *« Ce n'est un secret pour personne que l'Inde est au seuil de devenir une puissance nucléaire. »* Le pays serait-il parvenu à un bon degré de miniaturisation et d'efficacité ? Le général ne le pense pas, qui continue : *« Le vrai secret est que l'Inde n'a pas une politique nucléaire cohérente et, pis encore... s'est avérée jusqu'à présent incapable de préciser ses orientations. »*

« Nous sommes très forts en nucléaire, lui répond la chercheuse Savita Pande. *En fait, nous sommes à des années-lumière devant le Pakistan, et je pense que nous devrions nous déclarer puissance atomique. Cette hypocrisie consistant à nier les faits ne sert à rien : si Islamabad sait que nous avons la bombe, le mot de dissuasion prendra enfin tout son sens. »*

Nawaz Sharif n'est pas le premier dignitaire pakistanais à affirmer que son pays possède la bombe : en 1991, après avoir été chassée du pouvoir, Benazir Bhutto indiquait que son pays pouvait *« fabriquer une bombe en un rien de temps »*. Le 22 juillet 1993, l'ancien chef d'état-major des armées Mirza Aslam Beg annonçait que le Pakistan avait *« franchi la ligne* [nucléaire] *en 1987... procédant avec succès à des essais en laboratoire »*. Et d'ajouter : *« Notre capacité à fabriquer des bombes est la même que celle de l'Inde. »* Plus tard, l'ancien président Ghulam Ishaq Khan devait préciser ne pas avoir cédé aux pressions américaines visant à faire arrêter le programme nucléaire car cela *« est lié à la sécurité et à la survie du Pakistan »*.

Delhi et Islamabad refusent de signer le traité de non-prolifération (TNP) tant qu'un texte *« plus équitable »* ne proposera pas une dénucléarisation globale : *« Pourquoi la France devrait-elle être fière de posséder la bombe et l'Inde honteuse d'avoir la même capacité* note M. Venkateswaran. *Après tout, nous sommes le deuxième pays le plus peuplé du monde et le concept de démocratie planétaire devrait ne pas s'opposer à ce que nous soyons une puissance atomique... »*

Multiples incidents aux frontières

Les Pakistanais subissent de leur côté les conséquences du mécontentement de l'ex-allié américain, et la mise en œuvre de l'amendement Pressler a provoqué en 1990 la fin de l'aide militaire des Etats-Unis à Islamabad. Benazir Bhutto, accusée par Nawaz Sharif d'avoir *« gelé »* le programme nucléaire national lors de son premier passage au pouvoir (1988-1990), refuse toute inspection internationale des sites. En conséquence, une livraison par Washington de 38 chasseurs F-16 a été annulée. Voilà qui arrange bien les Indiens, inquiets d'une course aux armements de l'autre côté de la frontière...

La constante dégradation des relations entre les deux puissances du sous-continent rappelle à certains la dangereuse période du printemps 1990 : du fait de l'aggravation de la situation au Cachemire, les deux voisins avaient alors semblé prêts d'en découdre pour la quatrième fois. Un ouvrage publié en début d'année, *la Masse critique*, assure que le Pakistan était à deux doigts d'utiliser la bombe et que Benazir, à l'époque premier ministre, n'en savait rien ! Cette thèse n'est pas tout à fait prise au sérieux, mais elle illustre le caractère volatil de la situation dans la région – notamment du côté pakistanais, où les centres de pouvoir sont éclatés.

« Pourquoi voulez-vous qu'un petit pays comme le nôtre, militairement bien inférieur à l'Inde, se risque à frapper en premier ? », tempête le haut-commissaire Riaz Khokhar. *« L'Inde ne sera jamais la première à frapper, c'est toujours les Pakistanais qui commencent »*, réplique-t-on à New-Delhi. Tout en se renvoyant ainsi la balle à grands coups de déclarations où la mauvaise foi le dispute à l'hypocrisie, Indiens et Pakistanais glissent sur une pente dangereuse : après tout, la guerre sur le glacier du Siachen continue (*le Monde* du 15 juin) et les incidents de frontière se multiplient.

Peu d'experts semblent, pourtant, redouter une escalade catastrophique du conflit : cette guerre larvée (hormis en quelques zones de friction) devrait, à en croire les augures, rester avant tout verbale – et aussi diplomatique, comme le montre l'accélération, ces derniers mois, des expulsions de diplomates des deux pays, qui donnent aux membres des missions pakistanaise en Inde et indienne au Pakistan l'impression d'être assis sur un siège éjectable.

BRUNO PHILIP

CORÉE DU NORD

Les différences de vues avec Washington sur les centrales nucléaires demeurent

Les discussions entre experts américains et nord-coréens qui avaient lieu à Berlin depuis le 10 septembre à propos d'un éventuel remplacement des actuelles centrales nucléaires du pays communiste par une filière moins « proliférante » se sont achevées, mercredi 14 septembre après-midi, de façon apparemment un peu abrupte. Le chef de la délégation américaine, Gary Samore, a quitté la représentation nord-coréenne peu après le début d'une session. Une autre séance, une soirée, n'a duré qu'une demi-heure.

Le prochain rendez-vous est fixé au 23 septembre, à Genève, pour une nouvelle ronde de discussions politiques – la première depuis la signature, le 12 août, d'un accord de normalisation des relations bilatérales, obtenu par Pyongyang en contrepartie de sa modération promise en matière nucléaire. Robert Gallucci, secrétaire d'Etat adjoint américain en charge du dossier coréen, a indiqué, de Tokyo où il séjourne avant de se rendre à Séoul puis à Genève, que les positions demeuraient si éloignées qu'une percée prochaine est improbable. – *(AFP, Reuter.)*

AFGHANISTAN : trente-trois morts à Kaboul lors de combats. – Au moins trente-trois personnes ont été tuées et des dizaines blessées ces trois derniers jours lors de combats entre factions au sud et à l'est de Kaboul, ont indiqué, mercredi 14 septembre, des sources hospitalières. Deux factions chiites qui, d'ordinaire, se ménagent se sont affrontées autour du palais en ruine de Darulaman, au sud de la capitale : le Harakat, allié à l'ex-président Rabbani, et le Wahdat pro-iranien, qui lui est plutôt hostile. A l'est de Kaboul, une accalmie est revenue mercredi après plusieurs jours de violents combats entre les partisans de M. Rabbani et le Hezb, faction de l'ex-premier ministre Hekmatyar. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Haïti : une tragédie sans fin

Suite de la première page

Massacres, coups d'Etat et assassinats politiques n'ont guère cessé depuis l'indépendance de 1804, vouant l'âme haïtienne au pathétique ; à la fuite dans l'imaginaire aussi, que favorise l'empreinte toujours vivace de la religion vaudou importée sur place par les esclaves africains.

Cent quatre-vingt-dix ans après son émancipation, la société haïtienne est toujours dominée par une oligarchie, qui compte plus de mulâtres que de Noirs. C'est une société de classes aux structures passablement rigides. Alliée le plus souvent à l'armée, la bourgeoisie pratique un colonialisme interne, trop lucratif pour qu'elle accepte d'y renoncer. Le coup d'Etat qui a renversé le président Aristide en septembre 1991 est largement imputable à cette élite possédante. Sa survie autant que celle de l'armée comme classe dominante étaient en jeu. Sept mois plus tôt, pour la première fois depuis près de deux siècles, le peuple haïtien avait participé à des élections libres, en portant à sa tête un prophète populiste.

Prophète et populiste. Tel est l'homme que, faute de solution plus conforme à leurs vues, les Américains se sont finalement résolus à rétablir dans ses droits. Dépourvu de toute structure politique, sans traditions démocratiques, le petit peuple d'Haïti – l'immense majorité de la population – ne pouvait que se donner un tel leader. Là est la force de Jean-Bertrand Aristide : les Haïtiens se reconnaissent en lui, jusque dans son inexpérience politique. Là est aussi sa faiblesse : aujourd'hui comme hier, l'appui des petites gens n'est qu'un fragile rempart contre les visées de l'armée et de la bourgeoisie mulâtre qui ont toujours tenu Haïti pour leur propriété.

Parce qu'en Haïti le passé ne plaide jamais pour le présent, le duvaliérisme, vingt-neuf années de sanglante dictature (1957-1986), exerce encore une influence délétère sur les mentalités. Autocrate et psychopathe, énième « président à vie » d'Haïti, François Duvalier, a porté à son paroxisme la déraison haïtienne. Les prétentions bouffonnes de la « papadocratie » et du « jeanclaudisme », une doctrine fumeuse imaginée pour son fils Jean-Claude qui lui succéda en 1971 à l'âge de vingt ans, ont laissé des traces. En Haïti, l'enrôlement dans une milice (Tontons-macoutes hier, « attachés » aujourd'hui) est un gage d'ascension sociale et d'enrichissement ; la répression une promesse de carrière.

Une parenthèse vide

« Papa Doc » jouait habilement de l'idéologie « noiriste », contre l'arrogance des mulâtres, pour susciter l'adhésion du petit peuple. Il encourageait le culte vaudou que ses prédécesseurs avaient vainement tenté de mettre hors-la-loi. Des références fréquentes au grand Toussaint Louverture et aux nègres marrons (les esclaves qui fuyaient les plantations à l'époque de la colonisation française) complétaient ce bricolage idéologique. L'âme haïtienne s'y est perdue, pour longtemps sans doute.

Sa restauration est à l'ordre du jour. Est-elle assurée ? A l'aune des siècles, l'histoire d'Haïti est une parenthèse vide. Les racines de ce peuple le rattachent à l'Afrique. La pratique du vaudou, là encore, en témoigne. Et pour l'avenir ? Emigrer aux Etats-Unis est devenu le rêve presque obsessionnel de l'Haïtien moyen. Les réfugiés de la mer, qui tentent de rejoindre les côtes de Floride, le prouvent quasi quotidiennement. Psychologiquement, le passé des Haïtiens est ailleurs. Leur futur aussi, du moins le croient-ils, après tant d'épreuves.

Tiraillés entre deux imaginaires, un hier mythique et le mirage américain, les Haïtiens peuvent-ils se donner un présent ? L'intervention américaine qui s'annonce pose de nouveau la question. L'armée, menace séculaire pour la démocratie, devra être mise au pas. Ne pas la réformer reviendrait à favoriser un prochain putsch, lorsque les Américains auront tourné les talons. La reprise de l'aide internationale devra suivre immédiatement la restauration de la démocratie. Elle est indispensable dans ce pays où le revenu par tête d'habitant est trois fois inférieur à celui d'un Cubain. L'histoire cahoteuse de Haïti plaide surtout, à court terme, pour une tutelle internationale, souple et provisoire, de cet improbable Etat. Faute de quoi la tragédie haïtienne sera sans fin.

BERTRAND LE GENDRE

AMÉRIQUES

Cuba, royaume de la pénurie et du dollar

Dans l'île, où tout manque, les détenteurs du précieux billet vert sont les vrais privilégiés du régime

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Ivelis craque. De grosses larmes roulent sur ses joues couleur cannelle. *Tout d'un coup, elle avoue* son découragement : *« Tout est tellement compliqué maintenant, rien ne marche. »* Elle vient de la province de l'Oriente, à 1 000 kilomètres de la capitale. Educatrice, âgée de vingt-cinq ans, elle travaille pendant la semaine dans une école maternelle. *« Des heures à attendre la gua-gua* (le bus). *Pas d'électricité, pas de pain, pas de café, du riz quand il y en a. Jamais de poisson. On trouve avec des dollars. Mais, moi, je n'ai pas de dollars... »*

Dans la vieille ville, elle partage un logement avec son oncle, sous les toits d'une ancienne demeure coloniale squattée par des familles pauvres. L'escalier sent l'urine et la crasse. Une seule pièce et deux alcôves en soupente pour les lits. Dans un coin, une télévision hors d'usage. Aux murs, des images religieuses. Ivelis a une obsession : trouver du lait pour sa fille de trois ans et lui acheter une poupée. La politique ne l'intéresse pas. Elle comprend ceux qui sont partis sur des radeaux vers la Floride. *« Ce n'est pas possible pour moi. »* Ce qui l'exaspère, c'est la difficulté grandissante de survivre au jour le jour : *« J'en ai vraiment marre. »*



Les écuyères de la nuit

A la terrasse du bistrot mal éclairé, proche du port, elle regarde à une table voisine une demi-douzaine de *jineteras* (des écuyères, le surnom donné par les Cubains aux jeunes prostituées qui prolifèrent) se disputant l'attention d'un marin croate. Mini-jeans au ras des fesses, collants fluo ou carrément en costume de bain, les écuyères de la nuit ne sont ni gaies ni agressives, seulement patientes.

Autour des hôtels pour touristes, les policiers s'efforcent maintenant de les tenir à distance. Le retour spectaculaire de la prostitution, tolérée comme toute activité à billet vert, fait pourtant grincer les dents des militants. Le marin a disparu dans l'obscurité totale qui enveloppe l'avenue, escorté par deux écuyères. *« Je ne vais quand même pas me vendre pour une poignée de dollars ! »*, dit Ivelis.

Roberto est ingénieur. La trentaine, grand, maigre, sérieux. Pour tenir, il a trois occupations. *« Je suis favorisé »*, reconnaît-il. Responsable d'un atelier d'une entreprise d'Etat, réparateur au noir de voitures et enfin chauffeur de taxi indépendant, avec son propre véhicule, une Lada soviétique à bout de souffle qu'il ménage. *« J'ai aussi une moto »*, dit-il. Roberto jette un regard froid sur cette ville qui se délite, ces maisons de quartier populaire aux façades noirâtres, ce front de mer qui ressemble parfois à une cité bombardée. Sur ce peuple de cyclistes qu'il évite soigneusement, surtout la nuit – on les distingue à peine. Sur les boat-people, dorénavant empêchés de partir, qui ont abandonné les vestiges de leurs radeaux de fortune sur les plages de l'Est.

Mais il réfléchit. Roberto a été membre de l'Union des jeunesses communistes jusqu'à sa sortie de l'université. Puis, il a abandonné. *« Il fallait participer à toutes les activités, sinon on était mal vu. Et que de bavardages inutiles... »* Il continue pourtant à lire chaque matin *Granma*, l'organe du Parti communiste. *« Pour être au moins au courant des nouvelles locales »*.

Sa foi militante s'effrite, elle aussi, bien qu'il ne l'exprime que par allusions. *« Au travail, je suis irrité par le favoritisme et la corruption. Pourquoi ce type devrait-il obtenir un poste parce qu'il est membre du parti ou parce qu'il vient de quitter l'armée qu'on dégraisse ? Ce qui manque ici, c'est la volonté de s'en sortir par soi-même. »* Il ne juge pas ceux qui prennent tous les risques pour aller aux Etats-Unis, mais on devine sa désapprobation face à la poursuite d'un rêve américain devenu plus inaccessible. *« Si on changeait vraiment les méthodes de travail ici, on y arriverait. J'en suis certain »*, dit-il.



Louisita est infirmière. Elle fut aussi danseuse au Tropicana, le cabaret à grand spectacle, les « Folies-Bergères » de La Havane. Elle montre volontiers son album de photos de cette belle époque. La quarantaine, elle avoue aussi sa déprime, en tapotant les images de strass et de plumes. Souffrante et en congé, elle s'est repliée avec sa famille dans cette cabane en bois d'un quartier de Fanguito, qui ressemble curieusement à un bidonville : ruelle en terre, pas d'eau courante et la pénurie totale. *« Le père*, dit-elle, *a la tête qui ne va pas. »* Sa mère, grabataire, montre des pieds nécrosés sous une moustiquaire. Une fillette de quatorze ans, en uniforme jaune de collégienne, souriante et fraiche, s'agite au ménage, l'espoir...

Louisita énumère, sans hâte, un revenu de 300 pesos (3 dollars au cours du marché noir, le seul qui vaille). Pour le mois de septembre, elle a touché avec le *libreta* (le carnet de rationnement) pas tout à fait 3 kilos de riz, autant de sucre, un peu d'huile, une poignée de haricots, une demi-douzaine d'œufs. Et pas de savon depuis deux mois.

Pour compléter l'ordinaire, elle travaille comme couturière au *noir, elle troque, elle commerce en* gagne-petit comme tant de Cubains qu'on croise au marché artisanal du samedi sur la rue G. On y offre tout et n'importe quoi, des souvenirs de famille, des sacs en cuir, des statues, des peintures naïves, des bijoux, des médailles, des vêtements, des livres poussiéreux, des jouets. Pour une poignée de dollars, avec lesquels on va s'approvisionner dans l'un des nombreux magasins où l'on paie en billets verts et qui ont supplanté depuis quelques mois les anciennes *diplotiendas*, boutiques réservées aux diplomates et à la nomenklatura. *On y trouve des* produits alimentaires et pharmaceutiques, de l'habillement, de l'électroménager à des tarifs internationaux et d'une qualité très moyenne. Tout ce qui a disparu des magasins d'Etat aux étagères désespérément vides.

Pas de savon depuis deux mois

Une société à deux vitesses se développe, tout comme dans les pays capitalistes. Ceux qui ont accès au dollar roi (par le marché noir, le travail avec les touristes, les fonds envoyés par des familles de Miami), et les autres qui n'ont pas cette chance. Entre le supermarché de la Ve Avenue, au coin de la 42e, et celui de la 70e Rue à Playa (où les Cubains « qui en ont » font la queue aux caisses avec leur caddie), et les pizzerias semi-privées de la vieille ville, une foule agglutinée depuis des heures attend d'être servie avec des tickets obtenus la veille à grand-peine.

Entre le quartier chic de Miramar, où des jeunes filles bronzées, éclatantes de santé, marchent sous les frondaisons, raquettes sous le bras, et des groupes de jeunes, torse nu, regroupés sous un porche de maison menaçant ruine, dans le quartier du 10-Octobre. Entre les passants du Vedado, grands hôtels, hôpitaux, immeubles de vingt étages, où se regroupent touristes, petits caïds de mafia en formation, employés des agences d'aviation, bricoleurs, trafiquants de cigares (*« volés dans la fabrique par mon cousin »*, affirme un dealer de seize ans), *« tous les ingrédients pour une explosion de type post-soviétique sont en place »*, estime un diplomate.

Louisita sait tout cela mais elle n'a pas de vraie colère. Seulement de l'incompréhension. *« Je ne suis pas contre la révolution*, dit-elle. *On a longtemps partagé le minimum, et c'était bien. Si Fidel savait cela, je suis sûre qu'il nous en sortirait. Ce sont les Américains qui sont des assassins avec leur blocus. »*

Pablo et Ricardo sont des étudiants de troisième année en sciences à l'université. Ils habitent avec leur famille à 300 mètres des facultés. *« Un avantage énorme »*, disent-il. Les vélos chinois, attachés avec de grosses chaînes dans l'escalier très raide, servent surtout pour le ravitaillement. Ils ne possèdent pas les livres indispensables à leurs études en biologie, mais ils les consultent à la bibliothèque, qui ferme trop tôt, disent-ils. *« Ce que ne peuvent faire nos copains qui résident dans des quartiers éloignés. »*

Dégradation morale

Ils estiment, d'une même voix, que le *« niveau des profs n'est pas fameux »*, mais que *« la politisation de l'université n'est plus un problème »*. *« Il n'y a pas actuellement de pression des dirigeants communistes pour l'embrigadement forcé. Nous sommes à peu près libres. »* Ce qui les choque, c'est, disent-ils, *« la dégradation morale »*. *« Des filles en fin de cycle secondaire ou en pré-universitaire, de treize à seize ans, se prostituent à Miramar. Quelle pitié... »*

Education et santé, les deux points forts de la révolution cubaine depuis 1959. Des raisons de fierté longtemps justifiées quand on connaît le délabrement de ces deux secteurs dans la plupart des autres pays d'Amérique latine. Le 1er septembre, jour de rentrée des classes, on vit dans les rues des colonnes de bambins joyeux et des collégiens en uniforme moutarde. Trois millions de Cubains sur onze millions d'habitants sont à l'école (primaire, secondaire, université), mais déjà moins à la charge d'un Etat à bout de souffle. Les familles rechignent. *« Pas de livres, pas de cahiers, pas de crayons ni de stylos. Il faut les acheter. En dollars bien sûr. »* Plus de repas gratuit à midi non plus. Le niveau de culture et de connaissance de la population reste très supérieur en moyenne à celui des voisins latino-américains. C'est peut-être ce qui sera, demain, le bilan le plus positif d'un régime qui s'accroche, par ailleurs, avec moins de vigueur il est vrai, aux règles d'une planification centralisée.

Le système de santé gratuit est également menacé. Plus de médicaments, faute de crédits. De moins en moins de matériel dans les hôpitaux. *« Sans l'aide importante de l'Union européenne dans ce domaine*, affirme un diplomate, *ce serait un désastre. »* Des hôpitaux d'Etat modèles, comme celui de Hermanos-Almeida, sur le front de mer, ou de Calixtor-Garcia, l'un des plus grands centres hospitaliers de la capitale, ont encore, de l'extérieur, fière allure. La réalité est préoccupante : l'eau courante souvent rationnée, plus de climatisation faute d'électricité, installations délabrées, plafonds et peintures écaillés, sanitaires douteux. *« Il n'y a plus rien »*, affirment médecins et infirmières, sous le couvert de l'anonymat. Le ministre de la santé lui-même admet *« le manque grave de médicaments »*. Les médecins, comme tout un chacun, pratiquent le troc. Une consultation en échange d'un *« avantage matériel »*, d'un poulet ou de quelques dollars. Le salaire mensuel d'un spécialiste est de 400 pesos (4 dollars). Les sections spéciales des hôpitaux, réservées aux étrangers ou aux Cubains qui paient en dollars, disposent, en revanche, d'un confort normal, de médicaments et des équipements indispensables.

Reconversions dans le tourisme

Maritza était professeur d'histoire à l'université. Elle est aujourd'hui serveuse dans la cafétéria d'un grand hôtel. Pour un salaire de 250 pesos seulement, mais avec l'assurance au moins de manger à sa faim tous les jours. Comme elle, des professionnels, des ingénieurs, des universitaires et même, dit-on, des militaires, se sont recyclés dans l'industrie du tourisme, qui doit suppléer à la carence de devises fortes en raison de l'effondrement de la production de sucre.

Les bulletins de radio énumèrent chaque jour les difficultés techniques des centrales sucrières ainsi que les efforts des brigades de choc plus ou moins volontaires pour pallier les obstacles. *« La production est pratiquement stoppée à 80 % »*, dit un expert occidental. *« Avec 800 millions de dollars de recettes cette année le tourisme est devenu la première industrie de Cuba, avant le sucre »*, affirme Abraham Maciques, directeur de Cubanacan, l'entreprise semi-privée du tourisme cubain.

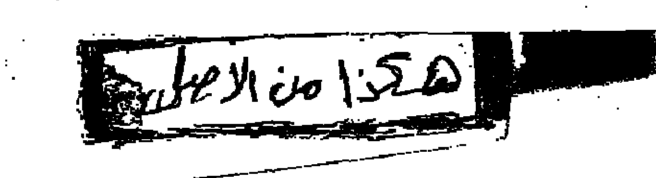
« Ici, on défrise ». A l'angle de la rue Obispo, une ancienne artère commerçante de la vieille ville, Alicia a installé son « salon » de coiffure dans une échoppe de trois mètres sur trois, aux murs humides de salpêtre. Elle a deux clientes noires installées sur les deux uniques chaises, une troisième attend sur le trottoir. Alicia, une mulâtresse, est une travailleuse indépendante autorisée par la loi, à condition de ne pas employer de personnel. C'est le cas d'une centaine de milliers de petits artisans qui paient une patente et un impôt mensuel modeste. Les restaurants privés (semi-clandestins) et les autres activités artisanales du marché noir attendent encore un feu vert.

Comme les marchés paysans libres, déjà autorisés dans le passé mais fermés il y a dix ans. Leur réouverture est annoncée, mais différée pour cause de crise des boat-people. En attendant, les paysans produisent tout juste pour le quota gouvernemental, leur subsistance et un marché noir pas trop agressif. *« Fidel*, dit un haut fonctionnaire, *est obsédé par tout ce qui pourrait ressembler à la résurgence d'une nouvelle classe de commerçants, d'entrepreneurs et d'artisans trop dynamiques. Pas de PME à Cuba. La philosophie du profit n'est pas pour demain... »*

Tel quel, contradictoire, complexe, en évolution lente mais réelle, avec un chômage en hausse (les ouvriers inoccupés pour cause de fermeture d'entreprises continuent à toucher leur salaire), le régime conserve ses inconditionnels. Cubains bien sûr, mais aussi étrangers.

« Ça va mieux qu'il y a six mois, prétend un Européen installé depuis le début de 1959. *Le pire est passé. Les Cubains tiennent le coup. Ils vont s'en sortir... »* Mais, vu de la majorité des ambassades, Cuba est *« une bombe à retardement »*.

MARCEL NIEDERGANG



Un entretien avec le président de Combat pour les valeurs

Philippe de Villiers : « A droite, il nous faudrait un seul pilote et une seule direction »

Philippe de Villiers réunit, samedi 17 septembre, à Paris, les délégués départementaux et régionaux de son mouvement, Combat pour les valeurs. M. de Villiers compte leur préciser comment il entend faire prendre en compte par la majorité les thèmes développés par la liste qu'il conduisait aux élections européennes de juin. S'il n'est pas entendu, le député de Vendée se présentera « sans hésitation » à l'élection présidentielle.

« Quel jugement portez-vous sur François Mitterrand, tel qu'il se présente face à sa maladie et face à son passé ?

– En ce qui concerne la santé du président, j'ai un sentiment de grande retenue face à un homme de plus en plus seul avec sa conscience et sa souffrance. Pour ce qui est du passé, c'est la fin d'une imposture imposée par la gauche, selon laquelle il y aurait eu deux France pendant la guerre : celle de la Résistance, progressiste, donc de gauche, et celle de la collaboration, nécessairement de droite. On sait bien, aujourd'hui, que c'est faux : il y a eu une droite authentiquement résistante et une gauche collaborationniste.

» François Mitterrand a toujours pris soin d'entretenir un double réseau, au sens idéologique et au sens relationnel. Dans le livre de Pierre Péan, il dit que Bousquet *attirait l'amitié*. Cette formule caractérise l'ambiguïté fondamentale du comportement de François Mitterrand, qui ne pouvait pas ignorer le mot de Himmler au sujet de Bousquet : *« C'est un collaborateur précieux. »*

– Partagez-vous le souci de réconciliation nationale exprimé par le président de la République ?

– On ne peut considérer Vichy autrement que comme une parenthèse. Il est impensable de criminaliser un pays comme la France. C'est ce que dit François Mitterrand. Quand il parle avec un ton juste de la nécessité de la réconciliation nationale, dans notre vieux pays aux mille cicatrices, il remplit sa fonction de souveraineté, mais la réconciliation ne peut se concevoir que dans la vérité – sur Vichy, et sur François Mitterrand. Comment a-t-on pu occulter des éléments aussi essentiels de la biographie de celui qui a la charge suprême *depuis quatorze ans ?* On ressent un profond malaise à partir du livre de Pierre Péan, et le mandat de François Mitterrand s'achève dans une atmosphère délétère. Je pense, *en cet instant, à tous les militants* de gauche, portés par la mystique du socialisme et finalement brisés par la mystification du mitterrandisme.

« De grâce, entendez-vous ! »

– Croyez-vous que la campagne présidentielle réhabilitera la politique ?

– Je l'espère. Que s'est-il passé depuis l'été ? On a installé un décor médiatique, auquel les Français s'habituent de plus en plus : la double candidature implicite d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac. Je fais partie des polytraumatisés de *1981* et *1988*. *J'essaye* de faire une analyse de la pathologie de l'échec. Il y a aujourd'hui, à droite, deux pilotes virtuels qui se disputent le volant, mais personne ne sait quelle direction ils nous proposent. Il nous faudrait un seul pilote et une seule direction. C'est pourquoi j'interpelle l'un et l'autre en leur disant : « Arrêtez l'hypocrisie ! Vous êtes tous les deux candidats ; alors, de grâce, entendez-vous ! »

– Et s'ils ne s'entendent pas ?

– Si la querelle des personnes et la multiplication des candidatures empêchent l'ouverture d'un débat de fond, je peux vous dire que je n'hésiterai pas à l'ouvrir moi-même. Si les convictions exprimées le 12 juin par deux millions et demi d'électeurs ne sont pas prises en compte, je les représenterai moi-même sans hésitation.

– Avez-vous justement l'impression que ces convictions sont prises en compte par la majorité depuis le 12 juin ?

– Je n'ai pas ce sentiment. Les états-majors de la majorité s'égarent trop souvent dans une vision archaïque, qui leur laisse penser que l'élection présidentielle se gagne au centre de l'échiquier politique, alors qu'elle se gagne au centre de gravité de son propre camp. La grande leçon du 12 juin, c'est, justement, qu'il y a deux sensibilités dans la majorité. Je pose donc trois questions à M. Balladur et à M. Chirac, qui ont tous les deux souhaité Maastricht et assumé la cohabitation.

» Premièrement, êtes-vous prêts à vous engager à ce que le prochain septennat soit un septennat de reconquête de la souveraineté française ? Autrement dit, la France n'a-t-elle plus comme seule vocation que de devenir une province européenne, un comparse ou un satellite allemand ?

» *Deuxièmement*, êtes-vous prêts à vous engager à ce que le prochain septennat soit l'occasion de stopper la dérive du chômage structurel généré par l'idéologie *libre-échangiste*, ou va-t-on s'en tenir à une analyse conjoncturelle du chômage en invoquant les mânes de la reprise ? Allons-nous ainsi ratifier le GATT ou réclamerons-nous avec force la préférence communautaire ?

» *Enfin, êtes-vous prêts* à vous engager à ce que le prochain septennat soit l'occasion de sortir du socialisme et de refaire de la France un grand pays créateur ? C'est-à-dire *un pays jeune*, grâce à une vraie politique familiale ; un pays qui jouisse d'une grande liberté, avec des prélèvements obligatoires en baisse d'un point par an, alors *qu'ils sont* en augmentation depuis dix-huit mois ; un pays qui libère son *école* et qui ait des valeurs fortes, avec un vrai plan de lutte contre la corruption.

– Vous n'êtes donc pas satisfait par le bilan du premier ministre ?

– Il a rendu de la tenue et du style à l'Etat. Tout le monde doit *lui en savoir gré. Pour le reste, les* Français pensent que la cohabitation a entravé les réformes. Ces deux années auront été deux années de cabotage. Chacun voit bien *que tout reste à faire*. Par exemple, l'atmosphère de corruption dans laquelle le socialisme nous a plongés reste la même. Le langage convenu et cotonneux, au *nom du tabou de l'union, nous* étouffe comme un caisson phonique. L'union pour quoi faire ? S'il s'agit de faire l'union autour d'un grand projet social-démocrate, alors Jacques Delors *sera* le mieux placé pour y parvenir. S'il s'agit de sortir du socialisme, il faut dire comment, avec quel programme et quelles échéances.

– Voteriez-vous la confiance au gouvernement aujourd'hui ?

– La question n'est plus d'actualité. A l'approche de la présidentielle, il ne s'agit pas de bilan, mais de projet. *Tout* dépend du projet qui est proposé. Compte tenu du combat que j'ai mené, il me paraîtrait difficile d'accepter le projet d'une Europe définitivement intégrée, dans laquelle la France se verrait imposer une vision impériale, *contraire à toute son histoire*.

– Le PR engage une procédure d'exclusion à votre encontre, quels sentiments vous inspire-t-elle ?

– *Etre exclu, aujourd'hui, pour* délit d'opinion, c'est cocasse. Pourquoi être exclu ? Parce que nous représentons une sensibilité forte de la majorité ? Parce que nous avons une autre conception de l'Europe ? Parce que nous sommes contre la corruption ?

» Il est, ensuite, paradoxal de voir les chantres de l'union mettre en marche la machine à exclure. L'exclusion est un mode de fonctionnement antédiluvien, que seuls pratiquent encore le Front national et le Parti républicain. Le drame de Gérard Longuet, finalement, n'est-il pas d'être toujours déchiré entre sa nature et sa culture ? *Sachez que ce n'est pas parce que* l'on m'exclurait que l'on me ferait taire. Bien au contraire ! »

Propos recueillis par
GILLES PARIS

Nouveau grand maître du Grand Orient de France

M. Kessel place la défense de la laïcité au centre de l'action des francs-maçons

Le Grand Orient de France s'est doté d'un patron de choc de la laïcité. Elu d'extrême justesse, jeudi 8 septembre, par ses pairs (*le Monde* du 10 septembre), Patrick Kessel en est, en effet, un militant strict, partisan d'un engagement ferme de la maçonnerie dans le domaine temporel pour défendre l'école publique. Ancien journaliste au *Matin de Paris*, ancien collaborateur des ministres socialistes Jean Poperen et André Laignel, le voici à la tête de la plus importante *obédience maçonnique française*, qui revendique huit cent soixante-dix loges et trente-huit mille membres.

M. Kessel a réaffirmé, mercredi 14 septembre, les principes du Grand Orient au cours d'une conférence de presse : *« La République, toute la République, rien que la République ! »* Une motion a été votée au cours du convent annuel, la semaine dernière, qui en appelle à *« l'abrogation de toutes les lois, décrets, arrêtés antilaïques français et européens »*. Laïque, donc, le Grand Orient s'en prend à la *« prétention totalitaire »* des Eglises, *« au sens où leur vérité s'assigne des exigences totales comme l'annonce sans fard* [l'encyclique de Jean-Paul II] Splendor Veritatis *ou comme le démontre la nouvelle « sainte alliance »*, relevée par M. Kessel, à l'occasion de la conférence du Caire sur la démographie, entre le Vatican et les islamistes.

Social, le Grand Orient souligne également la nécessaire *« réhabilitation des organisations syndicales »* et regrette les *« trop nombreuses dérives en matière de droit du travail »*. Il estime que *« l'effondrement des sociétés communistes ne saurait faire oublier que le système social apparaît dans toute son incohérence »* et *« que les critiques du capitalisme conservent une grande pertinence »*.

G. P.

Pour ne pas compromettre leur future campagne présidentielle

Les socialistes s'imposent le silence sur le passé de M. Mitterrand

Au terme de la réunion du bureau national, mercredi 14 septembre, et au nom du parti, Henri Emmanuelli a exprimé à François Mitterrand « sa confiance et sa reconnaissance pour les choix faits ». Cependant, en dépit du silence que le PS a décidé de s'imposer en prévision de la campagne présidentielle, le traumatisme demeure, et les amis de Jacques Delors commençent à s'interroger sur ses effets.

« *On se calme ou, alors, on fait tout péter.* » La consigne ainsi résumée crûment par un haut responsable du PS était claire depuis l'intervention télévisée de François Mitterrand le 12 septembre. Lionel Jospin et Pierre Mauroy, les premiers, se sont démenés pour éviter le pire. Pour préserver quelques atouts dans l'avenir, pour essayer, encore, de sauver le prochain congrès de Liévin, il fallait jouer à tous prix la carte de l'apaisement.

C'est ce qui vient d'être fait, non sans mal. La réunion du bureau national, la semaine dernière (*le Monde* du 8 septembre), avait été cruelle, révélatrice, aussi, du volume de haine accumulé dans ce parti. Les mêmes suspicions, les mêmes interrogations, les mêmes peurs du lendemain, la même violence rentrée sont encore là, mais on s'efforce, maintenant, de retrouvert un peu de discipline. La consigne est au silence. Un silence trompeur. Les explications de M. Mitterrand ne semblent pas avoir dissipé le malaise, loin s'en faut. Simplement, en faisant vibrer la corde de l'émotion, le président de la République a étouffé l'expression des états d'âme. Ceux qui avaient eu la hardiesse de manifester ouvertement leur trouble préfèrent s'en remettre au jugement de l'Histoire, mais n'en pensent pas moins.

« *Aux historiens de faire le travail, mais à nous de reposer certains principes*, nous expliquait, jeudi matin, Manuel Valls, premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise, qui avait été l'un des premiers à afficher son désaccord. *Ce bureau national n'est qu'une parenthèse. On ne mesure pas les conséquences en profondeur sur les jeunes, les intellectuels, la communauté juive. Tout cela dépasse, maintenant, largement, le PS. C'est pour cela qu'on ne peut pas se reconnaître dans la déclaration d'Henri Emmanuelli.* »

Cette déclaration du premier secrétaire du PS, présentée mercredi soir à la presse par le porte-parole du parti, Jean Glavany, n'aura pas été simple à rédiger. Il s'en est fallu de très peu que la direction n'explose de nouveau. Pour éviter l'étalage devant le bureau national, c'est au cours de la réunion du secrétariat national, le matin, pendant près de deux heures trente, que le parti, ainsi que le rapporte l'un d'entre eux, « *a frôlé la crise majeure* ».

L'unité nécessaire

Les fabiusiens par la voix de Claude Bartolone, Jean-Luc Mélenchon au nom de la Gauche socialiste – ceux-là mêmes qui, dès le départ, avaient dénoncé les petits calculs internes – ont tenté d'imposer l'exigence d'un vote clair du bureau national, qui aurait eu le mérite, à les entendre, de « débusquer les adversaires », autrement dit de matérialiser pour la première fois la ligne de partage entre *mitterrandistes et non-mitterrandistes*. La rocardienne Michèle André et le mauroyiste Jean Le Garrec se sont vivement *opposés à ce genre d'initiative, qui* revenait, selon ce dernier, « *à relancer l'absurdité du procès en sorcellerie* ». Pris entre ces deux *feux, M. Emmanuelli a opéré une* laborieuse manœuvre d'évasion, en arguant que le temps lui manquait pour rédiger un texte satis*faisant.*

Quelques heures plus tard, devant le bureau national, le premier secrétaire s'est contenté d'une courte déclaration liminaire, qui n'a pas provoqué de débats et dans laquelle il réclamait, en termes très diplomatiques, la confiance du bureau national « *pour dire ce que les socialistes pensent de l'intervention du président* ». Ce que les socialistes en pensent, selon M. Emmanuelli, a été dit au terme de le réunion, en quelques lignes : « *Le Parti socialiste, après avoir entendu le chef de l'Etat, tient à lui exprimer sa confiance et sa reconnaissance pour les choix faits, les victoires remportées et l'action menée au nom des socialistes.* » « *Par-delà la polémique développée contre un homme*, continue le communiqué, *c'est le Parti socialiste qui est visé dans son histoire, ses choix stratégiques, ses positions politiques, sa capacité d'action. Le Parti socialiste accepte, voire souhaite tous les débats le concernant, mais ce qui n'est pas acceptable, c'est que ces débats, légitimes et nécessaires, soient biaisés et présentés, par exemple,* [comme devant porter] *sur la nécessité d'une hypothétique rupture avec le mitterrandisme.* »

Comment éviter, pourtant, la mise en examen du mitterrandisme ? « *Chacun va continuer de vivre avec son opinion, mais je nous souhaite d'en rester là* », confiait jeudi matin, sans trop y croire, Gérard Fuchs, chargé des relations internationales au secrétariat national. Sur RMC, mercredi, le député européen Pierre Moscovici, qui, le premier, s'était interrogé sur les révélations du livre de Pierre Péan, souhaitait, lui aussi, ce retour à la sagesse, en posant un autre et vrai problème. « *Nous sommes en mesure de soutenir un candidat qui peut gagner, Jacques Delors*, plaidait-il. *Si nous n'avons pas d'unité, Jacques Delors ne voudra pas arriver sur le champ de ruines de la gauche.* »

S'ils sont, pour l'heure, demeurés fort discrets, les amis de M. Delors semblent tout autant perturbés. Mercredi soir, sur France-Inter, Ségolène Royal exprimait le vœu que les socialistes soient « *capables de* [se] *référer au mitterrandisme sans avoir honte et sans raser les murs* ». *Dans le Nouvel-Observateur* (daté 15-21 septembre), Jean-Pierre Mignard, secrétaire général des clubs Témoin, proches de M. Delors, pose « *la question de la fondation d'un mouvement politique nouveau* ». « *Aucune éthique nouvelle*, écrit-il, *ne pourra être construite sans que l'on soit dépouillé des oripeaux des petits calculs et de la haine.* » Bonne observation, en effet !

DANIEL CARTON

M. Barre s'étonne du « charivari ». – Raymond Barre a déclaré, jeudi 15 septembre, sur Europe 1, à propos de la polémique sur le passé du président Mitterrand, que « *tout ce qui se passe ne* [lui] *paraît pas digne* ». « *Je m'étonne qu'il y ait un tel charivari, car nul n'ignore quel a été le parcours politique* [du chef de l'Etat] », a ajouté l'ancien premier ministre. « *J'ai combattu M. Mitterrand sur le plan politique mais, au-delà de la politique, il y a une attitude que doit inspirer le respect de toute personne, quelle qu'elle soit* », a-t-il indiqué.

M. Bianco rappelle les fonctions exercées par MM. Couve de Murville et Chaban-Delmas à Vichy.- Dans une tribune publiée par *le Figaro* jeudi 15 septembre, Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée, de 1982 à 1991, et ancien ministre, s'étonne de « *l'acharnement contre François Mitterrand* » à propos de ses engagements de jeunesse. « *Qui oserait reprocher à Maurice Couve de Murville d'avoir rejoint la Résistance après qu'il eut occupé d'importantes fonctions au ministère des finances de Vichy jusqu'en 1943 ou à Jacques Chaban-Delmas d'avoir été attaché au ministère de la production industrielle sous Pucheu en 1941, puis membre de cabinet de Bouthillier ?* » écrit M. Bianco, avant d'observer : « *Sans doute François Mitterrand n'a t-il pas été assez précis, assez tôt, sur son propre passé.* »

Le professeur Adolphe Steg : « Je reste interdit et meurtri. » – Le professeur Adolphe Steg, l'un des chirurgiens qui ont opéré à deux reprises le président de la République, s'est exprimé mardi 13 septembre sur RTL à propos de la maladie du chef de l'Etat et de ses déclarations sur René Bousquet. Le professeur Steg, dont le père est mort en déportation à Auschwitz et qui a porté l'étoile jaune durant la guerre, a indiqué qu'il considère Bousquet comme « *l'abomination des abominations* ». « *Peut-être le président est-il plus fasciné par le personnage qu'épouvanté par son action* », a-t-il estimé, ajoutant qu'il reste, pour sa part, « *interdit et meurtri* ». A propos de la santé du chef de l'Etat, le professeur Steg a déclaré que « *jamais sa maladie n'a affecté ses fonctions intellectuelles* ». Il a précisé que les taux de PSA (prostatic specific antigen), qui permettent de mesurer la sensibilité au traitement, seront « *vraisemblablement* » rendus publics ainsi que l'avait souhaité M. Mitterrand.

Le Grand Orient de France se garde de toute condamnation. – M. Kessel, nouveau grand maître du Grand Orient de France, a évoqué la polémique née du livre de Pierre Péan sur la jeunesse de François Mitterrand, une période cruciale pour la franc-maçonnerie, cible du régime de Vichy. Le Grand Maître s'est gardé de toute condamnation, en indiquant que « *la publication d'informations récentes repose, en premier lieu,* [la question de] *l'attitude de notre pays après la Libération* ». « *Une part d'ombre a été maintenue* », mais « *la mémoire est un devoir* », a-t-il assuré. « *Qui ne voit que le moment politique ne laisse rien au hasard ?* » a cependant ajouté M. Kessel, qui a conclu en estimant que l'état de santé du président de la République impose « *réserve* » et « *décence* ».

Débat au « Nouvel Observateur ». – Sous le titre « Le vrai courage », Jacques Julliard écrit, dans sa chronique du *Nouvel Observateur* (daté 15-21 septembre), que François Mitterrand devrait donner sa démission. Après avoir évoqué la maladie du chef de l'Etat, il observe : « *En attendant les échéances, la France est en état d'hibernation.* » A propos du passé du président de la République, le chroniqueur écrit : « *L'affaire du passé de Mitterrand est en train de plonger la France dans une formidable régression pétainiste et de la priver du bénéfice moral qu'elle avait tiré vis-à-vis des autres de l'action au départ minoritaire de Charles de Gaulle.* » Jean Daniel, dans son éditorial, exprime son désaccord avec Jacques Julliard, car, selon lui, « *jamais Pétain n'a été aussi solennellement condamné par un président de la République* ».

Précision : – Paul Quilès, député (PS) du Tarn, nous prie de corriger l'erreur qui s'est glissée dans sa déclaration à l'AFP sur l'intervention télévisée de François Mitterrand (*le Monde* du 15 septembre). « *Le chef de l'Etat*, a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur, *est apparu émouvant et sincère, exposant sans fard sa vérité, celle d'un homme qui raconte ses cheminements dans une période complexe, ses évolutions et ses engagements* », et non « *ses changements* », comme indiqué par erreur.

M. Méhaignerie souhaite la « transparence » sur les lenteurs de la justice dans l'affaire Bousquet

Après les déclarations de François Mitterrand sur France 2 affirmant qu'il avait délibérément freiné les procédures judiciaires qui risquaient de « *raviver les plaies* », Pierre Méhaignerie a affirmé, mercredi 14 septembre, sur Europe 1, qu'il n'est pas opposé à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sujet. « *Sur ces affaires, le gouvernement tient à ce que la transparence et la lumière soient faites* », a indiqué le garde des sceaux. L'Observatoire des libertés, qui réunit des avocats, des magistrats et des parlementaires, avait demandé, mardi, la création d'une commission, afin d'« *établir dans quelles conditions la hiérarchie judiciaire avait pu entraver l'action de la justice et l'établissement de la vérité* » sur le rôle de René Bousquet, ancien chef de la police de Vichy, dans la déportation des juifs (*le Monde* du 15 septembre). La proposition de résolution tendant à la création de cette commission a été déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale sous la signature d'Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne).

M. Méhaignerie a également affirmé qu'il n'interrompra pas « *le cours de la justice* » et assuré que Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde, sera jugé « *dès que le dossier sera instruit, probablement au cours du deuxième semestre 1995* ».

Le projet de loi sur l'aménagement du territoire

MM. Millon et Séguin s'étonnent des critiques de M. Pasqua contre les députés

Pour défendre un projet auquel il est fortement attaché, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire est capable d'occulter certains épisodes de son élaboration. Il en va ainsi du projet de loi sur le développement du territoire.

Après avoir accusé les fonctionnaires du ministère du budget de l'empêcher de donner toute l'ampleur qu'il souhaitait à cette réforme, Charles Pasqua plaçait ses espoirs dans les parlementaires. Selon lui, ils devaient rendre sa force au projet de loi en gommant toutes les concessions que le ministre avait été contraint de faire lors de réunions interministérielles. Il réussissait à persuader le premier ministre de confier prioritairement l'examen du projet à l'Assemblée nationale, au grand dam du président du Sénat.

Las ! les six jours de discussion n'ont pas permis de grandes avancées. Mais le ministre de l'intérieur n'a pas facilité l'action des députés qui souhaitaient proposer des orientations novatrices. A quelques mois de l'échéance présidentielle, il semble avoir choisi d'éviter les sujets explosifs, comme celui de la répartition des compétences ou l'éternel casse-tête de la fiscalité locale, pour se contenter de l'affichage de bonnes intentions.

Pourtant M. Pasqua n'hésite pas à déclarer, mardi 13 septembre devant l'assemblée des présidents de conseils généraux : « *J'ai une autre ambition que de voir les travaux du Parlement se concrétiser par une douzaine de rapports et la constitution de groupes de travail* » (*le Monde* du 15 septembre). Le président de l'Assemblée nationale ne pouvait accepter de telles critiques. Dans un communiqué, Philippe Séguin explique donc : « *Le seul reproche qu'on pourrait, à la limite, adresser* [aux députés] *serait de n'avoir pas osé passer outre le refus* [du ministre] *d'accepter tout amendement significatif à son texte, refus qui est allé jusqu'à l'annulation* [...] *des modifications qui avaient pu être votées contre son avis.* » M. Millon s'étonne lui aussi des propos de M. Pasqua et rappelle que « *dès le début de la discussion il avait émis des réserves sur les conditions d'examen du texte* ».

Les députés sont peut-être simplement les victimes, une fois encore, de l'habileté de M. Pasqua. Avant que le Sénat n'examine ce texte, au mois d'octobre, il peut être de bonne stratégie pour le ministre de l'intérieur de flatter les sénateurs, en leur demandant de corriger le travail de l'Assemblée nationale.

SERGE BOLLOCH

La solitude des militants

Suite de la première page

La plupart ont trouvé la traduction de ce besoin dans un des projets de société proposés par les partis politiques. Au RPR, on se bat pour « *une certaine idée de la France dans le monde, une nation où il n'y aurait pas d'exclus* » : au PCF, la « *conscience de classe* » reste forte, et l'on espère une « *société plus juste, plus humaine et plus fraternelle* » ; les Verts veulent protéger la planète, mais ils ont, aussi, le sentiment « *d'être dans un mouvement qui sort des thèmes un peu novateurs* » : les centristes sont fiers d'avoir été parmi les premiers européens et puisent leurs racines dans l'humanisme chrétien : chez les socialistes, la solidarité reste une valeur forte.

« *Lorsque j'ai adhéré au PS en 1976, je militais dans des organisations chrétiennes depuis l'âge de dix-sept ans*, raconte Josette, dentiste dans le Nord, *mais j'ai soudain eu besoin d'élargir mon action militante. La solidarité, c'est mieux que la charité.* » Au Front national, les motifs des adhésions sont plus égocentriques : « *Je milite pour que mes futurs enfants soient élevés sans problème, qu'ils n'aient pas peur en sortant de l'école* », reconnaît Sabine, vingt-trois ans. Le sentiment d'insécurité semble déterminant dans les adhésions au parti de Jean-Marie Le Pen, où l'on se réfère aussi, bien sûr, à l'honneur et, dans l'ordre, à la patrie, au travail – bien fait – et à la famille...

Les grands sentiments parviennent-ils à transcender les contrariétés de la vie politique au quotidien ? La « guerre des chefs », les « affaires », la « langue de bois », les volte-face nuisent à l'image du personnel politique et contribuent à la désaffection des électeurs. Les militants en conviennent et ils ne ménagent pas leurs critiques. D'autant moins qu'ils y voient une des raisons de leurs difficultés à recruter. « *Dans ce parti, on perd son temps à savoir si Untel ou Untel a raison, au lieu de tirer tous dans le même sens* », estime Bernard, un vieux militant socialiste d'Orléans, qui fut communiste dans sa jeunesse.

Francine, une militante de Gironde, ajoute : « *L'épreuve du pouvoir et les affaires ont été mauvaises pour l'image du parti, car on pensait que cela ne devait pas nous arriver. Au niveau moral et éthique, le PC garde une meilleure image.* » Le fonctionnement du parti est, lui aussi, en cause. « *Les gens ne comprennent pas la coupure entre la base et la direction du parti, ni entre le parti et le groupe parlementaire* », avouent les militants socialistes.

Les jeunes sont encore plus sévères : « *La culture de gouvernement, je ne comprends pas ce que cela veut dire. Il faut un discours d'opposition plus critique contre la politique actuelle* », revendique Cécile, vingt-trois ans, étudiante qui, avec ses amis du MJS (Mouvement des jeunes socialistes), stigmatisait le « *gang des R 25* », une manière de désigner les hiérarques du PS, dont les limousines noires étaient ostensiblement garées devant le palais des congrès de La Rochelle, où se tenaient les travaux de l'« université d'été ». Les écologistes souffrent du même handicap. « *Chez les sympathisants, les motifs de distanciation sont la guerre des chefs et l'éclatement du mouvement* », estime Jean-Félix, responsable des Verts en région parisienne.

Pourtant, la discipline de parti finit par l'emporter. C'est le cas au RPR, où les jeunes, pourtant unis derrière Jacques Chirac, qu'ils trouvent « *plus populaire, plus charismatique* », finissent par admettre que « *s'il faut voter Balladur, on votera Balladur* ». Au PCF, où la tradition marxiste reste forte, on a toujours l'histoire devant soi. « *C'est le seul parti qui défend les véritables valeurs de gauche. Face à cela, peu importent les péripéties liées aux individus !* » affirme Jacques, qui milite dans les Alpes-Maritimes depuis presque trente ans.

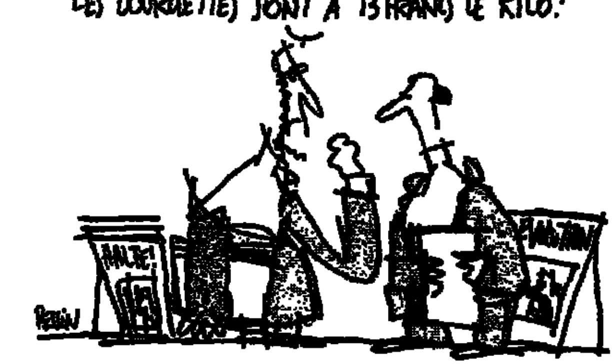
Au-delà de leurs propres défauts, les militants cherchent aussi dans le fonctionnement de la société les raisons de leurs difficultés à faire des émules et, surtout, à transformer les sympathisants en adhérents, *a fortiori* en militants. C'est une caractéristique commune à toutes les organisations de ne pas pouvoir conserver plus de trois à cinq ans une grande partie de ceux qu'elles étaient parvenues à attirer. Le refus de « s'encarter », d'être « embrigadé » semble être l'argument le plus souvent opposé aux militants lorsqu'ils tentent de faire adhérer. « *Lorsqu'on milite dans un parti politique, il y a des règles internes de fonctionnement qu'il faut respecter ; c'est souvent ce que les gens acceptent mal* », estime Marc, militant des Verts.

Selon certains, les raisons du désengagement sont moins nobles. « *Je connais des personnes qui attendent des partis politiques un service, notamment un emploi. Lorsqu'ils ne l'obtiennent pas, ils sont déçus et ils s'en vont* », assure Véronique, une jeune déléguée RPR de Pau. Il y a parfois de bonnes surprises : « *On est, individuellement, mieux perçu que l'image globale du parti* », affirment Jean-François et Daniel, deux cheminots communistes de la région parisienne. Quant aux militants du Front national, ils rejettent volontiers la responsabilité sur les autres : « *La presse ne parle pas de nous ou bien elle nous diabolise en nous qualifiant d'extrémistes* », se plaignent les militants.

Plus profondément, la société de loisirs et l'individualisme qu'elle engendre sont désignés comme responsables. Le manque de temps et de disponibilité est aussi incriminé : « *Adhérer à un mouvement politique, cela suppose d'avoir mené une réflexion, d'avoir le temps de lire les journaux, les livres et de discuter avec les autres* », estime Francine, une militante des Verts, ingénieur à France Télécom.

Pour les plus pessimistes, l'histoire et les traditions françaises ne prédisposeraient guère au militantisme. « *Nous sommes dans un pays latin, où l'individualisme l'emporte sur l'action collective. Tout ce qui est déclaratif des opinions a été refoulé pendant longtemps. A cela s'ajoute un problème institutionnel : l'élection du président de la République au suffrage universel a fait que le combat d'idées a laissé la place aux combats des hommes* », analyse Jean-Paul, quarante-cinq ans, un militant du CDS qui se souvient d'avoir collé des affiches pour Jean Lecanuet en 1965.

Dans leur action quotidienne, d'ailleurs, certains militants se sentent comme mis au ban de leur société locale. « *En France, c'est plutôt mal vu de faire de la politique*, constate un militant du RPR de Troyes. *En s'engageant, on prend un risque, notamment par rapport à son entreprise ou à ses clients.* » C'est une manière de dire que la notabilité et la respectabilité ne s'obtiennent qu'une fois atteint le statut d'élu. Comme si les tâches anonymes et militantes qui les précèdent et aident à y accéder ne méritaient pas de considération. Pis : comme si ce passage obligé de la vie politique et de la démocratie devait être dissimulé aux regards des électeurs.

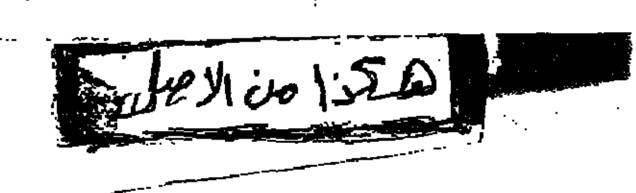


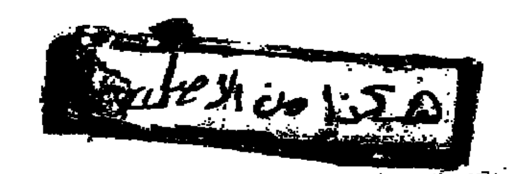
Cela n'empêche pas les militants de porter un regard critique sur leurs concitoyens qui refusent de s'engager. Au point d'expliquer quelquefois cette indifférence par un trop grand confort de vie et le refus de s'impliquer dans l'avenir. Les militants du Parti communiste ont l'impression d'avoir été pris au piège de leur propre discours. « *On n'a pas assez responsabilisé les gens. Avec le programme commun, on leur a dit : remettez-vous-en à nous et on réglera vos problèmes*, explique Pierre, un militant du Nord. *Or ce système de délégation de pouvoir ne pousse pas vers le militantisme. Maintenant, on voudrait leur apprendre à se prendre en main.* »

Confrontés à leur entourage et à leurs difficultés de recrutement, les militants observent les chamboulements de la société. Ils savent qu'ils doivent trouver de nouvelles formes d'expression pour s'adapter à ces évolutions. C'est aussi la condition de survie des partis politiques.

FRANÇOISE CHIROT

Prochain article : « L'appel de la République »





> AVEC UN PC EQUIPE DU PROCESSEUR PENTIUM, VOUS ALLEZ OUBLIER LA PREHISTOIRE. VOS ENFANTS, NON. <

Avec un PC équipé du processeur Pentium® vous pourrez vous plonger dans le monde des dinosaures. La prodigieuse puissance du processeur Pentium, associée à un logiciel multimédia, vous apporte non seulement une vaste quantité d'informations écrites mais aussi des centaines de photos et de séquences vidéo. De plus, le processeur Pentium est un excellent investissement pour l'avenir qui vous permettra d'utiliser les logiciels super-sophistiqués actuellement en développement. Pour en savoir plus, demandez à votre revendeur de vous présenter les PC équipés du processeur Pentium d'Intel.

intel inside pentium

intel®

< APPRENDRE EN S'AMUSANT, ÇA COMMENCE AVEC LE PROCESSEUR PENTIUM® >

MÉDECINE

Disponible uniquement sur prescription de spécialistes

Le premier médicament contre la maladie d'Alzheimer sera bientôt distribué par les hôpitaux publics

Les directeurs de la sécurité sociale, des hôpitaux et de la santé viennent de signer une circulaire relative aux modalités de *prescription et de surveillance* pharmacologique du Cognex, premier médicament pouvant être efficace contre la maladie d'Alzheimer (1). Cette substance *commercialisée en France par la* multinationale Parke-Davis *ne* pourra être prescrite que par des médecins spécialisés et ne sera distribuée que par les pharmacies des établissements publics.

La maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des formes de démence sénile. C'est aussi une énigme biologique, un défi lancé à la médecine moderne. Cette affection neurologique dégénérative se caractérise notamment par l'apparition de troubles de la mémoire, de la personnalité et du langage. Ces manifestations pathologiques fortement handicapantes précèdent l'altération profonde de l'ensemble des facultés intellectuelles. L'évolution de cette maladie prend fréquemment des formes dramatiques, les patients perdant toute autonomie et toute conscience d'eux-mêmes.

On situe à plus de quatre cent mille le nombre des personnes souffrant en France de la maladie d'Alzheimer. On ne disposait, jusqu'à ces dernières années, d'aucune médication spécifique et efficace. Les temps ont-ils changé ? En février dernier, *le Monde* révélait l'accord de principe des autorités sanitaires françaises concernant la mise sur le marché de la THA (tétrahydroaminoacrinine, ou tacrine). Cette substance, commercialisée sous le nom de Cognex, n'était alors disponible qu'aux Etats-Unis, où sa commercialisation avait, depuis la fin des années 80, fait l'objet de vives polémiques (*le Monde* des 17-18 mars 1991, 27 mars 1991 et 19 février 1994). L'autorisation de mise sur le marché français fut officiellement accordée en avril dernier (*le Monde* du 21 avril).

Pour les spécialistes de neurologie et de gérontologie, confrontés aux incertitudes physiopathologiques de la maladie d'Alzheimer (des origines toxique, infectieuse ou génétique ont été, tour à tour évoquées), la tacrine apparaît souvent – sans qu'on sache précisément pourquoi – comme une possible et intéressante solution thérapeutique. Après quelques publications préliminaires, aussi enthousiastes que controversées, les médecins parvinrent à préciser la place de ce médicament dans l'arsenal thérapeutique.

Il semble que les meilleurs résultats (calculés à partir de tests cognitifs et d'évaluations cliniques) soient obtenus à partir de dosages relativement élevés (160 milligrammes quotidiens), que tous les malades ne bénéficient pas des effets de cette substance, cette dernière pouvant de surcroît provoquer l'apparition d'effets secondaires graves. Comment dans de telles conditions organiser la distribution de ce nouveau médicament ?

Beaucoup de précautions

La circulaire ministérielle détaille les modalités d'un système original, visant à concilier efficacité thérapeutique et pharmacovigilance, santé et deniers publics. L'indication officielle du Cognex est le *« traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer dans ses formes légères à modérées ». « Le diagnostic de cette maladie est un diagnostic d'élimination qui nécessite la réalisation d'examens complémentaires, notamment le scanner cérébral. L'établissement du diagnostic précis et l'évaluation de sa sévérité nécessitent la compétence d'un médecin spécialisé et ayant une expérience du suivi de ces patients »*, précise la circulaire ministérielle. Aussi le Cognex ne devra-t-il pas être prescrit dans les formes débutantes ou les formes graves de la maladie d'Alzheimer, dans les autres formes de démence, dans les troubles bénins de la mémoire ou encore dans les troubles neuropsychiatriques liés au sida.

« Les résultats des études précliniques et cliniques ont montré que la tacrine est mutagène et hépatotoxique. La prescription de Cognex est donc complexe et doit respecter des règles strictes. [...] L'efficacité a été démontrée pour des posologies journalières de 120 à 160 milligrammes. L'intérêt thérapeutique n'existe que si ces doses efficaces sont atteintes », ajoute la circulaire ministérielle. Ce texte souligne, d'autre part, la nécessité d'une surveillance à court et à long terme de la fonction hépatique. L'autorisation de mise sur le marché est assortie d'un suivi des cinq mille premiers patients traités et d'une enquête officielle de pharmaco-vigilance réalisée par le centre régional de pharmacovigilance du CHU de Bordeaux (en liaison avec celui de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière). Les laboratoires Parke-Davis fourniront aux pharmaciens hospitaliers des carnets de suivi, ainsi que des « carnets-famille » permettant un lien entre le patient, sa famille ou son entourage et le médecin généraliste.

En pratique, le Cognex ne pourra être prescrit que par les médecins neurologues, psychiatres ou gériatres, cette substance ne concernant pour l'essentiel que des malades non hospitalisés. De telles modalités pratiques constituent une innovation importante dans le système français de délivrance des substances pharmaceutiques. Elles confirment le rôle croissant dévolu aux pharmacies hospitalières. Cette évolution inquiète au plus haut point certains médecins spécialistes exerçant dans le secteur libéral qui, au-delà de leur liberté de prescription, craignent de perdre leur identité et un peu de leur raison d'être.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce document, intitulé « Circulaire relative aux modalités de prescription de dispensation, de prise en charge et de surveillance du bon usage et des effets indésirables du Cognex dans les établissements publics de santé et dans les établissements privés participant au service public hospitalier » et daté du 9 septembre dernier

La rentrée des « sages » de la commission Henrion

Une carte d'identification des toxicomanes suivant un traitement de substitution est à l'étude

Lors de la reprise, mercredi 14 septembre, des auditions publiques de la commission de réflexion sur les drogues présidée par le professeur Roger Henrion, Jean Parrot, président de l'ordre des pharmaciens, a souhaité la création d'une carte d'identification des toxicomanes suivant un traitement de substitution. Ce projet fait déjà l'objet de vives discussions au sein de la commission *consultative sur les traitements de substitution,* présidée par Jean-François Girard.

La question du contrôle de la délivrance des produits de substitution à l'héroïne se pose avec de plus en plus d'acuité. De récentes affaires ont mis en évidence le risque de détournement des ordonnances à des fins de trafic et celui d'un marché noir de méthadone ou de buprénorphine (Temgésic) (*le Monde* daté du 31 septembre). Lors de la reprise des auditions publiques de la commission Henrion, mercredi 14 septembre, Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, a jugé *« nécessaire que l'usager d'une drogue de substitution porte sur lui une carte qui signale, au moins de façon codée, de quel produit il use »*.

L'objectif est de prévenir les dérives éventuelles et d'assurer la sécurité des patients *« en cas d'accident et d'hospitalisation »*. Cette question de l'identification des toxicomanes qui suivent un traitement de substitution fait déjà l'objet de vives discussions au sein de la commission compétente présidée par Jean-François Girard, directeur général de la santé, où siègent notamment les représentants des deux ordres (médecins et pharmaciens) et d'associations nationales et locales (*le Monde* du 3 mars). Certaines associations ont très mal réagi au projet en cours – une carte, un carnet, ou un dossier permettant d'identifier les toxicomanes « substitués » –, dénonçant une opération de *« fichage »* des usagers de drogues.

« Éviter toute stigmatisation »

« Nous n'avons pas du tout l'intention d'établir un fichier des toxicomanes, a répondu M. Parrot devant les membres de la commission. *Il s'agit de permettre au personnel médical de savoir quel traitement le malade suit. » « Je suis tout à fait pour le respect de la personne et de l'anonymat »,* nous a-t-il précisé, en ajoutant qu'*« il ne faudrait pas que cette identification puisse être utilisée par exemple par les services de police. »* A cette fin, M. Parrot défend le principe d'une carte qui comporterait uniquement le numéro d'autorisation de mise sur le marché du produit utilisé et ne serait donc *« lisible que par des professionnels de santé »*.

Du côté des médecins généralistes qui prescrivent ce type de produits, la tendance penche en faveur du simple port du double de l'ordonnance par le patient. La discussion concerne en premier lieu les personnes sous méthadone, qui prennent leur produit sans prescription, en fréquentant quotidiennement un centre spécialisé. *« Rien n'est conclu,* affirme pour sa part le docteur Patrick Aeberhardt, membre de Médecins du monde et de la commission des traitements de substitution. *Il faut trouver une solution pour que les gens soient protégés quand ils sont arrêtés en possession d'un certain nombre de substances, mais il faut éviter toute stigmatisation. »*

Devant la commission Henrion, le président de l'ordre des pharmaciens a déploré la *« situation réglementaire peu claire »* des produits de substitution (*le Monde* du 28 juin) et envisagé leur diffusion *« à grande échelle »*. M. Parrot a plaidé pour la mise en place de *« structures de ville plus légères et moins coûteuses, qui restent en liaison avec les centres de distribution de méthadone et permettent aux malades stabilisés de libérer des places »*. Il estime à cet égard que le pharmacien pourrait prendre le relais de la distribution de méthadone, *« en harmonie avec le médecin traitant »*.

Une autorisation de mise sur le marché de la méthadone est actuellement étudiée au sein de la commission des traitements de substitution. Elle permettrait, d'une part, de lever les ambiguïtés sur son statut légal, d'autre part, d'envisager sa délivrance par les médecins de ville.

LAURENCE FOLLÉA

SPORTS

La Ligue des champions de football

Le Paris-SG entre vieilles recettes et nouvelle formule

Le Paris-Saint-Germain s'est imposé face aux Allemands du Bayern de Munich, 2-0, lors de la première journée de la Ligue des champions, mercredi 14 septembre au Parc des Princes. Grâce à cette victoire, acquise par des buts de George Weah (40e) et Daniel Bravo (83e), les Parisiens occupent la première place du groupe B à égalité avec le Dynamo Kiev, vainqueur du Spartak Moscou, 3-2. Dans le groupe D, le Milan AC, tenant du titre, s'est incliné à Amsterdam face à l'Ajax, 2-0.

Les entraîneurs changent, leurs recettes demeurent. Mercredi soir, le PSG de Luis Fernandez est venu à bout de ses tergiversations offensives de la même manière que celui d'Artur Jorge. Par des coups de pied arrêtés. Deux corners au bout de chaque mi-temps, conclus par une tête de George Weah, puis par une demi-volée de Daniel Bravo, ont permis aux Parisiens d'ajouter un nouveau nom glorieux à la liste des célébrités européennes qu'ils ont battues depuis trois ans.

Certes, le Bayern de Munich peine à recouvrer son statut d'ancien maître du continent, comme Naples, Anderlecht et le Real Madrid, précédemment éliminés par le PSG, semblaient en perte de vitesse par rapport à leur puissance passée. Mais les victoires de clubs français sur une formation d'outre-Rhin sont trop rares pour que Luis Fernandez ait pu envisager un seul instant de faire la fine bouche devant celle-ci.

Le nouvel homme de terrain du PSG se décrivait, mercredi, comme un *« jeune entraîneur heureux »*. Heureux de sa jeunesse surtout, et d'avoir démontré à son vis-à-vis Giovanni Trapattoni, l'ancien entraîneur de la Juventus de Turin transféré cette saison au Bayern, que l'on peut, à trente-quatre ans, gagner des batailles tactiques sans avoir peaufiné sa science du football pendant des années sur le bord des terrains du *calcio*. Les yeux de Luis Fernandez pétillaient d'une fierté d'autodidacte du banc de touche.

Le devoir de séduire

En dominant le Bayern, vieux fossoyeur d'ambitions hexagonales, le Paris-SG aura au moins *permis à son entraîneur de ne pas* souffrir d'emblée la comparaison avec son prédécesseur Artur Jorge. Le club parisien gagne à nouveau, après un début de championnat compliqué par quelques défaites. Les joueurs continuent à faire fructifier le capital d'expérience et de confiance rassemblé par l'entraîneur portugais qui avait simplement oublié que le footbal n'est pas qu'affaire de chiffres, qu'il faut aussi plaire. Sur ce socle, Luis Fernandez peut désormais construire le deuxième étage de la fusée PSG selon le plan que lui ont confié les responsables du club : séduire.

Au vu de la prestation du Parc des Princes, il reste encore du travail au nouvel entraîneur. Le PSG n'aura vraiment construit son jeu que pendant une vingtaine de minutes, en fin de première mi-temps. Les attaquants pèchent toujours par ces approximations qui les empêchent de réussir le plus facile. Le football de spectacle et d'offensive dont Luis Fernandez dit rêver est encore loin. Mais à force de persuasion, l'entraîneur peut atteindre son objectif. Le but de Daniel Bravo, ancien grand espoir du football français dont le talent semblait définitivement rouillé par des années de banc de touche, n'a-t-il pas prouvé que, dans le PSG de Luis Fernandez, tout reste possible ?

JÉRÔME FENOGLIO

« Drame national » aux Etats-Unis

La saison de base-ball est annulée

Après trente-quatre jours de grève, la saison 1994 de la Ligue professionnelle nord-américaine de base-ball a été arrêtée, mercredi 14 septembre, en raison de l'échec des négociations entre joueurs et propriétaires de clubs (*le Monde* du 26 août). *« C'est un jour triste,* a déclaré le président par intérim de la ligue, Bud Selig. *Nous avons atteint un point où terminer la saison est devenu pratiquement impossible. »* Le préjudice économique de ce mouvement de grève, lancé par les joueurs le 12 août en raison d'un désaccord avec les propriétaires de clubs portant sur le plafonnement de la masse salariale, a été estimé à plus de 430 millions de dollars (environ 2,3 milliards de francs).

L'annonce de l'arrêt prématuré de la saison est vécue comme un drame national aux Etats-Unis. Toutes les chaînes de télévision ont interrompu leurs émissions pour annoncer *la nouvelle.* La dernière annulation de la compétition remonte à 1904. Depuis, les *World Series* avaient eu lieu en dépit de la dépression économique, de deux guerres mondiales et d'un tremblement de terre. En 1981, un mouvement de grève avait duré cinquante et un jours, mais il n'avait pas empêché la saison de se terminer. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Manifestation pour la réembauche des maîtres auxiliaires étrangers. – Près de deux cents *enseignants ont manifesté,* mercredi 14 septembre à Paris, devant le ministère de l'éducation nationale, *pour réclamer la* réembauche des maîtres auxiliaires étrangers et la régularisation de leur statut. Les *manifestants* étaient venus à l'appel du Collectif national pour la défense des lycéens, étudiants et *maîtres auxiliaires étrangers. Les* maîtres auxiliaires étrangers étaient environ 4 000 l'an dernier, sur un *total de 38 000. Leur* situation découle du contexte général de moindre recours à l'auxiliariat par le *ministère* de l'éducation nationale.

Tous les bacheliers d'Ile-de-France auront une place dans une université. – Tous les bacheliers des trois académies d'Ile-de-France (Paris, Versailles, Créteil) qui n'étaient pas encore inscrits à l'université seront admis dans un établissement d'enseignement supérieur, a annoncé, mercredi 14 septembre, le rectorat de Paris. Une réunion de concertation entre les présidents d'université et les recteurs a permis d'affecter dans la filière de leur choix le millier de bacheliers encore non inscrits. Ces derniers recevront *« dans les tout prochains jours »* une lettre des recteurs leur indiquant dans quelle université ils seront accueillis.

Le Monde
DES LIVRES

L'affaire Artaud

Après un long procès, Gallimard publie enfin l'important tome XXVI des « Œuvres complètes » du poète. Les héritiers de celui-ci, opposés à l'édition en cours, n'ont pourtant pas désarmé. Etat des lieux.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ANTONIN ARTAUD Tome XXVI
Gallimard, 243 p., 155 F.

Le 13 janvier 1947, à 21 heures, un des plus grands poètes français, sur lequel courent bien des rumeurs et légendes, doit prendre la parole à Paris, au Théâtre du Vieux-Colombier. Le tout-Paris est là. Il voit apparaître un homme *ravagé par des années* d'internement psychiatrique, un torturé de cet enfermement qui, pendant l'occupation nazie et la collaboration vichyssoise, a fait des milliers de morts de faim (ce que personne, encore aujourd'hui, n'a envie de savoir). Ce spectre décharné mais électrique commence à parler, se trouble, se crispe, perd ses papiers, s'énerve et s'en va. Il a compris que ce n'était pas la peine de s'adresser à une assemblée culturelle et littéraire de *nantis tranquilles*. A *quoi* bon ? Ils sont sourds par définition. Gide est présent. Il est ému. Le malaise est considérable. Tout le monde est persuadé d'avoir vécu un moment historique, mais lequel ? Il faudra des années et des années, *nous ne le savons que* trop, pour oser poser la question. Est-elle en cours de résolution ? Rien de sûr.

Antonin Artaud a beaucoup travaillé à sa « conférence ». D'où l'importance de ce tome XXVI de ses *Œuvres complètes* où l'on peut lire ses notes, ses développements sur le sujet, pour lui capital, de sa biographie. Qu'une polémique d'appropriation ait surgi précisément sur ce texte-là n'est pas un hasard. C'est le *sens* même de toute l'existence d'Artaud qui est ici convoqué, et *par conséquent notre mémoire*, notre langue. Mais ce *sens*, désormais, qui en parle ? Presque personne. Et pour cause : *« C'est une histoire de douleurs, et il y a d'autres histoires de douleurs que la mienne, mais celle-ci est trouble, je veux dire qu'elle provient d'une cause que le monde et la société actuelle donneraient tout pour garder cachée et c'est à ce titre que je veux en parler. »*


MAN RAY TRUST/ADAGP PARIS 1994

Antonin Artaud vu par Man Ray en 1926

Pour Artaud, il y a eu un mensonge, une falsification, une sale affaire de mort programmée, une hypocrisie gigantesque, un crime nouveau et sans précédent, bien que les siècles en regorgent. Non, ce n'est pas comme d'habitude, car ce crime porte, d'une façon jamais enregistrée auparavant, sur l'existence du corps en tant que tel. En 1947, tout le monde se prépare à parler d'autre chose, de politique, d'économie, d'idéologie, de conflits sociaux, de poésie, de cinéma, de chansons, de guerre froide, de bombe atomique, mais en réalité il s'agit d'oublier, de s'étourdir, de recouvrir une révélation noire, un *abîme insupportable* et à peine entrevu. Il y aura, de haut en bas et de droite à gauche, unanimité pour éviter de penser la Chose.

Or la Chose, pour Artaud, est une conjuration occulte contre le réel physique, contre le principe même d'individuation. Qu'il s'agisse de manipulations ou de massacres, c'est toujours un corps unique qui est visé, celui-là, oui, celui-là, pas un autre. Artaud n'admettra sur son cas aucun *jugement médical ou philosophique* ; aucune remarque de bon sens ne pourra le faire changer d'avis. Vous dites qu'il délire ? Il a prévu l'objection. *« Je suis, pour un psychiatre de la société actuelle, le type parfait de ce persécuté mythomane qui continue à raisonner sur son cas avec la plus désarmante lucidité. »*

Philippe Sollers

Lire la suite et notre dossier page 15

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

L'artiste neuronal

Jean-Pierre Changeux est un scientifique, spécialiste du cerveau, qui obtint un joli succès de librairie avec *l'Homme neuronal*. Il se *trouve que ce professeur* au Collège de France est aussi un amateur d'art et qu'il n'y a pas pour lui de séparation entre son travail de savant et ses joies de collectionneur de tableaux. Réconcilier les lois de la raison et les intérêts des sens, la connaissance *scientifique et le plaisir* esthétique, voilà sa religion et sa politique. *Raison et plaisir*, l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, en expose les prémisses. En mariant hypothèses audacieuses et prudente circonspection...

Page 20

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Un philosophe dans les nuages

Joseph Joubert s'est glissé comme un clandestin dans notre histoire littéraire. *« C'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres »*, dira de lui Chateaubriand. Durant cinquante ans, de *1774 à sa mort en 1824*, cet homme paisible, qui avait la *passion du fragment et de la* brièveté, a consigné, sur des carnets ou des feuilles éparses, ses réflexions, en héritier de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Vauvenargues et de Chamfort. Rassemblées, elles constituent les maximes les plus rêveuses de la littérature française.

Page 14

A la découverte de Colomb

L'écrivain paraguayen Augusto Roa Bastos réinvente le découvreur des Amériques, exilé, comme lui, de sa terre et de sa langue

VEILLE DE L'AMIRAL
d'Augusto Roa Bastos.
Traduit de l'espagnol (Paraguay) par François Maspero.
Seuil, 293 p., 130 F.

« Dans mon curriculum figurent trois dictatures, plusieurs soulèvements militaires et une absurde guerre civile, celle du Chaco, qui a fait cent mille victimes. J'ai quitté mon pays alors que j'étais le directeur du plus grand journal indépendant d'Asuncion. Il y a eu un coup d'Etat militaire, suivi d'une répression féroce. Je me suis réfugié dans une ambassade. » C'était en 1947. Augusto Roa Bastos avait trente ans. Il n'est jamais retourné s'installer au Paraguay.

Etabli en France depuis 1976 – il enseigne la littérature latino-américaine à l'université de Toulouse-le Mirail –, il est même devenu, depuis la chute du général-dictateur Stroessner en 1990, une sorte d'exilé volontaire. Un exilé prestigieux : en 1974, la parution de *Moi le Suprême* (1) l'a installé parmi les auteurs de langue espagnole les plus respectés. Au point qu'on lui a décerné, en 1989, le prix Cervantès.

Le visage ridé, les yeux remplis de voyages paraissant regarder au delà des mots, les cheveux lisses, drus, dont la blancheur contraste avec son teint cuivré, Roa Bastos se trouve, sur le tard, en un lieu inconnu qui n'est peut-être pas celui qu'il cherchait et désirait. Est-ce pour cette raison qu'avec son nouveau roman, *Veille de l'amiral*, il recrée le personnage de Christophe Colomb, exilé, comme lui, de sa terre et de sa langue ?

Car, pour écrire, Roa Bastos a choisi l'espagnol, la langue dominante, et non pas le guarani, langue matricielle de la culture paraguayenne. *« En tant qu'écrivains appartenant à la petite bourgeoisie, nous, écrivains paraguayens, nous nous exprimons en espagnol, tout en ayant à côté la langue des opprimés qui nous fascine, car elle cache un aspect important de notre vie. La nature bilingue de notre culture nous contraint, au moment même où nous écrivons en espagnol, à entendre le son d'un discours oral encore informulé mais présent dans la dimension émotive du guarani. Par ailleurs, nous sentons que nous sommes en train de faire une traduction partielle du contexte linguistique scindé. Ce faisant, nous nous scindons nous-mêmes et devenons des exilés linguistiques, sans doute le pire des exils. »*

Dans *Moi le Suprême*, l'écrivain avait choisi de faire revivre la personnalité de José Gaspar de Francia, admirateur du *Contrat social* de Rousseau, tyran cultivé qui gouverna par la parole et réussit à transformer le Paraguay en une nation moderne. *« Dans ce roman, j'ai essayé de faire un syncrétisme entre les deux langues, en m'appuyant surtout sur l'oralité du guarani, ce qui m'a permis de construire un texte à plusieurs niveaux. Pour moi, il s'agit d'un pillage de l'expression orale. De là provient peut-être la crainte que m'inspire l'écriture. »*

Une fiction impure

Vingt ans plus tard, avec *Veille de l'Amiral*, c'est la fusion de trois langages qu'il tente – et réussit : l'espagnol actuel du narrateur, celui, macaronique, truffé d'archaïsmes, de Colomb, et le castillan du Siècle d'or, pris textuellement des classiques (saluons la prouesse de François Maspero, récupérateur triomphant des trois niveaux),

Veille de l'Amiral est un récit de fiction impure ou mixte. Colomb lui-même y écrit, dans son « Livre des prophéties » : *« Après viendront les chroniqueurs, doctes navigateurs sur les mers d'archives, romanciers de second ordre pour se poser en truchements, pour défaire ce que je n'ai pas fait et ce que je n'ai pas écrit ; pour inventer des événements et des dates qui n'ont jamais été miennes. »*

« Parler de la réalité est un réflexe typique d'insécurité. Les gens veulent voir, toucher, crever la bulle de leur solitude. Mais qu'est-ce que la réalité ?, demande l'écrivain. *Il y a la réalité de ce qu'on ne peut pas voir et même de ce qui n'existe pas encore. Pour moi, la réalité est ce qui reste lorsque la mémoire de l'habitude a disparu et nous ne pouvons que la rêver, l'imaginer, y faire de vagues allusions. »*

Ramon Chao

Lire la suite page 19

(1) Seuil, 1993 (première traduction : Belfond, 1977). D'Augusto Roa Bastos, ont également été traduits en français : *Moriencia*, nouvelles (Flammarion, 1980) ; *Fils d'homme*, roman (Belfond, 1982, à paraître en 1995 au Seuil dans une nouvelle traduction de François Maspero) ; *Récits de la nuit et de l'aube*, contes (Calligraphe, 1984).

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Un philosophe dans les nuages

CARNETS
de Joseph Joubert.
Textes recueillis sur les manuscrits autographes par André Beaunier, avant-propos de Jean-Paul Corsetti, préfaces d'André Bellessort et de Mme André Beaunier. Gallimard, deux volumes de 666 et 640 p., 175 F chacun.

CENT SOIXANTE-DIX ans après sa mort, on redoute encore d'offenser la modestie de cet homme. Joseph Joubert s'est glissé, comme un clandestin, dans notre histoire littéraire, sans faire de bruit ni déranger le voisinage, tandis que son ami, le vicomte, offrait au monde le grand spectacle des ambitions et de la mélancolie qu'elles entraînent. Mme de Chastenay disait que Joubert *« avait l'air d'une âme qui avait rencontré par hasard un corps, et qui s'en tirait comme elle pouvait »*. Ce n'était pas mal trouvé... Mais on ne s'en étonnera pas, car Victorine de Chastenay était de ces personnes qui entrent dans les manuels de littérature pour porter des jugements (très avisés) sur leurs contemporains. Puis elles disparaissent. C'est leur métier, que voulez-vous : *météores et portraitistes...* Du reste, Joubert avait donné raison à Victorine, dès 1794, dans une lettre à Louis de Fontanes : *« Plus Platon que Platon lui-même, (...) je me sépare du monde, et je deviens pur esprit. »* Et Georges Perros écrirait que *« Joubert le bien élevé* [répondait] *à l'idée que les anges, peut-être, se font de l'homme »*.

Chateaubriand l'a dépeint, dans les *Mémoires d'outre-tombe* comme une personne *« pleine de manies et d'originalité »*, soucieuse de sa tranquillité, mais qui ne pouvait s'empêcher de s'émouvoir. *« C'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres »*, disait le vicomte, lequel rappelait néanmoins le « régime » de Joubert (lait ou viande hachée), pour montrer le soin qu'il prenait de sa santé. Chateaubriand racontait, aussi, que, voulant *« retrouver des forces »*, Joubert *« se croyait souvent obligé de fermer les yeux et de ne point parler pendant des heures entières »*. Il faut dire que, de 1754, l'année de sa naissance, à 1824, l'année de sa mort, cet homme a traversé beaucoup de turbulences, de tempêtes et de tourments. Très frileux et très rêveur, il se réfugiait dans sa vie intérieure. Il allait se promener parmi les nuages. C'est l'habitude ou la profession des âmes... Lorsque les autres s'agitaient, Joubert s'efforçait de préserver la nonchalance, le repos et la sérénité de ses pensées. Il était de l'espèce des écrivains sédentaires, qui portent des laines et des cache-nez, sinon des bonnets, pour se protéger des grands vents de l'Histoire. Joubert avait horreur de s'enrhumer. Il faut croire que même les âmes prennent froid...

ET la carrière amoureuse de Joseph, les femmes de son existence ? Vers ses trente ans, il avait couché avec Agnès, l'épouse de Restif de la Bretonne, et s'était brouillé avec celui-ci. Dans ses carnets, il avait noté, le 26 mars 1786 : *« O mes amis ! j'ai bu l'amour... »* Et, le même jour, il avait entrepris l'éloge des femmes *« qui aiment à danser parce qu'elles se sentent légères »*. Puis, en 1793, il épousa une demoiselle de l'Yonne, Adélaïde-Victoire-Thérèse Moreau de Bussy, pour la consoler, car elle avait été fort malheureuse. Il considérait sans doute le mariage comme le dédommagement des chagrins... Par la suite, il fut l'amoureux (naturellement) platonique de Pauline de Beaumont, que l'on surnommait *« l'hirondelle »*, et de Louise-Angélique de Vintimille, qui, toute jeune, avait connu Mme du Deffand. C'est Joubert qui introduisit Chateaubriand dans le salon parisien de Pauline, et *« l'hirondelle »* devint la maîtresse du vicomte. Durant l'automne 1803, elle partit le rejoindre à Rome. C'est là-bas qu'elle mourut, le 4 novembre, de consomption. C'était à la mode, avec le « spleen »... Joubert ne s'en remit pas. *« Je ne vous dirai rien de ma douleur,* écrivit-il. *Elle n'est point extravagante, mais elle sera éternelle. Quelle place cette femme aimable occupait pour moi dans le monde ! Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi ; mais elle lui manquera moins, ou moins longtemps. »* Etait-ce l'opinion du vicomte ?


BERENICE CLEEVE

Quant à la carrière « sociale » de Joubert, elle se réduit à peu de chose. Il avait été quelque temps juge de paix à Montignac, en Dordogne, sa ville natale. Puis, sous l'Empire, il devint inspecteur de l'Université. C'est à peu près tout. Appartenait-il à son époque ? Ce moraliste français, héritier de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Vauvenargues et de Chamfort, semble quelquefois n'être pas éloigné des grands mystiques qui recensaient tous les matins les énigmes de l'existence, dans la pénombre de leur chambre. Depuis ses vingt ans jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, le paisible Joseph a consigné, sur ses carnets ou sur des feuilles éparses, des réflexions qui restèrent ignorées de ses contemporains. Il fallut attendre 1838 pour connaître quelques-unes de ses pensées, réunies par les soins de Chateaubriand. La présente édition reprend celle qui fut établie en 1938, par André Beaunier, d'après les manuscrits de Joubert.

IL avait la passion du fragment ou de la brièveté. Il se disait *« tourmenté par la maudite ambition de mettre toujours tout un livre dans une page, toute page dans une phrase et cette phrase dans un mot »*. Il était également le champion de la *nuance* et le meilleur spécialiste de la « demi-voix ». *« Ministre »* d'un *« commerce »* réclamant *« beaucoup d'art, un sens infini du toucher »*, ainsi qu'*« une savante paresse »*, comme l'écrit Perros. Ajoutez à cela le souci constant d'être limpide, même pour évoquer les profondeurs de l'existence, la confusion des sentiments ou les désordres de l'Histoire. *« En politique, les idées d'autrui corrompent les miennes »*, déclarait Joubert, comme pour légitimer sa solitude et son éloignement. *« Dites-moi ce qui se passe sur la Terre »*, demandait-il en août 1797. Cela résumait la vocation de ce « distrait » perpétuel. Cette façon de « s'absenter » pourra sans doute irriter ou déconcerter, mais les pensées de Joubert sont aussi « détendues » et reposantes que les *« ciels d'après l'orage »*. Leur lecture est recommandée à la fin des journées très agitées, car elles prolongent nos impressions de vacances.

Pour Joubert, s'ils voulaient être « beaux », les « ouvrages » devaient avoir été longtemps médités. Il nous a laissé les maximes les plus rêveuses de la littérature française.

Voltaire, le premier des modernes

Après Diderot, Pierre Lepape s'attaque au seigneur de Ferney. Ce virtuose de l'opinion publique marque, selon lui, le passage mouvementé de la figure de l'artiste à celle de l'intellectuel

par Jacques Le Goff

Après une biographie de Diderot (Flammarion, 1991), notre feuilletoniste Pierre Lepape publie un essai : *Voltaire le conquérant*. Nous avons demandé à l'historien Jacques Le Goff d'en rendre compte.

VOLTAIRE LE CONQUÉRANT
Naissance des intellectuels au siècle des Lumières
de Pierre Lepape.
Seuil, 394 p., 149 F.

Je laisse aux spécialistes des Lumières, dont je ne suis pas, le soin d'apprécier en experts de la littérature et des idées l'ouvrage de Pierre Lepape. Il me semble qu'il a réussi, avec une érudition impressionnante mais légère, une biographie très vivante où la vie du grand homme se combine à merveille avec la production de son œuvre et son extraordinaire activité. Il en fait sentir à la fois le bouillonnement, la diversité mais aussi la recherche perpétuelle d'une réussite, intérieure et extérieure, qui en fait l'*unité*.

Ce qui m'a poussé à lire ce livre, c'est le sous-titre : *Naissance des intellectuels au siècle des Lumières*. J'en ai été récompensé par un vif plaisir de lecture et par l'incitation aiguë à une réflexion dans la longue durée historique sur le phénomène de l'intellectuel européen.

Je n'esquisserai pas une lecture vers l'aval de ce type, qui n'est nommé qu'au XIXe siècle et n'apparaît, sous sa forme pleinement moderne, que dans la France de l'affaire Dreyfus. On permettra au médiéviste qui a osé – peut-être trop audacieusement – voir naître une ébauche d'intellectuel dès les XIIe-XIIIe siècles (1), de regarder, grâce à Pierre Lepape, Voltaire et les *« intellectuels »* des Lumières, les yeux tournés vers l'amont.

« La mort d'une époque »

Si la situation dans laquelle naissent les maîtres scolastiques, d'une part, et les écrivains des Lumières, de l'autre, est différente, il y a pourtant une analogie profonde. C'est, selon les termes de Pierre Lepape, *« la mort d'une époque »* et la naissance d'une société nouvelle que la vie urbaine et la montée de la bourgeoisie enfantent. Dans la France du XIIIe siècle comme dans celle du XVIIIe, l'essentiel de la vie intellectuelle s'épanouit à Paris. *« Voltaire,* écrit Lepape, *attise ce parisianisme. Il ne se contente pas de flatter ce Paris éclairé... il l'oppose comme un modèle à la France provinciale et rurale, mal dégrossie, ignorante, naïvement manipulée par les prêtres. »* Ainsi font les maîtres parisiens du Moyen Age qui attirent la jeunesse étudiante loin du monde monastique rural, loin du cloître.

A ces intellectuels nouveaux, il faut des lieux nouveaux de production d'idées, de communication, de discussion. Pour Voltaire et les hommes des Lumières, ce sont les académies, les salons, les loges maçonniques, les cafés. Pour les scolastiques, c'est l'université, la chaire de faculté ou d'église.

Dans ce grand essor de la communication, il y a évidemment une notable différence. Au XVIIIe siècle, le grand véhicule des idées nouvelles, c'est l'écrit. Le livre, mais aussi les journaux, le théâtre, les lettres, les Mémoires, le « libelle vengeur ». Voltaire y excelle. Au XIIIe siècle, il y a bien une multiplication des livres manuscrits qui fait naître une écriture nouvelle, la cursive, rapide, pleine d'abréviations, propre à la prise de notes de cours ou de sermons. Car, au Moyen Age, le grand média, c'est le sermon, qui témoigne du règne de la parole. Au XVIIIe siècle, pourtant, *« le livre n'entre pas encore dans le circuit commercial »*.

Les intellectuels du XIIIe siècle ont su – disposant notamment du réseau des universités et des ordres mendiants – diffuser leurs manuscrits et leurs idées, mais il leur a manqué une condition essentielle pour remplir pleinement une vraie *fonction d'intellectuel : un public*, une opinion publique. Voltaire, au contraire, a été un virtuose de l'appel au public, de la manipulation de l'opinion, et Pierre Lepape a eu raison de faire un sort à cette phrase d'une de ses lettres de 1762 : *« Si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité »*, c'est-à-dire l'appel à l'opinion publique.

Il est remarquable que, même si le mot n'a pas tout à fait le même sens, ceux que nous appelons aujourd'hui intellectuels s'étaient donné, au XIIIe comme au XVIIIe siècle, le même nom : « philosophes ». Au fond, il y a une même revendication : la *sagesse*. Ces philosophes sont des *sages*, qui font métier de chercher et de dire la vérité. Mais le contexte est bien différent. Au XIIIe siècle, se dire philosophe, c'est prendre ses distances vis-à-vis de la théologie, affirmer que la philosophie est mieux qu'une « servante » de la théologie, mais à l'intérieur de la religion. Au XVIIIe siècle – et Voltaire est ici, malgré son déisme, en première ligne –, la philosophie est l'ennemie de la religion, de la religion « réelle ».

Autre caractère commun aux intellectuels du Moyen Age et à ceux des Lumières : l'usage fondamental de la *raison*. Mais aux XIIe-XIIIe siècles, cette raison, si elle se *distingue de la foi, ne lui* est pas hostile ; elle doit l'éclairer. Au XVIIIe siècle, elle est à la fois un objectif en soi et une arme contre la religion. De même, il y a une distance importante entre la fonction « critique » des philosophes, essentielle pour Voltaire, et la dialectique des scolastiques, méthode rationnelle de discussion.

Voltaire et les philosophes du XVIIIe siècle assignent à leur critique du pouvoir politique et religieux un triple objectif : la liberté, qui est surtout une « autonomie » intellectuelle des savants et des philosophes, alors que les intellectuels du Moyen Age réclament plutôt une autonomie institutionnelle sous le seul patronage du pape lointain, indépendamment de l'autorité royale et de la juridiction épiscopale ; la séparation des pouvoirs, un principe très éloigné des structures politiques et idéologiques du XIIIe siècle ; et *« l'appel à l'histoire »* comme négation du droit divin, qui n'a que peu de ressemblance avec le type balbutiant d'histoire en cours au Moyen Age, s'exprimant surtout – comme Philippe Buc vient de bien le montrer (2) – dans une exégèse biblique interprétant l'histoire de la Création et de la chute dans un sens égalitaire ou inégalitaire, hiérarchique ou antihiérarchique, monarchique ou antimonarchique.

Les ressemblances les plus profondes *mutatis mutandis* entre ces deux âges de la naissance des intellectuels résident dans leur place dans la société et face au pouvoir. Les uns et les autres ont constitué un groupe socio-professionnel non homogène mais une véritable *« communauté »*. Ils ont hésité, au Moyen Age, sur leur place dans l'Eglise, au XVIIIe siècle, sur *« la pénétration progressive des organes périphériques du pouvoir »* ou *« la construction d'un site d'opposition à ce pouvoir »*.

Pierre Lepape caractérise très bien cette communauté dans une des pages fortes du livre : *« Tous se sentent engagés dans un combat d'idées lié à leur pratique de savant, d'écrivain, de technicien ou d'érudit ; ils forment, sans en avoir complètement conscience, un groupe social nouveau caractérisé par son libre usage du savoir et par sa revendication d'une totale liberté d'expression, une communauté dispersée, idéalement réunie dans le même culte de la recherche de la vérité par les moyens de la raison et de l'expérimentation : la communauté de ce qu'on appellera, un siècle plus tard, les intellectuels. »*

Le combat pour la vérité

La seconde caractéristique, liée à la précédente, c'est de constituer ce que Pierre Lepape appelle, pour le XVIIIe siècle, un « contre-pouvoir réformiste ». Au XIIIe siècle, c'est un nouveau pouvoir que constituent les universitaires. A côté des deux pouvoirs traditionnels, le pouvoir monarchique – *regnum* – et le pouvoir sacerdotal – *sacerdotium* –, ils créent le troisième pouvoir du *studium*, au sens à la fois théorique du savoir et institutionnel de l'université.

Les intellectuels des Lumières conservent des traits archaïques. Ce ne sont toujours pas des démocrates. Tout comme Rutebeuf affirmait au XIIIe siècle : *« Je ne suis ouvrier des mains »*, Voltaire se déclare contre les *« arts mécaniques »*, expression médiévale. Le seigneur de Ferney est mû par son *« imaginaire féodal »*.

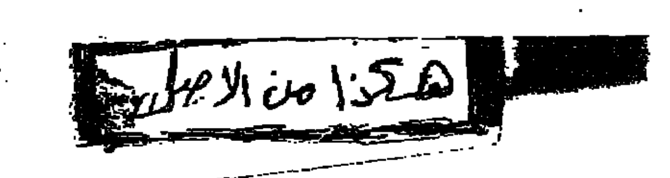
Reste à dire l'essentiel, ce qui fait de l'intellectuel des Lumières une nouveauté absolue, annonçant ce qui deviendra capital pour l'intellectuel de la fin du XIXe siècle et du XXe : le combat pour la vérité, l'engagement politico-moral. Ce sont eux qui confèrent à l'insupportable Voltaire une couronne plus belle que celle qu'il reçut pour sa pièce *Irène*, justement tombée dans l'oubli. Pierre Lepape marque bien les étapes d'une carrière qui paraît souvent dispersée, incohérente, le passage de l'artiste à l'intellectuel, de l'intellectuel philosophe à l'intellectuel engagé en faveur des victimes de l'injustice et de l'intolérance. Car – voilà le grand mot – le fond du combat de l'intellectuel que fut Voltaire, l'idéal qui en fit un militant, c'est la tolérance. De l'affaire Calas (1761-1765) à celle de Lally-Tollendal – la plus pure puisqu'il n'y a pas *« la moindre trace de conflit religieux »* et Voltaire apprendra la *révision du procès* quatre jours avant sa mort – se précise la plus belle image de l'intellectuel moderne.

Un dernier mot. Au Moyen Age, le terrain des « intellectuels », c'était la chrétienté ; au XVIIIe siècle, Pierre Lepape y insiste, leur « *mouvement* » *fut européen*. Voilà, me semble-t-il, une dimension qu'il serait urgent de retrouver, une solidarité qu'il serait judicieux de réapprendre dans la perspective de la meilleure Europe à construire aujourd'hui. Intellectuels de toute l'Europe, unissez-vous !

(1) Jacques Le Goff est l'auteur de *les Intellectuels au Moyen Age*, réédition Seuil, 1985.

(2) *L'Ambiguïté du livre, Prince, pouvoir et peuple dans les commentaires de la Bible au Moyen Age*, Beauchesne.

★ Signalons également la réédition de *Voltaire* d'André Maurois (Quai Voltaire, « La petite collection bleue », 129 p., 40 F).



L'affaire Artaud

Suite de la page 13

Artaud écrit aussi : « *La société me dit fou parce qu'elle me mange, et elle en mange d'autres d'une manière systématique et concertée.* » Ou encore : « *C'est le vieux Freud qui a raison, plus raison qu'il n'a jamais cru avoir raison.* »

Ce n'est pas telle ou telle forme de société qu'Artaud condamne, mais la Société en tant que telle, sa substance, tous ses modes de fonctionnement. Il l'a vue à l'œuvre dans les hôpitaux, au Havre, à Rouen, à Sainte-Anne, à Rodez. Par quel jugement de l'histoire la violence clinique a-t-elle eu parmi elle un tel observateur ? Les électrochocs : « *Je n'oublierai jamais dans aucune vie possible l'horrible passe de ce sphincter de* révulsion *et d'asphyxie par lequel la masse criminelle des êtres impose à l'agonisant de passer avant de lui rendre la liberté. Au chevet d'un mourant il y a plus de 10 000 êtres et je m'en suis rendu compte à ce moment-là.* » Ou bien : « *Les individus ne sont pas endoctrinés par des idées mais par des actes anatomiques et physiologiques lents.* » Ce qu'Artaud appelle « *envoûtements* » ou « *empoisonnements* » n'est rien d'autre que la sensation d'être nié dans son corps comme dans son langage. *On veut « redresser sa poésie »*. Pourquoi ? Parce qu'elle est métaphysique, c'est-à-dire en conflit avec la métaphysique surveillée des religions visibles ou déguisées : « *Prêtres, rabbins, brahmanes, imams, lamas, bonzes, popes, pasteurs, flics, médecins, professeurs et savants.* » La société, comme telle, est celle des amis du crime, devenue celle de « *tartufes payés* ». Inlassablement observé et freiné (voilà une bonne description des régimes totalitaires). « *l'homme, dans son ensemble, est réduit à un ordre de facultés extrêmement restreintes.* »

Les témoins que cite Artaud à son procès ? Villon, Poe, Baudelaire, Nerval, Rimbaud, Lautréamont, Van Gogh, Nietzsche et même Lénine dont la paralysie finale lui paraît suspecte, compte tenu de ce « *maréchal des pompiers* » qu'a été Staline, lequel avait « *quelque chose d'un pope revenu et réintégré.* » Ces témoins, Artaud ne craint pas de se dire leur frère et leur égal, et, que voulez-vous, il en a le droit.

L'histoire vraie, d'une vérité inconnue et bouleversante, passe par eux, donc par lui. Il aimerait en convaincre son ami André Breton, qui hésite. Oui, la révolution surréaliste *avait raison, mais il faut la* pousser plus loin, lui donner son abrupt définitif, ne la plier à aucun but moral ou esthétique. « *J'ai passé le stade de la protestation* », dit Artaud. « *Tout ceci n'est pas de la philosophie mais de la guerre.* » Il est « *en colère de corps.* » Le surréalisme n'est pas allé à vif sur le corps. Or « *l'esprit sans le corps est de la lavette de foutre mort.* » Ah, voilà, les mots sont prononcés, *certains mots*, et très exactement avec leur signification et leur son. Ils deviennent des armes. Enfin, monsieur Artaud, on ne s'exprime pas ainsi, mettez-y les formes, dites-nous ça de loin, soyez poétique. Le mot « foutre » dans une conférence ! Parlez-nous plutôt d'amour, je ne sais pas moi, d'avenir, de liberté, de fraternité. Le corps, le corps, pourquoi toujours le corps ?



EXTRAIT DE « ARTAUD, DESSINS ET PORTRAITS »/GALLIMARD ÉD.

Une page des cahiers d'Artaud avec le portrait de Paule Thévenin

Un langage à la mesure du sévice subi ? Tel est le fond de l'affaire. Artaud n'est pas là pour expliquer, justifier, envisager, comprendre, et encore moins pour se plaindre. Il réclame ni plus ni moins que la mort de la mort. Vous souriez ? Vous croyez à la mort ? Ne vous doutez-vous pas, pourtant, de temps en temps, qu'on veut absolument vous y faire croire ? N'êtes-vous pas environnés, en famille, en société, d'une rumination permanente sur le mourir ? Panthéon et pompes funèbres ? Ton grave, ému, glacé, pénétré ? Eh bien Artaud, lui, pense que notre temps est celui où la mort révèle au grand jour, et comme jamais, son programme voulu. Vite, il faut le dire, avant que tout se referme dans l'oubli et les discours lénifiants.

De ce point de vue, l'écriture d'Artaud, si forte, si singulière est bien « d'après Auschwitz ». Non pas une prédication vide, désincarnée, mais la splendide insurrection colorée d'un innocent dans un monde coupable (il faut relire son *Van Gogh, suicidé de la société*). Il ne bat pas en retraite, Artaud ; il ne se calmera pas ; il frappe. Toute la poésie ultérieure paraît, à côté de lui, d'une fadeur étrange, « *une farce bidonnante d'insipidité* ».

L'expression « *marché noir* », prend par exemple chez lui une signification fantastique, très au-delà de ce qu'elle aura été pendant la guerre. C'est un homme qui a connu la faim et le froid qui parle, la promiscuité, la saleté, la grossièreté des gardiens, la lâcheté ambiante, l'arrogance des médecins, la camisole de force, les traitements spéciaux. Un poète des camps, donc, mais ces camps de la mort lente étaient en France. Les fous devaient être éliminés en douceur (les rapports médicaux sont là, mais personne, encore une fois, ne veut les lire).

Pendant ce temps, n'est-ce pas, la vie continuait pour d'autres, politiciens et policiers pouvaient, dans l'ombre, s'entendre avec des assassins. « *Tous les hauts profiteurs de marché noir sont aussi et par-dessus tout des profiteurs de magie noire* ». C'est ce qu'Artaud appelle la « *parturition à distance* », dont voici, à ses yeux, le but : « *L'imbécillisation, l'infantilisation retardée, et le gâtisme précoce sont parmi les plus efficaces moyens d'action dont se servent tous les adeptes de la parturition à distance pour imposer aux hommes leurs volontés.* »

Oui, finalement, le beau mot trop galvaudé de *résistant* convient à Antonin Artaud : « *Si je ne suis pas mort, c'est que j'ai la vie dure.* » Ou encore : « *La mort, comme le reste, n'est qu'une poudre de perlinpinpin, une attrape pour les gogos.* » Ou encore : « *On ne meurt que parce qu'on se croit mortel, parce que les institutions faites par les hommes ont fait croire aux hommes qu'ils étaient mortels.* » Et encore : « *Ne vous laissez plus aller au cercueil.* »

Ne cherchez pas : c'est pour des propositions de ce genre qu'Artaud a tant de mal à se faire entendre, que ses œuvres sont entourées de tant de petites histoires de papier (lui qui voulait justement « *dépasser le papier imprimé* »). C'est à cause de cette folle raison montrant à la raison raisonnante sa folie latente qu'il n'a pas pu s'exprimer, à l'époque, au Vieux-Colombier. Pourra-t-il être mieux perçu aujourd'hui ? Comment ? Jusqu'où ? Par qui ? On le demande.

Philippe Sollers

Les méandres du droit moral

Paradoxe : pour éviter une « atteinte à l'intégrité de l'œuvre » du poète, ses héritiers multiplient les recours judiciaires, gênant ainsi le libre accès à ses écrits.

Antonin Artaud, mort le 4 mars 1948, a-t-il encore le droit d'être lu librement ? Est-il, au contraire, condamné à ne faire parler de lui qu'à l'occasion de ses démêlés avec l'avenir, passant du commentaire littéraire à la chronique judiciaire ? On croyait que la justice avait tranché en faveur de la première hypothèse, la troisième chambre du tribunal de grande instance de Paris ayant, dans un jugement du 6 juillet, débouté l'héritier d'Artaud de son action contre les éditions Gallimard et la fille de Paule Thévenin ; amie d'Artaud chargée de l'édition des *Œuvres complètes*. Paule Thévenin est morte en septembre 1993 (*le Monde* du 8 juillet).

Le tribunal relevait notamment que Serge Malausséna, neveu d'Artaud, avait pu prendre connaissance des épreuves des textes en 1990, puis des manuscrits correspondants en 1991, et qu'il avait « *attendu le mois d'avril 1994 pour émettre des critiques à l'encontre de la transcription* ». Estimant que M. Malausséna avait « *commis un abus notoire dans le non-usage du droit de divulgation* », le tribunal autorisait les éditions Gallimard à publier sans délai le volume XXVI des *Œuvres complètes* d'Antonin Artaud – bloqué depuis 1991. Gallimard avait donc décidé de sortir ce volume le 23 septembre (« le Monde des livres » du 2 septembre).

M. Malausséna n'accepte pas cette décision, et sachant que la procédure d'appel n'est pas supensive, il demande, en référé (l'audience est fixée au 3 octobre), « *la suspension de l'exécution provisoire du jugement rendu le 6 juillet* », ce qui revient à différer encore la publication des textes d'Artaud. Les éditions Gallimard ont avancé la mise en vente du livre, qui est en librairie depuis mercredi 14 septembre.

Le conflit entre la famille d'Artaud et Paule Thévenin a été constant depuis la mort de l'auteur, mais il s'est aggravé au début de l'année 1991, lorsque M. Malausséna a intenté une action en justice empêchant la parution – prévue pour février 1991 – du volume XXVI, contenant notamment la fameuse « Conférence au Vieux-Colombier ». Par ailleurs, Paule Thévenin se voyait refuser tout droit de citation pour le livre personnel qu'elle préparait, *Antonin Artaud, ce désespéré qui vous parle* (paru aux éditions du Seuil en 1993 – voir « le Monde des livres » du 5 février 1993).

C'est aussi au début de 1991 que Philippe Sollers – dont on connaissait depuis longtemps, à travers la revue *Tel Quel*, l'intérêt pour l'œuvre d'Artaud – publiait un nouveau roman, *la Fête à Venise*, dans lequel les tractations autour d'un mystérieux tableau de Watteau fournissaient la matière d'une réflexion sur l'art et l'artiste, menacé dans son geste, dans sa vie, par la marchandise. L'une des illustrations de cette thèse était le cas d'Artaud, abordé dès le début du livre (1). D'un côté, l'enfermement, la destruction d'un homme ; de l'autre, une œuvre, des manuscrits – dont on mesure la valeur le jour où l'on apprend qu'un cahier volé dans une exposition était assuré pour la somme de 400 000 francs. Avant cet incident, les héritiers savaient-ils que leur oncle « valait » aussi cher ?

Toujours en 1991, au printemps, Sollers prenait de nouveau position, sous le titre « Artaud contre le spectacle », dans *Improvisations*, un recueil d'essais (2). Dans la logique de ce qu'il estime être la nécessaire défense d'un artiste par ses pairs, il franchissait une étape supplémentaire, en juin 1991, en publiant dans la revue qu'il dirige, *l'Infini*, la « Conférence au Vieux-Colombier ». M. Malausséna demanda en référé la saisie de la revue. Il ne l'obtint pas. L'affaire a été jugée, au fond, en juillet 1994, en même temps que les poursuites contre Gallimard et Paule Thévenin. Le directeur de *l'Infini* et Gallimard ont été *condamnés, pour avoir publié* sans autorisation – et pour cause –, mais l'héritier d'Artaud n'a pas obtenu les dommages-intérêts qu'il souhaitait, n'ayant pas pu démontrer que la transcription du texte était infidèle ou portait « *atteinte à l'intégrité de l'œuvre* ». Le tribunal signifiait donc clairement, ce qui n'est pas si courant en matière de droit moral, son souhait de rendre de nouveau accessible l'œuvre d'Artaud.

Cette décision n'a pas mis fin au conflit. Le débat s'est simplement déplacé, portant non plus sur « *le droit de divulgation* » mais sur « *les conditions de la divulgation* ». M. Malausséna réaffirme que « *la transcription des textes d'Artaud* » par Paule Thévenin « *est une atteinte à l'intégrité de son œuvre* » *(voir encadré)*. Un neveu soucieux de « *l'intégrité* » de l'œuvre d'Artaud ne devrait-il pas avoir comme premier désir que celle-ci puisse être lue, commentée, discutée ? Voilà une question à laquelle M. Malausséna ne donne pas de réponse satisfaisante. Ses incessants recours aux tribunaux le font au contraire apparaître comme plus préoccupé de lui-même que d'un écrivain qui ne cessera jamais d'être « incommode », Antonin Artaud.

Jo. S

(1) Pp. 26 à 32 dans la collection « Blanche » de Gallimard. Le livre est aussi disponible en poche, « Folio » nº 2463.

(2) « Folio-Essais » Gallimard nº 165.

Parti pris d'édition

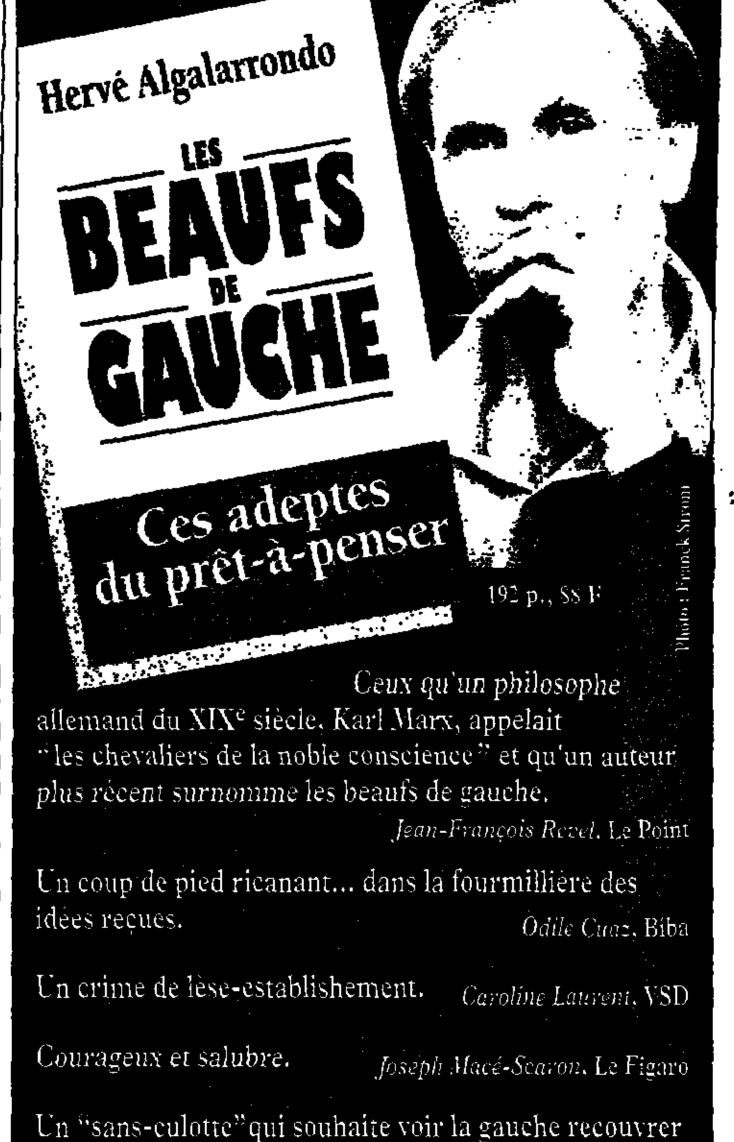
Le neveu d'Antonin Artaud, Serge Malausséna, nous a fait parvenir des documents qui *étayent, à ses yeux, sa procédure pour « atteinte à l'intégrité »* de l'œuvre d'Artaud dans l'édition établie par Paule Thévenin. Il s'agit, d'une part, de sept feuillets tapés à la machine recensant *les disparités entre le manus*crit d'Artaud et l'édition Thévenin, et, d'autre part, d'une liasse de photocopies de manuscrits d'Artaud (feuilles de cahiers).

On remarquera d'abord que *les pages sur lesquelles* M. Malausséna fait les remarques les plus graves ne nous ont pas été transmises par lui (par exemple, la page 19 *du manuscrit « non reproduite »*, selon lui, par Paule Thévenin) ; qu'il met sur le même plan des contestations de fond et des détails (p. 27 du livre, *« ridaux »* reproduit avec la faute d'orthographe sans que Paule Thévenin fasse une note).

D'une manière plus générale, en examinant les divers documents, on constate que M. Malausséna est *simple*ment en désaccord avec certains parti pris d'édition de Paule Thévenin (que celle-ci justifie souvent dans des notes). Il aurait notamment souhaité que l'on reproduisît *les dessins d'Artaud figurant*, parfois, dans les marges. On lui objectera que cela relèverait d'une « intégrale » réservée aux spécialistes, aux chercheurs, donc d'un autre projet que celui de Paule Thévenin. *Le travail de celle-ci peut*, certes, appeler commentaires et discussions. Mais c'est M. Malausséna lui-même qui interdit ce débat en refusant, avec des arguments qui ne convainquent guère, la publication des textes.

Jo. S.





PREMIERS ROMANS

Mortelle dérive

TRISTE LUMIÈRE
de Brigitte Drizine.
Flammarion, 306 p., 120 F.

On a peine à croire que Brigitte Drizine débute dans le roman avec *Triste lumière*, tant ce récit de trois cents pages est maîtrisé : ambitieux, sourdement violent, dérangeant. On le lit sans reprendre souffle, bien que l'issue soit très vite annoncée. Dès la page 68, on apprend que le personnage principal, Zilu, la quarantaine « déglinguée », n'en a plus pour très longtemps. Que va-t-il faire de ce *temps qui reste*, lui dont on sait déjà qu'il est un raté grandiose, pas remis de sa jeunesse d'intellectuel prometteur, ni de ses amours désastreuses avec Hermine, écrivain qui n'écrit pas, alcoolique maigrichon qui cherche la bagarre, épave échouée dans un hôtel de troisième zone, ne tentant de faire illusion que lorsqu'il va voir sa famille ?

En trois parties et trois lieux, Brigitte Drizine montre trois destins d'hommes, mystérieusement imbriqués, tissés de hasards et de contradictions. Zilu se prend d'amitié pour le médecin qui lui annonce la gravité de sa maladie, le Dr René Mouton, collectionneur passéiste. *« René, qui affirme ne « jamais penser », habitait un sanctuaire encombré d'objets anciens, inutiles, précieux, inconfortables. Zilu, qui n'aimait que les couleurs gueulardes et les matières plastiques, n'avait pas ressenti grand-chose. »* De cette rencontre improbable, qui aurait dû rester sans suite – a-t-on envie de revoir le médecin porteur de mort, surtout si l'on refuse de se soigner ? – naît un lien profond, un compagnonnage singulier, sans illusion, ne contournant ni la brutalité, ni le comique, ni le pathétique de l'existence.

Cet attelage bizarre va se transformer en trio avec l'arrivée de Jacques – il se fait appeler Jack pour exhiber sa passion de l'Amérique. Jack rêve de « l'Ouest », de « la route », d'une Amérique de pacotille et de stéréotypes, ce qui exaspère Zilu et Mouton. Pourtant, tous trois vont quitter l'Europe, *ensemble. Ils habiteront un* appartement de Riverside Drive, au bord de l'Hudson, au nord-ouest de Manhattan. On a lu tant de clichés sur New-York qu'on craint toujours la description de cette ville. Celle de Brigitte Drizine est remarquable. Visiblement, elle connaît New-York et ses folies, de l'intérieur, dans les détails. Elle l'explore en lui gardant son mystère, ses abîmes – il ne faut pas manquer son évocation des riches, des féministes radicales et des « illuminés de tous poils ». Brigitte Drizine sait que New-York résiste autant à ceux qui l'aiment qu'à ceux qui lui sont hostiles. Elle est, pour tous ceux qui y passent autrement qu'en touristes, un révélateur. Elle le sera pour Zilu, Mouton et Jack.

Jack part faire la route vers l'Ouest, Mouton entre en thérapie et Zilu à l'hôpital. Fin banale ? Mais ce n'est pas celle du livre. L'Amérique a encore des ressources. Zilu et Jack («Troisième partie ») s'en vont vers le Sud, vers le golfe du Mexique. Un dicton veut que la mort soit plus douce au soleil... Brigitte Drizine, elle, cherche moins à réconforter qu'à dire la vérité de son roman, qui passe par la lucidité. Il faut donc la suivre, dans une évocation aussi forte que celle de New-York, *tout comme il faudra* suivre son parcours d'écrivain, qu'on espère fécond.

Josyane Savigneau

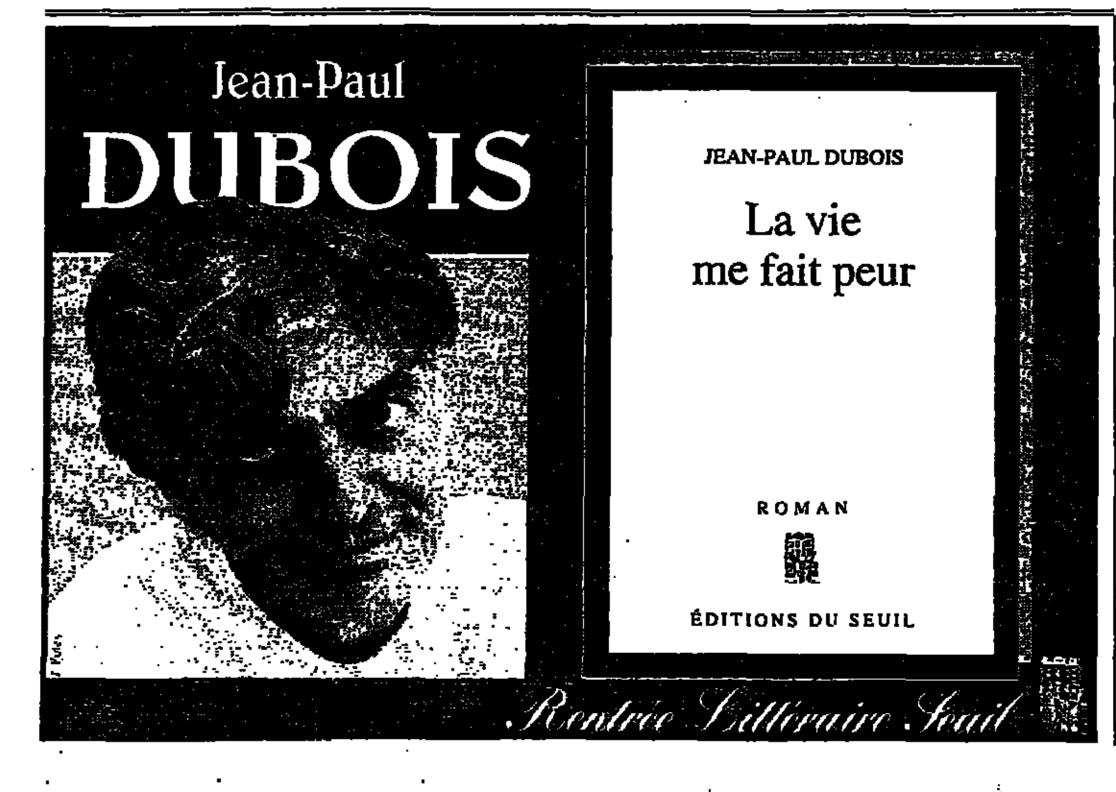
L'échange

L'ENFANT NOCTURNE
de Chantal Delsol.
Mercure de France, 146 p., 89 F.

Nam, jeune réfugié laotien, qui a fui la guerre du Vietnam pour échouer dans un orphelinat français, s'installe pour les vacances d'été dans la famille de Quentin. Il y restera. Ses gestes inhabituels, ses rêveries, ses absences, mais aussi son indéniable affection et ses efforts pour conquérir l'amour de tous transforment l'existence de Quentin et des siens. Nam, peu à peu apprivoisé, devient *«définitivement »*, comme il aime à le dire drôlement, *« un mangeur de pommes de terre »*. Mais de nombreuses années seront nécessaires avant qu'il ne trouve la paix de l'âme, tant les souvenirs de sa fuite et des assassinats, commis froidement dans une atmosphère de terreur, le poursuivent. Grâce à sa nouvelle famille, Nam finira par *« rattraper la mémoire »*. Tous lui seront, en retour, redevables de *« savoirs indicibles »* pour avoir grandi dans la *« reconnaissance de ce qui ne leur ressemblait pas »*.

D'une écriture sobre, qui évite sentimentalisme et complaisance, Chantal Delsol dépeint le heurt de ces cultures radicalement différentes qui devient, peu à peu, la source de profonds bouleversements intérieurs. Passant, sans rupture, d'un personnage à l'autre, elle décrit avec sensibilité l'éducation réciproque, par l'amour et la patience, de Quentin et de l'enfant nocturne.

Marie Gaille



LITTÉRATURE FRANÇAISE

A la reconquête du monde

Récit d'un profond malaise intime, puis d'une renaissance, « Du cœur et de l'affection » célèbre les retrouvailles d'un artiste avec le désir d'écrire

DU CŒUR ET DE L'AFFECTION
de Jacques Teboul.
Seuil, coll. « Fiction & Cie », 278 p., 110 F.

Jacques Teboul a cru perdre, un jour, la mémoire de sa vie en même temps que le désir d'écrire. C'est cette crise, cette traversée du silence – due, sans doute, à une fréquentation excessive des morts qui lui ont retiré la force des mots –, qu'il raconte, d'abord, dans *Du cœur et de l'affection*. Pour transcrire une telle période, où l'on se perd de vue, où on tourne autour de soi sans se rencontrer, le récit linéaire était inadéquat. Teboul a préféré le déroulement – parfaitement maîtrisé – de séquences qui sont autant de versions du doute, de points de vue divers mais de plus en plus resserrés sur un malaise intime et central. Dans cette quête hypnotique de la vérité, l'écriture obsessionnelle s'ouvre sur un lyrisme aussi fastueux et véhément que dans *Vermeer* (1), lorsque se lèvent, par vagues, les images de sang, de chute, de désastre.

C'est à New-York – à ses yeux, la ville par excellence de la destruction – que l'auteur a éprouvé, à son paroxysme, l'impression de déconstruction de lui-même. Un jour de tempête de neige où il s'est réfugié dans un immeuble, il s'est regardé dans la glace d'un ascenseur. Mais, dans un narcissisme chaviré, envenimé par la hantise d'un délabrement physique, il n'a vu dans son image qu'une construction aberrante, une succession d'asymétries et la propagation de *« vides de la chair »*.

L'autoportrait difforme qu'il dessine en allant d'une déformation à l'autre – à la façon de Francis Bacon dont certaines pages rejoignent la beauté convulsive – est aussi pour lui un moyen de ressembler, dans un *mimétisme* désespéré, à des visages torturés, victimes du *« mal absolu »* à travers l'Histoire ou saccagés par une violence très contemporaine : la scène de l'exécution raffinée d'un homme dans la nuit à New-York, à laquelle il a assisté, devient presque irréelle à force de cruauté méthodique.

Sa tête lui montre *« les surprises et les transformations de la viande »* qui, depuis *les Trous de la viande* (2), est un des thèmes privilégiés de Jacques Teboul. Cette viande que réussit peut-être à dominer G. M., son amie peintre, qui, à force de défigurer sur ses toiles des corps d'hommes exagérément musculeux qu'elle prend pour modèles, parvient, selon lui, à *« représenter la disparition »*. Teboul, lui, éprouve à l'égard de la viande une peur fascinée : il se résout à se résumer à elle dans l'amoindrissement excité de lui-même, envoûté par l'image d'un garçon boucher qui lui semble heureux parce qu'il sait que *« la sainteté est l'état où l'on accepte de n'être que de la viande et qu'il n'y a de chemin vers l'âme qu'à travers cette épaisseur rouge et nacrée »*.

La voie de la grâce est pour Teboul le sourire des visages – celui de la femme aimée qui vient le rejoindre à New-York et dont l'apparition illumine le texte. Dominant le vertige anxieux de son fétichisme désorienté, il retrouve, en fixant les traits de cette femme, l'envie de rétablir son *« architecture originelle »*, de reconstituer dans son regard *« toutes les émotions éprouvées, les lieux parcourus et les sentiments reconnus »*. Car la véritable ambition, et la réussite de Jacques Teboul, est de composer un roman des visages. Ce roman prend vraiment forme dans une deuxième partie qui est le versant solaire du livre.


ULF ANDERSEN
Jacques Teboul : un roman des visages

Dans la chaleur excessive d'un été en Ligurie, dans une maison où se déroule avec celle qu'il aime et deux femmes de passage une sorte de marivaudage survolté, il se livre à des exercices de beauté en captant les tremblements des corps excités qui *« pareils à des sismographes trop sensibles réagissent à la moindre rencontre »*, les altérations, la géographie mouvante des traits qui révèlent les plus intimes variations du désir avant de jouir, dans un impressionnisme saturé de lumière, de la contemplation du corps de la femme aimée qui, se confondant avec la terre du chemin où elle est étendue, devient une vibration de points sombres, de gouttes de lumière, *« d'étincelles noires, ocre et roses »*.

La remontée des souvenirs

L'adoration des visages ramène *« ses pas dans le temps de sa vie »*, donne forme à sa mémoire et l'aide à *« creuser davantage son espace intérieur jusqu'à la naissance »*. Il laisse remonter vers lui, en douceur, le rythme de cette mémoire (on a rarement exprimé avec une telle fluidité la remontée presque craintive des souvenirs) : c'est le temps le plus éblouissant du livre. De son enfance à Frenda, une petite ville du Sud-Oranais, aucune résurrection catégorique ou ordonnée, juste quelques visions primordiales : la petite voisine aux cheveux rouges avec laquelle il a connu très tôt *« l'intensité mortelle »* des premières expérience sexuelles : Tida le *« maboul »*, l'imprécateur bouffon, l'incarnation d'une forme *« d'homme étrangère et foudroyée »* qui est à l'origine de sa fraternité avec la folie – sa tentation, sa peur – et qui a présidé à son écriture ; et surtout, l'emportant sur toutes les figures menaçantes de sa vie, Raïssa, l'adolescente musulmane, dont toute la peau lui semblait bleue et dont le visage nourricier, matriciel, reste pour lui *« porteur de consolation et le forçant doucement à la tendresse, dans l'insistante pression de son regard humide et noir »*.

Il peut – et c'est l'ultime tableau tout à fait serein du livre – s'arrêter aux choses simples, devenir patiemment attentif à toutes les formes de la beauté, notamment des paysages qui viennent vers lui comme un repos. Elles sont superbes, de délicatesse puis de puissance, les pages consacrées à l'observation des versions du bleu de l'océan et de la fureur couleur de terre du Mississipi qui roule des arbres, des mots et des histoires.

Le paysage lui rappelle le chemin à parcourir entre *« son insuffisance et la nature »* comme le disait Klee, et par la conscience de ce manque, ressuscite en lui l'envie de la parole et le besoin de redonner du cœur et de l'affection à tous ceux qu'il a aimés. Le livre de Teboul est ainsi la magnifique relation de la reconquête d'un artiste par lui-même, de ses retrouvailles avec la beauté du monde et le désir d'écrire qui, grâce à la ferveur limpide et à la clarté visionnaire du style, retrouve un éclat primitif.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Seuil, 1977.
(2) Seuil, 1973.

Le nain enragé

Le héros du dernier roman de Patrick Séry est un petit homme au cerveau et à la verge géants. Tragique ou ridicule ?

COMME LE DIABLE M'A FAIT NAÎTRE
de Patrick Séry.
Flammarion, 230 p., 98 F.

Comment peut-on être monstre ? D'une manière fabuleuse, en mettant la société face à sa propre monstruosité, comme le fit Victor Hugo à travers un tragique personnage de foire, dans l'un de ses plus étonnants romans, *L'homme qui rit*.

Différemment, Patrick Séry semble prendre goût aux erreurs de la nature. Après *le Maître et le Scorpion* (1), son premier livre, qui mettait en scène un officier nazi lançant à un prisonnier juif un défi immonde – une partie d'échecs grandeur nature avec, pour pièces, des prisonniers condamnés à l'échafaud à chaque élimination –, voici cette fois le roman d'une victime et non pas d'un bourreau, mais non moins monstrueuse, difforme, mal née.

Achille Quenouille : le nom ne laissait rien présager de bon, et le reste le confirme. C'est à se demander si ce n'est pas trop laid pour être vrai : un être doté d'un mètre et neuf centimètres, d'un cerveau surhumain et d'une verge de géant, qui expérimente son premier baiser avec une jeune défunte dans son cercueil, offre son sexe aux aiguilles d'un tatoueur, connaît l'amour avec une prostituée, puis avec un corps soudé de sœurs siamoises dans un cirque, le tout en réalisant l'œuvre picturale qu'il ne cesse de parachever – un portrait de lui-même grandeur nature, souriant dans son cercueil...

Faut-il aller jusqu'à voir une dérision expressionniste, proche de Barbey d'Aurevilly ou des romans-feuilletons du XIXe siècle, dans ce picaresque parfois épuisant, dans cet excès d'aventures ou de mésaventures qui rebondissent sans laisser reprendre souffle ? Voilà notre héros tour à tour torturé par les enfants et montré du doigt lors des congrès scientifiques, témoin du meurtre de sa mère par son père, puis assassin de son père, passionné par les cimetières et habitué des bordels, amoureux des mortes dans leurs cercueils, peintre réaliste, moine incroyant, clown savant dans un cirque... et rêvant, en personnage grotesque qui se respecte, des moments bénis de carnaval où il est enfin de bon ton d'être monstre, ou d'une guerre où *« les infirmes en bonne santé triompheraient des éclopés »*.

Faut-il au contraire ne pas rire et prendre au sérieux, comme y invite la bande de promotion du livre, ce nain latiniste à l'intelligence et à la mémoire surhumaines, condamné à la solitude et qui serait une métaphore, selon les termes de la bande, de *« toute la rage du monde »* ?

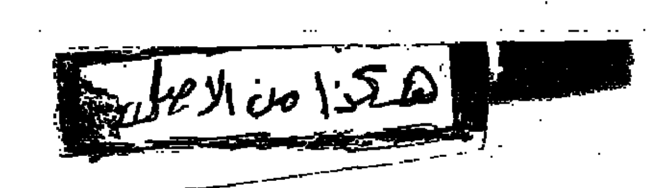
Si rage il y a, elle a la curieuse caractéristique – c'est le sel du roman – de se concentrer sur le plus bel attribut du héros : un pénis géant, un *« braquemart »* comme jamais vu, le monstrueusement grand dans un corps monstrueusement petit, sans conteste *« la partie la mieux développée de* [sa] *personne »*, qui laisse désemparées même les dames les plus averties de la maison close. *« Le pénis totem se solidifia puis se dressa avec cette bonne humeur et cette vivacité qui restaient ma seule occasion de me réjouir de l'existence. Il se montrait aussi fier et droit que j'étais honteux et tordu. »* Comble de fierté, c'est le pénis lui-même qui, lorsque le nain se fait artiste, tient le pinceau au moyen d'un bout de scotch et réalise la toile, mêlant la gouache aux effets finaux de l'érection. *« Nanisme, onanisme : le rapport saute aux yeux. »*

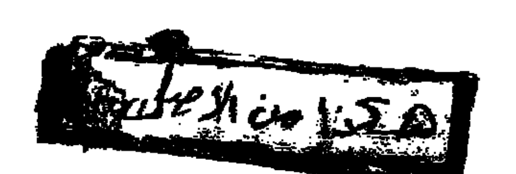
C'est peu dire que *« toute la rage du monde »* a tendance à virer au grotesque – ou au ridicule. Et ce nain honteux d'être né qui aurait pu nous émouvoir, à ne pas trouver sa place au milieu des vivants, à chercher consolation auprès des morts ou des amoureuses de métier pour conclure, malgré la découverte tardive et heureuse de son gigantesque attribut, qu'il n'était *« pas prêt pour ce foutu bonheur que guettent désespérément les hommes »*, ce nain à la verge et au cerveau géants, englué dans sa tragique solitude et son aspiration à disparaître, à se détacher ou à se fuir, n'existant que là où il n'est pas vraiment, amuse malgré lui plus qu'il ne s'attire la sympathie.

On peut se laisser prendre au jeu, car Patrick Séry, malgré une préciosité encombrée, a un sens de l'écriture dense et noire, prête à ficeler la tragédie. Mais le livre reste ailleurs, en dehors, tant les situations excessives rendent incrédule, sinon hilare, à force d'une extravagance qui n'a pas pour la soutenir la verve d'un Barbey. Pourquoi mettre le roman au service de sujets extrêmes – et à la fois tant rebattus – quand le monde tel qu'il est offre une si bonne matière ?

Marion Van Renterghem

(1) Flammarion, 1991.





Hommage à Marcel Brion

Tandis qu'une fondation portant son nom vient d'être inaugurée en Suisse, paraît un recueil d'études de cet écrivain disparu, ami du «Monde»

Les lecteurs les plus anciens du *Monde* se souviennent probablement des chroniques de littérature étrangère que Marcel Brion publia dans ces colonnes durant plus de vingt ans, de 1948 au début des années 70. Elles manifestaient la diversité des intérêts, l'étendue de la culture et de la curiosité, mais aussi la haute idée que cet écrivain et critique se faisait de l'art littéraire.

Mort il y a dix ans – le 23 octobre 1984 –, Marcel Brion était bien le représentant de cet humanisme culturel européen, héritier de la Renaissance et des Lumières, dont la Première Guerre mondiale avait cherché à nier l'existence et à détruire les fondements. Il parlait sept langues et sa culture embrassait aussi bien l'histoire, celle des hommes et celle des civilisations, que l'art et la littérature. Auteur, à partir de 1927, après une brève carrière d'avocat, d'une œuvre abondante et diverse – biographies, essais, romans et nouvelles –, il fut très naturellement élu à l'Académie française, en 1964.

Mais c'est le romantisme, et, électivement, le romantisme germanique, qui passionna Brion. A côté de celle, plus partielle, de son contemporain Albert Béguin, la somme en quatre volumes qu'il publia, à partir de 1962, sur *l'Allemagne romantique* constitue l'approche la plus complète sur ce courant littéraire et artistique. C'est à la même source, nocturne, onirique et fantastique qu'il puisa son inspiration pour son œuvre de romancier et de nouvelliste. René Huyghe, le recevant sous la coupole, avait ainsi défini son talent : *« Vous excellez, Monsieur, à rêver sur les objets, ou plutôt à les faire rêver, à confesser leur silence chargé de souvenirs. »* Parmi les titres de l'écrivain citons : *la Folie Céladon*, *Château d'ombre*, *le Miroir et les gouffres*, *les Vaines montagnes* et *les Ailleurs du temps* (ces deux derniers publiés de manière posthume).

La récente édition des *Labyrinthes du temps* (1), recueil de textes et d'études parus en revues ou inédits, anticipe le centième anniversaire de la naissance (le 21 novembre 1895) de Marcel Brion. Cette commémoration donnera lieu, l'an prochain, à diverses manifestations (2). Agencé par sa veuve, ce volume permet au lecteur de mesurer l'étendue des intérêts et la pertinence des choix qui furent ceux du critique. De plus, la composition du recueil, organisé autour de l'idée du labyrinthe, donne la mesure, non seulement de son intelligence des œuvres, mais d'une véritable pensée de la littérature, même si celle-ci ne fut pas formalisée.

Les analyses de Marcel Brion, notamment de l'*Ulysses* de Joyce (en 1928, un an avant la traduction française du roman) ou d'Hofmannsthal, mais aussi de Thomas Mann, de Robert Walser (il fut, avec Marthe Robert, le premier en France à reconnaître l'importance de cet auteur), de Hermann Hesse ou de Huysmans, dessinent un paysage intellectuel, indique un horizon spirituel ; elles posent, au travers des livres qui les suscitent, les interrogations centrales de l'homme au prise avec son destin, suivant le fil d'Ariane de sa liberté et de ses intuitions. Cet horizon ne *s'arrête pas à la littérature* ; témoins les belles études qui concluent le volume, sur Rembrandt, la peinture chinoise ou Watteau.

Mais au-delà de cette pertinence, c'est bien une certaine conception de la critique, certes « classique », vieillie diront certains, qu'illustra brillamment Marcel Brion : critique respectueuse de l'autonomie et de la singularité des œuvres, soucieuse de les servir et de se laisser *enseigner* par elles.

Patrick Kéchichian

(1) José Corti, 368 p., 125 F.

(2) Outre la réédition prévue, chez Albin Michel, qui fut son éditeur, du *Michel-Ange* et du *Léonard de Vinci* de Marcel Brion, une fondation Marcel-Brion vient d'être inaugurée à Lausanne dans les locaux du conservatoire ; y sont déposées la bibliothèque et les archives de travail de l'écrivain. A la Bibliothèque nationale, les 24 et 25 novembre 1995, se tiendra un colloque international consacré à tous les aspects de l'œuvre de Brion. Enfin, une exposition se tiendra au musée de Lausanne à la même période.

Les juifs vus par le KGB

Des documents inédits publiés par la revue « Pardès »

Quelle fut la stratégie du défunt KGB à l'égard des juifs ? La revue *Pardès*, éditée par Le Cerf (1), soulève un coin de voile. Françoise Thom, universitaire agrégée de russe, auteur du *Moment Gorbatchev* (2), y reproduit de larges extraits de documents exhumés par ses soins d'un fonds d'archives du KGB, à Vilnius, en Lituanie, couvrant les décennies 70 et 80, jusqu'à la perestroïka.

On est frappé, indisposé même, par le parfum de vieille police, parfois maladroitement bricoleuse, qui sourd de cette langue de granit. On retrouve au KGB le même goût sordide pour l'intoxication, genre dans lequel excellait déjà la police du tsar, l'Okhrana, inspiratrice, en 1897, des trop fameux *Protocoles des sages de Sion*. Le cynisme tout pragmatique qui consiste à exploiter la légitime et douloureuse mémoire de la Shoah le dispute à l'obsession antisémite qui, au-delà des impératifs de la manipulation, imprègne encore la mentalité du « tchékiste » en plein milieu des années 80.

Un manuel polycopié daté de 1986 reprend ainsi sans complexe la vieille antienne selon laquelle, en France, *« de nombreux juifs occupent des positions importantes aux échelons supérieurs de l'administration »* ainsi que dans l'économie, la technologie et, bien entendu, les médias. Il faut donc profiter du fait que *« dans cette grande bourgeoisie juive assimilée, chez ces intellectuels de gauche ayant des liens ethniques avec l'URSS, se développent des tendances antisionistes, ce qui facilite la diffusion dans ce groupe de dispositions qui nous sont utiles et offre au KGB des possibilités élargies d'exploiter les divergences avec les cercles sionistes extrémistes dans les intérêts des services soviétiques »*. Quand il est question de tracer le portrait-robot du juif à recruter, fût-il un juif religieux, c'est encore à l'antisémitisme le plus traditionnel que les « tchékistes » empruntent leurs critères de sélection – cet antisémitisme fût-il d'origine américaine comme le tristement célèbre *Judaïsme international* de Henry Ford, qui figure en bonne place dans les biographies du KGB.

Au-delà du scandale que constitue, en plein cœur de l'Europe d'après guerre, la persistance d'un véritable antisémitisme d'Etat, les documents entrouverts par Françoise Thom permettent de percevoir un autre écho : celui du désarroi de dirigeants soviétiques déjà conscients d'un possible éclatement de l'empire.

N. W.

(1) Numéro 19-20/1994, 337 p., 125F. L'essentiel du numéro est consacré à un dossier sur « La religion comme science » sous la direction de Jean Baumgarten et Shmuel Trigano.

(2) Chez Pluriel-Hachette.

Les nouveaux venus du « Larousse illustré »

Un dictionnaire, c'est aussi l'image d'une époque. La nôtre peut-elle se féliciter de l'entrée, dans l'édition 1995 du *Petit Larousse illustré*, des « exclus », en compagnie des « défavorisés », des « plus démunis » et des « érémistes » ?

Il est également abondamment question de technologie, avec « téléphone cellulaire », « biper », « hypermédia », « scénariser », « réalité virtuelle », « compression numérique », « programmation par objet » ou même le très mystérieux « mips », qui désigne une unité de mesure informatique.

On trouve par ailleurs, d'heureuses féminisations, puisque « la » juge, « la » ministre et « la » baroudeuse échappent enfin au masculin forcé, mais aussi des abréviations – « quadra », « provoc », « resto » – et des mots ou expressions familières comme « plantage », « hard » ou « la totale ».

Dans la galerie de portraits des noms propres, trente-sept individus font leur apparition, parmi lesquels Jack Lang et Miguel Indurain, Philippe Séguin et Michael Jordan, Théodore Monod et Alija Izetbegovic.

R. R.

Hommage à Yves Navarre. – Le sixième Salon de l'homosocialité, organisé par le journal *Gai Pied*, organise un hommage à l'écrivain Yves Navarre, prix Goncourt 1980, disparu le 24 janvier. Une exposition, réalisée en collaboration avec ses héritiers et ses éditeurs, retracera l'ensemble de son œuvre. Ce salon se tiendra les 17 et 18 septembre, quai de la Tournelle à Paris. Renseignements : (1) *43-57-52-05*.

Partenariat Hachette-Apple. – Hachette Livre, qui, en 1993, a lancé Axis, première encyclopédie multimédia française sur CD-Rom, s'associe à Apple, pour offrir, sur Macintosh, une version enrichie et actualisée de cette encyclopédie. Avec 110 000 articles et plus de 2 000 images, des cartes, des animations sonorisées et une série de vidéos numériques en couleurs, cette nouvelle version d'Axis peut être vendue seule au prix de 3 890 francs. Disponible sur PC, elle sera également commercialisée avec un micro-ordinateur Macintosh LC et un lecteur de CD-Rom pour 18 500 francs environ.

Rectificatif. – *Vichy, un passé qui ne passe pas* : tel est le vrai titre du livre que viennent de publier le journaliste Eric Conan et l'historien Henry Rousso (éditions Fayard) et non *Vichy ou les dérives de la mémoire*, comme une regrettable erreur du secrétariat de rédaction nous l'a fait écrire dans « le Monde des livres » du 9 septembre.

Précision. – Le livre de Krzysztof Meyer consacré à Chostakovitch (« le Monde des livres » du 19 août) a été traduit de l'allemand par Odile Demange. Cette mention ne figure pas sur l'ouvrage édité par Fayard.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Histoire littéraire

Claude Aziza : *Jérusalem, le rêve à l'ombre du temple.* – Autour du thème « La ville de la paix », ce volume regroupe les textes d'écrivains ayant évoqué Jérusalem à un moment ou un autre de leur œuvre. On retrouve bien sûr Lewis Wallace (*Ben Hur*), mais aussi des récits exotiques d'auteurs classiques tels que Flaubert, Loti ou Chateaubriand. Suit un dossier littéraire, historique et cinématographique consacré à la ville (Omnibus, 1324 p. 145 F).

Diderot : *Œuvres, tome II.* – Après un volume consacré à sa philosophie, voici les « contes » de Diderot, avec, notamment, *les Bijoux indiscrets* et *la Religieuse*. Chaque texte est précédé d'une préface et bénéficie d'un lexique ainsi que d'un index historique et géographique (Laffont, coll. « Bouquins », 1040 p., 129 F).

Pierrette Renard : *Georges Bernanos, témoin.* – Réunissant témoignages, réflexions et analyses, Pierrette Renard, avec la collaboration d'autres critiques, dresse – autour des thèmes « Visages à témoin », « Face à l'histoire », « Ecriture du témoignage », « A l'épreuve du désir » – un portrait complet du militant catholique et du romancier (Presses universitaires du Mirail, coll. « Cribles », 218 p., 100 F).

Lettres étrangères

Mahmoud Darwich : *Une mémoire pour l'oubli.* – Le titre même de ce récit évoque le combat de toujours de l'écrivain palestinien : retrouver les traces du passé menacé par l'oubli. Dans une écriture mêlant poésie et prose, dialoques et extraits de textes bibliques ou d'œuvres d'écrivains contemporains, le poète va au-delà de l'évocation du Beyrouth d'août 1982, meurtri par la guerre, et s'interroge sur le statut d'écrivain militant : *« Qui s'intéresse aux écrivains quand l'heure est à la violence ? »* Lui-même refuse de dissocier son combat politique et son œuvre littéraire : *« Ma vie est le scandale de ma poésie et ma poésie le scandale de ma vie. »* Traduit de l'arabe (Palestine) par Yves Gonzalez-Quijano et Farouk Mardam-Bey (Actes Sud, 157 p., 98 F).

W. Somerset Maugham : *Mademoiselle Ley.* – Dans ce roman, qui clôt la trilogie commencée par *Liza* et poursuivie avec *Mrs Craddock*, l'auteur mêle plusieurs intrigues amoureuses autour de la figure principale du récit, Mary Ley, célibataire originale et anticonformiste, qui dispense conseils et jugements. Roman de formation, comédie de mœurs, cet ouvrage, inédit en français, dresse un tableau aussi vivant qu'implacable du Londres du début du siècle. Traduit de l'anglais par Daniel Bismuth (Editions du Rocher, 380 p., 139 F).

Littérature française

Guy Deleury : *le Gardien du Gange.* – L'auteur de *Renaître en Inde*, éditeur des témoignages des Français en Inde au XVIIIe siècle, retrace dans ce roman la destinée de Pierre Perron, engagé volontaire dans les troupes de la Compagnie des Indes. Passé au service de la « bégum Sombre », marié à une Indienne, ce jeune homme pauvre, règnera, quarante ans après son arrivée, sur un petit royaume, entre le Gange et la Yamouna (Robert Laffont, 358 p., 129 F).

Max Fullenbaum : *le Petit Livre des casseurs.* – Forte de son succès de librairie, la maison d'édition des Mille et Une Nuits, qui publie des livres à 10 francs, a décidé, depuis le mois de février 1994, de s'ouvrir aux créateurs contemporains. *Le Petit Livre des casseurs* de Max Fullenbaum est le quatrième des textes inédits de cette nouvelle collection intitulée « Les Petits Libres ». Dans ce petit conte philosophique, l'auteur dépeint l'atmosphère de la banlieue qu'il considère comme une source de vitalité dans une démocratie malade. Donnant un sens à l'action des casseurs, il invite à une réflexion sur *« le fondement de la société »* (Les Mille et Une Nuits, 61 p., 10 F).

Charles-Ferdinand Ramuz : *Vues sur le Valais.* – Ce texte de 1943, qui ne figure pas dans les *Œuvres complètes* de l'écrivain vaudois et n'avait jamais été diffusé en France, inaugure une nouvelle collection : la « Bibliothèque des amis de Ramuz ». Plus qu'un état des lieux, *Vues sur le Valais* est une promenade poétique à travers ce qui fut pour Ramuz – disparu en 1947 – une terre d'élection (Les amis de Ramuz, université François Rabelais F 37000 Tours, 95 p., 87 F).

Divers

Christian Fechner : *Bibliographie de la prestidigitation française et des arts annexes.* – Cette bibliographie – la première depuis l'ouvrage de Théodore Ruegg en 1931 – recense et décrit environ cinq mille ouvrages consacrés à la magie du XVIe siècle à nos jours. Un index thématique regroupe les textes par sujet – de la « Magie des bulles de savon » au « Tour de la corde hindoue ». Sont également recensés un grand nombre de textes de fiction – de Balzac à Robert Van Gulik ou Marc Petit – faisant référence à des tours, illusions ou truquages propres aux magiciens (Editions FCF, 660 p., 700 F. Distribution : Georges Proust-Académie de Magie, 11, rue Saint-Paul, 75004 Paris).

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

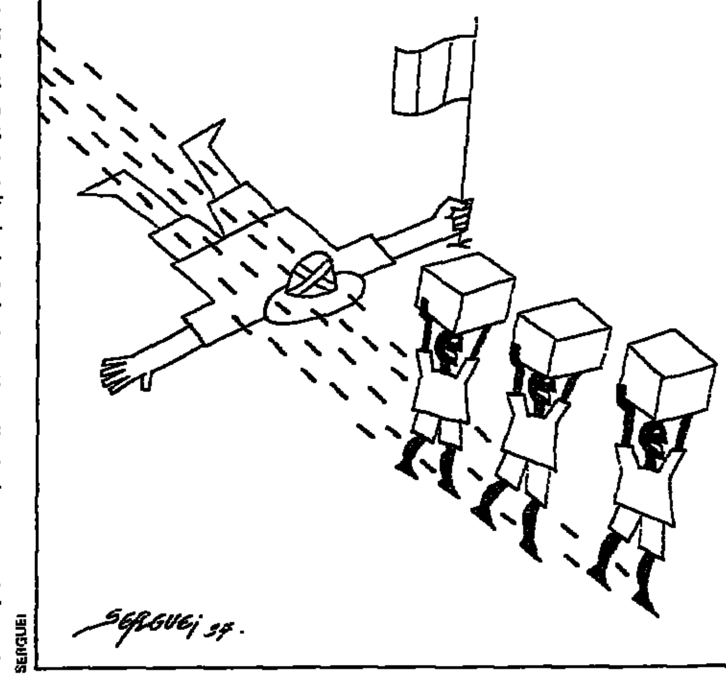
Adieu au temps colonial

HISTOIRE DES COLONISATIONS
Des conquêtes aux indépendances (XIIIe-XXe siècle)
de Marc Ferro.
Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 533 p., 180 F.

POUR intervenir aussi vaillamment dans l'immense question du statut et du rôle des *colonisations dans* le cours de l'histoire mondiale, Marc Ferro avait le choix des armes. Le jeune professeur, issu du Vercors et de l'agrégation, qui débarqua en *1948* au lycée Lamoricière d'Oran, pouvait historiser ses souvenirs et relire ses engagements d'alors. Le spécialiste de l'histoire soviétique aurait pu choisir de filer la métaphore d'une singularité coloniale de la Russie tsariste rafraîchie par un stalinisme de despotisme oriental. L'homme d'images et le commentateur de films avait beaucoup à dire sur les imaginaires qui exaltèrent les conquérants et identifièrent les colonisés. Mais voilà : Ferro est historien tout court et tout un, *c'est-à-dire entêté* d'un *temps* présent qu'il faut éclaircir.

Tous les éclats de vif-argent du bonhomme éclairent donc ce livre ambitieux – car Ferro est Ferro, pétillant, pétunant, volubile, inlassablement curieux et de vraie culture polymorphe –, mais ils sont mis au service d'une seule idée, *ma foi* assez forte : il y a désaccord et sans doute même rupture, dans notre monde de 1994, avec le temps des colonies et de leurs indépendances. A l'heure de ce que Ferro nomme « *l'impérialisme multinational* », « *l'uniformisation mentale du monde sous le signe de l'argent-roi*, écrit-il, *déborde presque tous les cadres de cette histoire, la télescope, par-delà la colonisation et sa fin* ».

Va donc pour le télescopage du présent. Et aussi, à l'autre bout de la chaîne, pour la résurgence d'une histoire précoloniale. Comment nier qu'au Rwanda, le conflit racial entre Hutus et Tutsis n'a repris qu'en *1972*, sous l'effet direct du clientélisme *politique* et administratif, mais qu'il exhume aussi l'ancien vécu d'une différence sociale plus qu'ethnique, au sens où les colonisateurs entretenaient si soigneusement ce dernier adjectif (1) ? Que les querelles sur l'*intangibilité de frontières* tracées au cordeau par les anciens colonisateurs ont changé de nature sous la pression des nationalismes et des intégrismes religieux ? Que les narco-terroristes du Sentier lumineux au Pérou *aiment faire référence*, après Mao, à Tupac Amaru, l'Inca révolté ? Que les paraboles de la télévision par satellite bousculent uniformément, dans les banlieues des anciennes métropoles comme au fond des *brousses*, l'*argumentaire sur* l'échange inégal des mentalités et des modèles ? Que la mondialisation de l'économie et la grosseur de la bulle financière n'ont pas la configuration d'un post-impérialisme classique ? Que la *bureaucratie et la corruption* d'Etat ont une monotonie désormais mondiale ? Oui, Ferro, en éternel jeune homme des *Annales*, a bien raison d'enchâsser son travail de synthèse sur le temps colonial entre un présent qui fuit et un passé qui resurgit.



SERGUEI

CET ancrage du raisonnement au contemporain et à l'archaïque l'a inévitablement contraint à thématiser. Et c'est donc au coin de ce bois-là que l'attendront sans doute les spécialistes de telle période ou de telle aire géographique de la colonisation. Ils vont hurler à l'approximation hardie, au raccourci douteux, au patchwork peu probant, à *la* source de seconde main (mais, *hélas pour eux*, Ferro-le-boulimique a lu tout l'essentiel...), à la chronologie bousculée. Et ils auront peut-être raison à l'occasion, à ras d'érudition. Mais ces tortillards vont regarder passer un TGV. Ferro fonce, taille à la *hache, sans se soucier des télescopages* puisqu'il suit à la trace, précisément, un télescopage.

La colonisation fut-elle exclusivement une aventure européenne, ce qui expliquerait que le *recul et l'impuissance actuels de* l'Europe contribuent à déstabiliser un peu plus les ex-colonisés ? Erreur, nous dit Ferro, car *l'affaire ne remonte pas aux* seules Grandes Découvertes sur la route des Indes de la fin du XVe siècle : les Arabes n'ont pas été manchots dans l'art de l'expansion profitable, sans parler des grands chevaucheurs de l'Asie steppique. La colonisation fut-elle vraiment préméditée et *mise au service de desseins* clairement oppresseurs ? Les mobiles des puissances conquérantes furent extraordinairement variés, répond le livre. Entre les croisés revanchards, les Français amateurs de morue, les Anglais de la piraterie d'Etat, les Portugais fous de mer, les Espagnols évangélisateurs, les tsars en mal de nouveaux contribuables, les Japonais guerriers dès le XVIe siècle, seuls les Hollandais semblent n'avoir jamais souhaité rien d'autre que gagner de l'argent... Leurs rivalités, qui ont pourtant nourri de si imposants chapitres de l'histoire de la colonisation, reflètent assez médiocrement le disparate de leur engagement et elles sont loin d'être unifiables sous quelque label « impérialiste » au temps du capitalisme en « stade suprême ».

La légende rose du colonialisme, construite et véhiculée par un « parti colonial » qui fit du lobbying dans chaque métropole, n'eut des effets, très secondaires, que sur les imaginaires des maîtres. Sa légende noire, pourtant si vaillamment exposée par *les* anticolonialistes les plus conscients, n'eut, elle aussi, aucun effet probant. Après tout, c'est l'idéal de la Révolution française et non la révolte d'un Las Cases qui a libéré les Américains du Sud. C'est le sursaut national plus que le socialisme qui a armé maints combats de *libération. Et nul anticolonialisme* n'a jamais été au net sur la cause des femmes colonisées ou sur la permanence des racismes internes qui divisaient les indigènes. De même, ajoute Ferro, il serait sage de bien mettre en regard, avant de parier sur une rectitude du passage entre l'âge colonial et celui de la décolonisation, les luttes d'indépendance indigènes et celles, moins signalées mais assez significatives pour nourrir un des meilleurs chapitres du livre, des colons contre les métropoles, depuis les Américains de 1783 jusqu'aux Français d'Algérie en mai 1958 en passant par les Boers.

Enfin, pour faire écho à la *situation actuelle, le livre insiste* sur la variété, la précocité et la force des luttes indigènes à forme religieuse autant qu'anticoloniale. Millénaristes ou messianiques, dérivées ou non des grandes religions importées, christianisme *ou bouddhisme*, gorgées d'Islam ou pleines de *fièvre sectaire*, elles ont joué un rôle sans doute aussi important que l'indépendantisme marxisé dans la reconstruction, souvent arbitraire, d'identités nationales autour desquelles la lutte de « décolonisation » fut orchestrée. Cette obstination à dire toute la religiosité qui a pu entourer les échos de Bandoeng est un des meilleurs apports du travail de Marc Ferro : il faudrait creuser plus profond le sillon, mais chacun sent bien que le terrain est *fertile et que sa connaissance* est essentielle à la compréhension du monde d'aujourd'hui.

AINSI va ce livre enthousiaste et minutieux, qui veut aller à la synthèse opératoire sans jamais se donner les allures du manuel, farouchement comparatiste, attentif à tous les protagonistes, *récusant l'européocentrisme*, soucieux des problèmes plus que des enfilages de perles chronologiques, sans sanglots d'homme blanc. Il provoque son lecteur et a, visiblement, donné bien du plaisir provocateur à son auteur. Chacun va chipoter à son aise dans son potage épicé par *des colonisations* qu'il *ne* soupçonnait pas, vagabonder et s'indigner, réagir à un détail comme à une idée généreuse. Mais nul, je crois, ne restera indifférent. Et c'est bien l'essentiel, si l'on croit à l'utilité de l'histoire pour apprendre à *lire* le présent. Heureux, donc, tout lecteur de Ferro...

(1) Voir l'article de Jean-Pierre Chrétien, « *Il n'y a pas de guerre ethnique au Rwanda !* », dans le numéro de septembre 1994 de la revue *l'Histoire*.

Le messager de la mémoire

Racontant son itinéraire, Elie Wiesel éclaire les ténèbres d'une époque maudite

TOUS LES FLEUVES VONT A LA MER
Eclats de mémoire
d'Elie Wiesel.
Le Seuil, 565 p., 145 F.

Le premier volume de souvenirs d'Elie Wiesel couvre à la fois l'histoire d'un demi-siècle et l'alchimie de la création littéraire, les coulisses de la presse israélienne et les avatars d'un survivant apatride devenu Prix Nobel de la paix. Tout a *commencé pour lui* à Sighet, bourgade pétrie de tradition talmudique, située au nord-ouest de la Transylvanie. Ses grands-parents et parents, d'abord austro-hongrois, se retrouveront roumains après la Grande Guerre. Né en 1928, il sera donc citoyen roumain. Mais c'est de Hongrie qu'il partira, seize ans plus tard, vers Auschwitz, car sa ville natale est devenue hongroise au début de la seconde guerre, avant de redevenir roumaine après 1945. Rien n'est simple en Europe centrale, où les frontières avancent et *reculent au gré des marées de* l'Histoire.

En mars 1944, l'armée allemande envahit la Hongrie et impose au pouvoir les Croix-Fléchées, organisation semblable à la sinistre Garde de fer roumaine. Commence alors, pour les juifs de Transylvanie *raflés* par les gendarmes magyars, le voyage sans retour. Arrivé à Auschwitz, Elie Wiesel voit sa mère, sa plus jeune sœur et ses grands-parents *sélectionnés* pour la chambre à gaz. Peu avant la libération, son père meurt d'épuisement dans ses bras. Comment vivre au sein d'un monde où Dieu est absent ?

Plus tard, Wiesel apprend qu'une question juste vaut davantage que mille réponses incertaines. Pourquoi les chemins de fer qui *menaient au camp n'ont-ils pas* été bombardés afin de retarder, sinon arrêter, les transports de juifs, qu'Hitler considérait prioritaires, malgré la fin proche du Troisième Reich ? Pourquoi les armées alliées ne se sont-elles pas dépêchées de *libérer d'abord Auschwitz, alors* que leurs généraux savaient ce qui s'y passait ? Comment expliquer la méfiance envers les rescapés, aussi bien dans les pays qui les ont accueillis qu'en Palestine sous mandat britannique, où vivaient les frères des juifs massacrés ? Enfin, pourquoi le génocide a-t-il été aussi longtemps occulté, avant que des milliers de témoignages et plusieurs livres importants ne viennent dévoiler, mais seulement vers la fin des années 50, l'immensité du désastre ?

Ces questions, Wiesel, témoin essentiel, les posera aux plus hautes autorités civiles et militaires des pays victorieux. Personne ne lui apportera une réponse satisfaisante. N'est-ce pas surtout dans *le* cœur des hommes que Dieu manifeste *son absence ? Croyant, par fidélité* autant que par choix, Elie Wiesel n'hésite pas à interpeller Dieu pour son éloignement, mais il le fait de l'intérieur de sa foi nourrie de questions aux réponses toujours dictées par sa conscience.

Ce furent ensuite les *années d'un* dur apprentissage de la souffrance, de l'écriture, de la vie. Wiesel choisit de vivre en France malgré l'inconfort de son statut d'apatride. *De centre d'hébergement* en Sorbonne, de la solitude des mansardes aux veillées partagées avec d'autres rescapés, son itinéraire est ponctué de miraculeuses rencontres. Ici, la sobriété du témoin fait place au talent du portraitiste, à la faconde du conteur. L'énigmatique monsieur Chouchani (1), vagabond génial au savoir encyclopédique, lui enseigne les vertus de l'ascèse et l'art d'interpréter le Talmud. Son ami François Wahl le familiarise avec la langue et la civilisation françaises. Sartre et Merleau-Ponty le fascinent, mais, davantage que les leçons de ces maîtres, ce sont les impératifs de la réalité immédiate qui le harcèlent : aller au Quartier latin à pied et manger un repas casher rue Médicis ou prendre le métro et rentrer affamé ? La soif d'amour le *tenaille* aussi, mais Wiesel est timide, il ne sait pas encore que pour séduire les jeunes filles qui l'attirent ses discours sur l'existentialisme et la théologie demeurent inopérants. Avec la découverte de Jérusalem, où Wiesel se rend plusieurs fois, il éprouvera une fulgurance proche de l'extase mystique.

Tout en collaborant à *l'Arche* et aux autres périodiques juifs en France, il devient le correspondant permanent d'un quotidien israélien. Au tournant des années 50, les *piges sont modestes, mais elles lui* permettent de survivre et même de voyager. Wiesel part en Inde. Tenté par la philosophie hindoue, il la repousse et trouve réconfort auprès d'une *éthique qui exalte* la valeur de la vie. Wiesel décide de témoigner. Des centaines de pages s'accumulent, mais le jeune homme n'ose pas encore espérer qu'un jour elles seront publiées. Jusqu'à la rencontre, au milieu des *années 50, avec François Mauriac...*

Coup de foudre

Entre le réfugié juif magyaro-roumain et le grand bourgeois français catholique, c'est le coup de foudre. En 1957, Mauriac propose aux éditions de Minuit le manuscrit sur lequel Wiesel s'épuise depuis des années. *Les 862 pages du livre* qui deviendra *la Nuit* (préfacé par Mauriac), sans doute le plus bouleversant témoignage venu d'Auschwitz, seront ramenées à 178. Puis, avec François *Wahl et Monique* Nathan, le jeune auteur apprend que l'écriture signifie d'abord constance, effort et rigueur : en 1968, *le Mendiant de Jérusalem* reçoit le Médicis. *Traduit en plusieurs* langues, le témoin devenu écrivain est déjà installé aux Etats-Unis, où sa notoriété lui permet de s'engager en faveur des juifs soviétiques et de militer pour la paix au Proche-Orient. Ses prises de position susciteront quelques malentendus. La prestigieuse distinction qui lui est décernée par l'Académie suédoise accroît la notoriété de l'homme et de son œuvre, mais ce prix Nobel de la paix venu couronner le combat de Wiesel pour un monde moins féroce déclenchera d'autres mécontentements (2).

L'engagement du témoin n'entrave pas l'envolée du prosateur. C'est tout un monde que le talent du mémorialiste ressuscite, avec gravité et humour, le monde des rescapés éparpillés de Rio à New-York et Moscou, de Sighet à Paris et Jérusalem, journalistes pugnaces et mystificateurs de génie, nouveaux riches et vieux sages, chefs d'Etat et rabbins qui refusent l'existence d'un pays juif, écrivains déchirés entre la nostalgie hassidique et l'appel de *Sion. Si les flèches décochées* à certains sont bien méritées, l'ironie feutrée dirigée contre un confrère, Isaac Bashevis Singer, qui, selon Wiesel, le traitait d'une *manière plutôt hautaine*, demeure quand même regrettable.

Le destin d'Elie Wiesel est celui d'un messager de la mémoire qui a mis ses dons au service de la concorde entre les hommes de bonne volonté. Aujourd'hui, alors *que les Balkans brûlent et que* l'Afrique se transforme en cimetière, à l'heure où de nouveaux apatrides s'échouent sur les côtes de la Floride et où les vieux *démons se réveillent un peu* partout en Europe, la lecture du dernier livre d'Elie Wiesel est indispensable.

Edgar Reichmann

(1) Un essai remarquable, *Monsieur Chouchani*, lui a été consacré récemment aux éditions Lattès par Salomon Malka (203 p., 129 F).

(2) C'est dans un second volume, actuellement en cours de préparation, que seront plus largement évoquées l'attribution du prix Nobel de la paix ainsi que l'action humanitaire de l'auteur. A paraître également, en coffret, la réédition de quatre textes de Wiesel : *Célébration biblique, Célébration talmudique, Célébration hassidique* et *Contre la mélancolie*.

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'iconoclaste Portugaise

De Porto à Lisbonne, Agustina Bessa Luis est une institution. Ce qui ne l'empêche pas de construire une œuvre frappée de « l'esprit de contradiction »

Porto. Des rues pavées semées d'herbes folles, une placette en balcon au-dessus du fleuve, des odeurs de piment mêlées au crépuscule et puis, tout au bout d'une impasse, une vaste maison dissimulée derrière un grand portail. C'est là, dans cette demeure construite par quelque Anglais spéculant sur le vin, que reçoit Agustina Bessa Luis, romancière portugaise aussi peu connue en France qu'elle est reconnue en son pays. De la quarantaine de romans écrits par cet auteur prolifique, quatre seulement sont arrivés jusqu'à nous, dont un, le plus important sans doute, est à ce jour épuisé (1). Sort injuste pour une femme dont la vocation littéraire doit beaucoup aux auteurs français, un écrivain pour qui la France et sa langue ne représentent *« pas exactement l'étranger »*. Sort regrettable surtout, si l'on songe à l'intérêt d'une œuvre forte et singulière, dont l'iconoclastie vit embusquée derrière un style d'apparence classique.

Classique, mais en apparence seulement, comme l'est aussi l'auteur, véritable institution des lettres portugaises, sollicitée de toutes parts, touchant au théâtre, au cinéma, à la politique même, et pourtant diablement habile à subvertir l'ordre établi. A commencer par la famille, cible de ses sarcasmes dans *le Confortable désespoir des femmes* et *la Sibylle*, objet, dit-elle, de *« répulsion plus qu'autre chose »*. L'œil luisant d'ironie, les cheveux tirés à la hâte, son châle ramené sur l'épaule, Agustina Bessa Luis observe, sans acrimonie particulière, que le cercle familial *« limite la vie imaginative »* et dresse la continuité en loi souveraine, décrétant l'obéissance *« à tout ce qui n'est pas danger, privilégiant la médiocrité d'idées »*.

Agustina Bessa Luis n'est pas charitable, l'affaire est entendue, la dame le reconnaît. Pas méchante, ça non, et même plutôt gentille, explique-t-elle, mais *« très dure, très exigeante »*. Et si sa propre famille n'eut pas le pouvoir de tarir son imagination, peut-être la petite Agustina le dut-elle à la présence d'un frère adulé, sur qui reposaient tous les espoirs d'une mère aigrie, ombrageuse, cultivant *« l'orgueil de n'être pas heureuse »*. Son frère occupant à lui seul l'horizon familial, Agustina n'eut guère à rendre de comptes : *« On ne me regardait pas beaucoup*, se souvient-elle paisiblement. *J'ai appris à lire avec la préceptrice qui venait pour mon frère, en écoutant ce qu'elle lui enseignait. Personne ne s'est étonné que je dévore les feuilletons des journaux à cinq ans. Cela me laissait beaucoup de temps pour lire, pour écrire. »*

Ecrire, donc, dès l'âge de quinze ans et publier aussitôt que l'occasion se présente. En l'occurrence après son mariage avec un jeune homme inscrit en droit à l'université de Coimbra, dont elle empruntera le nom trois ans durant pour participer à des concours d'écriture réservés aux étudiants. Cinquante ans plus tard, l'étudiant devenu avocat, puis directeur de banque et aujourd'hui retraité, continue de taper les manuscrits de sa femme sur une machine à écrire ordinaire. Devenue célèbre, Agustina Bessa Luis reconnaît tout de même que c'est à un membre de sa famille, son grand-père, qu'elle doit *« l'esprit de contradiction »* qui charpente son œuvre et engendre cette vision du monde particulièrement acérée qui est la sienne.

La manie d'aller soulever un coin du rideau pour apercevoir l'envers du décor peut la pousser, par exemple, à se défier toujours de l'histoire telle que l'écrivent les historiens, confrérie qu'elle accuse de *« mentir beaucoup »*. D'où son désir de *« reconstruire l'histoire par l'imagination »*,



Agustina Bessa Luis : les vertus du malheur

comme elle le fait – dans son dernier ouvrage paru en France – pour la vie du roi Sébastien, figure mythique du Portugal *(lire notre encadré)*. Comme si la fiction mentait moins qu'une vérité supposée, comme si la raison n'était au fond qu'un leurre, au mieux un jeu seulement un peu plus excitant que les autres. Ce qui lui plaît, à elle que la logique amuse, c'est l'idée folle de *« déchiffrer le hasard »* et de se diriger, en pleine apesanteur, vers la compréhension de *« l'intelligence de Dieu »*.

Le fameux esprit de contradiction l'incite aussi à vanter les vertus du malheur, dans une société où la recherche du bonheur tient lieu de religion, d'idéologie, de modèle social. *« Le fait d'être personnellement malheureux est un don dont il faut profiter »*, affirme-t-elle le plus sereinement du monde. Son œuvre est traversée par les figures de ce malheur, oscillant entre la folie et la neurasthénie, minant les fondements de la société sans la faire tomber tout à fait. Car si le malheur individuel est source de création, d'une aptitude à la résistance et à la lucidité, père d'une *« forme de fraternité plus touchante que la passion »*, le désespoir collectif est stérilisant, abrutissant. Et que reproche-t-elle à son pays, sinon de s'être tenu à l'écart, depuis trop longtemps, de tous les *« grands mouvements dramatiques »* qui, seuls, *« distraient de la neurasthénie collective »* ? Car elle en veut au Portugal d'être immobile, comme on en veut, dit-elle, aux gens que l'on aime et que l'on souhaiterait ardemment réformer. Par toutes ses facettes, Agustina Bessa Luis a visiblement décidé d'échapper à cette apathie, définitivement. D'abord, par une forme d'histrionisme qu'elle cultive méthodiquement, ne manquant pas une occasion de faire rire, de charmer sans se départir d'une autorité dont on soupçonne qu'elle peut se transformer en autoritarisme. Et puis, à l'autre bout d'elle-même, par une recherche de la vérité qui a valeur de morale, obligeant les mots à signifier des choses très précises, quitte à les détourner de leur sens commun.

La morale, aussi – ou bien la sauvegarde de soi qui peut en être l'une des formes –, l'incite à se préserver dans sa vie publique. Côtoyant le monde politique depuis bien des années, elle a plusieurs fois *« accompagné »* des hommes politiques dans leurs campagnes électorales, sans être pour autant affiliée à un parti, ou attachée à un personnage particulier – bien que ses sympathies, souligne-t-elle, aillent plutôt vers le centre gauche. Mais l'idée ne lui vint jamais de s'engager vraiment en politique. D'abord, elle le reconnaît sans ambages, parce que l'écrivain n'est, en définitive, qu'une partie du décor des politiciens professionnels. Mais aussi parce qu'*« il existe, dans la politique, une forme de cheminement obligatoire qui corrompt la personnalité »*.

Libre elle est née, libre elle restera, se mêlant de la chose publique tout en la tenant à distance, ne dédaignant pas d'*« occuper le devant de la scène »* puisque, ironise-t-elle, *« les Portugais n'aiment pas cela, donc personne ne me dispute cette place »*. Cette manière de vie sociale lui permet, explique-t-elle, d'enrichir ses romans et d'avoir *« un rôle »*. Mais son vrai rôle, celui qui l'inscrira peut-être dans l'histoire, à tout le moins celle des lettres, est celui d'une femme écrivain sévère, parfois cruelle, acerbe et rebelle, traçant du bout de sa plume son propre chemin vers une moqueuse éternité.

Raphaëlle Rérolle

(1) *La Sibylle*, Gallimard, 1982. Signalons qu'un ouvrage récent d'Agustina Bessa Luis est en cours de traduction chez Anne-Marie Métailié. Il devrait paraître sous le titre *Pierre de touche*.

Un univers défaillant

LE CONFORTABLE DÉSESPOIR DES FEMMES
(O Mosteiro)
d'Agustina Bessa Luis.
Traduit du portugais
par Françoise Debecker-Bardin,
A.-M. Métailié, 305 p., 140 F.

Le Confortable désespoir des femmes serait un titre propre à faire sursauter s'il n'était empreint d'un humour que le roman permet d'éclairer. Car le regard sans indulgence que l'auteur jette sur ses personnages ne s'arrête pas à la gent féminine, loin de là. C'est à l'espèce humaine en général qu'Agustina Bessa Luis semble destiner ses sarcasmes, sa férocité parfois, sa compassion, son ambivalente tendresse. L'espèce humaine représentée par une famille, un village, un pays tout entier en proie à la consanguinité et à *« une sorte de barbarie civique »* paralysant la capacité à construire une mémoire.

Belchior Texeira, le héros paradoxal du roman, se définit surtout par sa révolte contre une famille à laquelle il ressemble pourtant. Afin de conjurer, peut-être, l'apathie du souvenir qu'il ressent autour de lui, il se lance dans la reconstitution de la vie du roi Sébastien (1554-1578). Cette activité, qui entretient des rapports étroits avec la recherche d'une insaisissable vérité et d'un désir désespéré d'être, sert de trame à la description d'une vie sociale et familiale en pleine décadence.

Le monde que décrit Belchior est, au premier chef, un univers de femmes, englué dans *« la morne dignité de matrones sceptiques et mélancoliques »*. Un monde où l'intérieur du corps humain, les *« viscères »* et surtout le sang, ont une présence récurrente. Un monde où les femmes sont *« vitales »*, non tant par leur aptitude à donner la vie que par leur propension à l'accaparer sans méchanceté particulière, à tuer autour d'elles l'impulsion créatrice des hommes. En cela, les femmes de la famille Texeira sont à la fois les seules personnes vraiment vivantes d'un univers défaillant et des créatures monstrueuses, gardiennes jalouses des portes de l'enfer.

Dans l'ombre de ces matrones vivent des hommes en voie d'effacement partiel. Hormis Belchior, qui tente, de toutes ses forces, de lutter contre cet effacement, les hommes de la famille – et peut-être les hommes en général – sont sans cesse menacés d'être réduits à la caricature d'un rôle prédéterminé ou à *pas de rôle du tout*. Parlant de Belchior, l'auteur n'écrit-elle pas : *« Il voyait à présent qu'un homme, c'est peu de chose. »* Comme Dom Sébastien, *« disparu »* lors de la bataille de Ksar El-Kébir et *« désiré »* depuis, ils sont, dirait-on, en attente de quelque chose, en proie à une *« neurasthénie presque langoureuse »*, à une passion presque obscène pour la ruine, la désolation, le désordre et le laisser-aller.

De cet antagonisme entre les sexes qui n'est, au fond, que le contrepoint de ce qui se passe dans l'asile d'aliénés situé à proximité de la maison Texeira, Agustina Bessa Luis parle avec une langue abrupte et belle, cédant parfois à d'agaçants aphorismes et à quelques obscurités, mais sans jamais s'appesantir. L'écriture classique, presque sévère, est souvent lumineuse et enrichie par la manière qu'a l'auteur de naviguer entre le ton du narrateur classique, qui dirige explicitement son lecteur, et le style plus implicite qui consiste à livrer la pensée du héros sans aucune intercession. Lequel héros, par son obstination, réussit à montrer que l'histoire *peut se dire tout de même* et la volonté individuelle rattraper un peu de l'aveuglement collectif.

R. R.

A la découverte de Colomb

Suite de la page 13

Quelle valeur peut donc avoir ce « Livre des prophéties » que Roa Bastos attribue à l'Amiral ? Tous ces anachronismes, ces inexactitudes, ces transgressions délibérées flairent l'attrape-nigaud : *« Je n'ai pas voulu exploiter la crédulité du lecteur. Cela fait partie du piège imaginatif que je lui tends ; non pas pour l'attraper par son ingénuité, mais pour l'inciter à réfléchir, à prendre des chemins entre plusieurs possibilités. J'ai essayé de faire en sorte que les références historiques soient perceptibles à la lecture: Et par les transgressions, je voudrais provoquer une rupture avec ces cristallisations que les historiens ont transmis jusqu'à nos jours, et qui sont souvent plus trompeuses que la fiction »*.

Roa Bastos établi un parallélisme – une symbiose à la fin du livre – entre Christophe Colomb et don Quichotte. Celui-ci viendra cent ans plus tard. Mais le futur Amiral l'a déjà pressenti, en proie à cette espèce d'intense prémonition que les héros imaginaires inspirent à leurs lecteurs naïfs et fascinés en les poussant à les imiter : *« En réalité, pour les Européens, le Nouveau Continent était déjà découvert dans les livres. Le monde ignoré et immense est sorti de l'écriture fausse et falsificatrice. »*

Ce texte retrouve ainsi toute l'épaisseur de l'homme ordinaire, obscurément génial, qui a produit sans le savoir, sans le vouloir, sans même le pressentir, le plus grand événement cosmographique et culturel enregistré en deux millénaires d'histoire et d'humanité : *« Savez vous ce qu'il y a de vraiment grandiose dans cet exploit ? C'est l'ignorance phénoménale de celui qui l'a réalisé grâce au hasard, à son incompétence en matière de cosmologie, à sa foi dans ses erreurs, à son appétit frénétique de richesses déguisé en mysticisme hypocrite. Des protonautes prédécouvreurs, il y en eu des tas avant votre Amiral, des milliers d'années avant lui. »*

Il y eut surtout Alonso Sanchez, le marin naufragé qui, à son retour des terres nouvelles, aurait confié son secret à Colomb. Il est aussi présent que l'Amiral dans le récit de Roa Bastos : *« En termes de casuistique historique, les rôles sont bien répartis : si ce pilote a existé, il aura été sans nul doute le précurseur de la Découverte. L'autre, l'Amiral, n'aura été que le précurseur d'une erreur que l'on pourrait appeler la Recouverte, vu qu'il s'est acharné à recouvrir les terres découvertes en leur superposant celles d'Asie orientale. Les deux navigateurs, l'un malchanceux et infortuné, l'autre visionnaire et triomphant, contribuèrent à ordonner cet événement. »*

Les grandes découvertes naissent posthumes. Les découvreurs aussi. Qui se souvient aujourd'hui de celui qui a inventé ou découvert la roue ? Qui a été le premier à découvrir l'Europe ? Qui se souvient du chevalier Altazor et même du Chevalier à la triste figure ? Ils commencent par composer leur légende. Puis, avec le temps, ils surgissent de celle-ci comme des personnages fabuleux. *« Ou disparaissent sans que l'on conserve leur mémoire. J'espère qu'avec moi le destin sera plus généreux. Il faut ménager aux difficultés des échéances lointaines, aux illusions une marge de doute. »*

Une fillette de quatorze ans avait lu les textes de Roa Bastos à l'école. En le voyant un jour, elle s'écria : *« Etes-vous vraiment Roa Bastos ? J'étais convaincue que vous étiez mort au siècle dernier ! » « Oui, je suis un vieillard*, conclut l'écrivain. *J'ai bientôt soixante-dix-huit ans. Je me trouve, cependant, plus jeune que jamais. Le temps ne compte plus pour moi. Jadis, je le ressentais comme le besoin d'une hâte insensée d'arriver quelque part sans savoir où. Aujourd'hui, je pense que la mort est la part d'ombre de la vie et qu'un jour nous devrons nous reposer dans cette ombre. Je suis en paix avec ma conscience. Je n'ai jamais trahi rien ni personne. Et moins encore mes humbles origines et mon incapacité évidente de faire fortune. On dit que je suis célèbre. Le Dieu des pauvres ne le permet pas. Etre célèbre signifie être notoirement misérable. Quelques-uns l'ignorent... Mais mieux vaut ne pas raisonner davantage. Des deux orifices par où sortent les déjections de l'être humain, le pire est la bouche, dit un proverbe arabe. »*

Ramon Chao

★ Sur l'œuvre de Roa Bastos, on lira utilement, dans *Littérature latino-américaine d'aujourd'hui* (Colloque de Cerisy, 10/18, 1980), les communications de l'auteur lui-même et de Ruben Bareiro-Saguier.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

L'artiste neuronal

RAISON ET PLAISIR
de Jean-Pierre Changeux.
Odile Jacob, 230 p., 130 F.

LE « *mélange* » *est un* genre littéraire qui a ses lettres de noblesse. Recueil de pièces et de petits écrits variés, il se feuillette comme un répertoire ou comme *un album, livrant* quelques instantanés de la pensée d'un auteur glanés au long de sa carrière. *Il est comme l'envers familier et* dispersé de l'œuvre, son repos et sa part de désordre ; une ponctuation. *Raison et Plaisir* est un « mélange ». On y chercherait en vain un grand discours organisé ou l'exposé circonstancié et développé d'une théorie. Pour l'essentiel, il s'agit de deux articles, deux *préfaces à des catalogues d'expositions* conçues sous la direction de Jean-Pierre Changeux, celle du Musée de Meaux en 1987, consacrée aux sources du classicisme, et celle du Grand Palais en 1993, qui avait pour titre « L'âme au corps : arts et sciences –1793-1993 ». En interstices, quel*ques morceaux d'occasion, préfaces, entre*tiens, articles de journaux, qui reprennent pour l'essentiel des éléments déjà contenus dans les deux textes principaux.

Tout cela est fort sympathique et décontracté. Tout professeur au Collège de France qu'il est, Changeux ne pontifie pas. *Quand il parle de la raison et du plaisir*, c'est d'abord de sa raison et de ses plaisirs qu'il s'agit. De son travail de savant et de ses joies de collectionneur de tableaux. De l'état actuel des connaissances sur le fonctionne*ment du cerveau humain et de la peinture* des XVIIe et XVIIIe siècles. Un savant qui aime la peinture d'histoire, un industriel qui se prend de passion pour les trains électriques, ou un général qui court les salles de ventes à la recherche d'autographes de Mozart ne suscitent qu'un intérêt curieux. *Violon d'Ingres ou jardin secret, il s'agit* toujours de couper sa vie en deux, de faire la part des choses et de s'offrir un petit coin de déraison dans une existence par trop raisonnable.

*Mais Changeux n'aime pas l'idée de sépa*ration ; elle le révulse, elle est contraire à ce *qu'il sait* et à *ce qu'il sent. Qu'il s'agisse de* séparer radicalement le corps et l'âme, la science et l'art, la raison et le plaisir, le passé et le présent. L'homme est un, c'est sa religion et sa politique, et s'il en était autre*ment, toute science, constate-t-il, serait* impossible et tout plaisir illusion. Aux oppositions, aux ruptures, aux domaines clos sur eux-mêmes, Changeux préfère les longs enchaînements, les échanges, les synapses, les connexions, les actions réciproques, les traces, les empreintes : « *La science ne s'identifie pas à la raison, ni l'art au plaisir ; mais il n'y a pas de science sans plaisir ni d'art sans raison.* » Art et science, raison et *plaisir possedent une base* matérielle commune, le cerveau : « *L'état mental est un état physique* », même si la représentation de ces « *paysages cérébraux* » nous échappe encore.

Les lecteurs de *l'Homme neuronal* ne seront pas étonnes par cette profession de *foi matérialiste. Il est amusant de constater* qu'aujourd'hui un savant ne peut pas affirmer que le cerveau fabrique de la pensée, sans être accusé des plus graves péchés contre l'esprit : réductionnisme, rationalisme évidemment « étroit », *positivisme* assurément « borne ». Si quelqu'un affir*mait de nos jours, comme Diderot jadis,* qu'il y a toujours dans la plus belle histoire d'amour « *un peu de testicules* », il causerait autant de scandale que Changeux qui prétend qu'il y a toujours dans la plus belle œuvre d'art quelques *milliards* de neurones cérébraux. Nous aimons la création artis*tique vague, mystérieuse, ineffable* et, pour tout dire, divine. Il y a des domaines auxquels la science ne *doit* pas toucher ; et on se souvient des cris de douleur et d'horreur qui accueillirent, voila *deux ans, la prétention de Bourdieu* à caresser la création littéraire avec les mains impures des sciences humaines.

L'ART transcende, *c'est d'accord,* mais laissons les savants nous *dire le plus précisément pos*sible ce qu'il transcende. Comme l'écrivait Goethe qui n'était pas tout à fait un ennemi de l'esprit, « *notre opinion est qu'il sied à l'homme de supposer qu'il y a quelque chose d'inconnaissable, mais qu'il ne doit pas mettre de limite à sa recherche* ». Changeux ne propose pas autre chose : réintroduire la connaissance scientifique, notamment le savoir sur le cerveau, dans la discussion sur l'art, celui *que l'artiste crée et celui que le spectateur* contemple – et recrée. Un peu de lumiere ne peut pas faire de mal, sauf aux hiboux.

Et puis, ce savant n'est pas arrogant. On pourra même reprocher à *Raison et plaisir de s'en tenir trop souvent au registre de la* modestie. A ne pas vouloir faire étalage de *sa science*, Changeux prend le risque de paraître effleurer les questions, assez énormes, dont il esquisse les contours. C'est d'autant plus agaçant qu'à l'évidence il en sait beaucoup plus que ce qu'il veut *bien écrire. Craindrait-il que nous ne soyons* pas à la hauteur ? Que la langue de la neurobiologie nous soit par trop hermétique ? Il semble qu'à la prudence, méthodique, du scientifique soucieux de ne jamais trans*former une hypothèse en certitude* s'ajoutent au moins deux facteurs de gêne *et de circonspection. Le premier tient au sta*tut de la vulgarisation. Le cerveau, comme nous le dit Changeux, est une organisation d'une complexité « *astronomique* » : « *Au total, plus de cent milliards de neurones, dix mille fois plus de contact entre neurones, le nombre de combinaisons possibles entre ces points de contacts serait de l'ordre du nombre d'atomes presents dans l'Univers.* » Comment serait-il possible, en quelques pages lisibles par l'honnête homme, de donner une description de cette machinerie qui soit compréhensible, c'est-à-dire qui ne fasse pas seulement appel à nos facultés de rêve et d'imagination ? *Les quelques vives* incursions qu'ose Changeux dans ces bases neurales de la conscience – du côté de la perception des couleurs, par exemple, ou dans les « *regions du plaisir* » – sont si passionnantes qu'on lui en veut de la brièveté du voyage. Si quelqu'un, un jour, peut écrire un vrai livre sur les fondements neurologiques de l'art, ce sera lui.

Le second frein tient à la sociologie intellectuelle. Changeux sait qu'il s'aventure dans des domaines hautement protégés qui *ne sont pas de son ressort universitaire,* notamment l'esthétique et la philosophie. Même s'il combat les *savoirs clos* et déplore les chasses gardées des spécialistes, même si le président du comite national d'éthique qu'il est a l'habitude de dialoguer avec des philosophes de profession, il sait qu'il progresse en terrain *miné où le moindre faux* pas fera exploser des concepts assassins.

DU côté de l'esthétique, il peut compter sur quelques alliés, notamment Focil*lon et surtout Gombrich qui n'a* jamais cessé de lire l'histoire de l'art et des images comme étant celle des relations complexes de l'homme avec son milieu naturel et les lois qui le régissent. Du côté de la philosophie, il compte sur Spinoza – «*Les hommes jugent les choses selon la disposition de leur cerveau* » – davantage que sur les matérialistes du XVIIIe siècle, toujours soupçonnés de nous prendre pour des machines. Changeux sait utiliser ces renforts mais plutôt à la manière d'un guérillero que d'un grand capitaine.

Plutôt que d'exposer amplement, d'argumenter pied à pied, d'enchaîner les propositions et les raisons, il procède par raids, brillants, surprenants, efficaces, puis il se replie *dans les taillis* des énigmes non élucidées, avec la certitude au cœur qu'elles le seront *un jour. Nous apprenons ainsi beaucoup de* choses, que nous portons, par exemple, dans notre cerveau, « *la signature d'ancêtres poissons vieux de quelque trois cents millions d'années* ». Ou encore sur « *l'organe de la civilisation* » qu'est notre lobe frontal, sur la propagation des représentations mentales et des objets culturels, sur les variations d'intensité de la réaction d'orientation cérébrale qui accompagne la perception du « déjà vu » et du « trop vu » nécessaires à la reconnaissance des formes et au besoin de formes nouvelles. *Mais tout se passe comme si* Changeux refusait de sauter le pas et d'organiser, ailleurs qu'en son for intérieur, ces savoirs multiples en un tout *cohérent*.

Le plaisir esthétique a quelque chose à voir avec l'activité *rationnelle*, la sensualité et la raison sont en recherche d'harmonie, le déclenchement d'états émotionnels par une forme définie n'est pas séparable de l'activité d'apprentissage et de *mémoire et de cette faculté qu'à notre cer*veau de reconnaître des constantes parmi différentes variations. Gombrich affirme même que sans cette faculté, « *l'art n'aurait jamais existé* ». D'où l'idée que développe Changeux d'une évolution *à la Darwin* des représentations mentales et culturelles, au cours de laquelle l'élimination des formes vécues comme inadéquates ou inadaptées aurait accompagné la mutation et la survivance des formes les « meilleures ».

L'hypothèse donne le vertige, on veut en comprendre plus. Il est tentant, en attendant, de l'appliquer au livre de Changeux. *Raison et Plaisir* serait comme une repré*sentation primitive d'un grand livre à venir,* à la hauteur esthétique de son audace intel*lectuelle*, et où les lois de la raison se réconcilieraient enfin avec les intérêts des sens.

Les fantômes de Banville

D'une grande force poétique, une méditation de l'écrivain irlandais sur le désir de néant

LE MONDE D'OR
(Ghosts)
de John Banville.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Michèle Albaret.
Flammarion, 267 p., 130 F.


ULF ANDERSEN
John Banville : « Le moment humain »

Piégés, *prisonniers de l'île où* leur bateau est échoué à tout jamais, des naufragés se dirigent vers une maison près du rivage. Licht, le serviteur du professeur Kreutznaer, qui habite cette maison, épie leur approche : *petits et lointains, perdus entre* un « *passé devenu nébuleux et un futur inimaginable* », ridicules comme des acteurs chargés d'improviser, ils ressemblent à l'image que Licht se fait de lui-même. Licht est à son tour observé par le narrateur de l'histoire, un homme au lourd passé – on devine qu'il s'agit du protagoniste principal du *Livre des aveux* (1) – qui, autrefois, commit un crime et achève d'expier sa faute dans l'immobilité de ce monde clos. Sous les yeux de ce dernier, un « *petit univers est en train de naître* ». Mais cet univers n'est-il pas la création du narrateur, le fruit de son imagination, une chimère en train de prendre corps et dans laquelle il se glisse pour vivre parmi ses personnages ? « *Qui parle ?* », demande-t-il au seuil du roman, avant de répondre : « *Moi. Petit Dieu.* »

Ainsi commence *le Monde d'or*, troisième roman traduit en français de l'auteur irlandais John Banville (2), un livre d'une grande densité, dont les personnages, tantôt observés à travers le télescope du professeur, tantôt étudiés par Licht, tous deux décrits ce faisant par le narrateur, sont ainsi montrés dans une perspective doublement éloignée. Ils surgissent et s'effacent ainsi que des fantômes. Et ne sont-ils pas des fantômes, ces êtres absurdes et fascinants qui semblent surgir tout droit des désirs ou des craintes secrètes de celui qui, peut-être, les invente ?

Mais le narrateur lui-même, en proie à un sentiment d'irréalité dans sa liberté nouvelle, se fait l'effet, dit-il, « *d'être une chose en suspens dans le vide, extrêmement légère, transparente, et voltigeant de-ci de-là, au gré du moindre coup de vent* ». Un fantôme lui aussi, c'est-à-dire l'une de ces « *pauvres et pâles apparitions accrochées pour frissonner sous le vent du monde...* ». C'est pourquoi il voit en ses personnages des doubles de lui-même : ils sont « *réels et pourtant simples chimères, rêves indispensables à celui qui, allongé sur un lit étroit, imagine des silhouettes en mouvement et un monde habité* ».

Au reste, chacun a son double dans ce roman où, plus que les différences, ce sont les similitudes entre les êtres qui frappent le narrateur : de même que toute situation semble avoir été déjà vécue, de même ces êtres étranges se reconnaissent en un *autre, pour ainsi dire se* fondent en lui ; et le narrateur, qui fut un jour un assassin, se sent, tel Dr. Jekyll et Mr. Hyde, lui aussi poursuivi par son double criminel, dépossédé de lui-même, prêt à devenir un autre comme à cesser d'exister.

Plus qu'une allégorie sur la condition humaine, la culpabilité et la rédemption, *le Monde d'or* est une méditation sur la réalité et l'imaginaire, sur la création artistique, sur l'évanescence des choses et le désir de néant.

Au centre du roman, le tableau de Vaublin, dont le professeur Kreutznaer est un spécialiste, *le Monde d'or*, qui représente la fin d'un monde. Un personnage affligé, porte son regard vers quelque chose qui est en train de se perdre. « *Les silhouettes bougent, si tant est qu'elles bougent, comme dans un décor en mouvement... Elles formulent le récit, le meublent et lui donnent de la matière. Elles sont le moment humain.* » Ce moment humain, dans sa fugacité, dans son illusoire réalité, c'est bien ce que, comme Vaublin, tente de saisir le narrateur.

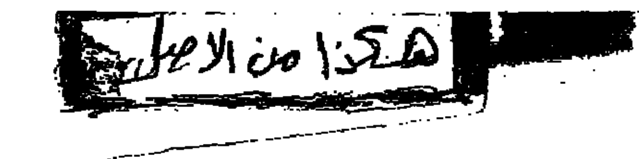
Toute la seconde partie du livre est consacrée au récit des événements qui entourèrent l'élargissement du coupable, sa rencontre d'un compagnon de cellule, *son retour* chez lui, d'où sa femme le chasse, puis son embarquement pour l'île où l'attendent Licht et le professeur ; la troisième partie est une courte description du *Monde d'or*, et la quatrième conclut, brièvement, puisque « *ce qui semble être une fin n'a vraiment rien d'une fin* », même si chacun rentre chez soi, laissant le narrateur à ses spéculations.

L'essentiel de ce livre n'est peut-être pas tant dans la complexité des thèmes qui s'entrecroisent que dans le rôle central de la lumière (*Licht* en allemand). Elle enveloppe et réduit, semble-t-il, la silhouette isolée des personnages. Aussi bien le narrateur n'est-il désormais à l'aise qu'à « *la lointaine et pâle lisière des choses* », là où la lumière dissout les contours, où le ciel et la mer se confondent.

Ce désir de fusion, de dissolution, imprègne tout le roman, inspirant à l'auteur des images d'une grande force poétique, telle la vision du professeur montant d'une allure régulière et de plus en plus haut » *vers des étendues aériennes d'un bleu délavé, lumineux, et s'amenuisant jusqu'à ne plus être qu'un point et à disparaître* ».

Christine Jordis

(1) Flammarion, 1990.
(2) Après *le Livre des aveux* et *Kepler* (Flammarion, 1992).



RELIGIONS

L'agonie du cardinal Decourtray

L'Eglise s'est toujours prononcée contre l'acharnement thérapeutique

Le cardinal Decourtray était toujours, *jeudi matin 15 septembre*, maintenu artificiellement en vie à l'hôpital neurologique de Lyon, après l'accident vasculaire cérébral dont il a été victime, lundi 11. L'archevêque de Lyon est plongé dans un coma profond (*le Monde* du 13 septembre). Aucun espoir ne subsiste d'une amélioration, et un communiqué des médecins, mercredi 14, faisait état d'un *« pronostic extrêmement sombre »*.

L'Eglise catholique est hostile à *la fois* à l'euthanasie, correspondant à un *« geste intentionnellement destiné à donner la mort »* et à l'acharnement thérapeutique abusif. Dans le document *Problèmes religieux et moraux de la réanimation*, écrit en 1957, le pape Pie XII dénonçait déjà l'utilisation de *« moyens thérapeutiques extraordinaires »* pour prolonger la vie. Il visait les traitements *« antalgiques »* connus de son temps. Cet enseignement a été repris par ses successeurs, mais le magistère catholique préfère parler aujourd'hui de *« moyens thérapeutiques disproportionnés »*.

Le débat porte sur l'appréciation de cette *« disproportion »*. Dans une déclaration de son conseil permanent, en date du 23 septembre 1991, intitulée « Respecter l'homme proche de sa mort », la conférence des évêques de France, dont le cardinal Decourtray, de 1967 à 1990, avait été le président, écrit : *« Il est légitime de s'abstenir des traitements qui apporteraient peu de bénéfices* (au malade) *au regard des désagréments, des contraintes, des effets nocifs ou des privations qu'il entraînerait. On pourra interrompre ces traitements lorsque les résultats en seront décevants. Un juste respect de la vie humaine n'exige pas davantage. »* Il appartient aux médecins d'apprécier le caractère disproportionné de ces traitements.

H. T.

A Septfonds (Tarn-et-Garonne)

Un ancien camp d'internement transformé en porcherie

MONTAUBAN

de notre correspondant

Une polémique a éclaté à la suite du souhait, exprimé par le propriétaire du camp de Jude, sur la commune de Septfonds (Tarn-et-Garonne), d'étendre son élevage de porcs. Son projet rencontre l'hostilité de la communauté juive du département et de l'association des « guérilleros » espagnols, qui regroupe d'anciens républicains antifascistes chassés par Franco.

Pendant la guerre, Septfonds avait servi de camp de transit. Le souvenir demeure dans la région de 290 juifs, dont 27 enfants, qui avaient vécu sur place en 1942 avant de disparaître. Des baraquements en bois avaient été construits à la hâte. Depuis, ils ont été presque tous détruits et les cent hectares du site laissés à l'abandon.

Ce lieu a été vendu trois fois. Le dernier propriétaire, Félicien Florès, pied-noir, est éleveur de porcs et sur le site du camp, a déjà élevé 450 bêtes, sans jamais avoir reçu la moindre réprobation. Au début de l'année, il a déposé une demande d'extension de son élevage porcin sur la totalité du site. Une enquête publique, ouverte le 18 juillet, a manifesté l'opposition de cent soixante familles du village. Le commissaire enquêteur doit remettre ses conclusions le 30 septembre.

Une réunion de conciliation a eu lieu entre le propriétaire, des représentants de la mairie, de la préfecture, de la communauté juive et des « guérilleros » espagnols. Elle a débouché sur une ébauche de compromis. Sans renoncer à son projet, Félicien Florès propose de céder une parcelle de son terrain afin de pouvoir y édifier un monument commémoratif.

GUY REVELLAT

REPÈRES

TERRORISME

Carlos assigné au civil pour l'attentat du drugstore Saint-Germain en 1974

Carlos, a été assigné mercredi 14 septembre, devant le tribunal civil de Paris, pour sa responsabilité dans l'attentat commis le 15 septembre 1974 contre le drugstore Saint-Germain à Paris (deux morts, trente-quatre blessés). Carlos avait revendiqué cet attentat dans un entretien accordé en 1979 au journal arabe *Al Watan Al Arabi*. Mercredi, six victimes ont introduit devant le tribunal de grande instance de Paris un recours au civil la prescription est de trente ans contre dix ans au pénal. Carlos pourrait être condamné à verser des dommages et intérêts mais en aucun cas à une peine de prison.

ATTENTAT

Explosion dans des locaux de l'académie de Paris

Un attentat à l'explosif a provoqué, jeudi 15 septembre, vers 1 h 45, des dégâts moyennement importants dans les locaux de la direction de l'académie de Paris, rue Curial dans le 19e arrondissement. Deux passants ont été légèrement blessés. L'engin a provoqué des bris de vitres dans un rayon d'une cinquantaine de mètres. Aucune inscription ou tract revendiquant cet attentat n'ont été retrouvés sur place. La section anti terroriste de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne a été chargée de l'enquête par le parquet de Paris.

HARKIS

Mort du « bachagha » Benhamida

Le *bachagha* Si-Ali Benhamida, l'un des principaux intermédiaires entre les pouvoirs publics et la communauté harkie en France, est décédé, mercredi 14 septembre, à Montpellier (Hérault). Agé de quatre-vingt-quatorze ans, musulman pratiquant, le *bachagha* – haut responsable administratif territorial en Algérie française – avait été conseiller général et régional d'Oran. Ayant pris fait et cause pour la France lors de la guerre d'indépendance, Si-Ali Benhamida résidait à Pérols, près de Montpellier, où il s'était rendu avec sa famille en mars 1962.

JUSTICE

L'enquête sur le patrimoine du président du Parti républicain

Le conseiller Van Ruymbeke continue de s'interroger sur la sous-facturation de la villa tropézienne de M. Longuet

Gérard Longuet a-t-il payé sa villa de Saint-Tropez au juste prix ou a-t-il bénéficié d'un « prix d'ami » ? Et s'il y a eu écart entre le prix payé et le prix réel, peut-on l'imputer simplement à des questions techniques et à des dépassements de sous-traitants ? Autant de questions soulevées par les nouveaux éléments mis au jour par le conseiller Renaud Van Ruymbeke dans ses investigations sur le financement de la résidence secondaire que s'est fait construire, à la fin des années 80, le ministre de l'industrie et président du Parti républicain, formation dont il fut aussi le trésorier.

Les vérifications opérées pendant l'été à la demande du conseiller Van Ruymbeke sur le règlement financier de la villa tropézienne de Gérard Longuet réveleraient d'une sous-facturation supérieure à 1 million de francs et des financements parfois troublants. Du côté de l'entrepreneur, René Céréda, on dément un tel chiffre. Le ministre, selon son entourage, estime n'avoir *« aucun commentaire à faire »*. Il n'en reste pas moins que, si la logique judiciaire est respectée, les dernières trouvailles des enquêteurs de M. Van Ruymbeke devraient faire bientôt l'objet d'une nouvelle transmission pour information au procureur général de Rennes.

Le magistrat, qui avait été conduit, en 1993, à s'intéresser au patrimoine de Gérard Longuet par le biais de l'affaire Trager - Pont-à-Mousson, a déjà dénoncé, à deux reprises, à sa hiérarchie des faits qui lui paraissent constitutifs de délits de trafic d'influence et de corruption (*le Monde* des 12 et 27 mai). Dans les deux cas – financement du PR et financement d'une société de M. Longuet, Avenir 55 –, le parquet de Paris s'était borné, après avoir pris l'avis de la chancellerie, à ordonner l'ouverture d'une simple enquête préliminaire, dont les résultats restent attendus.

Un écart supérieur à 1 million de francs

Depuis des mois, dans leurs déclarations à la presse, le ministre, ses proches collaborateurs et l'entrepreneur n'ont jamais varié : M. Longuet s'est adressé à un entrepreneur de sa circonscription électorale de Bar-le-Duc (Meuse) pour effectuer des travaux dans le Midi parce que M. Céréda était *« un ami de longue date »* ; la maison a été payée régulièrement, par chèques et virements, de 1989 à 1992 ; enfin, son coût global s'est élevé à 2,5 millions de francs. A quoi se sont ajoutés 900 000 francs représentant, pour M. Longuet, la part du terrain acheté en copropriété avec son beau-frère, l'homme d'affaires Vincent Bolloré.

Le président du PR s'est élevé avec véhémence contre les rumeurs laissant entendre que sa maison aurait été sous-facturée en contrepartie de l'obtention par la SA Céréda de marchés publics dans la Meuse. Au point de menacer de poursuites judiciaires les journalistes qui s'en feraient l'écho. Pourtant, selon les milieux proches de l'enquête, les investigations de Renaud Van Ruymbeke et des policiers des SRPJ de Rennes et de Nancy auraient mis en évidence un écart supérieur à *1 million de francs entre le coût* final de 2,5 millions et les sommes *réellement déboursées par l'entrepreneur.*

Pour le seul paiement de ses sous-traitants, l'entreprise Céréda *aurait déboursé* 3,1 millions de francs. Auxquels viendrait s'ajouter *1,1 million de francs pour les* salaires et les frais de ses employés. Soit un total de 4,2 millions de francs, sans compter les frais généraux et la marge bénéficiaire. En fait, si tous les coûts avaient été répercutés, le prix de la villa, payée 2,5 millions de francs par M. Longuet, aurait atteint près du double. M. Céréda aurait fini par admettre l'existence d'une différence. Il s'en serait expliqué, lundi 12 septembre, en déclarant qu'il s'était initialement engagé *auprès de Gérard Longuet à ne pas* dépasser un coût global de *2,5 millions de francs* et que, dans ces conditions, il s'était senti tenu *de ne pas lui faire payer le dépassement.*

Officieusement, dans l'entourage de M. Longuet, le discours est similaire : M. Céréda s'était engagé à respecter un *« devis forfaitaire »* de 2,6 millions. Si l'entrepreneur est sorti de cette enveloppe, c'est regrettable, mais cela ne concernerait en rien M. Longuet : que M. Céréda et le juge Van Ruymbeke aillent voir du côté de l'entrepreneur et des sous-traitants pour les détails techniques... Discours qui ne manque pas d'intérêt mais aurait gagné à être tenu plus tôt.

Chèques et virements de sociétés

L'avocat de René Céréda, Me Gérard Michel, du barreau de Nancy, nous a déclaré que son client *« était stupéfait de constater que se retrouvent dans la presse des aspects partiels, et donc forcément inexacts, d'une enquête que la loi couvre du secret de l'instruction »*. M. Céréda, précise son défenseur, *« conteste formellement les chiffres avancés par la presse qui ne tiennent aucun compte des éléments qu'il a fournis aux enquêteurs »*.

Enfin, les enquêteurs auraient constaté en épluchant les comptes de M. Longuet que plusieurs chèques et virements de sociétés arrivés sur son compte personnel – directement ou à travers son compte Avenir 55 –, ont servi à payer les travaux de la villa. Les sommes et les dates semblent l'attester, notamment dans le cas de la COGEDIM.

Le ministre s'était expliqué sur ce point et sur d'autres dans plusieurs entretiens avec la presse (*le Monde* des 28 avril et 14 juin). Il avait justifié les financements d'Avenir 55 par l'existence de réelles prestations de conseil aux entreprises (à la COGEDIM, notamment) ; il avait détaillé ses paiements de sa villa, dont une partie avait été réglée par la vente de ses actions qui lui avait rapporté une plus-value de 2,3 millions de francs en janvier 1991.

A l'évidence, le conseiller Van Ruymbeke n'a pas été convaincu par ces explications.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Nouvelle mise en examen dans le dossier du collège Saint-Jacques de Joigny (Yonne)

Le péché par omission de sœur Leplat

A Joigny (Yonne), un bras de fer oppose, depuis plus de deux ans, des parents d'élèves du collège catholique Saint-Jacques et les autorités du diocèse. Celles-ci sont accusées de complaisance envers Alain Gauzi, ancien directeur de l'établissement, mis en examen en juin 1992 pour attentats à la pudeur envers une vingtaine d'élèves. Ce conflit vient de connaître un nouveau durcissement. Sœur Marie-Louise Leplat, ancienne directrice diocésaine, a été entendue le 1er septembre, le jour même de sa mise en retraite, par le juge d'instruction Catherine Katz, du tribunal de grande instance de Sens, après avoir été mise en examen, le 22 juillet, pour non-assistance à personne en danger et non-dénonciation de sévices à enfants.

Cette mise en examen fait suite à une plainte contre X... déposée en juin 1993 par des parents d'élèves indignés par le peu de curiosité des autorités de tutelle du collège et d'empressement à informer la justice de soupçons qui pesaient sur Alain Gauzi (*le Monde* du 9 mars). Marie-Louise Leplat, soixante-huit ans, religieuse de la congrégation des Sœurs de la fraternité, d'abord interrogée en octobre 1993, avait tenu à préciser qu'*« elle ne voyait pas comment elle aurait pu dénoncer des faits dont elle n'avait pas connaissance »*.

Or sa récente audition par le juge Katz fait apparaître que la religieuse était loin d'ignorer les rumeurs et accusations portées contre Alain Gauzi. Elle aurait reconnu avoir été informée, en juin 1990, par un frère des Écoles chrétiennes, d'accusations portées par deux mères d'élève du collège Thénard de Sens envers Alain Gauzi, qui alors en était le directeur. Le religieux avait parlé de *« punitions et attouchements sexuels »*, précisant toutefois que ces accusations n'étaient pas fondées. A la rentrée suivante, Alain Gauzi était nommé au collège Saint-Jacques de Joigny.

« Peur du voyeurisme »

Sœur Leplat reconnaît également qu'elle avait été informée de la coupure de l'eau, en janvier 1992, dans les douches situées face au bureau d'Alain Gauzi, *« pour que les gens ne jasent plus »*. En effet, des témoignages faisaient état de douches et de déshabillages imposés aux enfants par le directeur. En février 1992, elle se met à nouveau en relation avec les frères des écoles chrétiennes, pour avoir des précisions sur l'affaire précédente de Sens, mais son enquête reste succincte, *« de peur*, explique-t-elle au juge, *de faire du voyeurisme »*.

Il faudra attendre le mois de juin 1992 pour que l'affaire éclate. Des enfants se sont décidés à parler. Gérard Tcholakian, avocat des parties civiles, considère que Marie-Louise Leplat *« ne pouvait ignorer l'état de dangerosité d'Alain Gauzi »* et que sa responsabilité est engagée. Une loi du 10 juillet 1989 sur la prévention des mauvais traitements à mineurs rend obligatoire l'affichage dans tous les établissements scolaires des coordonnées téléphoniques de services de prévention (1). Or sœur Leplat, directrice diocésaine de l'enseignement catholique, semblait ignorer l'existence de ce recours. Elle cherchait depuis plusieurs jours, affirme-t-elle, le moyen d'alerter les autorités lorsque l'affaire a été rendue publique.

Sa culpabilité reste liée à celle de l'ancien directeur. Leurs deux dossiers ont d'ailleurs été joints à l'instruction. Alain Gauzi, *remis en liberté sous contrôle* judiciaire après six mois d'emprisonnement, nie toujours les faits qui lui sont reprochés. *« Les enfants ont eu souvent des parcours difficiles avant d'arriver à Joigny. Ils se sentaient très mal en internat*, explique-t-il. *En m'accusant de la sorte, ils ont sans doute cherché un moyen d'en être retirés. »*

La prochaine étape de l'instruction, dont le procureur du tribunal de grande instance de Séns, Philippe Mettoux, souhaite la conclusion rapide, pourrait être la confrontation entre Alain Gauzi, Marie-Louise Leplat et les parents des élèves. Ceux-ci continuent à poser la même question : *« La hiérarchie religieuse a-t-elle voulu ignorer les accusations répétées contre Alain Gauzi ? »*

HERVÉ MORIN

(1) Un numéro vert (appel gratuit) – le 05-05-41-41 – est mis à la disposition du public, 24 heures sur 24, par le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée.

Pour l'un des deux condamnés

Grâce présidentielle dans l'affaire des « irradiés de Forbach »

Les hasards du calendrier judiciaire ont permis à Philippe Magnen, PDG de la société EBS (Electron Beam Service) de Forbach (Moselle), de bénéficier de la grâce présidentielle du 14 juillet, tandis que son directeur, Patrick Muller, condamné comme lui à la suite de l'irradiation grave de trois salariés d'EBS, devra purger sa peine. Les deux hommes avaient été condamnés le 17 février dernier à douze mois d'emprisonnement, dont onze avec sursis, par la cour d'appel de Metz qui avait relevé *« la somme considérable d'incompétences, d'insuffisances et d'indifférence »* ayant abouti à l'accident, survenu en août 1991. Les deux responsables d'EBS s'étaient pourvus en cassation, mais, M. Magnen s'étant désisté, sa peine devint exécutoire juste avant le décret de grâce présidentiel, qui ne s'applique qu'aux personnes condamnées définitivement. Le pourvoi de M. Muller avait été rejeté le 26 juillet.

BRUAY-EN-ARTOIS : un juge d'instruction parisien rend une ordonnance de recevabilité de la plainte des époux Dewevre. – Anne Demortière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a rendu, vendredi 26 août, une ordonnance de recevabilité de la plainte avec constitution de partie civile déposée par les parents de Brigitte Dewevre contre X... auprès du doyen des juges d'instruction en septembre 1993. La jeune fille avait été retrouvée étranglée le 6 avril 1972 dans un terrain vague de Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais). Cette plainte, à propos d'une affaire qui avait fait grand bruit dans les années 70, est motivée par les révélations d'un détenu qui, de sa prison, a nominativement mis en cause plusieurs personnes.

Faisant l'objet d'un mandat d'amener dans l'instruction visant Alain Carignon

Me Jean-Louis Dutaret, PDG de la SOFIRAD, devrait être mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux

Au terme de quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la sous-direction des affaires économiques et financières de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) à Nanterre (Hauts-de-Seine), Me Jean-Louis Dutaret, actuel PDG de la SOFIRAD, a fait l'objet d'un mandat d'amener délivré par le magistrat instructeur. Dans un délai qui peut aller jusqu'à quatre jours, le conseiller d'Alain Carignon sera déféré dans le cabinet du juge lyonnais Philippe Courroye, qui devrait le mettre en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » dans le cadre de l'instruction du dossier Dauphiné News.

LYON

de notre bureau régional

Après les deux récentes et longues auditions d'Alain Carignon, mis en examen pour recel et complicité d'abus de biens sociaux, le juge Courroye paraît loin d'en avoir terminé avec le dossier Dauphiné News (*le Monde* du 8 septembre). Le renflouement, à hauteur de quelque 15 millions de francs, des sociétés éditrices des magazines électoraux *Dauphiné News*, *News mardi* et *News vendredi* – publiés à Grenoble à la veille des élections municipales de 1989 – par d'importants groupes industriels, notamment la Lyonnaise des eaux et le groupe Bouygues, mérite sans doute d'autres éclaircissements.

Le placement en garde à vue et la prochaine mise en examen de Me Jean-Louis Dutaret, l'un des plus proches conseillers et des meilleurs amis du maire de Grenoble, correspond, à l'évidence, à ce souci d'approfondissement du magistrat instructeur. L'enquête judiciaire a en effet révélé que Me Dutaret avait joué un rôle d'entremetteur déterminant entre, d'une part, Jean-Jacques Prompsy, ancien directeur général, chargé du département eau, et actuel PDG de SITA au sein du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, et, d'autre part, Frédéric Mougeolle, rédacteur en chef du journal municipal *Grenoble mensuel*, depuis 1983, et « patron » des luxueux magazines préélectoraux. Ces deux hommes sont mis en examen respectivement pour abus de biens sociaux et recel d'abus de biens sociaux. Et la question reste de savoir quel lien il peut y avoir entre la grande générosité du groupe Lyonnaise des eaux et le fait que celui-ci ait obtenu, en juillet 1989, cinq mois après les élections gagnées par le maire (RPR) sortant, la gestion du service des eaux de la ville, privatisé à la hussarde et dans un climat de vive contestation.

Homme d'influence auprès de l'ancien ministre

Plus qu'une simple « interface » et beaucoup mieux qu'un homme lige, Me Dutaret est sans doute l'un des hommes-clés de ce que certains appellent le « système Carignon ». Directeur du cabinet de M. Carignon lorsque celui-ci était ministre de l'environnement du gouvernement Chirac, il avait été nommé conseiller, et numéro un de fait, au cabinet du ministre de la communication du gouvernement Balladur. Il fut, par ailleurs, le suppléant à la députation de Michèle Barzach, dans le 15e arrondissement de Paris, et son cabinet parisien aurait abrité plus d'une réunion au moment de la « fronde des rénovateurs » au sein de la droite. Avant d'être nommé à la tête de la SOFIRAD par l'actuel gouvernement, Me Dutaret exerçait son activité d'avocat au sein d'un important cabinet d'affaires, la SCP Laroze-Dutaret-De la Giraudière, qui dispose également de bureaux à New-York.

En se rendant à Paris, avec une équipe de la division financière du SRPJ de Lyon, pour passer au peigne fin le cabinet personnel de Me Dutaret, le juge Courroye avait méticuleusement balisé le terrain et, selon le code de procédure pénale, c'est en présence du bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris que cette perquisition eut lieu. Contrairement à ce qu'annonçait, mercredi 14 septembre, la SOFIRAD, les policiers se sont également rendus au siège de cette holding publique, avenue Poincaré à Paris (16e), pour perquisitionner le vaste bureau du PDG récemment installé *(lire ci-contre)*.

Si l'ombre de l'homme d'influence planait sur le très sensible dossier Dauphiné News, c'est par le biais d'une petite et mystérieuse société de conseil juridique, la SA WHIP, que la justice a pu, matériellement, s'intéresser à lui. En analysant la comptabilité de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI) – qui a été associée à la SEREPI, filiale de la Lyonnaise des eaux, pour former la Compagnie de gestion des eaux du Sud-Est (COGESE) et gérer le service de l'eau à Grenoble –, les enquêteurs avaient découvert plusieurs factures WHIP dont le total s'élève à plusieurs millions de francs.

Une officine de financement politique

Or WHIP, dont l'objet social est, notamment, de *« représenter et agir au nom de toutes personnes pour défendre ses intérêts dans la gestion de tous dossiers nécessitant un traitement juridique »*, a pour siège social le 58, rue de Monceau, adresse du cabinet de Me Dutaret, et pour PDG, Claudine Meinnier née Dutaret, sœur de Jean-Louis, qui a également été placée en garde à vue et pourrait aussi être mise en examen. Une affaire de famille que cette société anonyme, puisque le commissaire aux comptes s'appelle Alain Dutaret et n'est autre que l'oncle de l'avocat, et qu'elle compte parmi ses administrateurs le beau-frère de Jean-Louis, Bernard Meinnier. L'autre administrateur ramène en revanche à l'environnement direct d'Alain Carignon puiqu'il s'agit de Véronique Bouffard, ancienne directrice de la communication à la mairie de Grenoble et actuellement chargée de mission au ministère de la communication.

Les nombreux documents saisis à Paris permettront sans doute de mettre à plat l'activité de ce qui ressemble fort à une officine de financement politique mais, déjà, les enquêteurs peuvent s'étonner qu'avec un capital social de 250 000 francs et un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 millions de francs – réalisé essentiellement avec des filiales du groupe Lyonnaise des eaux –, WHIP ait enregistré 1 million de déficit en 1991. Autre circonstance troublante, le PDG de la SDEI, Marc-Michel Merlin, qui a été mis en examen pour « abus de biens sociaux » dans le dossier Dauphiné News (*le Monde* du 18 juin), en sa qualité de PDG de la COGESE, avait déjà été mis en examen dans le dossier Botton-bis, pour le même chef d'« abus de biens sociaux ».

Dans ce premier dossier, on le soupçonne d'avoir versé 5,48 millions de francs à Pierre Botton, gendre de Michel Noir, en échange d'études reconnues comme factices. Lors de sa première audition par le juge Courroye, en mars 1993, le Lyonnais Marc-Michel Merlin s'était fait assister d'un avocat parisien qui devait fort bien connaître le dossier, puisqu'il s'agissait précisément de Me Jean-Louis Dutaret...

ROBERT BELLERET

Dans l'ombre du maire de Grenoble depuis 1985

L'avocat, le conseiller et l'ami

Jean-Louis Dutaret a beaucoup d'ennemis. Ils vont du « lobby » des énarques patrons de l'audiovisuel à certains hommes politiques, notamment de la majorité (Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et proche de Jacques Chirac, ou Jacques Toubon, ministre de la culture). Les premiers n'ont pas apprécié qu'une de leurs « pantoufles » traditionnelles, la présidence de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD), lui ait été confiée le 26 janvier dernier. Quant aux seconds, ils ne prisent guère l'insolence de celui qui était resté le conseiller du ministre de la communication, Alain Carignon... Ni les fonctionnaires du Quai d'Orsay auxquels il s'est opposé lors de son passage à la SOFIRAD, ni les sages du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont il s'est joué lors du rachat de Radio-Montmartre, ne chercheront à le défendre. *« Je ne vous dirai pas tout le bien que je ne pense pas de lui »*, plaisante un ancien responsable de télévision.

Les dossiers RMC et Radio-Montmartre

Intelligent et gros travailleur, connu pour son humour caustique et ses colères tonitruantes, Jean-Louis Dutaret se dessine d'abord dans l'ombre d'Alain Carignon, ex-ministre de la communication du gouvernement Balladur. Ami et conseiller politique, avocat et homme d'affaires du maire de Grenoble, cette éminence grise était *« incontestablement l'homme le plus brillant du cabinet d'Alain Carignon »* affirme un responsable d'une télévision privée. Jean-Louis Dutaret a notamment imposé au Service juridique et technique de l'information (SJTI, qui dépend du premier ministre) sa vision – libérale – de la communication et a dicté la loi sur la liberté de la communication du 1er février, dite « loi Carignon».

Sa rencontre avec Alain Carignon date de 1985, au cours d'un dîner. Le politique et l'avocat brillant deviennent des *« amis »*. Ne sont-ils pas tous deux des francs-tireurs, l'un dans la politique, l'autre dans les cabinets discrets et policés des ministères ? *« Pas intimes, mais amis*, reconnaît M. Carignon. *Il nous est arrivé d'avoir des dissensions politiques : par exemple, je n'étais pas d'accord quand il est devenu le suppléant de Michèle Barzach en 1991, ou quand il est parti aux Etats-Unis avec Brice Lalonde »*, pour suivre la campagne présidentielle de Bill Clinton. Chargé de mission au cabinet d'Alain Carignon quand celui-ci était ministre chargé de l'environnement (1986-1988), Jean-Louis Dutaret avait commencé par débrouiller habilement une grosse affaire de pollution du Rhin.

L'amitié et le dévouement paient. La nomination à la tête de la SOFIRAD, bras séculier des médias français à l'étranger, suscite des remous au sein de la majorité parlementaire. M. Dutaret, qui garde son bureau de conseiller auprès du ministre de la communication jusqu'à la démission de ce dernier, le 17 juillet, se préoccupe avant tout du dossier RMC, dont il avait souhaité, avec le ministre, la privatisation. Prépare-t-il la reprise du groupe par la Générale Occidentale, après la présidentielle de 1995, comme le pensent nombre d'observateurs ? Le groupe RMC vit en tout cas grand train. Avec son ami Jean-Noël Tassez, directeur général de RMC, il rachète Radio-Montmartre à la barbe du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). M Dutaret venait d'apporter personnellement son soutien à la recapitalisation et à la relance – onéreuse – des programmes mis en place par Jean-Pierre Foucault.

« Cela fait un peu désordre de savoir que le gardien des intérêts audiovisuels de la France à l'étranger est placé en garde à vue », commente un responsable d'une filiale de la SOFIRAD. Le cumul des casquettes, en consacrant le caractère ambigu de l'homme Dutaret, a en outre mis au jour le système de gouvernement de M. Carignon. Un mode de fonctionnement à la fois fermé et opaque, mais qui, si l'on fait sauter une des serrures, pourrait devenir une véritable boîte de Pandore.

Ar. Ch. et Y. M.

Pour favoriser la recapitalisation de l'hebdomadaire

Une Association des amis de « l'Evénement du jeudi » a été créée

Depuis quelques semaines, *l'Evénement du jeudi* donne le bulletin de santé d'un grand malade : *l'Evénement* lui-même. Dans le numéro du 1er septembre, Jean-François Kahn avertissait les *« actionnaires, lecteurs, amis, partenaires, annonceurs »* du journal qu'*« une terrible tuile* [venait] *de nous tomber sur la tête »* : Hachette, détenteur de 30 % des parts du capital, considéré comme *« l'actionnaire de référence »*, refusait d'apurer le passif de 20 millions de francs de *l'Evénement* (*le Monde* du 25 août). Depuis les lettres arrivent par centaines à *l'Evénement*, qui les publie : « *Battez-vous* », « *Que faut-il faire ?* », « *Continuez bordel !* », etc.

Dans le numéro du 15 septembre, l'hebdomadaire franchit une étape supplémentaire en créant une Association des amis de *l'Evénement du Jeudi* : *« Comme lors de sa création, il y a bientôt dix ans, ses actionnaires, ses lecteurs, ses amis, doivent se mobiliser. Avec deux objectifs : lui permettre de surmonter la crise qui frappe durement toute la presse ; rester présents, collectivement, aux côtés d'autres investisseurs intéressés, pour que l'EDJ reste leur journal. »* On retrouve des personnalités de la politique ou de l'économie – Jacques Attali, Christian Blanc, Vincent Bolloré, Jean Drucker, Gilbert Gross, Michel-Edouard Leclerc, Jacques Maillot, Jacques Pilhan, André Rousselet, etc. –, des personnalités du spectacle – Gérard Depardieu, Robert Hossein, Michel Bouquet, Constantin Costa-Gavras, Louis Malle, etc. – et des journalistes – Philippe Alexandre, Jacques Derogy, Alain Duhamel, Jacques Duquesne, Ivan Levaï, Christine Ockrent, Anne Sinclair, etc.

« Nous avons besoin de procéder à une opération de recapitalisation, explique Albert du Roy, président du directoire de *l'Evénement*. *Aujourd'hui ces opérations ne peuvent plus s'imaginer seulement à partir du personnel, des lecteurs ou des amis. En même temps, avant que les investisseurs financiers ne viennent, il faut montrer la continuité, mettre en évidence des symboles. L'un des symboles sera celui de l'Association des amis, appelée à être présente dans la recapitalisation. »* Les petits actionnaires du journal seront membres de droit de cette association.

Dans un entretien paru dans *Libération* du 14 septembre, Jean-François Kahn estime l'apport nécessaire à 60 millions de francs. En vue de cette recapitalisation, l'association pourrait constituer un pôle plus fort que l'actionnariat très éclaté des lecteurs de l'hebdomadaire. Reste à trouver d'autres investisseurs. Hachette ou pas Hachette ? : *« Hachette n'a pas voulu combler nos dettes. Mais ils sont prêts à investir sur l'avenir »*, affirme Albert du Roy. Un conciliateur a été nommé par le tribunal de commerce pour étudier le rééchelonnement des dettes, dont la mission se termine fin septembre.

Reste, aussi, à redresser la diffusion (le nombre d'exemplaires vendus) tombée de 216 000 à 196 000 en 1993, et qui continue à baisser au premier semestre 1994, alors que simultanément l'audience (le nombre de lecteurs) de *l'Evénement* a baissé de plus de 8 %. C'était l'objet de la nouvelle formule sur laquelle travaillait Jean-François Kahn qui imaginait faire *« le journal de l'essentiel »* avant que la *« tuile »* d'Hachette ne lui tombe sur la tête.

A. S.

Après leur rachat au groupe Hersant

L'éditeur britannique Emap étend à trois nouveaux magazines ses liens avec Bayard Presse

Bayard Presse a acquis 50 % du capital de trois des magazines rachetés au groupe Hersant par le britannique Emap (*le Monde* du 18 juin) : *l'Ami des Jardins* (192 851 exemplaires en 1993, selon Diffusion-contrôle), *la Pêche et les Poissons* (91 363 exemplaires) et *la Revue nationale de la chasse* (73 138 exemplaires). Cette acquisition devrait coûter de 50 à 60 millions de francs à Bayard Presse et augmenter son chiffre d'affaires de 40 millions de francs en 1995. En 1993, pour la première fois, le chiffre d'affaires du groupe de communication catholique avait franchi la barre de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Ces trois nouvelles acquisitions renforcent le secteur nature de Bayard Presse et les liens entre les deux groupes : depuis la fin des années 80, ils sont déjà associés à 50-50 en Grande-Bretagne pour deux titres de presse du « troisième âge », *Choice* et *Yours*. En France, Bayard possède depuis quatre ans 51 % du *Chasseur français*, Emap possédant le solde du capital. Enfin, les deux groupes ont lancé à parité, en 1993, le mensuel *Pêche pratique*.

Emap a fait une entrée tonitruante sur le marché français de la presse écrite en devenant le troisième groupe de presse magazine français, derrière Hachette et Prisma Presse, lorsqu'il a annoncé, simultanément, le 16 juin, le rachat de la Gerpresse, éditrice des magazines du groupe Hersant et notamment de *l'Auto-Journal*, premier titre lancé par Robert Hersant, et celui des Editions mondiales *(Nous deux, Télé-Poche, Modes et travaux, etc.)*. L'accord qui vient d'être scellé entre Emap et Bayard Presse constitue l'une des premières étapes de la restructuration des titres acquis en juin par le groupe britannique, qui possède une solide réputation d'efficacité.

A. S.

Un concurrent pour « Présent » dans la presse d'extrême droite

L'extrême droite souhaite se doter d'un nouveau quotidien à la mi-octobre. Décrit comme un *« journal de dialogue »* situé *« à droite du* Figaro » et *« engagé mais pas militant »*, il devrait se situer dans *« la mouvance de Philippe de Villiers, Jean-Marie Le Pen et du parti Chasse-pêche-nature-traditions »*, selon Philippe Colombani, qui est présenté comme son futur rédacteur en chef. Conseiller régional (FN) d'Ile-de-France et caricaturiste sous le pseudonyme d'Aramis, M. Colombani a collaboré à plusieurs publications dont l'hebdomadaire *Minute*, le quotidien *Présent* et le magazine *le Crapouillot*.

Du même format qu'*Info-Matin*, ce journal de douze pages, publié cinq jours par semaine et vendu 5 francs, serait baptisé *le Peuple*. Son tirage s'élèverait à cinquante mille exemplaires. Il serait édité par la société Carnix, au capital de 1,5 million de francs. La cible visée serait l'ancien lectorat du *Quotidien de Paris*.

Le lancement de ce quotidien a été évoqué lors de la réunion, lundi 12 septembre, du bureau politique du parti d'extrême droite. Certains dirigeants, en effet, s'inquiètent de l'irruption de cette publication qui est bien accueillie dans l'entourage de Bruno Mégret, délégué général du Front national. En revanche, dans un article sibyllin, *Présent*, du samedi 10 septembre lançait un appel à l'effort en direction de ses lecteurs, en indiquant que, victime *« de l'anti-France que vous savez, la plus visible, la plus haineuse, la plus sournoise »*, il allait *« devenir – aussi – la cible de gens qui, pour être moins visiblement haineux, moins visblement visibles, moins visiblement sournois, n'en sont pas moins mobilisés »* contre lui.

O. B.

DANS LA PRESSE

La libération des dirigeants du FIS

El Watan : « Attendue, la libération d'Abassi Madani et d'Ali Belhadj ne surprend aucun observateur. Il fallait simplement choisir le moment. Celle-ci devait être perçue non pas comme une décision unilatérale du pouvoir, mais comme une exigence du processus du dialogue. C'est pour ce faire qu'a été mise en place une «belle mécanique» avec des acteurs bien choisis. »

Liberté: « Il est important de savoir vite si cette mesure va arrêter le cours dangereux des événements, si l'espoir est enfin autorisé. L'espoir que l'Algérie sera sauvée et que la République sera préservée. Aujourd'hui, Abassi Madani goûtera enfin au bonheur d'un père retrouvant après une longue séparation son fils bien aimé. La joie du leader du FIS légitime et émouvante est interdite à des milliers de pères qui, eux, ont perdu leurs enfants. »

Le Matin: « Le FIS a finalement obtenu gain de cause. En cédant aux exigences de la direction du FIS, M. Zeroual a pris un énorme risque politique. Sa décision risque de faire basculer le pays dans l'irrémédiable (...). Le FIS est loin d'être un enfant de chœur. Son projet politique est clair et il ne renoncera pas, surtout après cette ultime concession. »

Libération (Jacques Amalric): « On reste sceptique, dans les cercles proches du pouvoir, sur la capacité des islamistes de la première génération à s'imposer comme interlocuteurs valables. Ensuite, on préférerait que tout changement spectaculaire à Alger n'interfère pas avec la campagne présidentielle en France. Enfin, on craint que des résidents français qui restent en Algérie ne paient encore de leur vie les surenchères sanglantes que ne vont pas manquer de déclencher l'ouverture du dialogue algéro-algérien. Le statu quo n'étant prometteur que de sang et de larmes supplémentaires, le dialogue lui est sans doute préférable. »

La Croix (Noël Copin): « La France reste complexée vis-à-vis de l'Algérie. Il y a le passé – la colonisation et la guerre – qu'elle n'a pas su vraiment surmonter et il y a la crainte obsessionnelle d'une immigration massive. (...) Si elle a de l'influence sur les dirigeants algériens, qu'elle l'utilise au moins pour permettre aux plus modérés d'entre eux d'engager et de poursuivre une politique d'apaisement. »

Le Figaro (Thierry Desjardins): « Dès son accession au pouvoir, [le président Zéroual] avait appuyé toute sa politique sur un espoir: parvenir à enfoncer un coin entre les islamistes dits « modérés » et les islamistes dits « extrémistes ». (...) Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait une telle fracture au sein des islamistes et on a rarement vu des fanatiques – islamistes ou autres – qui soient modérés. »

France-Inter (Bernard Guetta): « Le compromis reste à mettre au point, ce ne sera pas facile mais les intentions au moins sont claires: l'armée, d'un côté, garde un pouvoir de contrôle (...) Le FIS, lui, gouverne, impose une théocratie, ce que la chrétienté a autrefois connu sous le nom d'Inquisition. C'est l'alliance du sabre et du goupillon, mais le pire est qu'il peut encore y avoir pire: le sabre, le goupillon, plus le redoublement du terrorisme. »

Europe 1 (Alain Duhamel): « Ce qui sera difficile, délicat à gérer, c'est qu'on aura vraisemblablement à terme, dans les dix ans qui viennent, d'un côté une société algérienne qui tendra à être de plus en plus islamisée et de l'autre part une communauté algérienne en France qu'il faudra de plus en plus laïciser, et que la conjonction des deux n'est pas facile à gérer. »

Tout en critiquant la gestion des élus locaux

Le gouvernement veut poursuivre le développement de la ville nouvelle de Sénart

La mission interministérielle sur les perspectives de développement de la ville nouvelle de Sénart vient de rendre son rapport. Ce document, s'il critique sévèrement la gestion des établissements publics de cette agglomération par les élus locaux, en majorité socialistes, préconise un soutien du gouvernement à la poursuite de la réalisation de cette ville nouvelle à cheval sur la Seine-et-Marne et l'Essonne. MM. Pasqua et Bosson ont déjà approuvé les conclusions de cette étude.

Un temps Melun-Sénart avait rêvé du grand stade. Le choix, par le gouvernement, de Saint-Denis pour accueillir cet équipement obligeait, indirectement, à mettre à plat le dossier de cette ville nouvelle à la santé finanière chancelante. Le premier ministre, en février dernier, avait donc confié une étude à une mission interministérielle composée d'inspecteurs généraux de l'administration, des finances et de l'équipement. Elle vient de rendre ses conclusions au gouvernement.

Dans un copieux dossier d'environ 150 pages, le rapport Villain, du nom de l'inspecteur général des finances qui dirigeait la mission, préconise la poursuite de la ville nouvelle sous réserve d'une *« restructuration financière des établissements publics* [l'établissement public d'aménagement et les deux syndicats d'agglomération nouvelle, les SAN de Seine-et-Marne et de l'Essonne] *passant par une gestion plus rigoureuse et une renégociation de leur dette »*.

Ses conclusions ont déjà trouvé un écho favorable auprès des commanditaires de cette étude. *« Le gouvernement approuve la stratégie de développement proposée par la mission. Il souhaite que s'ouvre une concertation sur l'avenir de Sénart fondée sur le rapport de la mission interministérielle. Cette concertation sera conduite sous l'égide des préfets de région et de département avec la Région Ile-de-France, les départements et les collectivités concernées »*, indiquent les ministres de l'intérieur et de l'équipement, Charles Pasqua et Bernard Bosson, dans un communiqué commun publié le 13 septembre.

La majorité socialiste rappelée à l'ordre

C'est à un faisceau de raisons historiques, structurelles et conjoncturelles que Sénart doit ses difficultés chroniques, estime la mission interministérielle. Le rapport passe ainsi en revue un site qui *« reste profondément rural »* en dépit de ses 87 000 habitants, l'enclavement de Sénart, *« seule ville nouvelle à ne bénéficier pendant près de vingt ans ni du passage d'une autoroute ni du RER »*, la *« définition laborieuse du périmètre »* redessiné trois fois depuis le schéma directeur de 1965 et *« l'absence d'une politique cohérente d'aménagement urbain »*, cette ville nouvelle ne s'étant pas réalisé autour d'un centre mais en s'appuyant sur les bourgs existants.

Si ces éléments ont favorisé une *« urbanisation douce »* et contribué à forger l'image d'une ville verte relativement épargnée par les problèmes de la banlieue, ils sont aussi responsables de l'absence d'entreprises créatrices d'emplois. *« Le déficit d'emplois est au cœur des difficultés de la ville nouvelle. Il est à l'origine des difficultés financières des SAN, rend plus difficiles les conditions de vie des habitants de Sénart et freine l'émergence d'une véritable vie urbaine. Le nombre d'emplois s'élève à 23 000. Rapporté au nombre d'actifs, ce chiffre donne un taux d'emploi de 0,5 contre 0,6 pour la Seine-et-Marne et 1 pour l'ensemble des villes nouvelles. »*

Le déficit d'emplois, et donc de taxes professionnelles, explique en partie la dette accumulée notamment par le SAN couvrant la partie de l'agglomération implantée en Seine-et-Marne (1,385 milliard de francs au 1er janvier 1994), la fiscalité des entreprises constituant, avec les subventions de l'Etat, l'unique source de financement des syndicats d'agglomération nouvelle. Mais le rapport Villain est également sévère à l'égard de la majorité conduite par le président du SAN Seine-et-Marnais, Jean-Jacques Fournier (PS), coupable, selon cette étude, d'avoir accumulé les grands projets morts-nés parmi lesquels la cité du cinéma MCA, le festival des jardins, la délocalisation de l'UGAP (Union des groupements d'achats publics) et pour finir le grand stade.

La majorité socialiste pourra sans doute répondre que certains de ces abandons successifs ne sont pas de son fait, la mission n'en conclut pas moins : *« Il apparaît que ces projets ont probablement mobilisé à l'excès les énergies des responsables locaux qui n'ont pas trouvé auprès des pouvoirs publics les mises en garde nécessaires. »*

Le constat est d'autant plus rude pour les élus locaux que le rapport épingle également les *« situations de sureffectif et d'utilisation non optimale des ressources humaines »* du SAN présidé par M. Fournier, les frais de personnel ayant augmenté de 83,4 % de 1988 à 1993 alors que la population ne progressait dans le même temps que de 18 %. *« Cette évolution, à laquelle s'ajoute la croissance de la rémunération moyenne par agent, a entraîné une nette dérive des frais de personnel »*, indique la mission.

Le tableau est en revanche moins sombre dans la seconde partie du rapport consacré à l'avenir de Sénart. Claude Villain et ses collègues estiment notamment que *« les fortes potentialités de la ville nouvelle correspondent aux critères de développement retenus par le SDRIF* [Schéma directeur régional de l'Ile-de-France] *: vastes espaces peu ou prou urbanisés, charges financières faibles, zone industrielle déjà partiellement équipée et disponible »*. *« On peut considérer que le développement de Sénart consitue une condition indispensable de l'expansion de l'Ile-de-France »*, ajoute-t-il.

Les élus socialistes de Sénart, dont les derniers projets d'aménagement sont vivement contestés par la droite melunaise et départementale (*le Monde* du 16/7) trouveront dans ce rapport d'autres sujets de satisfaction. La mission entérine en effet la création de la gare RER dite de Servigny, esquisse l'implantation à plus long terme, sur le même site, d'une gare d'interconnexion de TGV et annonce la réalisation du centre commercial « Francilia » qui sera l'élément moteur du futur centre-ville.

« La construction débutera au plus tard en 1997 ou au début de 1998 et son ouverture aura lieu en 1999 ou 2000 », affirment les membres de cette mission. Ils soulignent en outre *« l'importance d'une décision de délocalisation d'administration ou d'entreprise publique »* et conseillent au gouvernement *« l'implantation d'un tribunal administratif »* permettant de *« déconcentrer celui de Versailles »*.

En échange de ces éventuels messages de soutien de l'Etat, la mission interministérielle demande, néanmoins, aux élus locaux de faire preuve de plus de rigueur dans leur gestion. *« Il est clair que des mesures exceptionnelles comme le réaménagement de la dette*, conclut-elle, *doivent avoir pour contrepartie une application précise et constante des mesures d'économie préconisées pour les dépenses d'équipement et de gestion des SAN. »*

ROLAND PUIG

Seine-et-Marne

Décès du maire de Champs-sur-Marne

Lionel Hurtebize, maire et conseiller général (PCF) de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), est décédé, mardi 13 septembre, à l'âge de soixante-dix ans.

Sa disparition laisse vacant le siège de Champs-sur-Marne, l'un des deux derniers cantons de Seine-et-Marne détenus par les communistes avec celui de Mitry-Mory.

[Né le 4 janvier 1924 à Champs-sur-Marne, Lionel Hurtebize était agent de maîtrise. Membre du Parti communiste français depuis 1944 et militant syndical à la CGT, il avait été élu conseiller municipal de Champs-sur-Marne en 1971, avant de devenir maire en 1977 et d'être réélu en 1983 et 1989. Conseiller régional de 1979 à 1982, il était conseiller général depuis 1976.]

R. P.

A Nanterre

Six membres d'une association anti-avortement condamnés à des peines de prison avec sursis

La vingtième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné, mercredi 14 septembre, six des sept membres du mouvement anti-avortement SOS-Tout-Petits, dont leur chef de file, Xavier Dor, à des peines de prison avec sursis allant de un à trois mois. Ils étaient poursuivis pour avoir entravé les opérations d'interruption volontaire de grossesse, le 11 décembre 1993, dans une clinique de Bourg-la-Reine.

Le 11 décembre dernier, cinq hommes et deux femmes avaient fait irruption dans les locaux de la clinique Ambroise-Paré de Bourg-la-Reine, dans les Hauts-de-Seine, s'installant dans le sas menant au bloc opératoire où ils avaient prié et chanté des cantiques avant d'être interpellés par les policiers un quart d'heure plus tard. L'un des membres du commando était resté dans le hall de l'établissement, ce qui lui vaudra d'être relaxé par le tribunal.

Lors de l'audience du 15 juin dernier, M. Dor, médecin, âgé de soixante-cinq ans, avait rappelé son opposition à la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse et à la loi Neiertz – qui prévoit des sanctions pour ceux qui entravent les opérations d'IVG – et s'était montré déterminé en affirmant : *« Je ne regrette pas une seconde et je recommencerai »* (*le Monde* du 21 juin 1994). Le procureur Michel Seurin avait réclamé six mois de prison avec sursis pour M. Dor, qu'il avait qualifié de *« meneur »*, et trois mois pour les autres prévenus.

Le tribunal a condamné M. Dor et l'un de ses amis à trois mois de prison avec sursis et les quatre autres personnes, qui les accompagnaient ce matin-là à l'entrée du bloc opératoire, à un mois de prison avec sursis. Ils devront, en outre, verser solidairement à la clinique 3 166,58 francs pour le préjudice subi par l'établissement. Un jugement contre lequel les membres de l'association SOS-Tout-Petits devraient faire appel.

M. Dor, maître de conférences à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a déjà été condamné à un mois de prison avec sursis et cinq mille francs d'amende pour des faits similaires dans une clinique des Lilas, en Seine-Saint-Denis, condamnation confirmée le 30 mai dernier par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris et pour laquelle M. Dor a décidé de se pourvoir en cassation.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Les espaces verts de Paris

De nouvelles sculptures au Parc floral

Des fleurs et des sculptures : avec quelques nouveautés artistiques et botaniques qui viennent d'être inaugurées, le Parc floral de Paris continue sa politique d'alliance des patrimoines culturel et végétal.

« Notre ambition est de faire de ce grand jardin de l'Est parisien un lieu original, où nature et culture cohabitent harmonieusement », explique Jacqueline Nebout, adjoint (UDF-rad.) au maire de Paris, chargée de l'environnement, des parcs, jardins et espaces verts. Depuis qu'elle préside l'Association pour l'animation et la promotion du Parc floral de Paris, cette élue volontaire n'a eu de cesse de le développer et d'en faire un lieu où les Parisiens de tous âges peuvent déambuler. Elle y a plutôt réussi, puisque le nombre des entrées a quadruplé depuis 1981.

Sur 35 hectares, en lisière du bois de Vincennes, le Parc floral est né, en 1969, de la nécessité d'organiser les troisièmes Floralies internationales que la Défense n'avait plus la place d'accueillir. C'était, à l'époque, un terrain mal entretenu, bordé de locaux vétustes, avec des ronces et des fourrés. Vingt-cinq ans plus tard, cet espace est devenu un agréable lieu de promenade. Sept jardins thématiques y exposent des dizaines de variétés de fleurs. Suivant les saisons, les camélias, les iris, les géraniums, les dahlias, les bégonias, les giroflées, bichonnés par une quarantaine de jardiniers, s'y montrent dans leurs plus beaux atours.

Ces parterres sont maintenant agrémentés de sculptures. En effet, le Parc floral est un des lieux où sont déposées quelques-unes des œuvres acquises par le Fonds national d'art contemporain. A celles de Calder, Lobo et Marcel-Petit, qui étaient déjà installées, ont été ajoutées, au cours de l'été, celles de Maria Simon, Vito Tongiani, Pierre Tual et Yerassimos Sklavos.

Une prouesse botanique

L'autre innovation est la réalisation d'un « jardin vertical », le premier construit à Paris. Il s'agit d'un mur de 15 mètres de long et de plus de 2 mètres de haut, qui a été recouvert de cinq cents plantes et arbustes très florifères. Cette prouesse technique et botanique est l'œuvre de Patrick Blanc, un botaniste qui travaille sur l'acclimatation des végétaux.

« Le Parc floral doit donner à voir, à entendre et à comprendre », explique Mme Nebout, qui se targue d'avoir su attirer dans cet espace, où sont organisés des concerts, les écoliers qui y viennent avec leurs instituteurs. Sans nul doute, la future installation à l'ouest du parc devrait les ravir. Une passerelle de 360 mètres devrait être édifiée, qui permettra de se promener dans les arbres jusqu'à 8 mètres de hauteur. Prévu pour 1996, cet ouvrage permettra aux visiteurs d'observer à différentes hauteurs la structure des arbres et la faune qui y loge.

F. Ch.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

BLACK ROBE. Film canadien de Bruce Beresford, v.o. : Forum Orient Express, 1• (36-65-70-67)

LÉON. (*) Film français de Luc Besson, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6• (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opera Francais, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

MORT D'UN MATHÉMATICIEN NAPOLITAIN. Film italien de Mario Martone, v.o. : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).

TROIS COULEURS-ROUGE. Film franco-suisse-polonais de Krzysztof Kieslowski : Gaumont Les Halles, 1• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3• (36-68-69-23) ; Grand Action, 5• (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7• (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysees, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55 ; reservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34).

WOLF. Film américain de Mike Nichols, v.o. : Forum Horizon, 1• (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6• (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odeon, 6• (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8• (36-68-43-47) ; UGC Biarritz, 8• (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (36-68-21-24) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38 ; reservation 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17• (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2• (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; reservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13• (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14• (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15• (36-68-29-31) ; Pathe Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

MUSIQUES

Chérif Khaznadar cède le Théâtre du Rond-Point Marcel Maréchal

La Maison des cultures du monde revient à la case départ

Après trois ans d'une expérience mitigée, Chérif Khaznadar va devoir céder le Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, qu'il dirigeait depuis le 1er janvier 1992, à Marcel Maréchal. Chérif Khaznadar avait voulu faire de cet établissement le grand carrefour des civilisations dont il avait rêvé à la *Maison des cultures du monde*, la petite salle du boulevard Raspail, qu'il dirige depuis 1982. Ce rêve ne s'est jamais concrétisé.

Avec environ 80 000 entrées revendiquées par le Rond-Point pour 1993, il n'y a pas de quoi rougir. Et pourtant Chérif Khaznadar doit partir. La mayonnaise n'a pas pris : *« Je n'ai pas eu le temps de battre les ingrédients comme il se devait »*, indique le directeur du théâtre. La programmation de cet automne (la chanteuse vénézuélienne Soledad Bravo, les danseuses indiennes Madhavi Mugdal et Malvika Sarrukai, quatre opéras chinois) est le seul – et premier – volet qu'il revendique dans sa totalité.

En juin 1991, l'annonce de la nomination d'un homme marqué par ses ambitions « universalistes » à la tête d'un établissement classiquement voué au théâtre provoquèrent une levée de boucliers. Tant et si bien que les pouvoirs publics reculèrent, et imposèrent à l'établissement des créations françaises d'auteurs étrangers, dont la qualité fut sévèrement jugée par la critique théâtrale. Diplomate, Chérif Khaznadar en accepta pourtant le principe, voulant transformer la contrainte en une chance supplémentaire. Commence alors un numéro d'acrobatie entre le Rond-Point et la Maison des cultures du monde, boulevard Raspail, qui hérite d'une partie des spectacles de théâtre. Parallèlement, le Festival d'automne, alors à la recherche de salles pour présenter ses créations, se greffe provisoirement sur le Rond-Point. L'entreprise est alors singulièrement brouillée, et Khaznadar avoue *« une première année flottante »*, que ses détracteurs mettront un peu vite sur le compte de l'absence de projet cohérent.

Doté d'un budget de fonctionnement de 9,7 millions de francs, le Théâtre du Rond-Point doit s'appuyer sur des producteurs privés pour construire sa programmation. Au premier rang, la Maison des cultures du monde. Pour 1994, cette dernière aura consacré 70 % de son budget (soit environ 10 millions de francs) à la production de spectacles pour le Rond-Point. Le Théâtre Renaud-Barrault, avec sa scène à larges dégagements, sa situation géographique prestigieuse, élargit ainsi le propos du petit théâtre de l'Alliance française. Chérif Khaznadar fait le choix d'un fonctionnement en cycles qu'il considère comme *« marquants »*. Si l'auditoire de la Maison des cultures du monde, habitué aux programmes pointus, à une approche plus ethno-musicologique, suit, le passage d'une salle spécialisée de 200 places à celle d'un théâtre généraliste dont la jauge se situe autour de 900 places n'est pas si simple.

Pièces de théâtre, concerts, expositions d'art plastique venus de vingt pays se succèdent : le Japon (tambours d'Amano Sen, théâtre nô, danse Butô), la Russie (*Boris Godounov* et *Crime et châtiment*, par le théâtre de la Taganka de Moscou, les Cosaques de Rostov), le Liban (un mois de théâtre), les Philippines (musiques et danses traditionnelles de l'île de Mindanao), le Pakistan (le joueur de luth Munir Bachir, la chanteuse Abidah Parveen), l'Ouzbékistan (Munojat Yulchieva). Le principe adopté – les cycles géographiques étendus sur quelques semaines – n'a pas que des avantages : les spectacles proposés entre eux passent inaperçus. A son arrivée, Chérif Khaznadar, qui voulait faire du Rond-Point un lieu de culture et de détente, y installe un magasin de disques, géré par le label Auvidis, une librairie internationale – théâtre, musiques, danse. Il y a aussi un restaurant, mais le Théâtre du Rond-Point, rénové, restera un endroit élitiste, très éloigné du public qui assure le succès d'une telle programmation.

Le bouleversement du métissage

Au-delà de ces considérations tactiques, le véritable problème ici posé tient à la manière dont aujourd'hui on peut encore présenter sur une scène parisienne des sons, des coutumes, des usages artistiques débusqués aux quatre coins du monde. Chérif Khaznadar, né en Syrie, il y a une cinquantaine d'années, fut un précurseur : l'un des premiers à introduire en France les musiques traditionnelles extra-européennes. Il se tient à son propos initial avec obstination. Directeur de la Maison de la culture de Rennes de 1974 à 1982, il y créa un festival des arts traditionnels. A la tête de la Maison des cultures du monde depuis 1982, il a permis, aux côtés de Françoise Gründ, la découverte d'artistes tels que Munir Bachir, Alem Kasimov ou les Sabri Brothers. Il fut aussi le découvreur de musiques inconnues à nos oreilles occidentales (les tambours du Rwanda, les épopées sibériennes, les chants diphoniques mongols, les aborigènes de Taïwan...).

Qu'il se replie sur le théâtre de l'Alliance française dès janvier 1995, ou qu'il assume la direction d'une autre salle parisienne, il va devoir aujourd'hui négocier le grand bouleversement du métissage. La collection de disques lancée par la Maison des cultures du monde – aujourd'hui une quarantaine de références – s'appelle Inédits. *« Et c'est bien cela que nous voulions faire à la Maison des cultures du monde*, affirme Chérif Khaznadar, *de l'inédit, du jamais vu, de l'authentique. Nous présentions un spectacle une fois, puis considérions que notre travail était terminé. »* Mais les temps sont révolus où il suffisait d'*« arpenter les terres vierges »* pour récolter une riche moisson. Artistes et publics sont devenus plus exigeants, les cachets sont obligatoires, la concurrence plus aiguë, le choc de la nouveauté absolue, impossible. Le prétexte ethno-musicologique retenu en tête d'affiche, du type « La kora du Sénégal », « Danses et mélodies pastorales de Serbie », ne suffit plus. Il faut du spectacle construit, avec des noms. Et tout cela se paie.

Aussi les Festivals d'automne et d'Avignon, qui avaient mené en la matière une politique dynamique et exigeante, ont-ils, ces deux dernières années, exclu les musiques traditionnelles de leur programmation officielle. En revanche, le Théâtre de la Ville à Paris réussit son pari : éclectiques – du Brésil à l'Inde, en passant par la Syrie et la Bretagne –, les choix s'opèrent sur la qualité musicale, sur la stature des artistes, leurs compétences scéniques. *« Il est sûr*, ajoute Chérif Khaznadar, *qu'il ne faut plus aujourd'hui chercher à ressentir le grand choc de la découverte. Les formes musicales ne sont pas illimitées. Nous les avons explorées. Nous avons découvert, par exemple, le qawwali pakistanais. Aujourd'hui, il a déjà ses vedettes internationales, les Sabri Brothers, Nusrat Fateh Ali Khan ou Abida Parveen. Or, il existe sûrement des chanteurs plus forts encore. Ce sont eux que nous devons rechercher. »*

Pour ne pas périr, ou vider les salles, Chérif Khaznadar veut *« susciter le travail commun, les échanges entre musiciens du monde, organiser des master-classes »*. Une démarche déjà adoptée par la Cité de la musique, notamment autour du gamelan balinais qu'elle a acquis l'an passé, et par les membres du Comité pour les arts extra-européens, club très fermé des programmateurs de musiques traditionnelles en Europe. L'idée qui y domine aujourd'hui est celle du métissage, par opposition à l'authenticité. Et c'est bien là une véritable révolution des mœurs.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

IDOMÉNÉE à Genève

Sous les clichés la musique

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Neptune est le *deus ex machina* d'*Idoménée*. Pour bien en convaincre le spectateur genevois, le metteur en scène, Christopher Alden, de la nouvelle production de l'opéra de Mozart présentée au Grand Théâtre, installe, dès l'ouverture, le dieu marin sur le plateau. Le trident, emblème de la puissance de Neptune, réapparaîtra tout au long du spectacle, descendant du ciel telle une énorme épée de Damoclès, ou multiplié par trente au moins – fiché dans le sol comme des sortes de rateaux. Mais l'idée ainsi assénée, renforcée par la présence d'un comédien qui joue d'ailleurs habilement le faiseur de destin (on aimerait trouver son nom dans le programme), devient à force lassante. D'autant que l'équipe scénographique, complétée par Paul Steinberg pour les décors et costumes et par Heather Carson pour les éclairages, n'est pas avare d'effets. Brusques changements de lumières, jeux d'ombres incessants, contrastes brutaux de couleurs, mélanges plus ou moins bien venus des styles entre un XIXe incertain et un hellénisme platement stylisé.

Regrettons cette accumulation de clichés, car la vision que porte Alden sur *Idoménée* est parfois instructive. Le décor unique, lourdement minéral, est impressionnant, avec sa colonne aux trois quarts déchaussée de son socle et ses longs murs qui dessinent un monde d'enfermement. La Crète est ici plus le labyrinthe inquiétant du Minotaure qu'une île méditerranéenne, mais la présence de la mer, si forte dans la partition, manque, malgré les tridents, malgré le bleu cru qui inonde le décor. Les fils, qui, dès le premier acte, ligotent les protagonistes, constituent également une belle image, réaliste et symbolique, mais elle s'use vite. La mort d'Electre, dans une robe ensanglantée qui rappelle celle d'Isabelle Adjani dans *la Reine Margot*, ne manque pas de grandeur : Neptune a enfin sa victime. La violence parcourt l'opéra. Alden l'a perçue, mais elle aurait pris plus de force s'il avait débarrassé sa mise en scène des trucs et des tics qui l'encombrent.

Heureusement, ce manque de simplicité est racheté par une interprétation musicale limpide. Dans cette œuvre qui tient encore de l'*opera seria* par sa succession d'airs, mais qui est aussi, comme le souligne Harry Halbreich, *« une tornade de musique »*, Armin Jordan s'attache à assurer la continuité musicale, avec une science aiguë des transitions, efficacement secondé par Janine Reiss au clavecin du continuo. Entre la clarté du ciel méditerranéen et l'obscurité des fonds abyssaux, la balance est parfaite. Sans jamais couvrir les chanteurs, l'Orchestre de la Suisse romande, bien équilibré dans tous ses pupitres, accompagne les évolutions psychologiques des personnages et souligne les avancées dramatiques, malgré la faiblesse du livret de Varesco.

La densité des chœurs

La distribution est, comme souvent au Grand Théâtre, d'une belle homogénéité. S'y ajoute ici une fraîcheur triomphante chez Solveig Kringelborn (Ilia), une jeune soprano norvégienne aux aigus lumineux et à la présence émouvante. Johan Botha démontre, dans le rôle difficile d'Idoménée, une belle autorité vocale. Iano Tamar est une Electre encore un peu fragile dans les airs de fureur, mais très convaincante dans les moments plus apaisés. Pour Idamante, Jordan et Alden ont choisi un ténor plutôt qu'une mezzo. Paul Groves a une voix claire et bien timbrée, mais si, vocalement, la complémentarité avec Idoménée est bien marquée, scéniquement, on a de la peine à le prendre pour le fils de son père. Enfin, les chœurs du Grand Théâtre ont une densité et une justesse qui magnifient les interventions chorales, si importantes dans cet ouvrage trop méconnu, où Mozart dynamite l'*opera seria* et annonce même, au-delà de ses futurs chefs-d'œuvre, les grandes formes lyriques du XIXe siècle.

PIERRE MOULINIER

▶ Avec aussi Gregory Hopkins, Gunnar Gudbjörnsson, Ronnie Johanssen. Grand Théâtre de Genève, les 17, 20, 23, 26, 28 septembre à 20 heures. Tél. : 19-33-22-311-23-11. De 80 F à 400 FF.

CINÉMA

ROBE NOIRE de Bruce Beresford

Le jésuite et les Hurons

Ni affiches ni photos d'exploitation à l'entrée de l'unique salle où est projeté *Robe noire*. Juste le titre anglais du film *(Black Robe)* et une indication : « Version originale. » La précision est nécessaire. Elle est également erronée, puisque le film est projeté dans une version française exécrable, du genre de celles infligées aux produits destinés au seul marché de la vidéo. D'ailleurs, si cette coproduction canado-australienne réalisée voici quatre ans sort aujourd'hui en catimini, c'est uniquement pour permettre sa distribution prochaine en cassettes. Logique donc, et cependant surprenant : la carrière américaine de Bruce Beresford, cinéaste australien déjà réalisateur dans son pays de plusieurs films intéressants (notamment *Breaker Morant*), est jalonnée de quelques succès, dont *Miss Daisy et son chauffeur*, Oscar 1989 du meilleur film. Surprenant également, car *Robe noire* est un film intéressant.

En retraçant l'odyssée du Père Laforgue (interprété par Lothaire Bluteau, le Christ de *Jésus de Montréal*), chargé par Champlain d'évangéliser les Hurons, en 1634, le film met en scène l'opposition de deux cultures. Le jésuite découvre peu à peu que les « sauvages » qu'il a pour mission de convertir à la foi chrétienne possèdent, bien davantage que lui-même, le goût du partage et le sens du pardon, pourtant vertus cardinales de sa religion. Pour leur part, les Hurons ne comprennent pas que cet homme *« qui ne fait jamais l'amour aux femmes »* cherche à les empêcher d'avoir plusieurs épouses et de tuer leurs ennemis. Il leur montre, certes, le pouvoir de l'écriture, mais c'est pour se voir rangé sur-le-champ dans la catégorie des démons, classement confirmé par un nain sorcier passablement vindicatif.

L'intérêt de *Robe noire* réside dans la description qu'il offre de la culture indienne, sans déroger aux principes du film d'aventures : l'action est conduite sur un tempo soutenu et les paysages naturels sont remarquablement utilisés. Surtout, sans verser dans le piège de la démonstration – les Hurons comme de « bons sauvages », leur mode de vie comme un souvenir de quelque lointain paradis perdu –, l'influence néfaste de l'invasion européenne est clairement montrée. Un carton final résume avec une ironie douloureuse la portée de l'action des jésuites dans ces contrées : quinze ans plus tard, les Hurons furent massacrés par les Iroquois et la mission installée par le Père Laforgue abandonnée.

PASCAL MÉRIGEAU

Mort de Patrick O'Neal. – L'acteur américain Patrick O'Neal, né en 1927, est mort le 9 septembre à New-York des suites d'un cancer. Il était devenu célèbre en 1963 en interprétant le rôle central dans la pièce *l'Homme de gingembre* de John Donleavy, à Broadway. Sur scène, il sera également remarqué dans le premier rôle de *la Nuit de l'iguane*, de Tennessee Williams. Il avait débuté au cinéma en 1954, ses apparitions les plus mémorables sur le grand écran se produisant à l'occasion de *Première victoire* d'Otto Preminger (1965) ou *la Lettre du Kremlin* de John Huston (1969). A partir de 1975, sa carrière se poursuit essentiellement dans des séries pour la télévision.

ARTS

Jean-Pierre Angremy à la tête de l'Académie de France à Rome

L'ambition du nouveau directeur de la villa Médicis

La villa Médicis a changé de directeur en avril 1994. Ce changement va-t-il s'accompagner d'une modification des missions de l'institution ? Jean-Pierre Angremy va-t-il privilégier la « mission Colbert » – *la tradition* – ou la « mission Malraux » – *l'ouverture ? Comme chaque* année, en septembre, la villa Médicis présente le travail des plasticiens qui s'apprêtent à quitter les lieux après un séjour d'une année. L'exposition ira ensuite à la villa Lemot, près de Clisson, en Vendée.

ROME

de notre envoyée spéciale

Un homme de plume, familier des salons feutrés du Quai d'Orsay, a pris la place de l'homme fasciné par les images télévisées et l'action culturelle. Le nouveau directeur de la villa Médicis, Jean-Pierre Angremy, diplomate et écrivain prolifique (sous le nom de Pierre-Jean Rémy), remplace Jean-Marie Drot, atteint par la limite d'âge. Nouvelle tête, nouvelle politique. L'actuel locataire de la villa annonce discrètement un programme peu révolutionnaire, mais non sans ambition. Il serait susceptible de satisfaire – et cela pour la première fois – les deux missions de la villa. La « mission Colbert », traditionnelle, qui voue l'institution à l'accueil exclusif des pensionnaires et à la création. Elle a été privilégiée par le peintre Balthus. Pendant ses seize années de présence à Rome, les portes de la villa sont restées fermées. Et la « mission Malraux », l'ouverture culturelle sur la ville, que Jean-Marie Drot a menée rondement, quitte à négliger la première. Ce choix lui a été reproché plus d'une fois, ouvertement, plus par les pensionnaires que par les Romains. La capitale italienne étant d'une pauvreté notoire en matière de culture vivante, ses habitants n'étaient pas mécontents des festivals, expositions et rencontres proposées par la villa du Pincio, à laquelle ils avaient enfin accès. D'ailleurs ce sont eux qui finançaient la plupart de ces événements.

Si l'écrivain Pierre-Jean Rémy a de bonnes raisons de penser la villa comme un lieu propice à la création, le diplomate Jean-Pierre Angremy ne saurait oublier ce lien nouveau avec la ville, ni l'image de « phare culturel » dont elle peut bénéficier. Aussi le nouveau directeur diplomate-écrivain cherche-t-il à lier les deux : maintenir l'ouverture culturelle tout en accordant la priorité à la qualité du séjour des pensionnaires. Comment faire coexister ces deux missions apparemment contradictoire ? En impliquant systématiquement les pensionnaires dans la programmation à court terme des manifestations : cycles de débats, conférences, films, programmation des concerts, etc. En cherchant des moyens supplémentaires pour la diffusion de leurs travaux – par exemple en montant une collection de disques monographiques qui auraient le label villa Médicis, avec France Musique.

Des projets mais pas de fonds

Son autre idée – il a décidément entrepris de corriger l'activisme un peu brouillon de son prédécesseur – est de créer des « blocs de programmation » autour de grands projets annuels. Organiser autour de l'exposition « Rome 1630 », en hommage à Poussin, qui aura lieu en octobre, des concerts de musique baroque ; autour d'une exposition Dufy, qui pourrait se dérouler en 1995, des concerts de musique des années 30 ; autour d'une exposition des peintres de Proust (1996), des concerts de Franck ou de Saint-Saëns ; autour de Stendhal et ses peintres (1997), des colloques et des films. Enfin, dernière idée : faire venir, en liaison avec l'université de Rome, des invités de marque (Yves Bonnefoy, Pierre Nora...), dont les séjours de trois semaines seront ponctués par deux ou trois « leçons » d'un niveau digne du Collège de France et payées par la Fondation Del Duca, qui en a accepté le principe. Idéalement, ces interventions seraient filmées et diffusées sur Arte ou FR3.

Si les projets ne manquent pas, leur réalisation, à deux où trois exceptions près, reste aléatoire. Celle-ci dépend de partenariats qu'il faut trouver au coup par coup, le budget global de la villa, environ 26 millions de francs en 1994 (23,5 millions de francs versés à l'établissement par l'Etat français, auxquels s'ajoutent 3 millions de francs de fonds propres), ne couvrant pratiquement que les salaires des pensionnaires et du personnel, le concert annuel des musiciens et l'exposition des plasticiens. Jean-Marie Drot, confronté à ce problème, avait créé une « Société des amis de la villa Médicis » pour susciter la manne privée. L'orientation universitaire, moins spectaculaire, de son successeur, ses options plus contemporaines en arts plastiques (Boltanski, Paolini ou Gina Pane préférés à Paolo Carmesi ou Music) réussiront-elles à soulever le même enthousiasme auprès des mécènes ? Si oui, ce ne seront sans doute pas ceux qui étaient prêts à débourser 1 milliard de lires pour financer une grande opération médiatique comme le festival Roma-Europa, dont le sort est d'ailleurs en suspens ? Si non, Jean-Pierre Angremy risque d'être amené à faire plus d'une concession au risque d'altérer la cohérence de sa démarche.

Cette cohérence est d'ailleurs déjà quelque peu menacée de l'intérieur, la villa étant censée assumer les activités du Centre culturel français de Rome (à l'exception de l'enseignement de la langue, reporté sur une autre structure), fermé l'année dernière par mesure d'économie. Décision prise en toute quiétude depuis la rue de Valois à Paris, puisque l'institut du Pincio – Jean-Marie Drot l'avait montré – pouvait faire office de super-centre culturel débordant d'activités ! Si, comme le souligne Jean-Pierre Angremy, *« Jean-Marie Drot a laissé la villa en parfait état de fonctionnement »*, son successeur hérite d'une situation qui ne sera pas facile à gérer. A moins d'un petit miracle : que les deux ministères concernés, celui des affaires étrangères – dont dépendait le centre fermé – et celui de la culture – dont dépend la villa Médicis – réussissent à accorder leurs violons (finances et matière grise), ce qui n'est encore jamais allé de soi, à Rome comme partout ailleurs.

GENEVIÈVE BREERETTE

L'Académie de France à Rome

Fondée par Colbert en 1666, transférée en 1803 par Napoléon dans une villa du Pincio qui avait appartenu aux Médicis, l'Académie de France à Rome a accueilli les prix de Rome de peinture, de sculpture, d'architecture et de musique jusqu'à la réforme Malraux, en 1969. Placée sous la tutelle directe du ministère de la culture, et non plus de l'Institut, l'institution s'ouvrait à de nouvelles disciplines comme le cinéma et la littérature, et était, en outre, chargée d'une mission culturelle. Les pensionnaires (une vingtaine, salariés – environ 20 000 F par mois) sont sélectionnés sur dossier par un jury. La durée du séjour, d'abord fixée à deux ans, est aujourd'hui modulable de six mois à deux ans.

Le travail des sortants



DR

Un des « 101 portraits de brigands » peints par Yang Pei-Ming à la villa Médicis

Les pensionnaires de la villa Médicis sont des enfants gâtés qui se comportent en enfants gâtés. Ils se plaignent souvent (du vivre et du couvert), mais conscients malgré tout d'être des privilégiés, ils travaillent. L'exposition des plasticiens sortants (*peintres, photographes*, sculpteurs), orchestrée cette année par le critique d'art Philippe Piguet, le prouve.

Erik Samahk, déjà connu pour ses installations, compose, au moyen de techniques de pointe, dans et avec l'environnement naturel, sons, rythmes et lumières. La *Fontaine sonore* qu'il a conçue à la villa est constituée d'un cercle d'une vingtaine d'urnes en terre posées dans l'herbe, qu'il a dotées d'un système de pompe à eau et reliées à des capteurs solaires (cachés derrière une des haies), de sorte que l'eau qui les remplit à moitié peut remonter et s'écouler plus ou moins à l'intérieur de chaque amphore, selon les caprices du ciel. Cette belle invite à se mettre à l'écoute de la nature s'intègre bien dans le parc, et on ne serait pas choqué qu'elle puisse y rester pour combler le vide du jardin naguère peuplé de sculptures.

Les *Installations* de Nathalie Elemento relèvent du domaine privé, de la maison, d'une démarche particulièrement introvertie. L'artiste, dont on a pu voir le travail récemment au Jeu de paume, tisse des planchers de lattes serrées, bosselées, n'installe justement qu'instabilité, dérapage, fragilité et manque à gagner, mais lequel ?

Yan Pei-Ming, qui opère habituellement à Dijon et fait déjà partie de l'écurie de la galerie Durand-Dessert, a profité de sa bourse pour peindre plus de cent *Portraits de brigands*, en noir et blanc, tirés de gens croisés à la villa, du directeur au cuisinier en passant par les conférenciers et les visiteurs de passage. On peut les reconnaître malgré le brossage à l'emporte-pièce, exécution littérale du modèle en deux temps trois mouvements, avec une gestuelle préparée en amont, qui ne ménage pas ses effets : ils sont tous accrochés dans le salon des pensionnaires, sur un mur d'un seul tenant.

Xavier Zimmermann, jeune photographe sans *curriculum vitae*, produit lui aussi son effet, mais avec des façades de villas de la banlieue parisienne prises de nuit à coups de flashs répétés, pour mettre en évidence, par contrastes et morsures d'ombres et de lumières, les éléments architectoniques, les transformant en un jeu de construction irréel. Bluffé par la série, on attend la suivante, sur les ponts de Rome, qui justifiera son année romaine.

L'exposition ira ensuite à la villa Lemot, près de Clisson, en Vendée. L'histoire des frères Cacault, l'un peintre et l'autre diplomate-amateur d'art à Rome, sous Bonaparte, qui avaient l'ambition de monter à Clisson un atelier-école (et dont la collection constitue le noyau initial du musée de Nantes), justifie cet itinéraire. Une bonne façon de rapatrier les œuvres en France, sinon d'aider les pensionnaires à reprendre pied dans le monde réel. Ils en ont souvent besoin après cette parenthèse enviée. Souvent à tort : dans bien des cas, le séjour s'avère difficile pour de nombreux jeunes créateurs.

G. B.

▶ « Villa(s) 5 », Villa Medici, viale Trinità-dei-Monti, 1, Rome. tél. : (06) 67-611. Jusqu'au 2 octobre.

THÉÂTRE

LE BATEAU POUR LIPAÏA au Théâtre de la Madeleine

Les morts de la guerre et les plages de l'enfance

Simone Valère et Jean Desailly reprennent la pièce d'Alexeï Arbuzov, *le Bateau pour Lipaïa*, qu'avaient jouée pour la première fois en français Edwige Feuillère et Guy Tréjan en 1977. Depuis 1934, Alexeï Arbuzov a été, jusqu'à ce jour, l'auteur dramatique le plus joué, le plus aimé des comédiens et du public dans les milliers de théâtres de l'ex-Union soviétique. Il était constant qu'une pièce nouvelle de lui soit créée au même moment par plusieurs théâtres, et que, le même jour, dans des villes comme Leningrad, Kiev ou Odessa, six ou sept autres œuvres d'Arbuzov soient à l'affiche, telles qu' *Histoire d'Irkoutsk, Marat, Douze heures environ* ou *Tania*.

Né en 1908 d'un père « noble » et d'une mère d'origine grecque, Arbuzov n'avait, à Leningrad, que neuf ans lors des journées d'octobre 1917. Plus tard, il fut l'un des pionniers de toutes les aventures de théâtre socialiste-léniniste dans les trains, les kolkhozes, les grands chantiers, les usines, cela jusqu'à son entrée, en 1931, chez Meyerhold. Alexeï Arbuzov est mort en 1986. Le Bateau pour Lipaïa, qui date de 1970, est la pièce qui a obtenu le plus d'audience hors de Russie. Ce qui est presque regrettable, non pas que cette œuvre soit moins forte que les autres, mais elle est de loin la plus sombre.

Les deux protagonistes, un chirurgien et une pensionnaire d'un sanatorium, sont tous deux marqués, et même obsédés, par la mort. Pendant la guerre, lui a perdu sa femme (elle était médecin au front), elle a perdu son fils (il était dans l'infanterie). Le médecin et la malade, tous deux minés par le chagrin, essaient quand même de porter beau, et surtout trouvent un réconfort à s'entretenir de temps en temps, dans les couloirs de l'hôpital ou en ville. Le talent d'Arbuzov est de ne pas conduire ces deux êtres jusqu'à un échange amoureux. Ils ne peuvent plus aimer, ni l'un ni l'autre. Ils font quelques pas de ce côté-là. Sans plus. Il se peut que l'attachement du peuple russe au théâtre d'Arbuzov tienne à ce que ce théâtre montrait que les sentiments intimes, secrets, en particulier l'amour des enfants et des parents, résistaient entièrement aux empiètements du socialisme. Et *le Bateau pour Lipaïa* s'attache aussi au fait que les consciences, après la guerre, devaient affronter deux abîmes : les dizaines de millions de morts du stalinisme et les dizaines de millions de morts de la guerre. Les morts du goulag, il ne fallait pas en parler, et les morts de la guerre étaient reconnus et glorieux.

C'est cela le propos du *Bateau pour Lipaïa*, un bateau sur lequel on ne montera pas. Simone Valère, blessée et vive, comme habitée par le désir de donner le change, de ne pas peser sur autrui, et Jean Desailly, plus méditatif, expriment parfaitement les si légères touches de la mémoire d'Arbuzov. *Bien sûr, la pièce est un peu* « veillée des isbas », un peu larme à l'œil, un peu « au ras des pâquerettes », mais elle est émouvante. Il est seulement conseillé, pour retrouver la vraie grande dimension de la Russie et de ses drames, d'aller voir, très vite après, le film beaucoup plus « ressemblant » de Nikita Mikhalkhov, *Soleil trompeur*.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène (8e). Tél. : 42-65-07-09. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi à 17 h 30 et dimanche à 15 h 30. Places de 80 F à 240 F.

Décès de la comédienne Ivane Daoudi

Comédienne et auteur dramatique, Ivane Daoudi est morte le 11 septembre d'un cancer. Elle était âgée de quarante-huit ans.

Née le 19 juillet 1946, Ivane Daoudi entre en 1968 à l'école de mime de Jacques Lecoq et y reste deux ans. Elle commence sa carrière de comédienne dans la décentralisation, à Lons-le-Saunier, à Rennes, puis en Suisse. Elle travaille avec Jacques Kraemer, avec Robert Gironès, mais c'est dans l'écriture qu'elle se trouve. *« Une écriture vibratile et fragile »*, écrit Jean-Pierre Vincent, qui en 1990 met en scène au Théâtre de Nice puis à Paris, au Théâtre de la Ville, *le Chant du départ* : après le bicentenaire de la Révolution, une histoire d'aristocrates émigrés. C'est sa troisième pièce écrite directement pour la scène, après *la Star des oublis* en 1978, monologue tendrement ironique et nostalgique, donné en 1978 au Petit Odéon, et l'année suivante *les Thermes vénitiens*, à l'Athénée.

Ivane Daoudi écrit également des chansons pour Ingrid Caven ou Jean-Claude Dreyfus, et des textes pour la radio : *Un si joli petit voyage, Sam je t'aime, Viens dîner ce soir*, ou *les Oiseaux de Berlin*. Berlin, une ville qu'elle connaît, dont elle aime l'ambiance intellectuelle et cet humour sophistiqué si proche du sien. Ses obsèques auront lieu le 16 septembre à 10 h 45 au crématorium du Père-Lachaise.

C. G.

Le projet de transfert aux départements de 25 % du financement des allocations du revenu minimum

Le gouvernement relance le débat sur le dispositif d'insertion des RMistes

Edouard Balladur a tenté, mercredi 14 septembre, d'apaiser la colère des présidents de conseils généraux réunis en congrès à Lille, après l'annonce, la veille par Simone Veil, de l'affectation du quart des charges d'allocations RMI sur les budgets départementaux. Le premier ministre a notamment promis de consulter les élus avant l'insertion de cette mesure dans le projet de loi de finances pour 1995.

■ OPTIMISME. Dans l'esprit du gouvernement, ce transfert a pour but d'aiguillonner les conseils généraux, jugés peu efficaces dans leurs politiques de réinsertion des RMistes. Combinée à la reprise économique, la meilleure mobilisation des élus devrait, selon lui, permettre de stabiliser les effectifs d'allocataires. Mais cet optimisme est loin d'être partagé par ceux qui redoutent une exclusion encore plus grande des plus démunis.

Simone Veil, ministre des affaires sociales, a lancé un pavé dans la mare, en annonçant, mardi 13 septembre, aux présidents de conseils généraux réunis en congrès à Lille, l'inscription dans le projet de loi de finances pour 1995 du transfert de 25 % du financement des allocations RMI aux assemblées départementales (*le Monde* du 15 septembre). Jusqu'à présent, la charge du revenu minimum versé aux RMistes incombait entièrement à l'Etat, soit, pour 1994, une dépense de l'ordre de 20 milliards de francs. Le surcoût financier entraîné par ce transfert pour les conseils généraux sera toutefois, a aussitôt précisé Mme Veil, intégralement compensé dans le projet de budget 1995 par une augmentation équivalente de la dotation globale de décentralisation. Mais, compte tenu de la progression des inscriptions au RMI, les crédits d'allocations ont, depuis 1990, augmenté en moyenne de 16,5 % par an, alors que l'évolution de la dotation globale est, elle, indexée sur... l'inflation (+ 1,7 % en août en glissement annuel).

Les présidents de conseils généraux ne s'y sont pas trompés et demeuraient majoritairement opposés à ce transfert, en dépit du message d'apaisement délivré, mercredi 14 septembre, par Edouard Balladur. Dans l'esprit du gouvernement, ce transfert financier vise à accentuer la pression sur les assemblées départementales, pour les obliger à s'investir davantage dans la réinsertion sociale et professionnelle des RMistes. Compétence qu'elles partagent déjà difficilement avec l'Etat. *« Il fallait responsabiliser les conseils généraux, qui ont tendance à considérer l'inscription au RMI comme la première étape de l'insertion des chômeurs de longue durée, alors que cette inscription aurait dû constituer l'ultime solution après que l'on eut épuisé toutes les autres »*, explique Adrien Zeller, député (UDF-CDS) du Bas-Rhin, qui a, dès le mois de juillet, promu l'idée de cet *« intéressement financier »* des élus, dans le rapport parlementaire consacré à l'examen des « services votés » du ministère des affaires sociales.

Renforcement des disparités locales

Dans l'entourage de Mme Veil, on estime que cette plus grande mobilisation des conseils généraux, combinée aux effets attendus des mesures annoncées en faveur des RMistes (loi Perben sur les DOM, prime à l'embauche) et à un plus grand contrôle des fraudes, devrait accélérer les flux de sortie du dispositif. *« Si, de son côté, la reprise économique en cours pèse sur les flux d'entrées, nous pensons*, précise-t-on au cabinet du ministre d'Etat, *qu'au total le nombre d'allocataires devrait tendre à se stabiliser. »*

Mais en choisissant la formule d'un transfert uniforme et immédiat d'une partie des crédits d'allocations (1), le gouvernement risque de renforcer encore des disparités locales existantes dans la mise en œuvre du RMI et liées à des situations économiques diverses. Au risque de pénaliser, par exemple, des départements qui ont développé des politiques d'insertion actives mais insuffisantes au vu des *énormes bataillons de RMistes* qu'ils ont à gérer (Nord, Pas-de-Calais).

Sur le fond, des voix s'élèvent pour dénoncer *« ce pari gouvernemental d'une diminution conjoncturelle du nombre des allocataires »*, qui méconnaît les difficultés structurelles de la réinsertion professionnelle de personnes déjà largement marginalisées. Et de rappeler que la baisse observée depuis deux mois du volume des sans-emploi n'a pas ralenti pour autant la croissance du chômage de longue durée. Enfin, que se passera-t-il si les espoirs gouvernementaux ne se concrétisent pas ? Les présidents de conseils généraux dont les *budgets d'aide sociale* seront asphyxiés, ne seront-ils pas tentés de remettre en cause le droit fondamental à un revenu minimum ? La tentation pointait déjà du côté d'élus soucieux de renforcer la lutte contre la fraude. Mais elle existe aussi, semble-t-il, au ministère du budget, qui prônait encore, lors de la dernière réunion d'arbitrage interministériel sur ce transfert, la création d'une commission de contrôle paritaire (Etat, conseils généraux), chargée de vérifier le bien-fondé des décisions d'attribution du RMI. Si Edouard Balladur n'a finalement pas souhaité mettre le doigt dans cet engrenage, il n'en a pas moins invité les parlementaires à ouvrir le débat sur l'efficacité du dispositif...

V. D.

(1) Dans son rapport, Adrien Zeller proposait, lui, d'expérimenter d'abord la formule sur une dizaine de départements volontaires.

Bien qu'il ait promis de les consulter

M. Balladur n'a pas convaincu les élus locaux

L'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), réunie à Lille le mercredi 14 septembre pour sa deuxième journée de congrès, espérait qu'en venant conclure cette manifestation le premier ministre lui annoncerait l'abandon d'un projet de transfert de charges lié au revenu minimum d'insertion (*le Monde* du 15 septembre).

Il n'en a rien été. Certes, en promettant de consulter les présidents de conseils généraux lors de la préparation du projet, Edouard Balladur a atténué la grogne qu'avait soulevée l'annonce de ce transfert par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Certes encore, il a annoncé qu'il confiera au Parlement le soin de discuter le texte. *« Je sais que vous avez débattu de ces questions, je suis attentif à vos demandes*, a indiqué le premier ministre. *On ne peut pas aller, comme cela, sans apporter des solutions, on en débattra ensemble, mais je crois que le sujet est suffisamment important pour que le débat sur la loi de finances pour 1995 soit l'occasion d'une confrontation des opinions. »*

Cependant, ces assurances n'ont pas calmé les inquiétudes des présidents de conseils généraux. Ils craignent que la disposition annoncée ne soit adoptée facilement dès lors qu'elle serait insérée dans le projet de loi de finances : *« Les parlementaires émettent un vote global sur le budget du gouvernement. Ils ne pourront pas repousser le budget à cause de cette seule mesure »*, a commenté Jean-François Mancel (RPR, Oise). *« Je suis déçu, car M. Balladur n'a pas tranché »*, a jugé Gérard Saumade (divers gauche, Hérault). *« Si nous sommes consultés, et si le gouvernement nous présente une évaluation des conséquences du projet, je m'estimerai content »*, a déclaré, sans enthousiasme, Paul Girod (UDF, Aisne), bien qu'il ait, auparavant, vivement protesté contre la perspective d'un nouveau transfert de charges.

Ancien président délégué de l'APCG, M. Girod s'était nettement démarqué, avant l'arrivée de M. Balladur, du président de l'APCG, Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche. M. Girod déplore que la date du congrès ait été exceptionnellement avancée d'un mois, ce qui n'a pas permis de discuter en toute connaissance de cause du projet de loi de finances pour 1995. *« Je suppose que ce calendrier a été choisi pour que l'APCG ne puisse pas formuler de critiques à l'encontre du gouvernement »*, a-t-il déclaré. Pendant le débat sur les questions financières, le sénateur de l'Aisne a invité ses collègues à *« demander instamment qu'aucune charge supplémentaire n'affecte le budget de nos départements »*. Il a regretté que la promesse faite par M. Balladur en 1993, au congrès de Toulon, de réactiver la commission consultative d'évaluation des charges avant la fin 1993, *« n'ait abouti qu'hier »*. M. Girod a certes salué l'initiative prise par le gouvernement de clarifier les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales, mais il a insisté pour que ce même gouvernement ne *« trahisse »* pas *« l'esprit »* dans lequel il avait fait faire ce travail.

M. Chirac approuve la protestation des maires

Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat, a enchaîné sur le même ton. *« L'Etat ne doit pas se tourner vers les collectivités locales pour réduire son déficit*, a-t-il lancé. *Il est urgent que l'APCG demande au gouvernement la conclusion d'un contrat pluriannuel. »* Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor) a appuyé ces protestations en demandant que l'APCG *« renforce »* les délibérations qu'elle comptait mettre aux voix, afin d'adresser *« un signal au gouvernement »*.

Avec l'appui des élus du PS et du RPR, les présidents de conseils généraux proches de M. Girod avaient donc rédigé deux motions relatives au RMI et aux finances locales. Ces délibérations, qui ont été adoptées, indiquent que les présidents « ne sont pas favorables au transfert de tout ou partie de l'allocation » du RMI, et qu'en cas de transfert *« imposé »*, l'indexation *« devra prendre en compte l'évolution du nombre des bénéficiaires et du montant de l'allocation »*. Elles réclament, en outre, *« la conclusion d'un contrat pluriannuel, s'apparentant à un engagement de stabilité pour la durée d'un plan »*.

Invité au congrès, Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF), a vivement critiqué, lui aussi, la gestion de M. Balladur, sans toutefois nommer le chef du gouvernement. *« L'Etat ne peut pas dire : je vous invite au restaurant mais je vous fais payer la facture. Il faut une rencontre annuelle Etat-collectivités locales, pour que nous n'apprenions pas les mauvaises surprises quinze jours avant la loi de finances. Il faut une stabilisation des règles »*, a-t-il protesté, au terme d'un long et ferme discours. Jacques Chirac, invité en tant que président du Conseil de Paris, a déclaré – et ce fut presque son seul commentaire – : *« J'approuve tout à fait les propos qu'a tenus Jean-Paul Delevoye. »*

C'était la première fois que M. Delevoye, président d'une organisation forte de trente-quatre mille adhérents, prenait une position aussi critique vis-à-vis du premier ministre. Selon M. Mancel, délégué général du RPR chargé de la décentralisation et nouveau secrétaire général adjoint du parti néogaulliste, M. Delevoye devrait officialiser, lors du congrès de l'AMF, son soutien à M. Chirac.

Dans la rivalité qui devrait opposer MM. Chirac et Balladur, les relations entre l'Etat et les élus locaux sont, ainsi, un nouveau sujet d'affrontement. Acceptée en 1993 par la famille politique de M. Chirac, la contribution des collectivités locales à l'effort de maîtrise des dépenses publiques est devenue un sujet de dispute. *« Les relations Etat-collectivités locales devront être un point essentiel du projet présidentiel »*, a affirmé M. Mancel.

RAFAÊLE RIVAIS

RECTIFICATIF. – Une correction malencontreuse nous a fait imprimer, dans l'article sur le RMI et les présidents de conseils généraux publié dans *le Monde* du 15 septembre, que ceux-ci *« craignent que le texte ne soit pas adopté facilement »*, alors qu'ils redoutent, au contraire, *que cette disposition soit* votée sans difficulté par la majorité dans le cadre du projet de loi de finances pour 1995.

COMMENTAIRE

Coup de canif

S'IL concrétise son intention de transférer le quart des charges d'allocations aux conseils généraux, le gouvernement d'Edouard Balladur remettrait en question l'essence même du revenu minimum d'insertion créé en 1988 et approuvé à l'unanimité par le Parlement. Par-delà les enjeux financiers qu'elle ne manquerait pas de soulever à partir de 1996, cette décision porterait un sérieux coup de canif au *« contrat de solidarité nationale »* que l'Etat avait initialement passé avec les plus démunis, en leur garantissant une ressource minimale. A l'époque, le gouvernement de Michel Rocard s'était battu comme un beau diable contre les sénateurs pour conserver à l'Etat l'entière maîtrise du financement de cette allocation. Motif invoqué : préserver ce nouveau *« droit fondamental »* des *« surenchères locales »* et du *« clientélisme »*. Depuis lors, tous les gouvernements successifs ont eu fort à faire pour contenir les revendications des conseils généraux soucieux d'obtenir une plus grande maîtrise du dispositif.

Six ans plus tard, Edouard Balladur donnerait donc satisfaction aux élus en les associant, d'une part, plus étroitement au financement du dispositif et en leur proposant, d'autre part, l'ouverture d'un débat sur les compétences dévolues à chacun. Mais les temps ont changé, comme en témoigne le tollé que cette annonce a suscité parmi les présidents de conseils généraux. Apparemment, ces derniers éprouvent quelque difficulté à partager l'optimisme gouvernemental quant à une prochaine stabilisation du nombre des allocataires. Six années d'expérience acquises dans la mise en œuvre du volet « insertion » du RMI (1) les ont instruits de l'ampleur de la tâche et de la faiblesse des moyens disponibles, en l'absence d'une autre politique.

Face à un gouvernement persuadé que l'explosion du nombre d'allocataires ne constitue qu'un phénomène « conjoncturel », les élus ne seront-ils pas tentés de choisir la fuite en avant en réclamant des restrictions à l'attribution même du RMI ? Leur participation financière accrue les mettrait en meilleure posture pour l'obtenir, mais les plus marginalisés en feraient une fois encore les frais...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Coresponsables avec l'Etat du volet « insertion » du RMI, les conseils généraux sont tenus de débourser, chaque année, pour ces actions, 20 % des crédits d'allocations, soit 3,2 milliards de francs en 1994.

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

■ Chômage : _ 0,1 point en août. – Le taux de chômage a diminué, en Grande-Bretagne, de 0,1 point en août par rapport à juillet pour s'établir à 9,2 % de la population active. Il s'agit de son plus faible niveau depuis janvier 1992.

■ Inflation : + 0,5 % en août. – Les prix de détail en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,5 % en août par rapport à juillet, chiffre qui a inquiété les observateurs par sa vigueur inattendue. Sur un an (août 1993-août 1994), l'inflation est de 2,4 % contre 2,3 % entre juillet 1993 et juillet 1994.

JAPON

■ Balance commerciale : + 6,1 milliards de dollars en août. – Le Japon a dégagé, en août, un surplus commercial de 6,1 milliards de dollars (32 milliards de francs), en baisse de 18,8 % par rapport à l'excédent d'août 1993. En juillet, la balance commerciale japonaise avait été excédentaire de 12,3 milliards de dollars. La hausse du yen semble commencer à faire son effet.

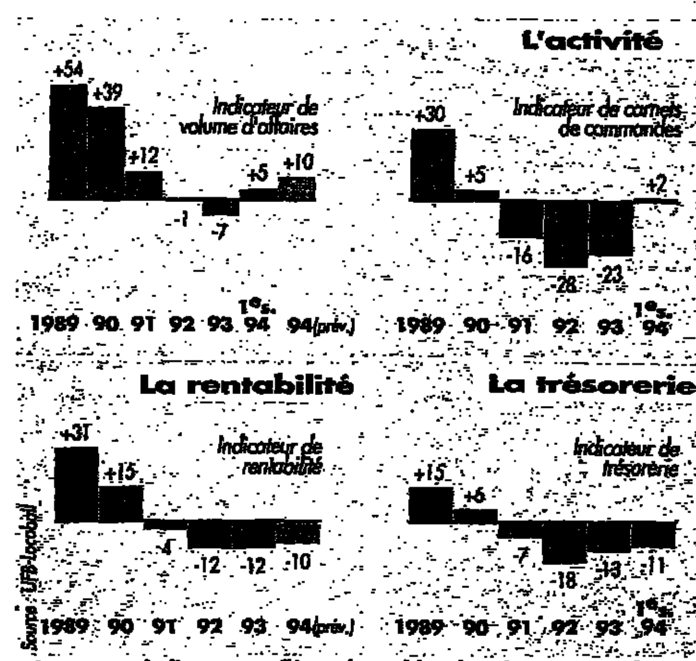
Trois sondages auprès des petites entreprises

Selon les PME, la reprise est là mais pas encore la prospérité

La reprise est là. Mais ce n'est pas encore le retour à la prospérité. Trois récents sondages et études confirment le redémarrage de l'activité dans les PME-PMI. Mais, comme le note l'enquête menée en juillet auprès de 2 500 entreprises de 5 à 100 salariés, par UFB Locabail, filiale de la Compagnie bancaire, la reprise est moins forte et moins générale qu'escompté. Comme le souligne son directeur général, Jacques Mallet, *« tous les moteurs ne sont pas repartis »*.

Toutes activités confondues, et pour la première fois depuis 1991, l'indicateur général d'activité de l'UFB est redevenu positif à la fin du premier trimestre. Toutefois, cet indicateur, qui mesure le solde d'opinions positives par rapport aux opinions négatives, traduit une certaine déception des petits patrons : de + 16 en début d'année, il retombe à + 10 aujourd'hui, témoignant d'un recul des anticipations positives pour 1994 : les laissés-pour-compte de l'embellie actuelle sont encore nombreux. Commerces de détail non alimentaire et services aux particuliers, hôtellerie et restauration souffrent toujours de l'atonie de la consommation.

La reprise profite surtout aux plus grandes des PME-PMI. Sans doute parce que ce sont les plus présentes à l'étranger. Une enquête réalisée par BVA auprès de 252 entreprises du 19 au 21 juillet pour *le Moniteur du commerce international* montre, en effet, tout ce que les PME-PMI interrogées doivent à l'international. Une petite moitié d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaires global augmenter ces trois dernières années, mais près des deux tiers d'entre elles ont vu leur activité croître à l'étranger. Et elles sont 64 % à penser que leur activité internationale va continuer à se développer au cours des six ou douze prochains mois, l'Union européenne et l'Asie étant les deux zones géographiques prioritaires pour respectivement 42 % et 33 % d'entre elles.



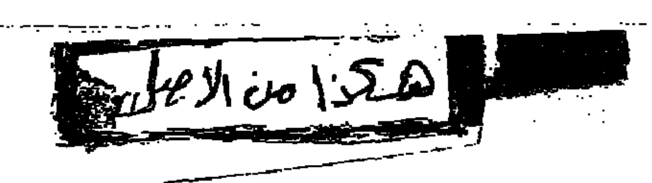
Les quatre indicateurs reflètent les soldes des réponses exprimant des opinions (amélioration ou détérioration) des petits patrons

Avec le bâtiment-travaux publics et les transports, l'industrie apparaît ainsi comme la grande bénéficiaire de la reprise. *« Toutes les filières industrielles voient la crise s'éloigner*, note l'enquête de l'UFB Locabail. *Les carnets de commande, se sont regarnis et les PMI ont été très réactives en commençant déjà à augmenter leurs effectifs. Selon les chefs d'entreprise, 1994 sera la fin d'un long tunnel. Pour autant, ils n'ont pas encore l'intention d'augmenter leur volume d'investissements. »* Optimistes donc, mais prudents.

Pour l'ensemble des PME-PMI, en effet, le regain d'activité ne se traduit pas dans les bénéfices. Au contraire, poursuit l'étude de l'UFB Locabail, *« les gains en volume d'activité s'opèrent souvent au détriment des marges »*, particulièrement dans le secteur du commerce de gros ou dans celui du BTP. A quelques exceptions près, la dégradation des trésoreries se poursuit, *malgré* la suppression de la règle du décalage d'un mois dans le remboursement par l'Etat de la TVA. La longueur des délais de paiements par les clients – qui demeure de soixante-huit jours en moyenne, sans amélioration sur l'an dernier –, y contribue, sans aucun doute, lourdement.

Du coup, les prévisions faites par les chefs d'entreprise, tous secteurs confondus, sur l'emploi et l'investissement demeurent réservées, voire pessimistes pour cette année. *« La reprise n'est pas rapide, mais il s'agit d'un mouvement de fond »*, affirme le directeur général de l'UFB Locabail. Les 392 patrons de PME-PMI interrogés par la Sofres du 8 au 12 septembre pour *la Tribune Desfossés* semblent de cet avis, puisque 69 % d'entre eux estiment que la reprise sera durable et 62 %, qu'elle sera créatrice d'emplois. Un long chemin.

P.-A. G.



ÉCONOMIE

Une économie de plusieurs milliards de francs dans le budget de 1995

L'Etat va plafonner sa contribution au paiement de la taxe professionnelle

Toujours en quête d'économies, grosses ou petites, avouées ou cachées, pour boucler son projet de budget de 1995, le gouvernement va introduire une modification de l'aide qu'apporte l'Etat aux collectivités locales dans la perception de leur principal impôt : la taxe professionnelle. Cette aide serait diminuée de quelques milliards de francs, l'actuel plafonnement de cet impôt dont bénéficie les entreprises étant relevé.

La taxe professionnelle prélevée sur les entreprises *rapporte* 100 milliards de francs par an aux collectivités locales, dont elle *représente* la moitié des recettes fiscales. C'est dire son importance. Les deux tiers de la taxe professionnelle vont aux communes, ce qui explique l'extrême sensibilité des élus locaux à cet impôt. Mais les entreprises qui le supportent sont les premières concernées. Elles ont donc bataillé ferme à partir de 1976, quand la taxe professionnelle a remplacé la patente au terme d'une réforme très contestée, pour limiter l'augmentation de cette charge fiscale.

Une charge en augmentation rapide chaque année dont le patronat a démontré qu'elle était difficilement supportable et qu'elle contredisait deux objectifs gouvernementaux essentiels : d'une part l'emploi et la modernisation puisque la taxe professionnelle est assise sur les salaires et la valeur des équipements ; d'autre part la *compétitivité* puisque la taxe professionnelle alourdit les charges des entreprises et détériore leur excédent brut d'exploitation, c'est-à-dire ce qui reste aux sociétés pour investir quand elles ont payé les salaires et charges sociales de leur personnel mais aussi quand elles ont payé les impôts directement liés à la production.

Plus ou moins convaincus par les arguments du CNPF (Conseil national du patronat français) et des groupes de pression qui – à travers de nombreux hommes politiques – se sont largement manifestés sur le sujet, et submergés par la violence des critiques (M. Mitterrand lui-même avait parlé d'un « impôt imbécile »), les différents gouvernements qui se sont succédé depuis une quinzaine d'années ont accepté de faire prendre en charge par l'Etat une partie croissante de cet impôt. C'est ainsi que, sous des formes qui ont varié au fil des années, le budget de l'Etat supporte maintenant environ 20 % de la taxe professionnelle, soit une vingtaine de milliards de francs.

Une disposition en place depuis 1980 plafonne maintenant la cotisation de taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée de l'entreprise, chiffre plus avantageux pour les firmes qu'il n'y a une douzaine d'années, époque ou l'on n'en était encore qu'à 6 %. Le coût de ce plafonnement avait d'ailleurs semblé tellement élevé pour les finances de l'Etat que l'année dernière le ministre du budget avait pris la décision de limiter ses effets à 1 milliard de francs.

En relevant le plafonnement de 3,5 à 4 % de la valeur ajoutée, le gouvernement économisera 4 à 5 milliards de francs. Il serait donc faux de dire que *l'Etat* alourdit la taxe professionnelle. Tout au plus peut-on dire qu'il limite une de ses nombreuses contributions aux budgets des collectivités locales. *L'ennui est que celles-ci* dépensent souvent sans compter et que le projet du gouvernement pour 1995 ne les incitera pas à se montrer plus sages dans la *dépense, puisque ce sont les entreprises* qui prendront en charge la modification que s'apprête a annoncer le gouvernement. La réforme de la taxe professionnelle sera à n'en point douter l'un des chantiers du futur septennat.

ALAIN VERNHOLES

SOCIAL

Des travaux d'intérêt général pour les chômeurs ?

Question de morale et de principe

Directeur général de l'ANPE depuis un an, Michel Bon a-t-il envisagé toutes les conséquences de ses propos quand il déclare, dans un entretien aux *Echos* jeudi 15 septembre, qu'*« on n'échappera pas à une réflexion plus large sur les contreparties à demander aux chômeurs indemnisés »* ? D'autant que celui qui a été PDG de Carrefour ne place pas la formation parmi ces contreparties exigées du chômeur, à l'instar de ce qui se pratique en Suède, mais se demande si *« la collectivité* [n'est pas] *en droit, comme c'est le cas en Allemagne, de lui proposer d'accomplir une tâche d'intérêt général en échange de son indemnisation ? »*

Certes la tentation de faire travailler (d'occuper ?) à tout prix les chômeurs est dans l'air du temps. Elle se retrouve pour partie dans les tentatives visant à redonner un contenu au volet insertion du RMI et plus clairement dans la proposition *récente de M. Balladur pour* faciliter l'embauche de RMistes par les entreprises. Mais on peut s'interroger sur la pertinence d'une suggestion qui, *telle qu'elle est exprimée sans* nuances, vise à généraliser l'obligation pour tous les chômeurs. Même dans l'exemple allemand évoqué, le recours au *travail d'intérêt général* n'est pas systématique, n'intervient qu'après une longue période de chômage et se trouve liée à une prise en charge par l'aide sociale des Landers. En France, les contrats emploi-solidarité (CES), désormais orientés majoritairement vers un public *de chômeurs adultes de longue* durée, correspondent à peu près à une telle définition. Or les 650 000 places disponibles budgétairement, ou les 800 000 accordées en droit de tirage, posent déjà suffisamment de problèmes, y compris de cohabitation avec les agents statutaires, aux collectivités locales qui les emploient. Au delà, ce serait renouer avec les *« ateliers nationaux »* de sinistre mémoire.

A la question de morale, s'ajoute une question de principe. Dans le régime d'assurance-chômage, l'indemnisation s'appuie sur une cotisation des salariés et des employeurs, tandis que la durée d'allocation est fonction des droits ainsi ouverts. Il s'agit bien d'une assurance qui mutualise le risque de perte d'emploi et qui est d'ailleurs gérée paritairement par les syndicats et le patronat. En théorie, ce n'est qu'à la fin de cette période de prise en charge que, éventuellement, la collectivité se substitue au régime d'assurance au nom de la solidarité nationale pour fournir une assistance, proposer des CES ou accorder le RMI. Peut-on faire plus ou différemment ? Telle que l'équation est posée par Michel Bon, le débat risque fort de tourner à la confusion et, donc d'être néfaste.

ALAIN LEBAUBE

ÉTRANGER

Alors que la Bundesbank devrait décider de maintenir ses taux d'intérêt

Les économistes allemands croient à une baisse du loyer de l'argent outre-Rhin avant la fin de l'année

Le conseil central de la Bundesbank qui se réunit, jeudi 15 septembre à Francfort, devrait laisser inchangés ses taux directeurs, selon le sentiment général des économistes. L'approche des élections législatives n'est pas un moment propice pour un changement, la Bundesbank voulant préserver son indépendance. Mais, *au-delà, que se passera-t-il ?* Nombre d'analystes anglo-saxons pensent que la baisse des taux est terminée, tandis que les économistes allemands pensent qu'elle reste possible.

BONN

de notre correspondant

Hans Tietmeyer a coutume d'entretenir le doute sur les intentions de la Bundesbank. *« Nous étudions le niveau des taux d'intérêt tous les quatorze jours (...). Je n'exclus jamais rien »*, expliquait-il devant des chefs d'entreprise réunis à Bielefeld, le 3 septembre. Au cours de la même intervention, le président de la banque centrale allemande promettait que son institut continuerait d'agir *« tranquillement »* et n'excluait pas formellement de nouvelles baisses de ses taux directeurs. Après les avoir desserré, à plusieurs reprises au printemps, la Bundesbank les maintient en l'état depuis mai dernier.

Entre-temps, les banques centrales de Suède et d'Italie, puis, cette semaine, la Banque d'Angleterre ont relevé leurs taux. Les rai*sons diffèrent (défense de la monnaie* à Rome, prévention contre l'inflation à Londres et Stockholm), mais les marchés financiers s'interrogent pour savoir si ces pays ne sont pas les précurseurs d'un mouvement plus global : la baisse des taux allemands, et donc celle des autres européens, n'est-elle pas terminée ? L'Europe, alors même que sa reprise est encore à ses débuts, va-t-elle devoir déjà mettre le pied sur le frein monétaire ?

A l'appui de cette thèse, courante dans les salles de marché, vient une reprise allemande plus rapide que prévue. La croissance en rythme annuel a été de 2,8 % au premier semestre 1994. Les marchés estiment que, à court terme, la Bundesbank n'a plus besoin de desserrer encore la *contrainte monétaire pour accélé*rer cette activité suffisamment soutenue. A plus long terme, ils anticipent déjà un retour de poussées inflationnistes – pour 1995 chez les analystes britanniques les plus pessimistes ! – qui contraint la Banque allemande à maintenir ou même à relever le loyer de l'argent. Le taux de rendement des contrats à terme sur trois mois (Euro-DM), dépassait ces jours-ci autour de 6,30 % le niveau du taux Lombard.

Autres arguments des pessimistes : les incertitudes liées aux élections générales du 16 octobre et, surtout, le fait que la masse monétaire M3 demeure bien au-*dessus des objectifs de la Bundes*bank pour 1994. Elle frôlait les 10 % en juillet et *« ne devrait pas avoir baissé considérablement en-dessous de ce chiffre au mois d'août »* selon Theodor Schöneback, de la DB Research, l'institut d'analyses de la Deutsche Bank. L'objectif de la Bundesbank est de ramener la croissance de M3 dans un « corridor » de 4 à 6 % en 1994. *« Son niveau actuel n'est pas satisfaisant »*, a expliqué le vice-président de la Bundesbank, Johann Wilhelm Gaddum, à Francfort, mardi 13 septembre. Il a souligné que ce n'était pas le moment de *« prendre des initiatives laissant craindre un changement de cap, dans une direction qui soit interprétée comme une détente »*. Des propos qui semblaient exclure toute baisse des taux dans l'immédiat.

Une légère marge de manœuvre

Ces arguments n'empêchent pas la plupart des analystes allemands d'estimer, de leur côté, que la Bundesbank dispose encore d'une légère marge de manœuvre, d'ici à la fin de l'année, pour abaisser ses taux à court terme. *« Le taux d'escompte pourrait atteindre 4,25 % et le Lombard 5,5 % avant la fin de l'année »*, estime Dieter Ritter, économiste à la DG Bank, qui n'exclut pas de nouvelles baisses prudentes en 1995, celles-ci ne devant pas descendre toutefois selon lui en-des*sous d'un seuil de 4 % pour* l'escompte et de 4,85 % pour le lombard. Pour Theodor Schöneback, de la DB Research, *« l'éventuelle baisse ne dépassera pas un quart de point cette année »*. Plus optimiste, Peter Müller, économiste à la Commerzbank, estime pour sa part que le seuil de 4 % pour le taux d'escompte pourrait être atteint dès la fin de l'année.

L'optimisme des économistes allemands s'appuie sur la conviction que la crainte d'un retour de l'inflation n'est pas justifiée. *« Lentement, à l'horizon 1995, nous nous approchons de 2 % d'augmentation des prix, l'objectif de la Bundesbank »*, selon Dieter Ritter, de la DG Bank. L'inflation est actuellement de 3 %. Dieter Ritter indique que le niveau de la consommation intérieure allemande devrait demeurer faible en *raison des augmentations* d'impôts promises par tous les partis politiques pour le 1er janvier 1995. La reprise économique ne devrait pas exercer immédiatement de pression sur les prix : les entreprises, pour l'instant, se contentent de vider leurs stocks. Un préalable, cependant, à toute baisse des taux : les syndicats devront faire preuve, dans les prédiscussions salariales qui vont avoir lieu cet hiver, d'une modération semblable à celle de l'an dernier, *« en acceptant*, selon Dieter Ritter, *un gel réel des salaires »*.

LUCAS DELATTRE

INDUSTRIE

Malgré les objections de Jacques Calvet

Bruxelles ne contestera pas l'augmentation de capital de Renault

La Commission de Bruxelles ne voit aucune objection à ce que Renault puisse bénéficier d'une augmentation de capital de 2 milliards de francs. Contrairement à d'autres apports en fonds propres à des entreprises *publiques souvent contestés par* Bruxelles au nom du droit de la concurrence, celle-ci ne sera pas mise en cause car elle ne contrevient pas au traité de Rome, précise-t-on au cabinet de Jacques Delors.

Deux raisons expliquent cette bienveillance bruxelloise. Tout d'abord, elle estime qu'il n'y a pas aide de la puissance publique stricto sensu dans cette opération, dans la mesure où l'Etat ne participera pas à l'augmentation de capital. A ceux qui contredisent cette analyse comme Jacques Calvet, le patron de PSA Peugeot Citroën, on explique à Bruxelles que *« si l'augmentation de capital avait eu lieu à un moment où l'entreprise était en difficulté, elle aurait pu cacher une aide publique. Mais nous ne sommes absolument pas dans ce cas de figure »*. En revanche, la Commission veillera à ce que la vente des titres Renault se fasse bien à une valeur normale et qu'elle ne soit pas réservée prioritairement aux Français.

Au lendemain de l'annonce de l'ouverture du capital de Renault, M. Calvet, PDG de PSA, n'a pas manqué de réagir vivement en demandant à l'Etat *« de retirer l'augmentation de capital de Renault qui n'a aucune justification »*. Mais, au vu de l'analyse bruxelloise, il y a fort à parier que son souhait ne sera pas exaucé. M. Calvet estime en effet que cette augmentation de capital est inéquitable tant vis-à-vis du contribuable français que de PSA. Depuis 1982, Renault a touché 22,786 milliards de francs d'augmentation de capital, alors que PSA ne percevait que moins de 5 milliards de ses actionnaires durant la même période, affirme M. Calvet.

A. K.

Le PS réaffirme son opposition à la privatisation partielle de Renault. – Le bureau national du Parti socialiste a réaffirmé, mercredi 14 septembre, son opposition à la privatisation partielle de Renault. Par cette opération menée *« sans la moindre stratégie industrielle, sans le moindre esprit d'alliance et sans concertation avec le personnel »*, *« M. Balladur*, dénonce le PS, *tire des traites sur la richesse nationale pour financer l'extraordinaire dérapage des finances et de la dette publiques qu'il organise à des fins électorales »*.

REPÈRES

BANQUES

Démission de Stephen Friedman, président de Goldman Sachs

Stephen Friedman, cinquante-six ans, président de la firme d'investissement Goldman Sachs and co, a annoncé, mardi 13 septembre, sa démission effective à la fin de l'année. M. Friedman, qui quitte l'un des postes les plus en vue et les mieux payés de Wall Street, a justifié son départ par le poids énorme de sa charge et le désir de souffler après quatre années passées à la tête de la banque d'investissement new-yorkaise. Il sera remplacé par Jon Corzine, qui dirigeait la division revenus à taux fixe de la grande firme de Wall Street, et Henry Paulson deviendra vice-président.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les 231 membres ont été sélectionnés

Le Conseil économique et social siège désormais au complet. Par décret en date du 7 septembre, paru au *Journal officiel* du lundi 12 et mardi 13 septembre, le gouvernement a choisi les vingt-huit derniers membres qui lui restaient à désigner (*le Monde* du 9 septembre). Comme prévu, Jean Mattéoli, actuel président du CES, a été reconduit en qualité de personnalité représentant le logement. Au titre des entreprises publiques, l'ancien président d'Elf-Aquitaine, Michel Pecqueur, a été aussi reconduit. Neuf autres per*sonnalités ont été désignées :* Jean-Paul Bailly, président de la RATP, Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN, Pierre Delaporte, ancien président d'EDF, Pierre Gadonneix, directeur général de GDF, Raphaël Hadas-Lebel, directeur général de France 2, Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, Michel Prada, président du CEPME, Alain Prate, ex-vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), et Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA.

ÉTATS-UNIS

La croissance continue et les pressions inflationnistes sont contenues, selon la Fed

L'activité économique *« a continué sa croissance »* dans l'ensemble des Etats-Unis alors que les pressions inflationnistes restaient contenues, estime la Réserve fédérale (Fed) dans son Livre beige, publié mercredi 14 septembre. *Ce rapport, établi à* partir de données récoltées par les douze réserves fédérales régionales, prépare la réunion, le 27 septembre, du comité de l'Open Market qui détermine la politique monétaire américaine. *« L'activité économique a continué de croître (...), les régions en retard enregistrant de meilleurs résultats alors que les mieux loties atteignent un sommet de croissance »*, écrit la Fed. *« Les prix des biens intermédiaires et des matières premières ont augmenté »*, mais *« les prix de détail restent stables à cause d'une concurrence intense »*, poursuit-elle. Ces derniers ont augmenté de 0,3 % en août. – *(AFP.)*

IMMOBILIER

Prochaines mesures pour transformer des bureaux en logements

La transformation des bureaux en logements est *« un devoir national »*, a estimé, mercredi 15 septembre, le ministre du logement, Hervé de Charette, lors de la présentation du rapport Darmon sur ce sujet *(le Monde* du 15 septembre). *« Dans la mesure où cette transformation est techniquement faisable, peut-on accepter de rester l'arme au pied alors que, dans le même temps, perdure la crise du logement social et du logement tout court ? »*, *s'est interrogé* M. de Charette. Le rapport Darmon estime que 800 000 mètres carrés de bureaux vides peuvent être reconvertis en logements, dont la moitié à Paris. La mesure la plus spectaculaire *qu'il préconise est une prime* temporaire de 1 000 francs au mètre carré, plafonnée, qui coûterait, selon l'auteur, 250 millions de francs en trois ans. Le ministre *devrait prendre* des décisions avant la fin de l'année.

TRANSPORTS

Les pilotes d'Air France suspendent leur grève

Les deux syndicats de pilotes d'Air France (SNPL et SPAC) ont décidé de suspendre leur grève prévue les vendredi 16 et samedi 17 septembre, à l'issue d'une nuit de négociations avec la direction jeudi 15 septembre. La compagnie nationale assurera donc normalement son programme de vol. Les pilotes s'opposent à l'abattement de leur prime de vol de 9 %, imposé par la direction le 2 septembre (*le Monde* du 3 septembre). Cette mesure avait conduit à la démission de François Desenfants, chef du SNPL d'Air France, remplacé par Bruno Boussion. Les discussions entre *direction et syndicats reprennent*, jusqu'à dimanche 18 septembre, sur une nouvelle base visant à substituer à la baisse de la prime de vol des heures de vol non *rémunérées durant* le plan de redressement d'Air France.

Un entretien avec Rocco Forte

« L'acquisition de Méridien est une étape majeure de l'expansion de Forte à l'étranger »

Le conseil d'administration d'Air France a autorisé, mercredi 14 septembre, la cession de sa participation dans la chaîne d'hôtels Méridien à la société britannique Forte, comme on s'y attendait (« le Monde » du 15 septembre).

Ce dernier valorisait la totalité de Méridien à 1,9 milliard de francs contre 1,7 milliard pour l'autre candidat, le groupe français de tourisme Accor.

Dès que la commission de la privatisation aura donné son feu vert, Air France recevra donc 1,09 milliard de francs correspondant à sa participation de 57 %.

« Au-delà du prix offert, Forte s'est notamment engagé, dans son offre, à maintenir la catégorie actuelle des hôtels de la chaîne Méridien, à en assurer le développement et à conserver le siège de la société à Paris », a précisé Air France.

Forte, qui était conseillé dans l'opération par la Banque Rothschild, s'est engagé à proposer à l'ensemble des actionnaires minoritaires les mêmes conditions d'offre qu'à Air France.

Accor a souligné que « l'offre retenue à 1,9 milliard de francs lui paraît déraisonnable et, dans l'intérêt même de ses actionnaires, il n'a pas voulu l'envisager ».

Méridien, valorisé initialement à 1,2 milliard de francs, a perdu 30 millions de francs en 1993.

Accor souhaitait rapprocher sa chaîne d'hôtels Sofitel de la filiale d'Air France.

LONDRES
correspondance

« Que comptez-vous faire des hôtels Méridien ?

– Le conseil d'administration d'Air France nous a donné le feu vert, mais la commission de privatisation doit encore se prononcer et le contrat doit être finalisé. Il nous faut donc attendre plusieurs mois avant de prendre possession de l'enseigne Méridien. Nous allons respecter nos engagements, à savoir constituer un réseau international d'hôtels, quatre et cinq étoiles, dont le Méridien sera le centre en apportant une trentaine de nos établissements haut de gamme et certains grands palaces. A ce stade, je ne peux pas être trop précis, car tout cela doit encore faire l'objet de négociations. Cet investissement est une étape majeure de notre expansion à l'étranger.

– La somme payée sur la base de 1,9 milliard de francs n'est-elle pas trop élevée par rapport à la valorisation initiale de 1,2 milliard ?

– Nous avons procédé à un audit de la chaîne Méridien, en fonction duquel je peux affirmer que le prix final me semble très raisonnable. Sur le plan financier, cette acquisition se révélera un investissement rentable.

– Votre ambition est-elle de devenir la plus grande chaîne hôtelière mondiale ?

– Certainement la meilleure chaîne au monde, mais pas nécessairement la plus grande. Nous voulons toujours continuer à développer notre réseau, en ajoutant des implantations dans certaines agglomérations, mais à condition qu'elles puissent s'intégrer facilement dans notre parc hôtelier. Ainsi, les hôtels Méridien et Forte sont parfaitement complémentaires sur le plan géographique. Nous sommes actuellement absents de plusieurs grandes villes européennes où nous aimerions être représentés.

– Quelle leçon tirez-vous de ce bras de fer avec Accor ?

– Nous sommes implantés en France depuis plus de vingt-cinq ans. J'espère que nous resterons amis avec Accor, qui nous a cédé l'an dernier le réseau Relais de restauration autoroutière. Etant italien d'origine, j'ai bien sûr des atomes crochus avec la France. Cela dit, le processus de décision dans cette affaire a été très long, très lourd et très complexe. J'espère que les responsables en tireront les leçons. Il faut faciliter et non pas compliquer la tâche des investisseurs étrangers qui s'intéressent à la France.

– Comment expliquez-vous l'échec de votre dernière tentative de prise de contrôle du Savoy Group (1) ?

– Contrairement à ce que les journaux ont écrit, mon objectif n'était pas de prendre le contrôle total du Savoy Group. L'accord intervenu le 13 septembre va nous permettre de travailler en commun pour mieux gérer cette entreprise. »

Propos recueillis par MARC ROCHE

(1) Le groupe Forte possède 68 % du capital du Savoy Group, mais seulement 42 % des votes lors de l'assemblée générale. Cette société compte quatre grands hôtels londoniens (Savoy, Claridges, *Connaught, Berkeley*) et le célèbre restaurant Simpson's-in-the-Strand.

Annonçant une progression de 24 % de son résultat semestriel

Indosuez joue la Chine

SHANGHAÏ
de notre envoyé spécial

Première originale pour la banque Indosuez : elle a annoncé ses résultats semestriels et réuni son conseil d'administration jeudi 15 septembre à Shanghaï. Au-delà de l'anecdote, Gérard Worms, président de la Compagnie de Suez et de la banque Indosuez, souligne ainsi l'importance de l'Asie et du monde chinois, en particulier pour son groupe. Indosuez réalise 30 % de son résultat d'exploitation en Asie. Elle bénéficie d'un atout indéniable qui est la présence historique de son ancêtre, la Banque de d'Indochine, dans la région.

Indosuez va fêter ainsi le 16 septembre le centième anniversaire de son implantation à Hongkong. Elle est présente depuis 1898 à Shanghaï et a été la première banque à obtenir l'autorisation de reprendre une activité pleine et entière, en 1991. Elle vient d'obtenir également l'autorisation d'ouvrir une succursale de plein exercice à Canton.

Les comptes de la banque au 30 juin 1994 se traduisent par rapport au premier semestre 1993 par une progression de 24 % du résultat net, part du groupe, à 412 millions de francs. C'est le reflet à la fois d'une réduction de 52 % des provisions (632 millions de francs) mais aussi d'une diminution de 13 % du résultat brut d'exploitation (2,194 milliards de francs). A l'image des autres banques, Indosuez souffre de la faiblesse de la demande de crédit en France et plus encore du contexte difficile sur les marchés depuis le début de l'année. Une conjoncture d'autant plus durement ressentie que les marchés financiers représentent la moitié de l'activité de la banque.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

REDRESSEMENT

LES AGF engagent un plan d'assainissement de leurs activités espagnoles. – AGF Union Fenix, groupe résultant de la fusion entre AGF Seguros, la filiale espagnole de l'assureur français, et L'Union y El Fenix (UFE), société espagnole du même secteur, se donne trois ans pour opérer son redressement financier. Selon Pierre Pierart, le président d'AGF Union Fenix, le besoin d'assainissement s'élève à 75 milliards de pesetas (un peu plus de 3 milliards de francs). Les AGF n'entendent pas procéder à une nouvelle injection de capital, les 75 milliards de pesetas correspondant à 17 milliards de pesetas déjà investis lors de la fusion, et environ 50 milliards représentant des cessions d'actifs immobiliers en Espagne ainsi que le produit de la vente non encore réalisée de L'Union et le Phénix, filiale française d'UFE. Cet investissement, qui portera sur 1994 et 1995, sera destiné à résoudre les problèmes de L'Union y El Fenix, qui a enregistré en 1993 – avant la fusion – des pertes s'élevant à 39,24 milliards de pesetas (1,68 milliard de francs).

CAPITAL

EDF prend une participation dans la société suédoise d'électricité Sydkraft. – Electricité de France a annoncé, mercredi 14 septembre, son entrée dans le capital de la deuxième société d'électricité suédoise, Sydkraft, avec un consortium de communes conduit par le principal actionnaire de la société, la ville de Malmoe. Le comité exécutif de cette ville a accepté le principe de céder à EDF un bloc d'actions représentant 9 % des droits de vote de Sydkraft. Le montant de la transaction serait de l'ordre de 1,166 milliard de couronnes (822 millions de francs environ) et les actions acquises représentent 5,6 % du capital de Sydkraft. Cette société produit, transporte et distribue de l'électricité dans le sud de la Suède. Son activité s'étend de la production (6 400 MW de puissance installée) à la distribution (1 200 000 clients).

KLM augmente à 25 % sa participation dans Northwest Airlines. – La compagnie aérienne néerlandaise KLM a annoncé, mercredi 14 septembre, avoir porté sa participation dans Northwest Airlines de 20 % à 25 %, grâce au rachat de la totalité des parts dont disposait le groupe australien Fosters Brewing Group dans la compagnie américaine. La transaction a coûté 180 millions de dollars à KLM (948 millions de francs), a précisé la compagnie. Northwest Airlines figure au quatrième rang des compagnies américaines.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F
Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du Monde Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33
Le Monde PUBLICITE S.A
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

PARIS, 14 septembre ▼ Reflux

La tendance s'est à nouveau dégradée, mercredi 14 septembre, à la Bourse de Paris, dans un marché calme préoccupé encore et toujours par l'évolution des taux d'intérêt à long terme. En repli de 0,37 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur une perte de 0,83 % à 1 952,94 points.

Le marché était une nouvelle fois calme avec un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de francs. Le MATIF a terminé la journée sur une perte de 0,22 %.

Recommandée à l'achat par des analystes après la publication de ses résultats semestriels, la Compagnie bancaire a fini sur un gain de 7,5 % à 437,50 francs. UFB Locail progressait de 2,7 %. Parmi les hausses significatives, on relevait également Sita + 3,9 %, Spie-Batignolle + 3,2 % et SGE + 3,2 %.

Des ventes de titres Peugeot ont été constatées au cours des dernières séances, des opérateurs arbitrant en faveur de Renault, qui va être privatisé prochainement. Le titre a reculé de 3,5 % à 796 francs dans un marché étoffé portant sur 184 millions de francs. DMC a perdu 2,8 %, Alcatel-Alsthom de 2,5 % et les Comptoirs modernes de 2 %.

Deux importantes applications ont été réalisées sur Saupiquet, portant respectivement sur 40 000 titres à 1 150 francs et sur 30 325 titres à 1 177 francs. 12,8 % du capital ont encore été négociés. Le titre a fini à 1 225 francs en hausse de 4,70 %.

NEW-YORK, 14 septembre ▲ Poursuite de la reprise

Wall Street a fini en hausse mercredi 14 septembre, un léger recul des taux d'intérêt à long terme provoquant le déclenchement d'achats informatisés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 895,33 points, en hausse de 15,47 points, soit une progression de 0,4 %. Quelque 297 millions d'actions ont été échangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,67 % contre 7,68 % mardi soir, après la publication d'une hausse conforme aux prévisions (+ 0,8 %) des ventes de détail en août.

Les experts ont attribué le redressement de Wall Street dans l'après-midi aux achats informatisés et aux mises à jour de portefeuilles avant l'expiration trimestrielle d'options et de contrats à terme (« journée des trois sorcières »).

Du côté des valeurs, parmi les titres en hausse, American Express a gagné 1 3/8 à 31 7/8 après sa décision de ramener son nombre d'actions à 500 millions contre 510, Coca-Cola 1 1/8 à 47 1/8 et Caterpillar 1 1/2 à 55 1/8.

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Alcoa	84	84 3/8
Allied Signal Inc.	35 3/4	36
American Express	30 1/2	31 3/4
ATT	53 7/8	54 1/8
Bethlehem Steel	22 5/8	22
Boeing	45 1/4	45 1/4
Caterpillar Inc.	53 5/8	55
Chevron	43 1/2	43 1/2
Coca-Cola	46	46 7/8
Disney Corp.	42 3/8	41 1/2
Du Pont de Nemours	58 3/4	58 7/8
Eastman Kodak	51 7/8	51 1/8
Exxon	59	58 7/8
General Electric	49 1/2	50 1/4
General Motors	49 7/8	50 1/4
Goodyear Tire	33 5/8	34 1/4
IBM	69 1/4	70
International Paper	74 1/2	75 1/4
Morgan (J.P.)	62 7/8	63 1/4
McDonnell Douglas	114 3/4	115
Merck and Co.	33 5/8	33 3/4
Minnesota Mining	55 7/8	55 1/4
Philip Morris	59 3/8	59 5/8
Procter & Gamble	58 1/2	58 1/4
Sears Roeb. and Co	49 5/8	49 1/2
Texaco	62 1/8	61 7/8
Union Carbide	33 5/8	33 3/4
United Tech.	63 1/4	64 1/4
Westinghouse El.	13 1/2	13 5/8
Woolworth	18	17 3/4

LONDRES, 14 septembre ▼ Vif recul

L'indice Footsie de la Bourse de Londres a clôturé sous le seuil des 3 100 points pour la première fois depuis six semaines, mercredi 14 septembre, en baisse de 41,6 points à 3 079,8 points, soit un recul de 1,3 %. Environ 538,6 millions de titres ont été échangés, contre 583 millions la veille.

La chute des valeurs a été déclenchée par l'annonce d'une remontée inattendue du taux annuel d'inflation britannique en août (2,4 %) et d'une baisse du chômage supérieure aux prévisions (- 34 200), qui a fait craindre qu'une nouvelle hausse des taux d'intérêt ne soit nécessaire si la tendance persiste. Les taux d'intérêt ont déjà été relevés d'un demi-point à 5,75 % lundi, le chancelier de l'échiquier Kenneth Clarke expliquant alors qu'il ne voulait pas prendre de risques avec l'inflation.

Du côté des valeurs, parmi les plus fortes baisses, Fisons a perdu 12 pence à 123, Vickers 11 pence à 171, Sun Alliance 14 pence à 313 et British Aerospace 16 pence à 476.

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Allied Lyons	5,94	5,77
BP	4,17	4,17
BTR	3,30	3,22
Cadbury	4,57	4,57
Glaxo	6,06	5,95
GUS	5,54	5,37
ICI	8,28	8,27
Reuters	4,93	4,87
RTZ	8,73	8,64
Shell	7,34	7,22
Unilever	11,41	11,14

TOKYO, 15 septembre : clos

Tous les marchés financiers et boursiers ont chômé jeudi 15 septembre en raison de la célébration de la fête des personnes âgées.

VALEURS	Cours du 13 sept.	Cours du 14 sept.
Bridgestone	1 550	1 530
Canon	1 720	1 720
Fuji Bank	2 080	2 080
Honda Motors	1 620	1 620
Matsushita Electric	1 650	1 620
Mitsubishi Heavy	769	753
Sony Corp.	5 920	5 930
Toyota Motors	2 100	2 020

CHANGES

Dollar : 5,2887 ▲

Jeudi 15 septembre, le dollar se redressait à 5,2887 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,2685 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait à 3,4207 francs, contre 3,4227 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	14 sept.	15 sept.
Dollar (en DM)	1,5378	1,5465

TOKYO	14 sept.	15 sept.
Dollar (en yens)	98,53	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (15 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (14 sept.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	13 sept.	14 sept.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 969,36	1 952,94
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 367,88	1 359,38
Indice SBF 250	1 328,59	1 321,28

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	13 sept.	14 sept.
Industrielles	3 879,86	3 895,33

LONDRES (indice « Financial Times »)

	13 sept.	14 sept.
100 valeurs	3 121,40	3 079,80
30 valeurs	2 427,30	2 398,10

FRANCFORT

	13 sept.	14 sept.
Dax	2 136,09	2 124,12

TOKYO

	14 sept.	15 sept.
Nikkei Dow Jones	19 919,38	clos
Indice général	1 583,96	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2875	5,2895	5,2945	5,2980
Yen (100)	5,3242	5,3290	5,3663	5,3733
Ecu	6,5173	6,5225	6,5105	6,5187
Deutschemark	3,4194	3,4219	3,4233	3,4270
Franc suisse	4,1083	4,1132	4,1230	4,1311
Lire italienne (1000)	3,3689	3,3724	3,3426	3,3480
Livre sterling	8,2654	8,2712	8,2623	8,2713
Peseta (100)	4,1163	4,1212	4,0914	4,0982

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16	5 5/16	5 7/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 3/4	3 7/8	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/2	8 3/4	9 5/16	9 9/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 11/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,29 % (1958,57)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
6160	EDF-GDF 3%	6160	6180	+0,32
1012	B.N.P. (T.P)	1031	1036	+0,48
1044	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1045	−0,48
2330	Renault (T.P.)	2225	2240	+0,67
2290	Rhone Poulenc(T.P)	2300	—	—
1155	Saint Gobain(T.P.)	1179	1140	−3,31
1060	Thomson S.A (T.P)	1076	1076	—
660	Accor 1	658	658	—
810	Air Liquide 1	749	748	−0,13
680	Alcatel Alsthom 1	558	556	−0,36
585	Alcatel Cable 1	638	636	−0,31
350	Alspi 1	347	347,10	+0,03
215	AGF-Ass.Gen.France	224,40	224,90	+0,22
245	Axa 1	238,60	240,70	+0,88
905	Bail Invest. 1	870	870	—
470	Bancaire (Cie) 1	487,50	482,90	−0,94
131	Bque Colbert C2#	121	121	—
675	Bazar Hot. Ville 2	670	—	—
1208	Berger (M) 2 ■	1177	1202	+2,12
530	Bertrand Faure 2	533	—	—
1270	BIC 1	1284	1273	−0,86
385	BIS 1	330,10	330	−0,03
235	B.N.P. 1	235,80	236,20	+0,17
375	Bollore Techno.1	378	377	−0,26
3130	Bongrain 1	3205	3215	+0,31
765	Bon Marche (Au) 1	773	760	−1,68
650	Bouygues 1	610	613	+0,49
910	Canal + 1	925	923	−0,22
175	Cap Gemini Sogeti	172,50	171,50	−0,58
170	Carnaudmetalbox 1	179,70	178,70	−0,56
2100	Carrefour 1	2126	2135	+0,42
154	Casino Guichard 1	170,50	171	+0,29
116	Casino Guich.ADP 1	128	129,90	+1,48
735	Castorama Dl (Li)1	734	741	+0,95
405	Caumartin Part(M)2	400	400	—
210	C.C.F. 1	209	212,80	+1,82
65	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	69,40	67,60	−2,59
515	Cegid (Ly) 1	497	494	−0,60
22	Centrest SDR (Ny)2	22	21,10	−4,09
540	CEP Communication1	511	519	+1,57
114	Cerus Europ.Reun 1	114,50	115,20	+0,61
1130	Cetelem 1	1179	1182	+0,25
1190	CGIP 1	1127	1133	+0,53
1400	Chargeurs 1	1460	1457	−0,21
450	Christian Dior 1	442,50	449	+1,47
310	Ciments Fr.Priv.B2	298,10	298	−0,03
585	Clarins 1	566	567	+0,18
415	Club Mediterranee1	441,90	442	+0,02
1030	Colas 1	982	981	−0,10
670	CGP (Papiers)(Ly)2	713	668	−6,59
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1310	Comptoir Moder. 1	1396	1387	−0,64
370	CPR Paris.Reesc. 1	380	383	+0,79
945	Cred.Fon.France 1	862	840	−2,55
390	Credit Local Fce 1	394,90	391	−0,99
455	Credit Lyonn.CIP 1	435,10	435	−0,02
440	Credit National 1	420	421	+0,24
530	CSEE 1	549	548	−0,18
5840	Damart 1	5850	5860	+0,17
830	Danone (ex BSN) 1	761	759	−0,26

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
450	Dassault-Aviation1	450	—	—
435	Dassault Electro 1	422	420	−0,47
2570	De Dietrich 1	2880	2871	−0,34
495	Degremont 1	499,10	498	−0,22
85	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	58,50	56,50	−3,42
79	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	82	80	−2,44
430	DMC (Dollfus Mi)1	418	415	−0,72
735	Docks France 1	760	756	−0,53
156	Dynaction 1	163,20	162	−0,74
530	Eaux (Gle Des) 1	517	514	−0,58
940	E.B.F 1	942	943	+0,11
680	Ecco 1	682	683	+0,15
1230	Eiffage 1	1221	1216	−0,41
385	Elf Aquitaine 1	389,90	390,50	+0,15
880	Eridania Beghin 1	850	848	−0,24
765	Essilor Intl 1	775	771	−0,52
530	Essilor Intl ADP 1	530	530	—
950	Esso 1	918	906	−1,31
1950	Eurafrance 1	2000	2008	+0,40
18,50	Euro Disney 1	8,90	9,05	+1,69
880	Euro RSCG W.W 1	890	889	−0,14
1690	Europe 1- 1	1750	1780	+1,71
24	Eurotunnel 1	22,65	22,70	+0,22
1610	Filipacchi Medias1	976	1000	+2,46
122	Finextel 1	125	125	—
620	Fives-Lille 1	635	626	−1,42
5020	Fromageries Bel 1	5260	5260	—
1980	Galeries Lafayet.1	2325	2335	+0,43
355	GAN 1	335,50	331	−1,34
520	Gascogne (B) 1	518	511	−1,35
2060	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2050	2051	+0,05
530	Geophysique 1	468	462	−1,28
420	G.F.C. 1	417	420	+0,72
560	Groupe Andre S.A.1	605	600	−0,83
805	Groupe De La Cite1	858	830	−3,26
485	GTM-Entrepose 1	476	474	−0,42
530	Guilbert 1	477	480	+0,63
1360	Guyenne Gascogne 1	1458	1460	+0,14
485	Havas 1	450,70	449,30	−0,31
189	I.D.I.A 1	202	202	—
580	Imetal 1	587	586	−0,17
445	Immeubl.France 2	480	478	−0,42
78	Immob.Phenix 1	70,10	70	−0,14
138	Ingenico 1	131	130,40	−0,46
430	Interbail 1	420	417	−0,71
640	Intertechnique 1	670	662	−1,19
1200	Jean Lefebvre 1	1234	1222	−0,97
630	Klepierre 1	615	612	−0,49
745	Labinal 1	744	745	+0,13
435	Lafarge Coppee 1	413,90	415,80	+0,46
138	Lagardere (MMB) 1	130,30	129,70	−0,46
330	Lapeyre C1	330	330,10	+0,03
310	Lebon 2	317,80	302,50	−4,81
6270	Legrand 1	6680	6670	−0,15
4380	Legrand ADP 1	4515	4451	−1,42
350	Legris indust. 1	357,50	358	+0,14
900	Locindus 1	898	898	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
855	LVMH Moet Vuitton1	860	872	+1,40
525	Lyonnaise Eaux 1	512	512	—
380	Marine Wendel 1	386	387	+0,26
117	Metra-Hachette 1	111,40	110	−1,26
81	Metaleurop 1	81,90	82	+0,12
9,50	Metrologie Intl 1	8,90	9	+1,12
245	Michelin 1	232	233	+0,43
117	Moulinex 1	124,10	125,30	+0,97
920	Navigation Mixte 1	940	948	+0,85
138	Nord-Est 1	137	136,10	−0,66
546	Nordon (Ny) 1	476,50	—	—
650	NRJ # 1	655	655	—
18	Olipar 1	18,90	18,60	−1,06
1170	Oreal 1	1162	1177	+1,29
350	Paribas 1	343	344	+0,29
400	Pechiney CIP 1	405	405	—
156	Pechiney Intl 1	167	165,60	−0,84
320	Pernod-Ricard 1	318	318,20	+0,06
845	Peugeot 1	798	792	−0,50
925	Pinault-Prin.Red.1	958	951	−0,73
655	Plastic-Omn.(Ly) 1	680	671	−1,32
430	Poliet	424	420	−0,94
925	Primagaz 1	884	890	+0,67
960	Promodes 1	961	957	−0,42
480	Publicis 1	488,50	488,50	—
515	Radiotechnique 1	528	530	+0,38
285	Remy Cointreau 1	215	216	+0,47
690	Rexel 1	685	689	+0,58
131	Rhone Poulenc A 1	131,40	131	−0,30
46	Rochette (La) 1	54,80	55	+0,36
625	Roussel Uclaf 1	617	617	—
3760	Rue Imperiale(Ly)1	3750	3745	−0,13
164	Sade (Ny) 1	166	165,10	−0,54
2550	Sagem 1	2560	2550	−0,39
680	Saint-Gobain 1	630	641	+1,75
1570	Saint-Louis 1	1515	1517	+0,13
1990	Salomon (Ly) 1	2070	2062	−0,39
495	Salvepar (Ny) 2	488	488	—
930	Sanofi 1	958	960	+0,21
2450	Sat 2	2382	2382	—
1090	Saupiquet (Ns) 1	1225	1229	+0,33
415	Schneider 1	386,60	387,70	+0,28
115	SCOA act.regroup.	113,10	112	−0,97
124	SCOR S.A 1	125,20	125,50	+0,24
535	S.E.B.1	550	554	+0,73
415	Sefimeg 1	398	397	−0,50
178	Selectibanque 1	187	186,40	−0,36
955	SFIM 2	1029	1005	−2,24
225	SGE 1	231,10	232	+0,39
1008	Sidel 1	962	963	+0,10
470	Simco 1	450	441	−2
730	S.I.T.A 1	780	765	−1,92
2040	Skis Rossignol 1	2100	2085	−0,71
405	Sligos 1	420	416	−0,95
565	Societe Gale A 1	552	553	+0,18
52	Sodecco (B) 2	55	—	—
34	Sodero (Ns) 2	38,10	38	−0,26

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
950	Sodexho 1	940	945	+0,53
134	Sogenal (Ny) 2	131,50	131,50	—
2070	Sommer-Allibert 1	2150	2180	+1,40
465	Sophia 1	455	450	−1,10
485	Sovac 1	492	494,90	+0,59
355	Spie Batignolles 1	320	329	+2,81
635	Strafor Facom 1	641	641	—
260	Suez 1	252,10	253,50	+0,56
210	Synthelabo 1	216,50	215,10	−0,65
159	Thomson-CSF 1	146,50	148,30	+1,23
310	Total 1	319	325,10	+1,91
147	UAP 1	147,30	145,70	−1,09
335	UFB Locabail 1	380	388,80	+2,32
220	UGC DA (M) 1	221	215	−2,71
365	UIC 1	362	355	−1,93
510	UIF 1	450	445	−1,11
220	UIS 2	239	236	−1,26
470	Unibail 1	473	471,10	−0,40
280	Valeo 1	280	279,70	−0,11
310	Vallourec 1	315,10	320	+1,56
380	Via Banque 1	388,30	389,40	+0,28
270	Worms & Cie 1	259,60	256	−1,39
290	Z Gr.Zannier (Ly) 1	300	298	−0,67
2150	Zodiac 1	2359	2350	−0,38
1090	Elf Gabon 1	1005	1015	+1
118	American Barrick 1	129,30	128	−1,01
147	American Express 1	161,10	168,20	+4,41
300	Anglo American 1	292,80	294	+0,41
330	Amgold 1	570	—	—
280	A.T.T. 1	285,60	286,70	+0,39
215	Banco Santander 1	212	211	−0,47
1110	B.A.S.F. 1	1100	1090	−0,91
1250	Bayer 1	1263	1257	−0,48
28	[illegible] Group 1	18,60	18,40	−1,08
54	Buffelsfontein 1	64,40	64,30	−0,16
195	Chase Manhattan 1	190,10	190,80	+0,37
2780	Daimler Benz 1	2750	—	—
129	De Beers 1	127,70	129	+1,02
2330	Deutsche Bank 1	2487	2488	+0,04
1350	Dresdner Bank 1	1368	—	—
79	Driefontein 1	82,90	82	−1,09
310	Du Pont Nemours 1	309,30	310,60	+0,42
255	Eastman Kodak 1	273	270,90	−0,77
6,50	East Rand 1	7,60	7,55	−0,66
58	Echo Bay Mines 1	68,25	67	−1,83
260	Electrolux 1	269	—	—
285	Ericsson 1	281	282,80	+0,64
310	Exxon Corp. 1	310	—	—
157	Ford Motor 1	152	—	—
82	Freegold 1	90,10	89,95	−0,17
15,50	Gencor Limited 1	16,95	17	+0,29
255	General Electric 1	265,40	266	+0,23
255	General Motors 1	262,10	268,40	+2,42
370	Generale Belgique1	363,80	—	—
37	Grd Metropolitan 1	34,35	34,30	−0,15
38	Guinness Plc 1	38,20	38,35	+0,39
21	Hanson Plc 1	20,25	20,30	+0,25

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
33	Harmony Gold 1	42,10	42,70	+1,43
465	Hewlett-Packard 1	475,90	477,20	+0,27
52	Hitachi 1	51,60	51,05	−1,07
1200	Hoechst 1	1177	—	—
365	I.B.M 1	365	368,30	+0,90
79	I.C.I 1	68,20	68,25	+0,07
440	I.T.T. 1	431,10	431,80	+0,16
275	Ito Yokado 1	275	275	—
92	Matsushita 1	86	85,60	−0,47
140	Mc Donald's 1	144	145,10	+0,76
178	Merck and Co 1	179,50	178,30	−0,67
290	Minnesota Mining 1	295	—	—
65	Mitsubishi Corp. 1	65	—	—
430	Mobil Corporat. 1	431,90	—	—
335	Morgan J.P. 1	336,80	—	—
4770	Nestle SA Nom.1	5050	5010	−0,79
79	Nippon MeatPacker1	80,70	—	—
198	Norsk Hydro 1	200,20	200	−0,10
1710	Petrofina 1	1690	—	—
300	Philip Morris 1	315	319	+1,27
175	Philips N.V 1	173,80	173,50	−0,17
108	Placer Dome Inc 1	124	123	−0,81
300	Procter Gamble 1	387,70	387,20	−0,16
275	Quilmes 1	267	—	—
59	Randfontein 1	64,45	63,90	−0,85
189	Rhone Poul.Rorer 1	194	204	+5,15
585	Royal Dutch 1	586	589	+0,51
78	R T Z 1	72,40	72,50	+0,14
13,50	Saatchi & Saatchi1	13,50	13,50	—
395	Sega Enterprises 1	341	339	−0,59
54	Saint-Helena 1	60,50	60	−0,83
300	Schlumberger 1	294,20	295	+0,27
58	Shell Transport 1	59,15	59,30	+0,25
2330	Siemens 1	2328	2308	−0,86
315	Sony Corporation 1	313,30	312,30	−0,32
106	Sumitomo Bank 1	101,30	—	—
230	T.D.K 1	232,90	—	—
73	Telefonica 1	74,15	73,05	−1,48
40	Toshiba 1	39,65	—	—
600	Unilever 1	601	599	−0,33
325	Unit.Technologie 1	332,80	339,60	+2,04
485	Vaal Reefs 1	566	561	−0,88
1660	Volkswagen A.G 1	1623	—	—
98	Volvo (act.B) 1	99,50	99,50	—
225	Western Deep 1	260	258	−0,77
565	Xerox Corp. 1	558	—	—
102	Yamanouchi 1	102,90	100,60	−2,24
4,90	Zambia Copper 1	4,90	5	+2,04

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,30	7,767
CEPME 8,5% 88 CB	102,55	1,770
CEPME 9% 89 CA#	104,65	0,666
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,071
CFD (CCCE)9,7%90CB	107,65	5,900
CFD exCCCE8,8%92CB	101,90	5,713
CFF 10% 88-98 CA#	107,56	8,986
CFF 9% 88-97 CA#	103,97	8,556
CFF 10,25% 90 CA#	110,30	5,167
CLF 8,9% 88 CA#	104,52	2,682
CLF 9%88-93/98 CA#	103,95	5,573
CNA 9% 4/92 CB	105,50	3,304
CRH 8,6% 92-93 CB	102,05	1,838
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,65	4,518
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,87	4,995
EDF 8,6% 92 CA#	102,30	3,746
Em.Etat10,26%86 CA	104,60	5,256
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,18	1,003
Finansder 9%91CB#	103,05	7,225
Finansd.8,6%92 #CB	102,39	5,443
Floral9,75% 90 CA#	107,46	1,416
OAT 9,9% 94 CA #	100,26	9,493
OAT 9,79%5/95 CA#	101,73	2,893
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,89	6,122
OAT 8,50% 6/97CA #	103,10	1,910
OAT 9,90%12/97 CA#	107,08	7,486
OAT 88-98 TME CA	101	3,983
OAT 9/1998 TRA	—	5,784
OAT 9,50%88-98 CA#	106,30	2,134
OAT TMB 01/98 CA	99,30	3,761
OAT 8,125% 99 CA#	101,94	2,515
OAT 8,50%90/00 CA#	103,41	3,982
OAT 9/00 TRA CA	103,90	0,042
OAT 10% 5/00 CA#	109,77	3,041
OAT 01 TME CA	101,18	3,983
OAT 8,5%11/02 CA #	102,99	8,847
OAT 8,50% 19 CA #	100,25	7,568
OAT.8,50%92-23 CA#	99,31	3,330
PTT 11,2% 85 CB#	105,50	8,119
SNCF 8,8% 87-94CA	102,85	5,425
Lyon.Eaux 6,5%90CV	851	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	513	515
Bains C.Monaco 2	761	—
B.N.P.Intercont.2	372	—
Bidermann Intl	136,60	—
B T P (la cie) 2	22	22
Cambodge	945	—
Carbone Lorraine 2	650	650
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	312	310
Centenaire Blanzy	355	—
Ceragen Holding	25	—
Champex (Ny)	20,10	—
CIC Un.Euro.CIP 1	300	292
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	359	358
Concorde-Ass Risq2	880	878

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gpe Valfond ex.CMP	17,70	—
Credit Gen.Ind. ●	28,65	—
Darblay	480	—
Didot Bottin	635	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	780	730
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	759	—
Fidei(ex Immofice)2	235	235
Finalens	366	—
F.I.P.P.	214	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	600	—
Fonciere Euris	297	—
Foncina	507	—
France I.A.R.D	505	—
France S.A 1	1070	1055
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	327	—
Genefim	293	—
Gevelot	940	—
G.T.I (Transport)	430	—
Immobail 2	390	390
Immobanque 2	765	—
Im.Marseillaise 2	6510	—
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1311	—
Locafinanciere	455	—
Louvre 1	224	225
Lucia	100	—
Machines Bull 2	22,55	—
Mag.Uniprix	190	—
Metal Deploye	350	—
Mors 2 #	27,10	27
Navigation (Nie)	118	—
Oreal (CI)	1049	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1500	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	201	—
Paris Orleans	275	—
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	293	—
Promodes (CI)	686	—
Rochefortaise Com.	213	218
Rosario 2	223	222
Rougier #	810	829
S.A.F.I.C Alcan	378	—
Saga	560	—
Salins du Midi 2	455,40	455,10
Savoisienne M.	182	—
Sitc 2	740	740
S.I.P.H.	192	—
Sofal	365	—
Soffo	221	—
Sofiram	77	—
Sofragi	3642	—
Soudure Autogene	520	881
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2450	—
Tour Eiffel	300	—
Ufiner Cofreth	1545	—
Vicat 2	625	625
Virax	109	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	799	—
Akzo Nobel Nv	650	—
Alcan Aluminium	138,50	—
Arbed	618	—
Asturienne Mines	144,90	—
Banco Pop. Espanol	596	—
Banque Reg.Inter.	33300	—
Chrysler Corp.	250	—
C.I.R SPA	6,85	—
Commerzbank AG ●	1080	—
Dow Chemical Co.1	403,90	397,20
Fiat Ord.	21	—
G.B.L (Brux.Lamb.)	710	—
Gevaert	1336	—
Glaxo Holdings Plc	49	—
Goodyear T.& R.Cy	184	—
Honeywell Inc.	184,10	—
Johannesburg Cons.	134	—
Kubota Corp.	35,50	—
Noranda Mines ■	97,50	—
Pfizer Inc.	345,20	344,50
Ricoh Cy	48,70	—
Robeco	358,70	357,70
Rodamco N.V.	160	159,50
Rolinco	359,30	359,70
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	38,90	—
SKF Aktiebolaget	95,50	—
Tenneco Inc.	255	—
Toray Ind.	36,20	—
West Rand Cons.	6,05	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—
Bque Hydro Energie	348	—
Bque Hypoth.Europ.	48,50	—
Benedictine* nom.	5550	—
Blanzy-Ouest*	985	—
Brasseries Maroc	350	—
Calciphos*	98	—
Canadien Pacifique	91,40	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	421	—
Cycnos	10,50	—
CEAC*	74,85	—
Fiat Fce nom	142	—
Grace and Co	214	—
Table France*	320	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	229,90	—
Molex	162,90	—
Off.Com.Pharm. *	910	—
Olivetti Priv.	7	—
Partic.Percier *	200	—
Rorento	250,10	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1900	—
Schlumberger Ind.*	573	—
SEPR *	937	—
SPR "B" nom.	267	—
Waterman *	820	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	460	457,10
Boisset (Ly)#	276,10	—
C.A. Paris IDF 1	926	919
Calberson ■	395,50	—
Cardif SA 1	865	865
CEGEP #	159	—
CFPI	248	—
C.N.I.M 1	1400	—
Codetour	218	—
Creeks	168	—
Dauphin OTA	344	—
Deventay 2	1030	—
Labor.Dolisos	179	—
Editions Belfond	85,10	—
Europ Propulsion 2	304	318
Finabail	158	—
Finacor	165	—
GLM S.A.	435	—
Gravograph	208	—
I.C.C. 2	202	202,50
Idianova	71,80	—
Immob.Hotel. 2 #	239	239
Int. Computer	147,90	—
IPBM	69,80	—
N.S.C Schlum.Ny	1190	—
Rallye(Catteau)(Ly	202	208
Seribo CB	549	547
Sylea 2	457,90	457,90
Sofco (Ly)	185	—
Sopra	326,40	—
TF1-1	530	532
Thermador Hold(Ly)	435	435
Unilog	305	—
Union Assur.Fdal	584	582
Viel et Cie #	228	228
Vilmorin et Cie#2	387,50	387,50

Sicav (sélection) 14 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33864,23	33864,23
Actimonétaire D	32284,47	32284,47
Améri-gan	8050,76	7741,12
Ampléa	105928,36	105928,36 ◇
Amplitude Monde D	783,80	760,97
Antigone Trésorerie	778930	778930
Arbitr. Court Terme	8624,21	8624,21
Associa Première	34170,92	34170,92
Associc	1130,15	1130,15
Atout Amérique	104,12	101,58
Atout Asie	111,24	108,53
Atout Futur C	560,66	546,98
Atout Futur D	552,18	538,71
Autrecic	1718,64	1688,58
Avenir Alizes	1944,33	1906,21
Axa Capital	200,85	195
Axa Court Terme	9555,01	9555,01
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1063,92	1032,93
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg.	914,34	887,71
Axa Europe	124,04	120,43
Axa Investiments	121,80	118,25
Axa NPI	165,36	160,54
Axa Ob.Fr.Extrans	149,71	145,35
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se	136,32	132,35
Axa Prem.Ex.Agepre	116,06	112,68
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152,17	147,74
Axa Valeurs PER	159,94	155,28
Cadence 1	1045,09	1034,74
Cadence 2	1033,98	1023,75
Cadence 3	1025,41	1015,26
Capimonétaire	7393,71	7388,32
Capioblig	7307,93	7235,57
Capitacic	1516,67	1494,26
Cicamonde	1200,04	1165,09
Coexis	1533,48	1504,89
Comptevalor	4180,94	4174,68
Crédit Mutuel Capital	1444,60	1416,27
Créd.Mut.Ep.Cour.T	776,58	776,58
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	102,80	100,65
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	100,25	97,57
Créd.Mut.Ep.J	20598,42	20598,42
Créd.Mut.Ep.long.T	222,35	216,40
Créd.Mut.Ep.Monde	1281,48	1247,10
Créd.Mut.Ep.Quatre	1082,64	1053,86
Dieze	1617,87	1587,70
Drouot France	1035,33	1005,77
Drouot Sécurité	218,14	211,79
Ecocic	1235,13	1199,16
Ecupar	124,58	120,95
Ecur. Actions futur	198,55	192,77 ◆
Ecur. Capicourt	198,10	197,61 ◆
Ecur. Capitalisation	195,37	193,44 ◆
Ecur. Expansion	289526,71	288373,22 ◆
Ecur. Géovaleurs	2792,90	2711,55
Ecur. Investissement	164,33	159,54 ◆
Ecur. Monepremière	10087,25	10087,25 ◆
Ecur. Monétaire	23358,62	23358,62
Ecur. Trésorerie	2874,50	2874,50
Ecur. Trimestriel	1940,51	1921,30
Elancic D	125,38	121,71
Elicash	837778,47	837778,47 ◇
Emergence Poste D	106,14	103,05
Energie	375,97	358,92
Eparcic	4318,09	4318,09
Eparcourt-Sicav	200,32	198,82 ◆
Epargne-Unie	1485,17	1458,78
Eufi Cash capi	9288,49	9288,49 ◆
Eurco Solidarité	1172,62	1161,01
Eurocic Leaders	1291,72	1254,10
Eurodyn	1480,39	1424,77

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8101,56	7790,35
Fonsicav	17330,82	17296,23
France-gan	14128,91	13585,49
France Garantie	256,74	256,23 ◆
France Obligations	451,87	447,40
Francic	522,97	506,86
Francic Pierre	120,89	117,37
Francic-Régions	1460,36	1417,83
GAN Rendement	4993,21	4919,42
Gestilion	17485,06	17485,06
Horizon	1544,30	1498,32
HLM Monétaire	16663,14	16663,14
Indicia	1165,34	1136,71 ◆
Indust.Fse.Court.T	1774,33	1765,50
Intersys D	106,22	105,96
Interepar	105144,96	102082,49
Interoblig	5477,52	5423,29
Intersélection Fce	563,01	551,97
Japacic	189,07	183,58
Jeunepargne	326,41	321,59
Latitude C	2662,91	2638,92
Lion Association	11236,12	11236,12
Lion Institution	35008,77	34921,47
Lionplus	1153,97	1131,34
Lion Trésor	2127,19	2108,13
Livret Bourse Inv.	627,85	609,56
Livret Portefeuil	801,79	778,44
Méditerranée	223,79	217,18
Mensuel CIC	10155,41	10054,86
Moneden	81563,11	81563,11
Mone.J.	10679,14	10679,14 ◇
Monévalor	48977,08	48977,08
Mutualité dépôts	16096,41	16064,28
Natio Court Terme	37688	37573
Natio Court Terme2	340893	340893
Natio Epargne	21010,62	20802,59
Natio Ep. Capital	12888,06	12760,46
Natio Ep. Croissance	2006,53	1967,19
Natio Ep. Obligations	203,45	199,46
Natio Epargne Retraite	131,72	129,14
Natio Epargne Trésor	9173,75	9155,44
Natio Epargne Valeur	491,75	482,11
Natio France Index	1076,77	1055,66
Natio Immobilier	1317,10	1291,27
Natio Inter	1667,18	1634,49
Natio Monétaire	9888,85	9836,85
Natio Opportunités	154,01	150,99
Natio Patrimoine	1489,25	1460,05
Natio Perspectives	1255,92	1231,29
Natio Placements	70229,07	70229,07
Natio Revenus	1021,66	1011,54
Natio Sécurité	12051,99	12051,99
Natio Valeurs	954,52	935,80
Nippon-Gan	7381,61	7097,70
Nord Sud Dévelop	1865,87	1862,15 ◆
Oblicic-Mondial	3021,45	2976,80
Oblicic-Régions	1063,35	1047,64
Oblifutur	3222,50	3162,41
Oblig. tiès caté.	204,28	201,18
Oblilion	1594,55	1578,76
Oblisécurité Sicav	15444,62	15444,62
Oblitys D	587,95	580,44
Oraction	1606,70	1587,51
Parvalor	633,01	620,69
Plénitude D	157,59	153
Poste Croissance C	3207,52	3204,32
Poste Gestion C	39369,74	39369,74
Première Oblig. C	11513,40	11513,40
Première Oblig. D	10716,53	10711,17
Prévoy. Ecureuil	97,85	98,68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pro/Associations	34883,21	34883,21
Proficius	903,23	886,39
Rentacic	163,32	160,91
Revenus Trimestr	5204,49	5152,96
Revenu-Vert	1123,23	1107,19
St Honoré Vie & Santé	1200,60	1146,16
St Honoré Bons du Tr	13300,22	13234,05
St Honoré Invest	995,49	950,35
St Honoré Pacifique	235,99	226,72
St Honoré Real	17805,79	17734,85
Sécuricic	2049,60	2049,60
Sécuri-Gan	13001,38	12746,45
Sécuritaux	1645,60	1645,60
Sensivaler	31114,20	31114,20
SEVEA	105,61	103,23 ◆
SFI-CNP Assur	751,27	729,39
S.G. France oppor. C	1546	1515,69
S.G. France oppor. D	1531,93	1501,89
S.G. Monde oppor. C	1039,77	1019,38
S.G. Monde oppor. D	1039,77	1019,38
Sicav Associations	2177,67	2177,67
Sicav 5.000	501,91	488,48
S.I. Est	1392,34	1351,79
Silvafrance	815,98	794,14
Silvam	443,06	431,20
Silvarente	211	206,86
Silvinter	529,92	515,74
Sogenfrance C	1394,44	1367,10
Sogenfrance D	1325,88	1299,88
Sogépargne	315,40	312,28
Sogevar	1162,61	1139,81
Sogniter	1621,50	1589,71
Soleil Investissements	689,20	662,69
Solstice D	2248,42	2242,81
State Street Act. Eur	12439,41	12818,75
State Street Act. Fce	12035,42	11684,87
St. Str. Act.Japon	1540,95	1488,84
State Street Emer. Mts	2071,17	1971,59 ◆
St.Street OAT Plus	12216,46	11976,92
Stratégie Actions	1014,76	975,73
Stratégie Rendement	1600,91	1550,52
Synthesic	12712,58	12463,31
Techno-Gan	6539,22	6303,67
Thésora D	774,46	786,79
Trésor Plus	1512,23	1497,28
Trésor Trimestriel	1007,67	997,69
Trésoricic	156114,95	156114,95
Trilion	5161,80	5095,56
Uni-Associations	123,69	123,69 ◇
Uni-Foncier	1334,45	1301,90
Unifrance	639,66	624,06
Uni-Garantie C	1389,12	1363,22
Uni-Garantie D	1294,47	1270,33
Uni Régions	1608,44	1569,21
Univar	276,27	276,27 ◇
Univers Actions	1612,02	1572,70
Univers Obligations	1891,55	1856,28
Valorg	2363,41	2357,84
Valreal	31666,16	31650,33
Winterthur St-Honoré	250,50	239,20

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2755	5,2685	4,95	5,55
Ecu	6,5210	6,5215	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2700	342,2700	330	354
Belgique (100 F)	16,6295	16,6265	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,2100	305,1400	292	314
Italie (1000 lires)	3,3710	3,3705	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6900	86,6200	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1510	8,1370	7,65	8,40
Gde-Bretagne (1 L)	8,2810	8,2450	7,60	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2480	2,2485	2,05	2,60
Suisse (100 f)	410,2200	411,1900	397	421
Suède (100 krs)	70,4700	70,0700	64	74
Norvège (100 k)	77,9600	77,9000	73	82
Autriche (100 sch)	48,6320	48,6290	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1210	4,1170	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9007	3,8974	3,55	4,15
Japon (100 yens)	5,3312	5,3406	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/09
Or fin (kilo en barre)	66200	66100
Or fin (en lingot)	66550	66350
Napoléon (20f)	382	381
Pièce Fr (10 f)	315	—
Pièce Suisse (20 f)	387	388
Pièce Latine (20 f)	384	381
Souverain	491	490
Pièce 20 dollars	2515	2510
Pièce 10 dollars	1280	1320
Pièce 5 dollars	875	—
Pièce 50 pesos	2485	2485
Pièce 10 florins	400	400

Matif (Marché à terme international de France)

14 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 257 034

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,44	111,94	110,96
Précédent	110,52	112,16	111,20

CAC 40 A TERME
Volume : 36 434

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1958	1970	...
Précédent	1980	1989	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de Naissances

– Joyeux anniversaire

Clélia,

de la part des grands-parents
Yvette et Gérard.

Mariages

– M. et Mme Jean DURING,
ont la joie d'annoncer le mariage de leur fils.

Elie DURING
avec
Chirine ANVAR,

le 17 septembre 1994.

3, rue Boegner,
67000 Strasbourg.

– On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Jean-Luc LÉPINE
et
Mlle Isabelle PINEAU,

célébré dans l'intimité, le 1er juillet 1994.

8, rue Murillo,
75008 Paris.

Décès

Claude-Henri BRELIER

a quitté les siens, le 16 août 1994.

Les obsèques ont été célébrées le 18 août, en l'église abbatiale de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire).

Unissons-le dans nos prières à son père.

Bernard BRELIER,

décédé le 6 octobre 1988.

– Bourg-en-Bresse, Saint-Forgeux, Paris, Pakistan, Viriat,

Jean-Louis Dupoizat,
Michel et Florence Dupoizat,
Chantal Dupoizat,
Katherine et Jack Voarick,
et leurs enfants,
Etiennette Salomon,
Les familles Houzé-Delacretaz, Dupoizat,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane DUPOIZAT,
née Houzé,

survenu le 13 septembre 1994, dans sa soixante-treizième année.

Ses funérailles auront lieu le vendredi 16 septembre, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse. Inhumation à 16 h 30 au cimetière de Saint-Forgeux.

La défunte repose à la chambre funéraire Comtet, à Viriat. Condoléances sur registres.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine et rappelle à votre souvenir *son époux,*

M. Georges DUPOIZAT,

et son fils,

Roger.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne DORNES,
présidente d'honneur
de la Cinémathèque française
et de « Droits de l'homme
et Solidarité »,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres,
officier du Mérite national,

survenu le 10 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de,
M. Pierre-Alain Dornes, son fils,
et Mme Joëlle Samain, sa compagne,
Mme Jean Baillou,
sa sœur,
M. et Mme Jean-Michel Baillou,
son neveu et sa nièce,
Mme Daniel Dornes,
sa belle-sœur, et ses enfants et petits-enfants,
Mme Brigitte Dornes,
sa nièce, et son fils,
M. et Mme Pougnand,
son neveu et sa nièce, leurs enfants et petit-enfant,
Mme Marylène Dornes,
sa nièce, et ses filles.

Elle repose au cimetière de Bachivillers (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pierre-Alain Dornes,
7, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

[Yvonne Dornes, présidente d'honneur de la Cinémathèque française et de « Droits de l'homme et Solidarité », avait longtemps travaillé avec Henri Langlois, son fondateur. Ancienne résistante, elle avait fondé la revue *Planning familial* en 1956. En 1977, Yvonne Dornes avait été élue grand maître de la Grande Loge féminine de France et réélue jusqu'en 1980.]

– Les Publications de la Sorbonne ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste DUROSELLE,
professeur à la Sorbonne,
puis à l'université Paris-I,
Panthéon-Sorbonne,

leur fondateur.

(Le Monde *du 15 septembre.*)

– L'association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) a la tristesse d'apprendre le décès de

Jean-Baptiste DUROSELLE,
membre de l'Académie
des sciences morales et politiques,

survenu le 12 septembre 1994.

Ce grand savant fut longtemps le président de la section parisienne de l'APHG ; il fut aussi un ardent défenseur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

– Le président et le conseil de la **Société des amis de Georges Clemenceau,**
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste DUROSELLE,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
administrateur de la Société
des amis de Georges Clemenceau.

Musée Clemenceau,
8, rue Franklin,
75016 Paris.

– Sereinement, parmi les siens, notre fils, frère, parent, ami,

Jean-Pierre GILOT,

nous a quittés à l'âge de vingt-huit ans.

La messe de funérailles a été célébrée le 15 septembre, à l'église de Moirans.

Le Coteau,
38430 Moirans.
82, rue Haxo,
75020 Paris.

Robert HUREL

est décédé le 9 septembre 1994.

L'incinération aura lieu, le mardi 20 septembre, à 14 h 30 au columbarium du Père-Lachaise.

De la part de
Jean et Anne-Catherine,
ses enfants.

Ni fleurs, ni couronnes.

– Valéry Corrado,
Geneviève Bordage,
Laurence Corrado,

Pascal Marmet,
Toute la famille,
Et ses amis proches,
ont la douleur de faire part de la mort de

Ludmilla,

survenue le 12 septembre 1994 à l'âge de vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 16 septembre à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

« Oui, des printemps comptaient sur toi.
Oui, des étoiles attendaient que ton cœur les atteigne. »

R. M. Rilke.

15, boulevard du Temple,
75003 Paris.

– Mme Doris von Platen,
Et la famille Fernström,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gunvor
MOITESSIER-FERNSTRÖM,

survenu le 7 septembre 1994.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 septembre, à 11 heures, en l'église *Saint-Rémy-l'Honoré.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mme René MORTIER,
née Humbert,

survenu le samedi 10 septembre 1994.

Ses obsèques ont eu lieu, selon sa volonté, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux, suivies de l'inhumation au cimetière du Chêne (Eure).

– Sophie Sauteur,
sa sœur,
Philippe Barthélémy,
son beau-frère,
Tous ses amis,
La Force Alphabétick,
garderont toujours au plus profond de leur cœur le souvenir de

Guillaume
« Asphalt » SAUTEUR,

décédé brutalement le 7 septembre 1994, dans sa vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (Paris-7e), suivie de l'inhumation à Beynes (Yvelines).

– Janine Simonazzi,
a l'immense douleur de faire part du décès de

Ernest SIMONAZZI,

survenu le 31 août 1994, à Vigneux-sur-Seine (Essonne).

– On nous prie de faire part du décès de

Mme Jacques SAMSON,
née Nadine Tabachnik,

survenu le 14 septembre 1994, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien, à 11 h 30 précises.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

De la part de
M. Jacques Samson,
son époux,
Patricia et Jean-Louis Tepper,
Nathalie et Gérard Friedlander, Katia Samson,
ses enfants,
Lorène, Emily, Lisa, Jonathan et Julia,
ses petits-enfants,
Mme Myriam Tabachnik,
sa sœur,
, Stefan et Katia Green,
ses neveu et nièce,
Et de toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le personnel de

JNS 3,
Light,
La Ville du Puy,
et La Machinerie-Nadine Samson,

a le regret de faire part du décès de

Mme Nadine SAMSON,

survenu le 14 septembre 1994.

Les obseques auront lieu le vendredi 16 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien, à 11 h 30 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Rachel Samuelides,
son épouse,
Solange et Manuel Samuelides,
Claire et Lucien Masson,
ses enfants,
Yann, Antoine, Esther, Noemi, Mathias et Benoit,
ses petits-enfants,
Ino, Jean-Michel, Jerôme Stroumza,
Et leurs familles
font part du décès du

Docteur Salomon SAMUELIDES,

survenu le 12 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

« C'était un petit homme nerveux, énergique et très efficace qui nous encourageait à garder le moral et *cimentait la cohésion de notre équipe.* C'était un excellent médecin, une personnalité chaleureuse et une inspiration pour beaucoup d'entre nous. »

D'après « *Promise to Keep* » de E. Michel, son camarade de déportation.

14, rue Félicien-David,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Remerciements

– Mme Xavé Mathevet,
son épouse,
Ses enfants, et la famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. René MATHEVET.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 16 septembre 1944,

Charles LAPIDOUSE,

est mort pour la France.

Sa femme,
Lucette Lion,
Sa fille,
Mina Carlier,
Ses petits-enfants,
Fabrice et Valérie.

AGENDA

Conseil des ministres

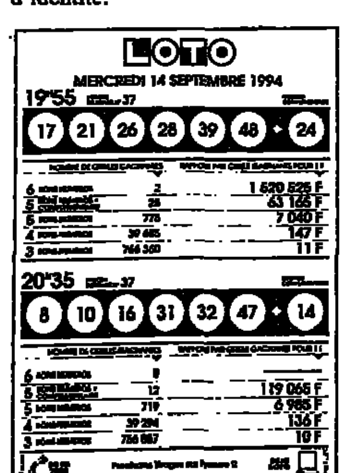
Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 14 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Il a entendu une communication sur la campagne d'information sur la réforme du droit de la nationalité (*le Monde* du 15 septembre) et une autre sur la relance de la participation des salariés.

JOURNAL OFFICIEL

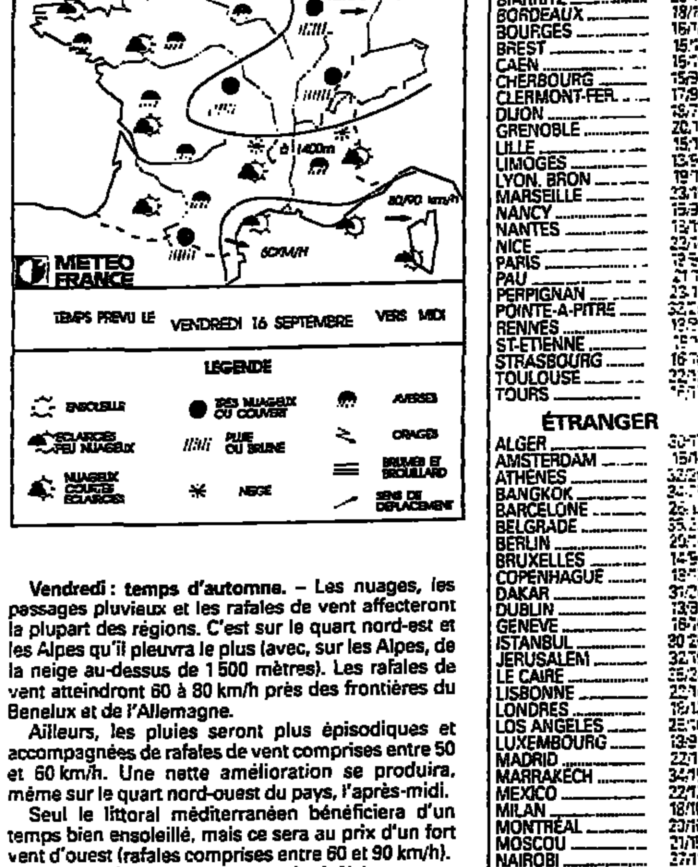
Sont publiés au *Journal officiel* du 14 septembre 1994

DES ARRÊTÉS

– du 8 septembre 1994 relatifs à la mise en application du système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité.



MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : temps d'automne. – Les nuages, les passages pluvieux et les rafales de vent affecteront la plupart des régions. C'est sur le quart nord-est et les Alpes qu'il pleuvra le plus (avec, sur les Alpes, de la neige au-dessus de 1 500 mètres). Les rafales de vent atteindront 60 à 80 km/h près des frontières du Benelux et de l'Allemagne.

Ailleurs, les pluies seront plus épisodiques et accompagnées de rafales de vent comprises entre 50 et 60 km/h. Une nette amélioration se produira, même sur le quart nord-ouest du pays, l'après-midi.

Seul le littoral méditerranéen bénéficiera d'un temps bien ensoleillé, mais ce sera au prix d'un fort vent d'ouest (rafales comprises entre 60 et 90 km/h).

Les températures resteront très inférieures aux normales : les minimales seront comprises le plus souvent entre 7 et 9 degrés, 11 degrés sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, 13 degrés sur le littoral méditeranéen ; quant aux maximales, elles s'echelonneront entre 14 et 16 degrés sur la moitie nord, entre 17 et 19 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 22 degrés sur le pourtour méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

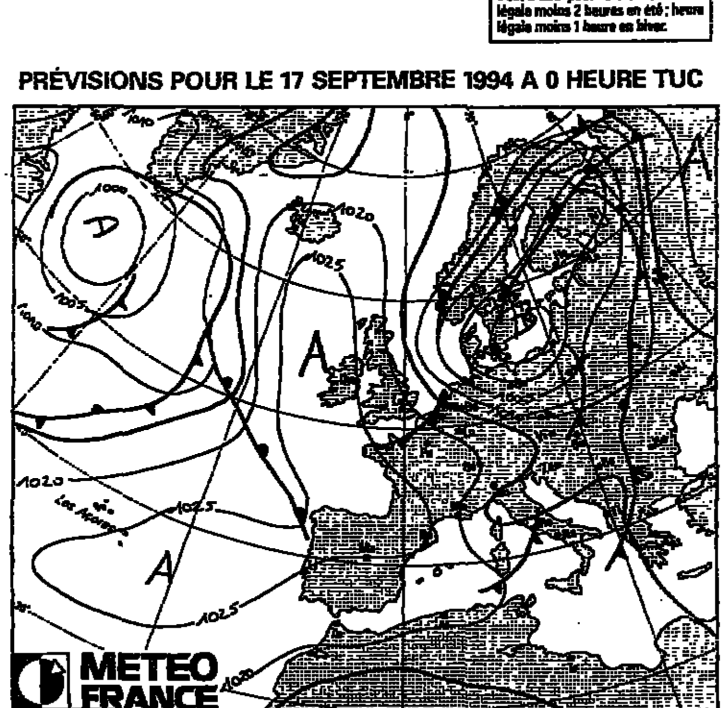
FRANCE	
AJACCIO	29/13
BIARRITZ	20/12
BORDEAUX	18/13
BOURGES	16/10
BREST	15/12
CAEN	15/10
CHERBOURG	15/9
CLERMONT-FER.	17/9
DIJON	18/7
GRENOBLE	20/11
LILLE	15/11
LIMOGES	13/9
LYON, BRON	19/11
MARSEILLE	23/15
NANCY	15/9
NANTES	13/10
NICE	22/14
PARIS	[illegible]
PAU	21/11
PERPIGNAN	23/12
POINTE-A-PITRE	[illegible]
RENNES	13/9
ST-ETIENNE	[illegible]
STRASBOURG	16/10
TOULOUSE	22/12
TOURS	[illegible]

ÉTRANGER	
ALGER	30/17
AMSTERDAM	15/11
ATHÈNES	32/20
BANGKOK	[illegible]
BARCELONE	[illegible]
BELGRADE	[illegible]
BERLIN	[illegible]
BRUXELLES	14/9
COPENHAGUE	[illegible]
DAKAR	31/26
DUBLIN	13/9
GENEVE	16/10
ISTANBUL	20/20
JERUSALEM	32/19
LE CAIRE	35/24
LISBONNE	22/14
LONDRES	[illegible]
LOS ANGELES	25/16
LUXEMBOURG	13/9
MADRID	22/11
MARRAKECH	34/19
MEXICO	22/12
MILAN	18/10
MONTRÉAL	20/10
MOSCOU	21/15
NAIROBI	27/11
NEW-DELHI	34/25
NEW-YORK	31/23
PALMA-DE-MAJ.	27/15
PÉKIN	27/15
RIO-DE-JANEIRO	23/19
ROME	29/21
HONGKONG	28/25
SÉVILLE	29/15
SINGAPOUR	34/27
STOCKHOLM	17/10
SYDNEY	18/10
TOKYO	22/20
TUNIS	40/24
VARSOVIE	23/12
VENISE	27/17
VIENNE	26/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-9-1994 à 6 heures TUC et le 15-9-1994 à 6 heures TUC

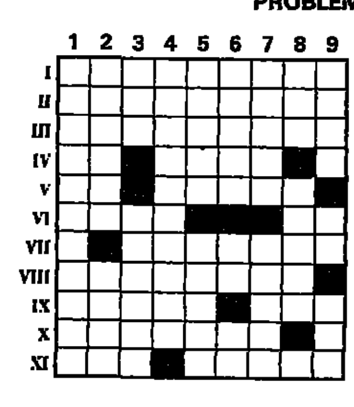
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6389



HORIZONTALEMENT

I. Fut, pour les rois de France, un pavillon dans la campagne. – II. A la campagne, c'est un homme qui ne se gêne pas pour prendre son pied. – III. Sont vraiment orfèvres en la matière. – IV. Dans le vent. A l'étranger, il n'est que poussière. – V. Symbole. Eut un comportement vraiment pas catholique. – VI. On *fonce quand* on en a. *Dans l'alternative.* – VII. Si on se met devant eux, c'est parce qu'ils réfléchissent. – VIII. Quand il est sensible, on n'aime pas être chatouillé. – IX. Prises pour ne rien oublier. Dans un alphabet étranger. – X. Navigateur portugais. – IX. Peut avoir le cœur sec. A un accès.

VERTICALEMENT

1. A qui on ne peut rien apprendre. – 2. Faire des entailles. Se dit avant Salut chez la crémière. – 3. Pétard. Se brise quand il y a un grand refroidissement. – 4. De vrais rapaces. – 5. Port de Suède. Peut retenir l'attention des amateurs de littérature. – 6. Permet un assemblage. Intéressa beaucoup de chercheurs. Redevient neuf quand on arrive au bout. – 7. Peut faire des poursuites. Est évidemment plus difficile à lever quand il est lourd. – 8. Peut nous bloquer le dos. Groupes de sporanges. – 9. Langue. Traditions. De la terre sur une nappe.

Solution du problème n° 6388

Horizontalement

I. Maryland. – II. Enée. Mafa. – III. Ne. Urinal. – IV. Styx. Aa. – V. Ohé ! Ob. As. – VI. Roulant. – VII. Gisement. – VIII. Edit. Miel. – IX. Rénales. – X. Es. Aneto. – XI. Reîtres.

Verticalement

1. Mensongères. – 2. Aneth. Ides. – 3. Ré. Yersin. – 4. Yeux. Oeta. – 5. Oum. Lai. – 6. Amiablement. – 7. Nana. Aniser. – 8. Dia ! Ante. Té. – 9. Alost. Laos.

GUY BROUTY

JEUDI 15 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Sport : Football.** Match aller du 1er tour de la Coupe des coupes : Croatia Zagreb-Auxerre, en direct de Zagreb ; à 18.45, mi-temps ; à 19.00, 2e mi-temps.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.55).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Divertissement : Le Pied à l'étrier.** Présenté par Philippe Bouvard.
22.50 **Magazine : Tout est possible.** Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Mallaury Nataf. Portrait d'un tueur en série français ; Les femmes qui cognent ; Les guérisons inexpliquées.
0.00 **Série : Chapeau *melon et* bottes de cuir.**

FRANCE 2

13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.25 **Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.**
15.45 **Variétés : *La Chance aux chansons*** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. En souvenir d'André Dassary et de Lina Margy.
16.40 **Jeu : *Des chiffres et des lettres.***
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.25).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et 1.50). Présenté par Michel Drucker. Invités : Alain Souchon et Arthus de Penguen.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** De l'assiette à la secte, d'Hélène Risacher, Vladimir Vasak et Patrick Boileau ; Femmes-flics à La Nouvelle-Orléans, de Denis Poncet et Jean-Xavier de Lestrade ; Télé-miroir, de Valérie Fourniou et *Pascal Pons.*
22.35 **Expression directe.** RPR.
22.45 **Cinéma : Touchez pas au grisbi.** ■ Film français de Jacques Becker (1953). Avec Jean Gabin, *René Dary, Paul Frankeur.*
0.20 **Journal et Météo.**
0.40 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Jean Lefèvre.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Galilée.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Lune noire,* de John Steinbeck.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : Point Break (Extrême limite).** ■ ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1991). Avec Patrick Swayze, Keanu Reeves, Gary Busey.
23.00 **Météo et Journal.**
23.30 **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** *La Guerre des loups,* de Jean-Michel Meurice et Maurice Najman. 2. Doubles jeux : de Budapest à Helsinki.
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Hoffa.** ■ Film américain de Danny De Vito (1992). Avec Jack Nicholson, *Danny De Vito, Armand* Assante.
15.50 **Surprises.**
16.05 **Cinéma : Métisse.** ■ ■ Film français de Mathieu Kassovitz (1993). Avec Mathieu Kassovitz, Julie Mauduech, Hubert Kounde.
17.40 **Documentaire : L'Arbre aux calaos.** De Simon Trevor.
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 ***Cinéma : Big Man.*** ■ ■ Film britannique de David Leland (1991).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Ma saison préférée.** ■ Film français d'André Téchiné (1992).
0.40 **Cinéma : Glengarry Glen Ross.** □ Film américain de James Foley (1992) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 ***Cinéma : Les Désaxés.*** ■ ■ Film américain de John Huston (1963, v.o., rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Les Enfants de l'arc-en-ciel.** De Sebastian Hirt.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : *Les vieux au pouvoir ?*** Une histoire de générations. Soirée proposée par Mascha Jirsa, sur une idée de Walter Brun.
20.45 **Documentaire : Werner, le senior.** De Mascha Jirsa.
21.20 **Téléfilm : Comment gagner une grand-mère ?** De Diethard Klante.
22.50 ***Documentaire : L'Héritage.*** De Mascha Jirsa. *Les ravages de la société de consommation. Didactique et mal filmé.*
23.20 ▶ **Documentaire : Images du vieux monde.** De Dusan Hanak (64 min.).

M 6

13.25 **Téléfilm : Rapt à New-York.** De Richard Michaels.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. La débâcle de 1940.
20.50 **Cinéma : Tueur d'élite.** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1975).
23.00 **Téléfilm : Un fils pour Satan.** *De Robert* Lieberman.
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine : Fréquenstar** (et à 4.00). Clémentine Célarié (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 4. Le rôle des correspondances en musicologie.
20.30 **Fiction.** Avignon 94 : Pour Yves Bonnefoy. 2. L'arrière-pays.
21.32 **Profils perdus.** Ferdinand Gonseth.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Ecrire, exister (3).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie centrale. 4. Ouzbékistan.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Passacaglia op. 1, Cinq pièces op. 5, *Symphonie op. 21, Six pièces* op. 6, de Webern, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour piano et cordes en sol mineur K 478, de Mozart.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Denis Levaillant : la voie des voix.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « La prévention de l'hépatite B » (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Les Guignols, le cordon et les rats

MANIFESTEMENT embarrassés depuis le début de l' «affaire Mitterrand-Péan », les Guignols de Canal + se rattrapèrent en y consacrant enfin une large part de leur séquence quotidienne. Sans prendre explicitement la défense du président de la République, ils réservèrent leur ironie, pêle-mêle, aux auteurs de livres sur François Mitterrand, coupables d'exploiter une veine juteuse et facile, à la *France en général, accusée de « faire le procès de Mitterrand pour ne pas faire celui de l'Occupation »*, et à Gérard Carreyrou en particulier, directeur de l'information de TF 1, coupable de trahir la parole présidentielle dans sa pureté cristalline. Ils s'abstinrent malheureusement de demander à la marionnette d'André Rousselet, leur ex-patron à Canal + et actuel patron du quotidien *Info-Matin,* par ailleurs ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, ce qu'il connaissait exactement des sympathies vichyssoises du président.

Soyons juste. Ils s'en prirent *aussi à Jacques Chirac, croqué* une fois de plus en écrivain-campagnard velléitaire, et à leur inusable cible : Giscard. Là, sur leur terrain familier, devant leurs victimes favorites, ils redevinrent drôles. N'empêche. On avait envie de leur glisser quelques mots à l'oreille. Il est très louable de ridiculiser Giscard. Allez-y, chers Guignols : continuez à réserver vos tomates au gâtisme giscardien. Si cela vous fait plaisir, offrez-vous même des marionnettes de Poincaré ou de Mac-Mahon. Mais ne pensez-vous pas que le naufrage mitterrandiste vous tend, hélas, de plus actuels modèles ? Cette cohorte d'anciens familiers et d'anciens dignitaires soudain changée en peuple de rats, *n'ayant le choix qu'entre la fuite* éperdue et une fidélité abasourdie : ne vous inspire-t-elle vraiment pas ? Rire de ces rats vous laisserait un goût de cendre, sans doute, comme à nous. Mais à quoi sert de rire, sinon à ne pas pleurer ?

Le comique des Guignols devait sa saveur aux convictions, fermes et cohérentes, qui le sous-tendaient. Aujourd'hui encore, en volant à la rescousse du vieil homme indigne, ils *manifestent un indéniable courage.* Le cordon sanitaire qui s'édifie lentement autour des dangereuses reconstructions historiques du président ne les impressionne pas. Ils estiment chevaleresque de l'enjamber, et de continuer machinalement à bombarder Giscard et Carreyrou. Fort bien. Mais même si les humoristes sont habituellement dispensés d'exprimer leurs sentiments au premier degré, on donnerait cher pour savoir, sur *le fond de l'affaire - ce jeune* Mitterrand qui se promenait dans les bureaux de Vichy sans y apercevoir trace d'antisémitisme, et n'a pas un mot pour renier son ami Bousquet -, quelle est, aujourd'hui, leur intime conviction.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues** (et à 3.40).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Quatre Filles du docteur March ; Vas-y Julie ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Feuilleton : Haine et passions.**
9.40 **Série : Riviera.**
10.20 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : *Le Juste Prix.***
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; *Clip ; Jeux.*
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : *Le Bébête Show*** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** *Les Cœurs brûlés 2, de Jean* Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (3e épisode). *Amour toujours, et encore trahison, désespoir, solitude...*
22.35 **Magazine : Combien ça coûte ?** Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine.
23.45 **Série : Agence tous risques.** « Les orages du souvenir ».
0.40 ***Journal et Météo.***
0.50 **Jeu : Millionnaire.**
1.20 **Concert : Deuxièmes Rencontres internationales de quatuors à cordes.** *Quatuor nº 3 en fa majeur,* de Chostakovitch, par le Quatuor Anton ; *Quatuor nº 3,* de Tippett, par le Duke String Quartet.
2.25 **TF 1 nuit** (et à 3.30, 4.00, 4.35).
2.30 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). La Loire, dernier grand fleuve européen sauvage ; Un jour ici ou le mystère de la migration.
4.10 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.**
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 ***Jeu : Pyramide.***
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Boule de cristal, boule tango.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.45).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et 1.40). Présenté par Michel Drucker.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Meurtre à l'université, de Jean-Marc Seban, avec Pierre Santini, Pierre Hoden. *Une ethnologue fait une chute de sept mètres. Meurtre ou suicide ?*
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. De l'histoire au cinéma en passant par la littérature : *le Colonel Chabert*. Invités : Gérard Depardieu, Fanny Ardant et Fabrice Luchini, les interprètes du film, Yves Angelo, le réalisateur, et Jean Tulard, historien.
23.45 **Variétés : Taratata.** Présenté par Nagui. Invité : Mc Solaar. Avec Urban Species, Sinclair, Soon EMC.
1.15 **Journal et Météo.**
2.10 **Magazine : Envoyé spécial** (rediff.).
4.15 **Dessin animé** (et à 4.55).
4.25 **Documentaire : De Zola à Sulitzer.**
5.05 **Série : Le Privé.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.**
8.25 **Continentales.** Euro hebdo, l'actualité en Russie ; à 8.30, Central Express ; à 8.40, Je me souviens, la libération de Thaon-les-Vosges, de M. Perrot ; à 8.45, Omniscience ; à 9.15, *Hello Japan ;* à 9.25, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Paysages à la carte : le Mali ; à 9.40, Semaine thématique : Histoire des sciences. 4. Une longue histoire. Invité : Paul Caro, délégué aux affaires scientifiques.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.** La mode.
11.45 ***La Cuisine des mousquetaires.***
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Newton.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer,** en direct de Saint-Jean-de-Luz. Invité : Yves Mourousi.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 ***Un livre, un jour.*** *L'Empyrée,* d'Anne Grospiron.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** La marée était trop belle, de Lise Blanchet, Yvon Bodin et Guy Nevers. *Dans l'estuaire de la Rance.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Michel Bouquet. Chine : l'écriture sacrée des Naxis ; France : les chevaliers de la souffiette ; Guatemala : *l'or à mâcher.*
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 ▶ **Magazine : Strip-tease.** Pizza americana, de Pierre Carles ; Aux armes, citoyens, d'Olivier Lamour ; Je t'aime, *moi non plus,* d'Antoine Gallien ; Dialogue de sourds, de Michel Stameschkine.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Têtes multiples, de Jean-Pierre Vuillaume.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 12.29 et 0.44).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
8.50 **Cinéma : Big Man.** ■ ■ Film britannique de David Leland (1991). Avec Liam Neeson, *Joanne Whalley-Kilmer,* Ian Bannen. *La vision juste et noire d'un « documentariste » anglais.*
10.40 **Flash d'informations.**
10.45 **Cinéma : Babette *s'en va-t-en guerre.*** ■ Film français de Christian-Jaque (1959). Avec Brigitte Bardot, Jacques Charrier, Francis Blanche. *Comédie plutôt futée.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Les *vendandes ; Collioure.*
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Jeux de guerre.** □ Film américain de Phillip Noyce (1992). Avec Harrison Ford, Anne Archer, Patrick Bergin. *Médiocre film d'espionnage.*
15.30 **Documentaire : Les Années Bardot.** De Patrick Jeudy.
16.25 **Cinéma : La P'tite Arnaqueuse.** □ Film américain de John Hughes (1991). Avec James Belushi, Kelly Lynch, Alison Porter. *Comédie sirupeuse.*
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Injustes noces.** De Waris Hussein, avec Jeanne Moreau, Joan Plowright. *Comment éviter un mariage arrangé ?*
21.50 ▶ **Documentaire : Les Quatre Lieutenants français.** De Patrick Jeudy.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : J. F. partagerait appartement.** ■ ■ ■ Film américain de Barbet Schroeder (1992). Avec Bridget Fonda, Jennifer Jason Leigh.
0.45 **Cinéma : Cible émouvante.** ■ Film français de Pierre Salvadori (1993). Avec Jean Rochefort, Marie Trintignant. *Un premier film en forme de comédie macabre.*
2.10 **Cinéma : Pink Floyd, the Wall.** ■ Film américain d'Alan Parker (1982). Avec Bob Geldof, Christine Hargreaves. (v.o.). *Le monde intérieur d'un rocker traumatisé.*
3.45 **Documentaire : Un tournage à la campagne.** D'Alain Fleischer, avec Gabriello, Paul Temps, Jacques Borel. *Le tournage d'*Une partie de campagne, *de Jean Renoir.*
5.15 **Cinéma : Krapatchouk.** □ Film franco-hispano-belge d'Enrique Gabriel Lipschutz (1991). Avec Guy Pion, Piotr Zaitchenko, Angela Molina. *L'errance de deux immigrés d'un pays de l'Est.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et japonaises de la semaine du 10 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et André Kaspi (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Stevie Wonder, de Gaz Gorham (rediff.).
18.45 **Court métrage : Le Porte plume.** De Marie-Christine Perrodin (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Talking Broken.** Sous le ciel du détroit de Torre, de Frances Calvert. *Marqués par cent vingt ans de domination économique australienne, les habitants des îles Torres, luttent pour leur identité. Vie quotidienne, magie, sexe, pêche, sida, ils parlent ici de tout avec franchise.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Sang et Poussière.** De Dennis Berry, avec Rémi Martin, Lydia Andrei. *Lors d'une course à la cocarde, le jeune Rémi Serano est blessé par un taureau. Un riche propriétaire et sa petite fille vont s'entêter à le sauver malgré l'hostilité de certains.*
22.10 **Documentaire : A l'attention de Madame le premier ministre Benazir Bhutto.** D'Omar Amiralay. *Portrait de la première femme à la tête de la République islamique du Pakistan.*
23.10 **Cinéma : Venice, Venice.** ■ Film américain de Henry Jaglom (1992). Avec Nelly Alard, Henry Jaglom, Suzanne Bertish (v.o., 104 min.).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique** (et à 15.00). Télé-achat.
9.35 **Musique : Boulevard des clips** *(et à 10.05, 11.00, 15.10, 1.15, 5.50).*
11.15 **Série : Lassie.**
11.40 **Infoconsommation.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Scène de rupture conjugale.** De Richard Michaels, avec Stephanie Powers, David Birney.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Psychose meurtrière.** De Tom McLoughlin, avec Valerie Bertinelli, Stephen Caffrey. *Une jeune Américaine schizophrène et psychopathe.*
22.35 **Série : Mission impossible.** L'Arme absolue.
23.35 **Série : Fantasmes.** Double mixte.
0.05 **Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Spécial Culture rock.** Lucien... Gainsbourg. *Un entretien télévisé avec Serge Gainsbourg, le 14 novembre 1990.*
2.00 **Rediffusions.** Fréquenstar ; *Michel Portal ;* Arles, le secret des pierres ; Les Enquêtes de Capital ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 5. Contrepoints et antinomies.
20.30 **Radio archives.**
21.32 ***Musique : Black and Blue.*** Histoire du jazz et de la musique afro-américaine. Avec André Clergeat et Jean-Robert Masson.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Ecrire, exister (4).*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie Centrale. 5. Tadjikistan.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de l'Opéra de Francfort) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77, de Brahms ; *Symphonie nº 10* en mi mineur op. 93, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dimitri Kitaenko ; sol. : Frank Peter Zimmermann, violon.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Divertissement pour hautbois, clarinette et basson, Concertino pour flûte, alto et double basse, de Schulhoff.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. Concert (en direct du Manhattan Jazz Club à Eurodisney) : Bob Brookmeyer, trombone, avec Kris Goessens, piano, Ricardo del Fra, contrebasse, Dre Palemaerts, batterie.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Tais-toi et nage !

C'EST une version sportive de la peste et du choléra. Les nageuses chinoises qui planent en rase-vagues sur les piscines du monde entier, avec leur stature de grenadier et leur jolie voix de basse, ne doivent pas leur succès à quelque trouble potion, mais à la souffrance.

Dopées ? Pas du tout, martyres. Et consentantes. C'est du moins ce que vient de déclarer, avec une étonnante fierté, l'ex-championne olympique Zhuang Yong. *« Les Chinoises ont subi des conditions d'entraînement que l'on peut qualifier de véritable torture pour se hisser au sommet... »*

Ce n'est plus de l'amour, mais de la nage. Temoignage de Zhuang Yong, qui s'entraîna avant d'entraîner les autres : entraînement trois cent *soixante-quatre jours* par an, avec, quelle licence ! permission de sortie pour le Nouvel An chinois. Petit échauffement quotidien de deux heures au gymnase, puis travaux pratiques de six heures en piscine. *« Nous nous entraînions le jour et la nuit avec pour seul objectif la performance parfaite. C'était le sens de notre vie ».*

Dans cette quête de la *« performance parfaite »*, on ne badinait pas. Ni télévision, ni loisirs, ni petits amis, ni droit de visite à la famille pendant les années d'entraînement. Les plus douées, les longues peines si l'on ose dire, avaient droit à des séjours à la montagne. Des stages en altitude décrits par la championne comme de véritables tortures. L'oxygène était si rare que *« les jeunes femmes pouvaient à peine respirer »*, assure-t-elle avec candeur. Ce qui tendrait à démontrer qu'il n'est nul besoin, dans l'empire des vessies natatoires, de respirer pour espérer.

L'oxygène était rare. Et l'ordinaire spartiate, un bon et sain régime *« à base d'herbes traditionnelles chinoises »*. Bref, un enfer pavé de vrais objectifs. *« Et notre succès n'est absolument pas la conséquence de l'utilisation de drogues mais du travail acharné de nos entraîneurs et nageuses »*, conclura Zhuang Yong.

A trop vouloir prouver... Cette défense et illustration d'un univers *radieux, tais-toi et nage*, n'est guère plus alléchante que le recours aux produits dopants. A supposer que ce régime imposé, la natation - *comme les travaux - forcée*, existe vraiment, le sort réservé à ces nageuses n'est guère enviable. Ni, pour celles qui en sortent championnes. Ni à plus forte raison, pour toutes celles, la majorité sans doute, que le système laisse brisées, échouées sur le bord des piscines.

Le sport de compétition, ainsi approché, est indécent, indéfendable, machine folle instrumentalisée par des apprentis sorciers. Surtout si l'on sait que les déclarations de Zhuang n'évacueront en rien dans l'esprit des spécialistes l'autre soupçon. Ils sont la majorité à croire et à dire qu'en Chine aujourd'hui, comme en RDA hier, les nageuses sont victimes et de la peste et du choléra.

Dans le sous-sol d'une villa proche de Bayonne

Les policiers découvrent une fabrique d'explosifs utilisés par l'ETA militaire

Deux Espagnols et trois Français ont été placés en garde à vue, mercredi 14 septembre, après la découverte d'une fabrique d'explosifs utilisés par le groupe *séparatiste basque ETA dans une* villa de Mouguerre (Pyrénées-Atlantiques) près de Bayonne. Les enquêteurs de la 6e division de la direction centrale de la police judiciaire, spécialisée dans l'antiterrorisme, et de la police de l'air et des frontières (PAF) d'Hendaye ont démantelé, sur commission *rogatoire du juge d'instruction* parisien Laurence Le Vert, la plus importante fabrique clandestine d'explosifs jamais découverte en France.

Quand les policiers ont défoncé au tractopelle les murs de la *zulo* – la cache, en basque –, Jose Martin Lopez Castanares et Pedro Maria Mugica Garmendia ont pris peur. Les risques d'explosion étaient grands. Le premier des deux Espagnols, surnommé Xabi, ingénieur en électronique, est considéré comme le spécialiste ès explosifs de l'ETA militaire, dont il aurait formé des générations de militants au fonctionnement des systèmes de mise à feu. Le second, appelé *Kepa, est le frère de l'ancien chef* d'ETA interpellé le 29 mars 1992 à Bidart (Pyrénées-Atlantiques). Les deux savaient que la substance en préparation – de l'Amonal, *un explosif à émanation* utilisé dans la quasi-totalité des attentats commis par l'organisation militaire en Espagne – risquait d'exploser sous l'effet des courts-circuits provoqués par l'engin de terrassement. *« Ils ont eu peur et se sont rendus sans discuter »*, explique-t-on du côté des enquêteurs.

La villa de la famille Arrambide abritait cette fabrique clandestine d'explosifs organisée à la façon d'un laboratoire professionnel. Les coordonnées d'Ernest Arrambide, restaurateur à Bayonne, avaient été découvertes par les policiers, début septembre, sur les agendas de plusieurs militants basques interpellés en Bretagne. S'intéressant à la maison familiale, installée dans un lotissement de Mouguerre, les enquêteurs ont sursauté au vu de factures d'électricité très supérieures à la moyenne. Quand ils ont vérifié les plans de la maison dans les archives locales, les policiers ont également repéré des aberrations dans la configuration du sous-sol du pavillon. *Interpellé à son restaurant*, mercredi 14 septembre en fin de matinée, Ernest Arrambide a été conduit à la maison en vue d'une fouille approfondie.

Deux laboratoires derrière un mur creux

Derrière un mur creux, défoncé par le tractopelle, les policiers ont découvert deux laboratoires occupant un espace d'environ soixante mètres carrés. Une unité chimique, d'un côté, qui comportait notamment quelque deux cents briques (comparables à des packs de lait achetés dans le commerce) contenant les produits de base – de l'Amérital, de la tolite et du Tolène – entrant dans la fabrication de l'Amonal. L'autre côté de la pièce abritait un atelier de montage électronique, où étaient préparés des retardateurs, des systèmes de mise à feu et de commande à distance. Ces deux unités de production fonctionnaient, selon les premiers éléments de l'enquête, depuis au moins trois ans. Des experts de la police scientifique ont été dépêchés sur place pour se livrer à une analyse approfondie des substances saisies.

Madialen, l'épouse, et Dominique, le père d'Ernest Arrambide, ont été comme lui placés en garde à vue mercredi 14 septembre. Quelques heures avant ces interpellations, nous signale notre correspondant à Bayonne, Michel Garicoix, une explosion avait provoqué des dégâts matériels dans une agence du Crédit lyonnais de la banlieue de Bilbao. La substance explosive était, comme à l'accoutumée, de l'Amonal.

ERICH INCIYAN

Après le sida et les suicides

L'usage de stupéfiants est la troisième cause de mortalité chez les jeunes Parisiens

Selon une étude de l'Institut médico-légal de Paris, menée en collaboration avec l'INSERM dans la population de vingt à trente-quatre ans, l'usage de stupéfiants est responsable de près de 9 % du total des décès des jeunes Parisiens (1). Dans cette tranche d'âge, et dans la capitale, l'usage de stupéfiants représente la troisième cause de mortalité après le sida et *les suicides*.

***Dans les autres départe*ments de la région Ile-de-France, la prise de stupéfiants représente la quatrième cause de mortalité, les accidents de la circulation routière étant, dans ces départements périphériques, plus nombreux que les décès liés à la toxicomanie.**

***Sur les 253 décès dénom*brés en 1990 en Ile-de-France, 240, soit près de 95 %, ont été causés par une surdose. Quatre décès sur cinq concernent des hommes. Parmi les quatre-vingt-douze Parisiens décédés, il y avait des habitants de tous les arrondissements, le huitième mis à part. Le plus grand *nombre de surdoses mor*telles a été observé dans le dix-septième arrondissement (quatorze décès), ainsi que dans les dix-huitième, dix-neuvième, vingtième arrondissements.**

Cette étude, qui ne porte que sur les sujets pour lesquels l'usage de stupéfiants est la cause directe (initiale) *de la mort, ne prend pas en* compte le rôle de la toxicomanie dans la mortalité liée au sida ou aux suicides.

F. N.

(1) Réalisée par D. Lecomte, F. Hatton, E. Michel et A. Le Toullec, cette étude est publiée dans *le Bulletin épidémiologique hebdomadaire.*

L'Italie s'inquiète des conséquences de l'immigration clandestine

Alerte au choléra dans les Pouilles

ROME

de notre correspondante

On n'en est pour l'instant qu'à de simples mesures de prudence et de prévention, mais l'alerte est donnée. Et depuis que les autorités de Tirana ont reconnu, un peu tardivement d'ailleurs, mardi 13 septembre, qu'un foyer d'épidémie de choléra s'était déclaré, entre les villes de Berat et de Kuçova, au sud de la capitale albanaise, faisant déjà quatre morts et une bonne centaine de malades, l'Italie est inquiète.

Non sans raison car, de l'Albanie toute proche, est arrivé ces derniers jours sur les côtes des Pouilles un flot restreint mais persistant d'immigrés clandestins, dont certains pourraient théoriquement être atteints par la maladie. Des ordres ont été immédiatement donnés mardi pour contrôler les eaux usées et le réseau d'eau potable dans la région de Bari, Otrante et Brindisi. Un « groupe d'intervention » formé par le ministère de la santé s'est mis en place mercredi pour agir dès la signalisation du moindre cas suspect. Enfin, marchandises et voyageurs en provenance de l'Albanie seront soumis à de stricts contrôles. *« Il n'y a, jusqu'à ce jour, encore aucune raison de s'alarmer en Italie,* a expliqué le ministre de la santé, Raffaele Costa, *mais l'inquiétante situation albanaise nous force à redoubler de prudence. »* Reste le principal problème : l'immigration clandestine. Car en réalité, depuis le mois d'août 1991, lorsque 20 000 Albanais tentèrent un débarquement désespéré à Bari, pour se voir confinés dans le stade de la ville et des abris précaires par des autorités débordées et pas préparées, l'immigration clandestine n'a jamais cessé. Par gros temps, avec des petits bateaux de fortune, voire ceux des contrebandiers qui augmentent ainsi leurs gains, arrivent chaque jour des centaines d'Albanais, mais aussi des Nord-Africains, voire des Asiatiques (Sri-Lankais) qui, à travers l'Albanie et le sud de l'Italie, cherchent à gagner le reste de l'Europe, alimentant en partie de nouveaux réseaux de prostitution. Dans les Pouilles, il en arriverait 5 000 par mois, et près de 1 000 dans les deux petites îles de Pantelleria et Lampedusa. Mais la Sicile et la Calabre sont aussi touchées.

Police et gardes des finances, qui arrêtent et réexpédient en général les clandestins dans leurs pays d'origine, ont récemment opéré un magistral coup de filet : mardi, à Bari, ont été arrêtés les dix-neuf membres d'un réseau qui fonctionnait comme un véritable « tour operator » de l'immigration. Pour 1 million de lires (3 500 F), *« tout compris »* par personne, les clandestins bénéficiaient du trajet en bateau Albanie-Italie, puis d'un billet de train pour le nord du pays, l'Allemagne ou la Suisse. Passeports et faux permis de séjour étaient en *« option supplémentaire »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Première sélection en vue du prix Femina

Les membres du jury Femina ont rendu publique, mercredi 14 septembre, la liste des romans français et étrangers sélectionnés pour le prix, qui sera décerné le 3 novembre. Douze romans français sont en lice : *Asseze l'Africaine*, de Calixthe Beyala (Albin Michel), *Monsieur Henri*, de Pierre Charras (Mercure de France), *le Jardin clos*, de Régine Detambel (Gallimard), *La vie me fait peur*, de Jean-Paul Dubois (Seuil), *Un début à Paris*, de Philippe Labro (Gallimard), *les Jardins publics*, de Gilles Leroy (Mercure de France), *Champion du monde*, de Mathieu Lindon (P.O L.), *Belle mère*, de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud), *Nevermore*, de Marie Redonnet (P. O. L.), *Port-Soudan*, d'Olivier Rolin (Seuil), *Eldorado 51*, de Marc Trillard (Phébus), *Un aller simple*, de Didier Van Cauwelaert (Albin Michel).

Les romans étrangers sélectionnés sont au nombre de six : *l'Après-midi bleu*, de William Boyd (Seuil), *l'Enfant loué*, de Joan Brady (Plon), *l'Amour langue étrangère*, de Julian Gloag (Gallimard), *A la merci d'un courant violent*, de Henry Roth (L'Olivier), *Théâtre de fer*, d'Otar Tchiladzé (Albin Michel), *les Uns sans les autres*, de Martin Walser (Laffont).

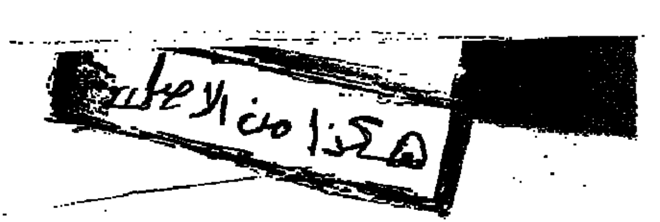
Une prochaine sélection doit être communiquée le 5 octobre.

DIFFAMATION : Le président de l'ASTI d'Orléans mis en examen. – Ancien président de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), président de l'ASTI d'Orléans, Jean-Pierre Perrin a été mis en examen le 1er septembre pour *« diffamation publique envers la police nationale »*. Un tract suggérant un rapprochement entre la « rétention » actuelle des immigrés et l'internement des juifs, des tziganes et des marginaux dans les camps de Beaune-la-Rolande, de Pithiviers et de Jargeau (Loiret) sous Vichy, est à l'origine de la mise en examen du responsable de l'ASTI. – *(Corresp.)*

Ce numéro comporte un cahier « le Monde des livres » folioté de 13 à 20

et un cahier « Journées du patrimoine » folioté de I à XIV

Le numéro du « Monde » daté jeudi 15 septembre 1994 a été tiré à 475 478 exemplaires



Le Monde

Journées du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 1994

UN GUIDE DE 1 256 SITES A VISITER





SOMMAIRE

Les astérisques (*) placés en début de ligne signalent des ouvertures de sites ou des manifestations exceptionnelles.

Capital de la mémoire

EN 1993, six millions de personnes avaient répondu au rendez-vous des Journées du patrimoine. Sans doute seront-elles cette année, pour cette onzième édition, aussi nombreuses, avec un « menu » de plus en plus copieux. Dix mille monuments, civils, religieux, industriels ou militaires, publics ou privés, à la ville ou à la campagne, seront ouverts cette fois à la visite, parfois pour la première fois. Dans presque toutes les régions, les collectivités locales se sont – inégalement – ingéniées à mettre sur pied des manifestations autour d'un bâtiment, d'une époque, d'un mouvement artistique, d'une tradition artisanale, d'un personnage illustre, d'une activité ancienne ou récente. Ce « quatorze pages », réalisé avec le concours de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, doit permettre aux lecteurs du *Monde* de se retrouver au milieu du foisonnement des propositions et de se composer éventuellement leur propre itinéraire.

Ces Journées sont aussi l'occasion de se poser quelques questions sur l'évolution accélérée de la notion de patrimoine. Le sens que nous connaissons à ce mot apparaît dans la première moitié du XIXᵉ siècle. Ce n'est pas un hasard. Les bouleversements de la société après 1789, multipliés par les débuts d'une autre révolution – industrielle – allaient mettre à rude épreuve les constructions léguées par le passé. Ajoutés au vandalisme (mot forgé par l'abbé Grégoire en 1794), la désaffection de certains bâtiments, l'abandon progressif de l'usage du réemploi (la règle sous l'Ancien Régime), l'apparition de nouvelles méthodes de construction, plus rapides et plus économiques (le Grand Louvre de Napoléon III est construit en cinq ans), entraînèrent la destruction d'un grand nombre de bâtiments majeurs, de l'abbaye de Cluny au donjon du Temple, du château de Marly à l'évêché de Paris. L'ampleur des dégâts amena les pouvoirs publics à créer un premier service des Monuments historiques. C'est ainsi que l'un des premiers responsables de cette administration, Prosper Mérimée, l'auteur de *Carmen*, fut lancé sur les routes de France pour lever un premier inventaire.

APRÈS les bombardements de la dernière guerre, qui anéantirent des villes entières (Caen, Brest, Lorient, Saint-Malo, Le Havre), les impératifs de la reconstruction, les besoins massifs de logements nouveaux, puis le triomphe de la promotion immobilière dans le sillage des « trente glorieuses », entraînèrent des ravages aussi importants. Les paysages urbains se modifièrent profondément. Les campagnes furent atteintes à leur tour. Une réaction logique eut lieu à la fin des années 80. La conscience renouvelée du patrimoine est à mettre en parallèle avec celle de l'écologie, pour les mêmes raisons : dégradation de l'environnement, inquiétude devant l'avenir incertain, perte des repères. Des groupes de plus en plus nombreux, à la recherche d'une hypothétique mémoire, se mirent à fréquenter les « vieilles pierres ».

DEPUIS quelques années, le patrimoine touche donc à tous les domaines et s'érige désormais en religion – avec ses intégristes et ses superstitions. Mais les invocations ne résolvent pas toutes les questions. Matière vivante, véhicule de la mémoire collective, moteur économique en puissance, le patrimoine peut être – aussi – un fétiche, une charge stérile, une banale marchandise. Comment opérer un tri et échapper à l'irrépressible envie de tout garder ? Comment intégrer le passé au présent sans le dénaturer ? Comment garder ces biens du danger qui les menace : récupération, stérilisation par la commercialisation et le spectacle ? Personne n'a encore vraiment répondu à ces interrogations. Les millions de visiteurs qui partiront les 17 et 18 septembre à la rencontre de ces richesses auront l'occasion d'y réfléchir.

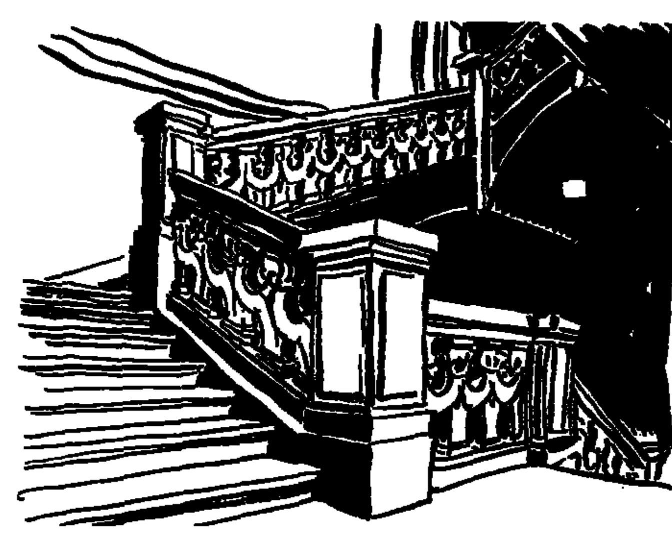
EMMANUEL DE ROUX

▶ Rens. pour toute la France : Service télématique, 36 15 code VMF, ou 36 15 code Culture, Journées du Patrimoine. Centre d'information de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62 rue Saint-Antoine 75004 Paris. Tél. 44-61-21-50.

11es Journées du patrimoine

Paris

Les sièges du pouvoir et du savoir



Comme chaque année, les « forteresses » du pouvoir ouvrent leurs portes au grand public. Les files d'attente s'allongeront devant les établissements dont la signification symbolique est la plus lourde. Il faudra guetter, cette année, qui de l'Elysée, de l'hôtel Matignon, de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil constitutionnel, de la Cour des comptes (pour la première fois ouverte au public), du ministère des affaires étrangères ou de celui de l'Agriculture, drainera les foules les plus nombreuses... Outre la fascination qu'il y a à parcourir ces lieux mythiques « où les grandes décisions se prennent », certains renferment des chefs-d'œuvre, rarement accessibles, comme la bibliothèque de l'Assemblée nationale décorée par Delacroix ou les salons du Sénat imaginés par Chalgrin et Gisors. D'autres bâtiments publics, comme le Mobilier national, sont aussi courus. Il faudra beaucoup de patience pour admirer les fauteuils, les bureaux et les tapisseries destinés aux palais de la République.

Les bastilles du savoir – bibliothèques, lycées et musées – souvent logées dans des bâtiments historiques, sont plus accessibles, mais les nombreuses visites guidées (notamment par l'association Paris historique) permettent d'en découvrir des facettes ignorées. Les vénérables collège des Ecossais, des Irlandais, des bernardins s'ouvrent pour la première fois au public. Cette année, de nombreuses ambassades se joignent également à l'opération – en particulier celles de Roumanie, de Corée, de Suisse et d'Italie.

Tous les hôtels, ministères et ambassades sont ouvert gratuitement. Mais il est indispensable de se munir d'une pièce d'identité et recommandé de ne pas se charger de paquets encombrants. Enfin il faut signaler que de nombreux concerts sont organisés par l'association des anciens élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

▶ Rens : Centre d'information de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62 rue Saint-Antoine 75004 Paris. Tél. 44-61-21-50.

1er ARRONDISSEMENT

Palais-Royal. Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat et ministère de la culture et de la francophonie. 2 *bis*, rue de Montpensier. Sam. dim. 10 h-18 h.

Conciergerie. Sam. dim. 9 h 30-18 h. Concerts : sam. 14 h 30 à 17 h 30 avec Valérie Chermiset/flûte, Marianne Guichard/harpe, et Christophe Julien/guitare ; dim. 14 h 30 à 17 h 30 avec Benoit Maurel et Stéphane de Carvalho/guitares, et Cédric Conchon/violoncelle.

Hôtel de Bourvallais. Ministère de la justice. 13, place Vendôme. Dim. 10 h-17 h 30.

Hôtel de Toulouse. Banque de France. Entrée rue Radziwill. Sam. dim. 10 h-16 h. Cour d'honneur et galerie dorée.

Palais Cambon. Cour des comptes. 13, rue Cambon. Dim. 10 h-18 h ; visite de l'escalier d'honneur, de la bibliothèque et de la grande chambre. Ouvert pour la première fois au public.

Palais de justice. 4, bd du Palais. Sam. dim. 9 h-17 h. Cour d'appel de Paris 1re présidence, Cour de cassation, tribunal de grande instance.

2e ARRONDISSEMENT

Bibliothèque nationale. 58, rue de Richelieu. Dim. 10h-18 h.

3e et 4e ARRONDISSEMENTS

Bibliothèque des amis de l'instruction. 54, rue de Turenne. Dim. 10 h-18 h.

Hôtel de Ville de Paris. Dim. 9 h 30-18 h ; entrée parvis de l'Hôtel de Ville.
Hôtel Soubise. Archives de France. 60, rue des Francs-Bourgeois. Sam. dim. 13 h 45-17 h45.
Hôtel de Sully. Caisse nationale des monuments historiques et des sites. 62, rue Saint-Antoine. Sam. dim. 9 h-19 h. Visite guidée par des conférenciers ; informations sur les Journées du patrimoine : de 10 h à 19 h, librairie regroupant les publications sur le patrimoine, les monuments et les sites.
L'Auberge de l'Aigle d'Or. 41, rue du Temple. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présentée par l'association Paris historique.
Hôtel d'Albret. Services culturels de la Ville de Paris. 31, rue des Francs-Bourgeois. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Visite de la cour. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel des ambassadeurs de Hollande. 47, rue Vieille-du-Temple. Accès aux deux cours : sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel de Beauvais. 68, rue François-Miron. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel Bouthillier de Chavigny. 7, rue de Sévigné. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel Chalon-Luxembourg. 26, rue Geoffroy-l'Asnier. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel de Gourgues. 52-54, rue de Turenne. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel d'Hallwyll. 28, rue Michel-Lecomte. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Bâtiment de l'architecte Nicolas Ledoux. Visite de la cour. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel de Lamoignon. Bibliothèque historique de la Ville de Paris. 24, rue Pavée. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'Association Paris historique.
Hôtel Libéral-Bruant. Musée de la serrurerie. 1, rue de la Perle. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel de Marle. Centre culturel suédois. 11, rue Payenne. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel de Sens. Bibliothèque Forney. 1, rue du Figuier. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Hôtel de Vigny. Sous-direction de l'Inventaire. 10, rue du Parc Royal. Dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Lycée Charlemagne. 14, rue Charlemagne. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Maison de Marie Touchet. 22 *bis*, rue du Pont Louis-Philippe. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Maison d'Ourscamp. Siège de l'association Paris historique. 44-46, rue François-Miron. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Présenté par l'association Paris historique.
Bibliothèque de l'Arsenal. 1, rue de Sully. Dim. 9 h 30-18 h. Présenté par l'association La Cité.

5e ARRONDISSEMENT

Collège des bernardins. 24, rue de Poissy. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Visite guidée par l'association Paris historique.
Collège des Ecossais. 65, rue Cardinal-Lemoine. Sam. 14 h-18 h. Visite guidée par l'association Paris historique.
Collège des Irlandais. 8, rue des Irlandais. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Visite guidée par l'association Paris historique.
Lycée Henri-IV. 23, rue Clovis. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Visite guidée par l'association Paris historique.
Muséum national d'histoire naturelle. Jardin des plantes, grande galerie, 10 h-18 h. 40 F, tarif réduit 30 F, 10 F pour les scolaires. Concerts : sam. 14 h-18 h avec C. Wirth, S. Malezieux, F. Mancuso, G.Tressos/saxophones, J. Marinette, F. Gauthier/trompettes, L. Marchioro/piano, cor, et J.-P. Porcheddu ; dim. 14 h 30-17 h avec L. Marchiori/cor, S. Gourvat/trompette, O. Devaure/trombone, H. Billard/flûte, O. Arbell/harpe.

La Sorbonne. 45, rue des Ecoles. Dim. 9 h 30-19 h. Démonstration de taille de pierre : sam., dim. 10 h-18 h, par l'entreprise Lefevre.

Val-de-Grâce. 1, place Alphonse-Laveran. Sam. 10 h-13 h et 15 h-18 h 30, dim. 9 h 30-13 h et 14 h-18 h.

6e ARRONDISSEMENT

Hôtel Charles-Garnier. Ecole nationale du Patrimoine. 117, bd Saint-Germain. Dim. 10 h-18 h. Un chef-d'œuvre méconnu de l'architecte de l'Opéra de Paris.
Institut de France. 23, quai de Conti. Dim. 10 h-18 h. Visite de la cour d'honneur et de la coupole, conférences sous la coupole toutes les heures.
Palais du Luxembourg. Le Sénat. 15, rue de Vaugirard. Dim. 9 h-17 h 30.

7e ARRONDISSEMENT

Ecole militaire. Porte principale : place Joffre. Dim. 9 h 30-12 h, sam. et dim. 14 h 30-18 h 30.



Hôtel de Villars. Mairie du septième. 116, rue de Grenelle. Sam. 14 h-17 h 30, dim. 10 h-17 h 30. Une permanence sera assurée aux mêmes heures par la société d'histoire du septième arr. pour renseigner sur les hôtels ministériels ouverts. Dim. 15 h 30 : concert à cordes par le Quatuor Elektra.
Ancienne abbaye de Pentemont. Ministère des anciens combattants. 37, rue de Bellechasse. Dim. 9 h-18 h.
Hôtel de Behague. Ambassade de Roumanie. 123, rue St-Dominique. Dim. 10 h-13 h et 15 h-18 h. Escalier d'honneur, salle de bal, salle à manger. Visite guidée.
Hôtel de Boisgelin. Ambassade d'Italie. 47, rue de Varenne. Dim. 10 h-13 h. Visite du rez-de-chausée, du salon de la Mappemonde, des salons de réception, de la bibliothèque et du théâtre sicilien.
Hôtel de Brienne. Ministère de la défense. 14, rue Saint-Dominique. Dim. 10 h-17 h.
Hôtel du Châtelet. Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. 127, rue de Grenelle, entrée 1, boulevard des Invalides. Dim. 10 h-17 h 30. Brochures.
Hôtel de Clermont. Ministère de la communication. 69, rue de Varenne. Dim. 10 h-17 h 30.
Hôtel Chanac de Pompadour. Ambassade de Suisse. 142, rue de Grenelle. Sam. 9 h-13 h.
Hôtel de Lassay. Présidence de l'Assemblée nationale. Entrée par le 33 *bis*, quai d'Orsay. Sam. dim. 9 h 30-18 h.
Hôtel Matignon. Services du premier ministre. 57, rue de Varenne. Dim. 9 h-18 h. Visite des salons du rez-de-chaussée et du parc.
Hôtel de Montesquieu. Ministère de la coopération. Entrée : 45, bd des Invalides. Sam. dim. 10 h-18 h.
Hôtel de Montmorin. Ministère des DOM-TOM. 27, rue Oudinot. Sam. 14 h 30-18 h, dim. 10 h-18 h. Visite guidée. Concert : dim. 15 h 30 ; Stéphanie Carne/clarinette, Diana Montoya/percussions.
Hôtel de Noirmoutier. 138, rue de Grenelles. Dim. 14 h-18 h. Visite des salons et de la salle à manger.

Hôtel de Roquelaure. Ministère délégué aux relations avec le Sénat. 246, bd St-Germain. Dim. 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h. Visite du rez-de-chaussée.

Hôtel de Rothelin-Charolais. Ministère des entreprises et du développement économique. 101, rue de Grenelle. Dim. 10 h-17 h 30. Visite du salon jaune, de l'antichambre, de la salle de glace, du secrétariat du ministre.

Hôtel de Villeroy. Ministère de l'agriculture. 78, rue de Varenne. Dim. 9 h 30-17 h 30.

Ministère des affaires étrangères. 37, quai d'Orsay. Dim. 9 h 30-17 h 30.

Palais Bourbon. Assemblée nationale. Entrée : 33 *bis*, quai d'Orsay. Sam. dim. 9 h 30-18 h. Visite des salons, de la bibliothèque, de l'hémicycle, du kiosque de l'Assemblée, exposition célébrant le cinquantenaire du droit de vote des femmes.

8e ARRONDISSEMENT

Hôtel Potocki. Chambre de commerce et d'industrie de Paris. 27, av de Friedland. Sam., dim. 10 h-13 h et 14 h-17 h 30.

Cette ouverture exceptionnelle permet d'admirer les collections du comte Potocki.
Concerts : sam. 15 h, quatuor à cordes Elektra ; dim. 15 h, quatuor saxophones Habanera.

Palais de l'Elysée. Présidence de la République. 55, rue du Fbg-St-Honoré. Cour d'honneur, salons du rez-de-chaussée et Hôtel de Marigny.

Musée Jacquemart-André. 158, bd Haussmann. Sam. dim 9h-12 h et 14 h-18 h. Une réouverture attendue.

9e ARRONDISSEMENT

Ancien Hôtel d'Aumont. Maison de la Franche-Comté. 2, boulevard de la Madeleine. Sam. 10 h-12 h 15 et 14 h-18 h, dim. 10 h-13 h et 14 h-18 h.
Hôtel Bony. 32, rue de Trévise ou 13, rue Blanche. Sam. 9 h-19 h. Concert : 16 h, Gaelle Thouvenin/harpe et Pascale Guidot/flûte.

10e ARRONDISSEMENT

Eglise Saint-Vincent-de-Paul. Sam. 8 h-12 h et 14 h-19 h 30, dim. 8 h-12 h et 15 h 30-19 h 30. Visite guidée dim. 16 h-18 h, départ devant le parvis de l'église. Concert : dim. 15 h avec Thierry Escaich/orgue, Frédéric Gauthier et Jérôme Marinette/trompettes.
Hôtel Gouthière. 6, rue Pierre Bullet. Dim. 10 h-16 h. Visite guidée. Concert de musique classique, sam. 19 h 30 : Anne-lise Gastaldi/piano, David Lefèvre/violon, et le quatuor de saxophones Habanera.
Le faubourg Poissonnière. 58, rue d'Hauteville. Dim. 15 h-18 h.
Mairie du dixième. 72, rue du Fbg-St-Martin. Dim. 10 h-11 h 30.
Petit Hôtel Bourrienne. 58, rue d'Hauteville. Sam. et dim. 10 h-19 h : 25F, gratuit moins 18ans, décor Empire. Concert (50F) : sam. 15 h 30, mélodies et airs d'opéra avec Catherine Markovic/soprano, Jean-Christophe Hurtaud/ténor et Kazuko Iwashima/piano ; dim. 15 h 30 avec Valérie Chermiset/flûte, Marianne Guichard/harpe et Christophe Julien/guitare.

13e ARRONDISSEMENT

Hôpital de la Pitié-Salpêtrière. 47, bd de l'Hôpital. Sam. et dim. 8 h 30-18 h 30. Chapelle Saint-Louis. Concert : dim. 16 h 30.
Mobilier national et Manufactures nationales de tapis et tapisseries. Trois entrées : Mobilier national, 1, rue Berbier-du-Mets ; ateliers des Gobelins, 42, av des Gobelins ; ateliers de Beauvais la Savonnerie, 3, rue Berbier-du-Mets.
L'Atelier Paris Ile-de-France 11, rue Léon-Bollée. 20F par enfant. Sam. et dim. Animation pour les 6-25 ans, manipulation de maquettes, lecture de documents graphiques anciens et actuels. Inscriptions préalables au 45-85-51-63.

14e ARRONDISSEMENT

Maison du Fontainier. 42, rue de l'Observatoire. Sam. 14 h-18 h 30 et dim. 14 h-18 h. Visite guidée par l'association Rempart Ile-de-France. Ouverte pour la première fois au public, cette maison fait partie des aménagements commandés par Marie de Medicis pour alimenter le jardin du Luxembourg en eau de source depuis Rungis. Elle contient un logement pour l'intendant des eaux et un réservoir souterrain de régulation.
Abbaye de Port-Royal. 123, rue de Port-Royal. Sam. 14 h-18 h 30, dim. 14 h-18 h. Visite guidée.

19e ARRONDISSEMENT

Regard de la Lanterne. Captages médiévaux des eaux de Belleville. Rue Compans, à l'angle du 213, rue de Belleville. Sam. et dim. 9 h 30-11 h et 14 h 30-16 h. Ouvert seulement pendant les visites guidées (association Sources du Nord-études et préservation). Durée : quarante-cinq minutes.

11es Journées du patrimoine

Ile-de-France

De parcs en jardins

Délaissés depuis près d'un demi-siècle, les parcs et les jardins font aujourd'hui l'objet d'un engouement. Ceux de l'Ile-de-France sont particulièrement nombreux. Beaucoup d'entre eux ont la particularité d'avoir été dessinés par Le Nôtre ou ses élèves et d'avoir été restaurés à la fin du siècle dernier par Henri et Achille Duchêne, les grands paysagistes de l'époque (Champs, Vaux-le-Vicomte, Breteuil, Courances, le Marais). Les jardins du dix-huitième siècle ont eu moins de chance, et seul subsiste entier, près de Paris, celui du Désert de Retz, en cours de rénovation. Les fabriques du parc de Méréville, aujourd'hui dans un triste état, sont néanmoins visibles à Jeurre, près d'Etampes. Les visiteurs ne manqueront pas non plus de découvrir le Nymphée de Soufflot, construit par l'architecte du Panthéon à Chatou, unique vestige d'un parc détruit. Certains ouvrent leurs grilles toute l'année, d'autres sont plus secrets. Les derniers jours de l'été sont donc propices pour partir à la découverte de ces paysages soigneusement architecturés que sont le Potager du Roy à Versailles, celui de Saint-Jean-de-Beauregard, les parcs romantiques de Courson ou de la Vallée aux Loups à Châtenay-Malabry, ou ce souvenir du Second Empire : le parc de Ferrières.

▶ **Rens. : DRAC, Grand Palais, porte C, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. 42-99-44-00.**

AMBLEVILLE
Château d'Ambleville. Sam. et dim. 10 h 30-18 h 30. 25 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
Concert le dimanche avec la fanfare Verdi de 15 h à 17 h.
Les quatre châteaux du Val-d'Oise, Ambleville, Hazeville, Arthiés et Touteville : 50 F. Visite guidée.

ARCUEIL
Circuit. Sur les traces de Robert Doisneau : visite de Gentilly, Arcueil, et de leurs alentours, par le CAUE du Val-de-Marne.

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE
Château d'Arnouville. Dim. 10 h 30 : visite guidée, départ devant la grille du château.

AVON
Manoir de Bel Ebat. Sam. et dim. 15 h-18 h. Concert-promenade : « Réception à Bel Ebat en 1900 ».

BALLANCOURT
Château du Grand Saussay. Sam. dim. 14 h-18 h. Visite guidée : 30 F. Château et parc ; tarif réduit : 25 F (durée 40 mn). Ouverture exceptionnelle de la chambre à baldaquin.

BEAUMONT-SUR-OISE
Hôtel du Croissant. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée des extérieurs et de la cour intérieure (durée 30 mn).
Cinéma Beaumont-Palace. *Dim.* 13 h-14 h 30. Visite guidée.

BOULOGNE-BILLANCOURT
Hôtel de Ville. 26, av. André Morizet. Sam. et dim. 9 h-17 h. Visite guidée à 11 h et 15 h. L'hôtel de ville a été construit par Tony Garnier entre les deux guerres. La municipalité organise une visite guidée de la commune à la découverte de l'architecture d'entre les deux guerres.

BRIE-COMTE-ROBERT
Circuit de la ville. Dim. 14 h 30 et 16 h, départ sur le parvis de l'église St-Etienne.
Visite guidée par l'association des Amis du vieux château.
Château (XIIIe) et chantier archéologique. Dim. 16h-19h. Visite guidée, départ du château porte de Brie, 16 h et 17 h 30 (durée 1 h 30). Exposition sur l'histoire et l'archéologie sam. et dim. 15 h-18 h.

CELY-EN-BIÈRE
Moulin de Choiseau. Sam. 14 h-16 h 30 et dim. 10 h-12 h et 13 h-19 h Visite guidée du mécanisme et sur la fabrication de la farine. Exposition sur la maison rurale en Ile-de-France.

CERGY
Circuit de la ville. Dim. 9 h 30 et 14 h. Circuit pédestre à travers le patrimoine du Cergy ancien et moderne, végétal et urbain ; départ à la gare de Cergy-le-Haut.

CHAMBOURCY
Désert de Retz (XVIIIe). Archétype du parc anglo-chinois à la mode au siècle des Lumières. En cour de restauration. Sam. et dim. 14 h 30-17 h 30. 2 km au sud de Chambourcy. Visite guidée toutes les 20 mn (durée 1 h 20) : 30 F.

CHAMPS-SUR-MARNE
Domaine national de Champs. 31, rue de Paris. Sam. et dim. 10 h-12 h et 13 h 30-18 h. Visite guidée. Le parc néo-classique s'étend jusqu'à la Marne.
Représentation : *Le Barbier de Séville* de Beaumarchais. Ven. Sam. Dim. 18 h-20 h. 80 F et 60 F. Par la compagnie « Les Oranges Bleues ». Réservation : tél. : 60-05-24-43. Sam. et dim. après-midi : concert gratuit de violon (Bach, Isaye, Paganini, Gershwin).

CHATEAU-LANDON
Hôtel-Dieu (XIIe) et Maison de la pierre. Sam. et dim. 15 h-18 h. Visite guidée par l'association Histoire et archéologie.
Exposition sur 1 000 siècles de techniques et d'outils lithiques.

CHATENAY-MALABRY
Maison de Chateaubriand. La Vallée-aux-loups, et son parc romantique planté par l'écrivain. Dim. 10h-12 h et 14h-18h. Visite, conférences à 15 h et 16 h devant la maison, concert dans le parc à 15 h 30.

CHATILLON
Treuil de carrière. 19, rue Ampère. Dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. 10 F (gratuit pour les enfants). Visite guidée (durée 30 mn), démonstration de relevage de pierres avec cheval actionnant le manège.

CHATOU
Le Nymphée de Soufflot. 6, av du château de Bertin. Dim. 11 h-11 h 45 et 14 h 30-15 h 15. 10 F, gratuit pour les moins de 15 ans. Visite guidée (durée 45 mn). *Construit en 1777 pour le* ministre Bertin, ancien contrôleur général des finances. Une rareté.

CHOISEL
Château de Breteuil. Parc néoclassique dessiné par Henri et Achille Duchêne.
Sam. 14 h-18 h et dim. 11 h-18 h. 48 F pour le parc et le château, 28 F pour le parc seul. Accueil par les propriétaires. Visite guidée (durée 15 minutes). Dim. de 11 h à 18 h : « Une fête sous Louis XV » (50 personnes costumées).

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Grand Cellier du Prieuré. Sam. et dim. 15 h-18 h 30. Visite guidée, départ à l'OTSI
Tour Montjoie. Sam. et dim. 15 h-18 h 30. Visite guidée, départ à l'OTSI
Circuit à travers le vieux Conflans. Sam. et dim. 15 h-18 h 30. Visite guidée, départ à l'OTSI

COULOMMIERS
Commanderie des Templiers. Sam. 14 h-18 h et dim. 10 h-18 h. Visite guidée (10 F) par l'association Atagrif. Exposi*tion sur les Templiers et la restauration* du site.
Animation jeunesse. Atelier d'initiation à la taille de la pierre, reconstitution de la maquette d'une ville médiévale, atelier de modules, de chronologie architecturale, parcours d'odeurs, jeux en forêt, promenade-découverte des plantes médiévales et ateliers du goût (dim.).

COURANCES
Château et parc de Courances. Conçu au XVIIe (Le Nôtre), refait en 1880 (Duchêne), réaménagé à partir de 1948 : un charme incomparable. Sam. et dim. 14 h 30-18 h. Visite guidée (durée 25 mn) : 29 F (château) ou 16 F (parc seul) ; gratuit pour les moins de 16 ans.

COURBEVOIE
Hôtel de Guines (XVIIIe Directoire). 51, rue de Visien. Dim. 14 h, 15 h et 16 h : visite guidée (durée 1 h).
Salle des mariages de l'ancien hôtel de ville. Dim. 9 h-18 h.

COURSON-MONTELOUP
Domaine de Courson. Ce beau parc romantique, rendez-vous bisannuel des amateurs de jardins, est en cour de restauration depuis une douzaine d'années. Sam. 14 h-17 h 30 et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. 38 F et 27 F. Parc seul : 27 F et 20 F. Visite guidée du château et du parc : 38 F et 27 F, gratuit pour les moins de 18 ans. Exposition : « Table de fête pour un souper du duc de Padoue (1810) ».

CRÉTEIL
Circuit dans la ville ancienne. Sam. 14 h 30-16 h 30. Visite guidée par l'association les Amis de Créteil. Départ : parvis de l'église St-Christophe.

DRANCY
Wagon-témoin de la déportation. Cité de la Muette, av J.-Jaurès. Sam. et dim. 14 h-16 h.

ÉCOUEN
Château. Musée national de la Renaissance. Sam. et dim. 9 h 45-12 h 30 et 14 h-17 h 15. Visite guidée uniquement dim. Exposition commémorative du cinquième centenaire de François Ier. Évocation des châteaux en Ile-de-France.

ÉTAMPES
Eglise St Martin. Sam. et dim. 14 h-19 h. Concert dim. 18 h : *Divertimento pour cordes de Mozart.*
Hôtel de Ville. Sam. 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h. Visite guidée des salons. Concert d'airs de cour : 14 h.
Promenade en Calèche. Dim. ; départ de l'office de tourisme, hôtel Anne de Pisseleu.
Théâtre en plein air : *l'Héritier ridicule* de Scarron. Sam. 21 h 45 : spectacle gratuit dans les jardins du conservatoire de musique d'Etampes.
Hôtel Anne de Pisseleu. Sam. 9 h-12 h et 13 h 30-19h, dim. 10 h-12 h 30 et 13 h 30-19 h.
Visite guidée *de l'exposition sur* le patrimoine religieux et sur la maison commune.
Hôtel Diane de Poitiers (cour intérieure). Sam. 9 h-12 h 30 et 13 h 30-19 h, dim 10 h-12 h 30 et 13 h 30-18 h.
Hôtel St-Yon (cour uniquement). *Sam. 10 h-12 h 30 et dim. 14 h-18 h.*

ÉTIOLLES
Centre d'exposition archéologique et parcours pédagogique. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée (durée 30 mn). Dim. 11 h et 16 h. : démonstrations de taille de silex, du travail de la peau et de l'os.

ÉVRY
Circuit. Dim. 9 h-18 h. 50 F. Le département de l'Essonne et l'association Acte 91 organisent différents circuits en car. Départs devant Acte 91, 17, rue des Mazières. *Inscriptions préalables, tél. :* 64-97-35-13. Parcs et châteaux avec le Temple de la gloire à Orsay, le parc de Méréville et le château de Chamarande et son parc.

FONTAINEBLEAU
Domaine national (parc de Fontainebleau). Sam. et dim. 8 h-19 h.
Chapelle de la Trinité. Dim. 15h : concert de musique baroque par Hilde Dierricks et Gérard Sablier (J. S. Bach, Campra, Haendel, Caprioli).

GUERMANTES
Château. *Sam. 14 h-18 h, dim.* 14 h-18 h 30. Visite guidée. 25 F, gratuit pour les moins de 12 ans, accueil des propriétaires. Parc de 70 ha ouvert exceptionnellement, entrée libre.

ISSY-LES-MOULINEAUX
Tour aux Figures de Dubuffet. Parc départemental de l'île St-Germain. Dim. 15 h, 16 h et 17 h : visite gratuite et guidée (durée 1 h). Inscription préalable à l'office du tourisme d'Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-67-43.
Maison suisse de retraite. 23, av Jean Jaurès. Sam. et dim. 14 h-18 h. *Jardins et bâtiments du XVIIe et XIXe* ; visite guidée : dim. 14 h 30 et 17 h (durée 1 h).
Séminaire St-Sulpice. 33, rue du Général-Leclerc. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Parterres et jardins, nymphée du XVIIe, chapelles des XIXe et début XXe. Visite guidée à 14 h 30 et 16 h 30 (durée 1 h 30).
Hôtel de ville. 62, rue du général-Leclerc. Sam. 9 h-12 h et 14 h-16 h 30. Visite guidée à 14 h 30 et 16 h 30. Inscription préalable à l'office du tourisme d'Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-67-43.

MAISONS-LAFFITTE
Château de Maisons. Sam. 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, dim. 9 h-12 h et 13 h 30-18 h. Visite guidée par le service éducatif du château avec découverte de l'architecture et des collections.

MANTES-LA-JOLIE
Collégiale Notre-Dame. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée (toutes les 45 mn), accès aux galeries ; brochures.

MARLY-LE-ROI
Musée promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes. Sam. et dim. 14 h-18 h. 10 F. *Conférence gratuite à* 16 h : présentation du projet de restauration.

MEAUX
Jardin des remparts. Dim. 14 h-18 h.
Hôtel de la sous-préfecture. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée par l'association Meaux ville d'art et d'histoire (durée 30 mn).
Animation. L'association Meaux ville d'art et d'histoire présente pour les 12 à 17 ans un atelier sur le thème du patrimoine urbain de Meaux.

Dim., 30 F. Inscription préalable. Tél. : 64-34-68-05.

MEUDON
Villa André Bloc (et parc). 12, rue du Bel Air. Sam. dim. 15 h-19 h.

MISY-SUR-YONNE
Maréchalerie. Sam. et dim. 8 h-19 h. Visite guidée par l'association Arpat. Exposition sur le travail de maréchalerie (ferrage de chevaux, affûtage et réparation d'outils).

MONTEREAU-FAULT-YONNE
Collégiale Notre-Dame et St-Loup. Sam. et dim. 15 h-17 h. Visite guidée : brochures.
Hôtel de ville et tapisseries. Sam. 15 h-16 h. Visite guidée.
Prieuré St-Martin. *Sam. 15 h-16 h* et dim. 10 h-11 h. Visite guidée.

MONTFORT-L'AMAURY
Parc du château de Groussay. Dim. 15 h-18 h. 15 F, gratuit pour les moins de 15 ans. Visite guidée toutes les *30 minutes par groupes de 30 personnes* (durée 45 mn).
Circuit de la ville. Dim. 10 h-12 h 30. Visite guidée (durée 2 h 30), départ devant l'église.

MONTMORENCY
Musée J.-J. Rousseau et Maison des Commères. Dim. 10 h-19 h. Visite guidée, départ toutes les heures (durée 1 h).
Collégiale St-Martin (XVIe). Sam. 9 h 30-11 h et dim. 14 h 30-18 h. Visite guidée (durée 1 h 30).
Château Duc de Dino. Av. Charles-de-Gaulle. Dim. 10 h-19 h. Visite gratuite et guidée.
Ecole de Musique et de Danse. 23, rue du Temple. Dim. 10 h-19 h. Visite guidée, exposition sur l'Orangerie.

MORIGNY-CHAMPIGNY
Monuments et Parc du Château de Jeurre. Le parc sert d'écrin à six « fabriques » dessinées par Hubert Robert pour le parc Méréville, tout proche, mais aussi au fronton du chateau de Saint-Cloud, démoli en 1871 et à la *facade de l'hôtel d'Anglade, lui aussi* disparu. Dim. 10 h-15 h. 20 F, gratuit pour les moins de 18 ans. Accès par RN 20 à 2 km au Nord d'Etampes.

NANTERRE
Circuit à travers la vieille ville. Sam. 14 h-17 h. Visite guidée par l'association Société d'histoire de Nanterre. Départ : syndicat d'initiative, place des Belles Femmes, 14 h.

NEMOURS
Circuit Château Médieval et Eglise St-Jean-Baptiste. Dim. à 14 h et 16 h 30. Visite guidée (durée 2 h). 10 F. Départ place de la République, près de la fontaine.

ORSAY
Fouilles d'une villa avec des thermes gallo-romains. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visite guidée (durée 15 mn).

OSNY
Château de Grouchy. Musée départemental de l'armure. Dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h. Visite guidée, exposition de peintures, concert de piano dans la chapelle du château à 14 h, 15 h et 16 h par Jean-Pierre Porcheddu.

PORT-MARLY (LE)
Château de Monte-Cristo. Conçu par et pour Alexandre Dumas ; le parc vient d'être restauré. Sam. et dim. 10 h-18 h. 23 F, 10 F pour la conférence : gratuit pour les moins de 12 ans.

PONTOISE
Circuit. L'office du tourisme organise des visites gratuites et guidées, dim. 14 h. Dépliant disponible aussi chez les commerçants.
Circuit Pissarro. Dim. 14 h 30. Départ à l'office du tourisme.
Parc du château. 17, rue du Château. Tir à l'arc.
Jardin des lavandières. 34, rue de Rouen. Lavoir sur la Viosne, bassin de retenue.

RAMBOUILLET
Hotel de Ville. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée (durée 30 mn).
Château. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30 (durée 30 mn).

ROCHE-GUYON (LA)
Château de La Roche-Guyon. Le département du Val d'Oise ouvre le Château nouvellement restauré. Quatre circuits historiques dans le bâtiment. Sam. et dim. 10 h-19 h. Visites à 14 h 30 et 16 h 30 (durée 1 h 30). Exposition sur le théâtre. Concert : Quatuor Via Nova. « musique romantique au temps du cardinal de Rohan », sam. 19 h 30, 120 F, 80 F (TR : 60 F, 40 F). Réservations : tél. : 34-25-32-90.

SAINT-CHÉRON
Château du marais. *Jardin à la française* conçu par Achille Duchêne. Sam. et dim. 14 h-18 h 30. Château et parc : 25 F. Parc seul : 20 F. Gratuit pour les enfants. Visite guidée par cassette (durée 30 mn).

SAINT-DENIS
Basilique-cathédrale St-Denis. Sam. 10 h-19 h et dim. 12 h-18 h. Visites guidées à thèmes : architecture gothique, sculpture funéraire, vitraux, vie quotidienne au moyen-âge, toutes les 15 mn à 30 mn. Concerts : sam. 20 h 30 avec l'ensemble Venance Fortunat (musique médiévale) ; dim. à 18 h 30, orgue avec Pierre Pincemaille. Sam. et dim. de 13 h 30 à 18h : démonstrations de taille de pierre par les compagnons de l'entreprise Quélin.
Abbaye de Saint-Denis (Maison de la Légion d'honneur). Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée par l'office du tourisme (16 h à 18 h). Exposition d'art contemporain. Concert à 14 h avec Marc Vitantonio/piano et Frédéric Lagarde/violoncelle, organisé par l'association des Anciens élèves du CNSM de Paris.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Musée départemental du Prieuré. 2 bis, rue Maurice Denis. Sam. et dim. 10 h-18 h 30. Visite guidée à 11 h, 14 h 30 et 16 h 30 (durée 1 h 30).
Musée Debussy 38, rue du pain. Sam. 9 h 30-12 h et 14 h-18 h, dim. 10 h-13h : visite. Sam., concert en avant première du concours international de piano Yvonne Lefebvre.

SAINT-HILARION
Jardins du château de Voisins. Sam. 10 h-13 h et 14 h-18 h. 25 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
Château et parc. Jardin suspendu et potager du XVIe. Dim. 10 h-18h. Visite guidée du château (toutes les heures) : 36 F et 29 F ; château et parc : 29 F ; pigeonnier et potager : 23 F ; gratuit pour les moins de 16 ans.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Abbaye de Maubuisson, grange médiévale. Sam. et dim. 10 h-18 h. Dim. 16 h, concert avec la formation Jazz Steckar Tubapack et ouverture exceptionnelle de la Grange à Dîmes.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
Domaine de Coubertin et Fonderie (accueil par le personnel). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée des collections et d'une partie des ateliers de maîtrise de la fondation de Coubertin, avec le conservateur. Exposition sur la Fondation de Coubertin. Le jardin des bronzes sera ouvert.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Donjon. Sam. 14 h 30-17 h 30, dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visite guidée (durée 1 h 30).
Serre municipale. Sam. 14 h-17 h 30 et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visite guidée (durée 30 mn).
Concert. Sam. 14 h 30 : ensemble de flûtes à bec et instruments anciens des conservatoires de Ste-Geneviève-des-Bois et de St-Michel-sur-Orge. 16 h : ensemble de guitares du conservatoire de Ste-Geneviève-des-Bois, dans la serre municipale. 18 h-20 h : bal Renaissance au Donjon.
Dim. 14 h 30 et 16 h : ensemble à cordes des conservatoires de St-Michel-sur-Orge et de Ste-Geneviève-des-Bois. 15 h et 16 h 30 : ensemble Gabriel, *clavecin et flûtes. 15 h 30 à 17 h* : les Escholliers, musique médiévale et Renaissance.
A la grotte de Ste-Geneviève-des-Bois, allée des Fontaines, sam. 14 h 45 et 15 h 45 : le Louisiane Jazz Band (jazz Nouvelle-Orléans). Dim. 14 h 45 et *15 h 45 : quintette de cuivre Cinq sur* Cinq, musique russe.

SUCY-EN-BRIE
Château de Berc (XVIIe). Dim. 10 h-18 h. Visite guidée des sous-sols par l'association des Amis du Château.
Métairie du château. Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visite guidée par l'association Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie (durée 30 mn).

SURESNES
Fort du Mont-Valérien. *Sam. dim.* 10 h-20 h, dim. 14 h 30-17 h 30. Départ à l'entrée du Fort et questionnaire. Circuit historique, Musée des transmissions.

THÉMÉRICOURT
Circuits. Circuit du futur parc du Vexin français en car : sam. 14 h-17 h, dim 10 h-13 h et 14 h-17 h. Visite guidée (durée 3 h) ; départ au château de Théméricourt (itinéraire prévu : Théméricourt, Arthiès, Chaussy, Omerville, Gessainville, Guiry-en-vexin, Gadancourt) ; entrée au château d'Arthiès : 30 F. Inscription obligatoire au bureau du parc, tél. : 34-66-15-10.

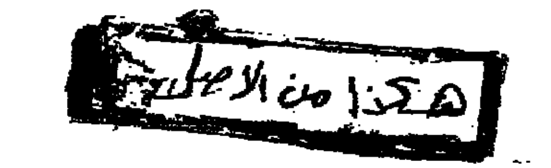
VERSAILLES
Circuits. Visites guidées par les conférenciers de l'office du tourisme. Renseignements, tél. : 39-50-36-22.
Parc et domaine de Mme Elisabeth. Sam. dim. 14 h, 15 h, 16 h, et 17 h : visite guidée de l'exposition. Évocation sur Mme Elisabeth. Conférences sam. à l'université *Inter Age* : 11 h, 11 h 30 et 12 h. Parc ouvert de 10 h à 18 h.
Hôtel de ville. Avenue de Paris. Sam. à 16 h 30 : visite guidée.
Préfecture et hôtel du département. Sam. 14 h 30 et 16 h, dim. 15 h et 16 h 30 : visite guidée (inscription préalable à l'accueil). Tél. : 39-02-78-78, postes 33-56 et 36-25.
Chapelle du couvent de la Reine. 73, avenue de St-Cloud. Dim. 14 h-18 h.
Lycée Hoche. Dim. 14 h 30 et 15 h 30 : visite guidée (durée 1 h).
Hôpital Richaud (chapelle et apothicairerie). 1, rue Richaud. Dim. *14 h 30 et 15 h 30* : visite guidée.
Le Potager du Roi Créé en 1678 par La Quintinie pour Louis XIV, c'est aujourd'hui une dépendance de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles. 6, rue Hardy. Sam., dim. 14 h 30 et 16 h 30 : visite guidée. Tél. : 39-02-*71-03*

VILLECONIN
Château et parc. Sam. dim. 14 h-18 h. Visite guidée : 17 F ; gratuit pour les moins de 18 ans (durée 45 mn).
Eglise St-Aubin. Dim. 14 h-18 h.

VILLEMOMBLE
Château seigneurial. Place Emile Ducatte. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée par l'Association pour la sauvegarde du château (durée 45 mn) ; départ à l'espace accueil. Troubadours et jongleurs.

VINCENNES
Château de Vincennes. Sam. dim. 10 h-18 h. Grande ouverture annuelle. Entreprises au travail : taille de pierre (entreprise Lefevre), couvreurs (entreprise U.T.B), *sculpteurs, menuiseries* d'art, charpente, chantier de la tour du village. Chantier de fouille par les archéologues (exposition d'objets archéologiques). Exposition sur les armées françaises de la Libération. Ornithologie : les faucons crécerelles du château.

VITRY-SUR-SEINE
Circuit. Sam. 9 h 30-12 h et 14h-17 h. Circuit guidé sur les lieux liés à la Résistance et à la Libération : ancienne mairie, ateliers SNCF, établissements Chéroux. Départ : hôtel de Ville.
Propriété Caillebotte. Sam. dim. 9 h-20 h. Exposition sur le domaine et sur le peintre Caillebotte : sam. et dim. de 14 h à 18 h. Visite guidée : sam. 14 h 15 et 16 h 30, dim. 10 h. 25 F, 20 F et 15 F.



11es Journées  du patrimoine

Alsace

Sur les traces de Turenne

Le circuit roman est désormais bien balisé. L'une des principales étapes est, cette année, Rosheim, ville qui a entrepris un effort particulier pour ces Journées du patrimoine, mais aussi Molsheim. On pourra aussi découvrir la vie de la mine (potasse et argent) à Wittelsheim et à Wimmenau. Dimanche 18 septembre, six associations se sont liguées pour faire découvrir aux visiteurs le patrimoine industriel et villageois de la vallée de Saint-Amarin (Mollau, Storckensohn et Wildenstein). Mais surtout, pour la première fois, un périple est organisé de l'autre côté de la frontière. Il permet, sur la rive droite du fleuve, de découvrir l'architecture (militaire d'habitude) élaborée par les Français dans cette région de l'Ortenau, entre Rhin et Forêt-Noire, au cours d'une histoire particulièrement tumultueuse. A voir en particulier : les châteaux forts et les enceintes urbaines de Hohengeroidseck (entre Lahr et Biberach), d'Ortenberg (Kinzigtal), et d'Oberkirch-Gaisbach (Renchtal). Le musée d'Oberkirch sera ouvert le dimanche 18 (de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 heures à 17 heures). Ne pas manquer, à l'endroit où mourut le maréchal français, le mémorial et le musée Turenne à Sasbach (près d'Achern).

▶ Rens : DRAC, palais du Rhin, 2, place de la République, 67082 Strasbourg Cedex. Tél. : 88-23-42-00.

ALTKIRCH
Visite de la ville en calèche. Sam. et dim., gratuit. Visites guidées de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

BRUMATH
Hôtel de ville.*Sam. et dim. 10 h-19 h,* sam. 20 h 30 : son et lumière sur la libération de Brumath.

DAMBACH-NEUNHOFFEN
Casemate de la ligne Maginot. Dim. 14 h-17 h 30 : exposition (5 F).

ESCHBOURG
Maisons troglodytiques de Graufthal. Dim. 14 h-19 h. 15 h : concert par l'Ensemble vocal de Diemeringen, à l'eglise protestante de Graufthal.

FRELAND
Musée du pays welche. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h 30-18 h. Visite de la maison welche, musée des arts et traditions populaires.
Forge Barlier. Sam. 14 h. Visites guidées. Rendez-vous au garage Barlier (7,50 F, durée : deux heures).

HUNAWIHR
Eglise et cimetière fortifiés. Sam. et dim. 10 h-19 h. Visites guidées à 16 h (départ à l'église). Dim. 17 h : inauguration du circuit historique de Hunawihr. Dim. 18 h : concert de l'Orchestre de Chambre de Colmar.

KRUTH
Château de Wildenstein. Visites guidées : dim. 14 h, 15 h, 16 h et 17 h. Départ au pied du Schlossberg. Conférence : *10 h, à la salle Saint-Wendelin.*

MARCKOLSHEIM
Mémorial-musée de la ligne Maginot. Dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite de la casemate.

MERKWILLER-PECHELBRONN
Musée du pétrole. Sam. et dim. 14 h 30 à 18 h, 6 F. Visites guidées.

MOLLAU
Orgue Joseph Callinet. Eglise de Mollau. Visites guidées : dim. 14 h-17 h. Découverte de l'orgue Callinet. Concerts avec Richard Weibel, Olivier Walch et Gerold Vorrath.

MOLSHEIM
Tour des Forgerons. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h 18 h. Visites guidées dim.
*** Ancienne église des jésuites.** Principal édifice religieux construit dans la vallée du Rhin au XVIIe. Sam. et dim. 14 h à 18 h. Visites guidées. Dim. : ouverture exceptionnelle de la tour Saint-Michel. Concert à 16 h : intermède musical à l'orgue Silbermann.
Ancienne chartreuse (XVIIe-XVIIIe). Unique en Alsace et partiellement conservée. Musée du Cloître : dim . 10 h-12 h et 14 h-18 h.
Fortifications médiévales (XVe) Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

REICHSHOFFEN
Musée du fer. 7, rue Jeanne-d'Arc. Dim. 14 h-18 h.

RIBEAUVILLÉ
Visites guidées. Dim. 10 h-12 h et 13 h-17 h. Visite guidée de la vieille ville ; Rendez-vousà 10 h devant l'office du tourisme. Visite guidée de l'hôtel de ville, présentation de la collection d'orfèvrerie des seigneurs de Ribeaupierre.

RIEDSELTZ
Eglise : orgue Stiehr et Mockers (1870). Dim. 14 h-18 h. Visites guidées. 15 h-16 h : présentation de l'orgue. 14 h-15 h : concert, flûte traversière et orgue, œuvre de J. S. et C. P. E., Bach (Freddy Goetz/flûte traversière, Jean-Luc Iffrig/orgue).

RIQUEWIHR
Visite de la ville. Sam. et dim. Visites guidées de la vieille ville (en français à 14 h 30 et 17 h 30, en allemand à 16 h 30).
Musée de la diligence. Rue des Ecuries-Seigneuriales. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. A 15 h 30 : présentation de la voiture d'Euloge Schneider, accusateur public sous la Terreur en Alsace.

ROSHEIM
Visites guidées. Située sur la route romane d'Alsace, cette ville a conservé *sa structure médiévale et comporte de* remarquables monuments du Moyen Age (fortifications, maisons, église romane). Circuit de visite de la ville : dim., départ de l'église romane à 10 h et 15 h. Exposition « Drôles de têtes » à la mairie : sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-16 h. Sam. 20 h 30 , conférence à la mairie : « L' habitat à Rosheim du XIIe au XIXe »).

SAINT-JEAN-SAVERNE
Eglise Saint-Jean-Baptiste (ancienne abbatiale). Sam. et dim. à partir de 9 h . Visite du musée des tapisseries, sam. de 14 h à 17 h.

SAINTE-CROIX-AUX-MINES
Carreau minier Samson. Sam. et dim. 10 h-18 h. Visites guidées toutes les trente minutes. Exposition : « Mines et textiles ».

SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Mine d'argent Saint-Louis (XVIe). Parcours fléché à partir d'Echery. Dim. : visites guidées à 10 h, 11 h, 13 h, 14 h, 15 h (15 F, durée : deux heures trente minutes).

SARRE-UNION
Musée régional de l'Alsace bossue. Dim. 14 h-18 h. : visites guidées du chantier de fouilles du puits du collège *des jésuites. Exposition : « Bicentenaire* de Sarre-Union ».

SAVERNE
Tour-musée du télégraphe Chappe. Sam. et dim. 11 h-17 h : visites guidées avec présentation et démonstration du télégraphe.

SÉLESTAT
Eglise Sainte-Foy. Dim. 8 h-18 h. Concert du Duo Wayal dim. 20 h 30 (70 F, 50 F).

STORCKENSOHN
Moulin à huile. Dim. 10h-18h. Démonstration de broyage et de presse (durée : une heure). Marché artisanal traditionnel.

STRASBOURG
Eglise protestante Saint-Thomas : orgue Silbermann. Concert par D. Leininger et F. Menissier : sam. 11 h 15 et 15 h 15, dim. 15 h 45 et 17 h 45.

THANN
Musée. Ouverture exceptionnelle dim. 14 h-18 h. Visites guidées.
*** Cabane des Bangards.** Ouverture exceptionnelle dim. 14 h-18 h. Visites guidées. Exposition : « La petite fille dans son univers ».

WANGENBOURG-ENGENTHAL
Château de Wangenbourg. Sam. 15 h : visite guidée organisée par le Centre de recherches archéologiques médiévales de Saverne.

WATTWILLER
Eglise Saint-Jean-Baptiste. Dim. 14 h-18 h. Visites guidées. Explications sur le fonctionnement de l'orgue Rinckenbach.

WIMMENAU
Moulin à huile (annexes de la maison suisse). Dim. 11 h-18 h , visites guidées . Fabrication d'huile. Exposition de machines pour sondage, machines minières, soutènement des galeries, maquettes.



WITTELSHEIM
Ancien centre de secours de la mine. Sam. dim. 10 h-20 h. Visites guidées. Animation autour de la mémoire *collective des mineurs de potasse. La vie* à la mine.

WOERTH
Château et musée. Dim. 14 h-17 h. Visites guidées. Départ dans la cour du château. Visite de la vieille ville : 14 h et 15 h 30. Visite du champ de bataille (circuit des quatre églises) ; grande boucle à pied (8 km) : départ à 14 h 30 ; petites boucles en voiture : départ à 15 h et 16 h.

Aquitaine

François Ier à bicyclette, redoutes du Pays basque

Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont laissé sur la frontière franco-espagnole des dizaines de « redoutes », ouvrages peu connus, souvent dissimulés sous une abondante végétation, qui constituent un bon exemple de l'architecture militaire des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Elles ont des formes diverses : ovoïdes, étoilées ou en quadrilatères. Un circuit permet de découvrir à Ascain celles de Bizcarnoun et d'Esnau, à Bassussarry celle dite du Premier Empire, à Sare celles de Souhamendi, de Mendibéa et d'Ermitebaïta, à Urrugne celles de la Bayonnette et des Emigrés.
Autre circuit à faire à pied ou en VTT : celui de François Ier à travers les Landes. Le roi traversa cette région alors peu fertile à l'occasion de son second mariage avec une princesse espagnole. Il fit halte à Mazerolles, Bougue, Beyries, Tempouy et Ognoas. Le départ est donné samedi 17 à Mont-de-Marsan (9 h devant l'église Saint-Médard) pour les vélos et à la mi-journée place du Marché à Villeneuve-de-Marsan pour les marcheurs. Renseignements : tél. 58-45-80-90.
Enfin, dans la nuit du samedi au dimanche dans toute la région, une « fête de la lumière » illuminera les principaux monuments.

▶ Rens. : DRAC, 6 *bis*, cours de Gourgue, 33074 Bordeaux Cedex. Tél. 56-51-39-06.

AIRE-SUR-ADOUR
Cathédrale Saint-Jean-Baptiste. Sam. et dim. 10 h-18 h. Église et sacristie : visite guidée (quarante-cinq minutes) à 16 h 15, A 17 h 30 : danses d'échassiers landais sur la place de la cathédrale.

ARRICAU-BORDES
*** Château d'Arricau.** Sam. et dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h. *Dégustation* gratuite de vin de Madiran.

BARDOU
*** Château.** Sam. et dim. 14 h 30-23 h. *Extérieur et parc : visite guidée* (trente minutes) à 15 h, 16 h 30 et 18 h. Illuminations avec accompagnement musical de la tombée de la nuit à 23 h.

BASSENS
Eglise. Dim. 14 h-17 h : concert de mandolines par le Plectr de Gascogne, samedi de 17 h à 21 h.

BASSUSSARRY
Redoute du Premier Empire. Sam. et dim. toute la journée.

BLANQUEFORT
Forteresse médiévale. Dim. 10 h-18 h. Visite guidée (une heure). Exposition des éléments du mobilier mis au jour.

BORDEAUX
Amphithéâtre dit Palais Gallien. Sam. et dim. 14 h-18 h. Extérieurs. Visite guidée (trente minutes).
*** Ancienne maison de Montaigne**.Sam. et dim. 9 h-12 h. Rez-de-chaussée. Visite guidée (trente minutes).

BRANTOME
*** Chateau de Puymarteau.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée (vingt minutes). Musique ancienne.

CASTELJALOUX
*** Maison du Roy.** Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Rez-de-chaussée, une salle au 1er étage et une autre au second ; tour, *visite guidée* (quinze minutes). Sam. : exposition (farine et forêt). Visite guidée de la ville à 16 h par l'association les Amis de Casteljaloux.

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE
Château de Castelnaud. Sam. et dim. 10 h-19 h. 10 F et 18 F. Visite guidée les 17 et 18 à 11 h et 14 h : « Évolution de l'architecture militaire » ; parcours fléché avec *signalétique* et audiovisuels. Conférence les 17 et 18 à 15 h 30 : « La guerre au Moyen Age », par Jacques Miquel. Sam. 21h : représentation dans l'enceinte du château.

CHARRE
Château de Mongaston. Sam. 14 h-19 h et 21 h-23 h, dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h. 15 F et 12 F. Rez-de-chaussée et deuxième étage : visite guidée *(une heure) ; musée de la figurine histo*rique, reconstitution d'une halte de Saint-Jacques-de-Compostelle ; sam. 21 h-23 h : illumination du château à la bougie.

JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT
*** Forge neuve.** Sam. et dim. 9 h-12 h 14 h-17 h. Bâtiment des hauts fourneaux, jardins et biefs. Visite guidée (trente minutes), présentation d'une reconstitution de canon de marine modèle 1750 fabriqué par la forge.

MASQUIÈRES
*** Chateau du Bosc.** Sam. et dim. 9 h-13 h et 14 h-19 h, extérieur, rez-de-chaussée, éventuellement parties essentielles à d'autres niveaux du bâtiment, visite guidée (une heure), un circuit de deux heures est programmé concernant la bastide de Tournon-d'Agenais, qui pourrait être suivi de la visite des Tom*beaux des Géants et de l'église romane.*

ORTHEZ
Eglise Saint-Pierre. Sam. 9 h-19 h et dim. 9 h-18 h 30. Promenades en calèche.
Maison Chrestia. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h. Maison d'habitation (XVIIIe). Visite guidée (quarante-*cinq minutes).* Exposition Francis Jammes et Orthez.
Maison dite de Jeanne d'Albret. Sam. 9 h-12 h et 14 h-19 h, dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h. Bureau d'accueil, salle d'exposition, salle Rose-Lacau, salle Boris-Vian, jardins. Promenades en calèche.
Tour Moncade. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h. Donjon. Visite guidée. *Expositions sur les villages et sites* du département. Promenades en calèche.

PENNE-D'AGENAIS
*** Bourg médiéval.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. Visite guidée (quarante-cinq minutes) : maison du tourisme, rue du Juillet, musée historique.

PÉRIGUEUX
Tour Mataguerre. Sam. et dim.. Samedi à 17 h, conférence avec diapositives : « De la ville musée au secteur sauvegardé ». Dim. à 10 h : promenade insolite intra-muros : rue Tourville, cour *Aydes, hôtel Fayolle.*

PESSAC
Maison Le Corbusier. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h.

PORTETS
***Château de Mongenan.** Sam. et dim.* 10 h-12 h 30 et 14 h-19 h : 30 F et 25 F. Musée (huit salles), jardin botanique, parc. Visite guidée (une heure). Exposition : « Le labyrinthe des parfums » ; hommage à Arcimboldo, distribution de graines botaniques rares, boutures de rosiers anciens les 17, 18, 24 et 25 septembre.

PRÉCHAC
Château de Cazeneuve. Sam. et dim. 10 h-19 h : 25 F et 50 F. Appartements meublés. Visite guidée (une heure). Salon de la décoration des restaurateurs d'art et créateurs.

RIONS
*** Enceinte fortifiée.** Sam. et dim.

SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS
Château Malromé. Sam. et dim. 10 h-19 h. Dix pièces meublées du château où Henri de Toulouse-Lautrec mou*rut en 1901.* Visite guidée (quarante-cinq minutes) ; pour les groupes de plus de trente personnes, prendre rendez-vous. Dégustation gratuite des vins du château.

SAINT-ÉMILION
Eglise et cloître de la collégiale. Sam. et dim. 9 h 30-12 h 30 et 13 h 45-24 h. Le soir du 17 : Nuit du patrimoine, *spectacle dans le cloître ou concert dans* l'église.
Eglise souterraine monolithe. Sam. 9 h 30-12 h 30, 13 h 45-17 h 45. Dim. 9 h 30. 33 F et 27 F. Église monolithe, catacombes, grotte de l'ermitage, chapelle de la Trinité. Visite guidée complète (quarante-cinq minutes) à 10 h, 10 h 45, 11 h 30, 14 h, 14 h 45, 15 h 30, 16 h 15, 17 h et 17 h 45.

SAINT-MACAIRE
Eglise. Sam. 20 h-24 h (Nuit du patrimoine). Dim. : visite guidée (trente minutes). A 18 h 30 : concert de clôture par l'ensemble vocal de Martignas-sur-Jalles.
Vestiges de l'enceinte fortifiée. Sam. et dim. Portes, remparts, vestiges divers (1 h 30 à 2 h). Nuit du patrimoine de 20 h à 24 h. Dim. à 17 h : visite guidée de la vieille ville ; Rendez-vous cour du Prieuré.

SAINT-MICHEL-DE-MONTAIGNE
Château de Montaigne. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-19 h. 8 F et 16 F. Tour du XIVe, où Montaigne écrivit *les Essais.* Visite guidée (vingt à trente minutes).

Auvergne

Sidérurgie industrielle et âge du fer

Les DRAC de l'Auvergne et du Centre se sont associées cette année pour faire découvrir et animer les anciennes forges de Tronçais, qui furent créées à la veille de la Révolution française et ont été actives jusqu'en 1932. Un programme très complet d'initiation aux diverses étapes de cette industrie a été élaboré à cette occasion.
Beaucoup plus ancien, l'âge du fer sera tangible près de Clermont-Ferrand, dans la plaine de la Grande Limagne, où les fouilles d'un hameau gaulois seront présentées. A Gannat, les vestiges vont de l'âge du bronze à la période gallo-romaine, tandis qu'à Orcines, au sommet du puy de Dôme, c'est un temple dédié à Mercure qui fut exhumé au siècle dernier. Il vient de faire l'objet d'un nouveau programme de recherches. A noter aussi que la ville de Châtelguyon fait un effort exceptionnel d'animation.

▶ Rens. : DRAC, hôtel de Chazerat, 4, rue Pascal, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 73-41-27-00.

AMBERT
Moulin Richard de Bas. Dim. 9 h-11 h et 14 h-17 h. Musée historique du papier.

ANTIGNAC
Journée du chaume. Sam. : initiation *au savoir-faire traditionnel du chaumier* (accueil au centre Avena à Antignac, à 15 h) ; démonstration des techniques traditionnelles de pose du chaume ; circuit des chaumières de Vebret et Antignac commenté par L. Sauzade ; restitution de la couverture originelle de chaume du puits communal du Chambon par A. Klavun, chaumier professionnel ; à 19 h 30, repas au centre Avena.

BLESLE
Abbaye Saint-Pierre, bourg monastique. Visites guidées et com*mentées par* Jean-François Luneau, conservateur du patrimoine. Sam. visite de l'abbatiale, du bourg monastique, des maisons à pans de bois, de la chapelle de la Chaigne (15 h place de l'église).
*Dim. : visite du Trésor de l'église Saint-*Pierre (15 h place de l'église).

CHAMPEIX
Site du Marchidial. 14 h-19 h. Chapelle Saint-Jean (fresques).

CHÂTEL-MONTAGNE
Eglise. Sam. : place Â-Corre, exposition d'objets religieux, de mobilier d'église. A 17 h : conférence de F. Voinchet, architecte en chef des Monuments historiques de l'Allier, sur la restauration des églises romanes d'Auvergne. A 21 h : concert à l'église par l'orchestre du Vernet. Dim. à 15 h : visite commentée de l'église.

CHATELGUYON
Nuit du patrimoine. Eglise Sainte-Anne, sam. 21 h-24 h : présentation des fresques par M. Bottiau et chants russes par la chorale. Au Calvaire, sam. 21 h-24 h : annonce de la soirée par le Cor de chasse de Volvic. Place de l'Orme, sam. 21 h-24 h : parcours, présentation du relais de poste par Pierre Frassone, les vignerons de Saint-Hippolyte. Rue Guy-de-Maupassant, sam. 21 h-24 h : lecture de textes de l'écrivain par des comédiens. Rue Lavedoux-Braga, sam. 21 h-24 h : intervention de *Pascal Piera sur les ferronneries* de la villa « les Jeannettes ». Rue Docteur-Levadoux, sam. 21 h-24 h : musiciens à la terrasse de la villa « les Muguets ». Rue Docteur-Levadoux-avenue Baraduc, sam. 21 h-24 h : les danseurs Brayauds de Châtelguyon. Avenue Baraduc, sam. 21 h-24 h : intervention sur l'architecture Art nouveau devant l'Hôtel Médicis. Place Brosson, sam. 21h-24h : interventions de Jérôme Penez sur la Société des eaux – Parc thermal, sam. 21 h-24 h : ensemble instrumental dans le kiosque.

Lire la suite page VI

Auvergne

Suite de la page V

CLERMONT-FERRAND
Hôtel de Chazerat et centre de documentation du patrimoine. 4, rue Pascal.
Patural. Chantier de fouille d'un hameau à la fin de l'âge de fer. Fouille programmée d'une occupation gauloise et gallo-romaine : habitat, activités artisanales, nécropole, mise en valeur du terroir (fléché sur la D 772 à partir de Gerzat). Visite commentée par l'équipe archéologique de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Circuits de la ville. Dim. : visites avec un guide agréé par la Caisse des Monuments historiques et des sites. Circuit de Montferrand : rendez-vous à 10 h devant le Musée des beaux-arts, place Louis-Deteix. Circuit de Clermont : rendez-vous devant le Musée du Ranquet, 34, rue des Gras.

GANNAT
Les fouilles de Chazoux. Une fouille archéologique a mis au jour les vestiges d'une villa gallo-romaine et des fosses contenant des céramiques de l'âge du bronze.

LAMONTGIE
Eglise de Mailhat. Sam., conférence-débat : les bâtisseurs à l'époque romane avec MM. Bertola (maître-verrier), Carvès (architecte des Bâtiments de France), Connier (sculpteur et tailleur de pierre), Geneste (entrepreneur en travaux), Pommier (historien d'art). Débat animé par Geneviève Barrière. Dim. : visites guidées à 10 h, 14 h et 16 h par des membres de l'association Les Amis de l'église de Mailhat.

LE PUY-EN-VELAY
Cathédrale. Réalisation d'une exposition dans la salle des mâchicoulis sur les fouilles préalables, les sondages archéologiques, l'évolution de l'aménagement intérieur et la présentation des travaux actuels.

ORCINES
Temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme. Visite commentée par les archéologues du service régional de l'archéologie.

RIOM
Le patrimoine et le public non voyant. Sam. à 17 h, conférence : « Le patrimoine et le public non-voyant », par M. Paradis. Présentation du plan tactile de la cour d'appel.
Musée d'Auvergne. 10 *bis*, rue Delille. Sam. 16 h, dim. 10 h. Sur les traces de Tiénon : visite à thème, évocation de *la Vie d'un simple* d'Emile Guillaumin à travers les salles du musée.

ROCHE-BLANCHE (LA)
Plateau de Gergovie. Ouverture de la Maison de Gergovie et visites commentées du site.

SAINT-BONNET-TRONÇAIS
Forges du Tronçais. Dim. 14 h-17 h. Découverte d'un patrimoine industriel exceptionnel : les sites sidérurgiques sont un des meilleurs exemples en France de forges d'Ancien Régime. Fondé en 1788 et maintenu en activité jusqu'en 1932, l'établissement est formé de sept sites alliant production d'énergie, fabrication métallurgique, habitat ouvrier. Ces sites s'intègrent dans l'environnement d'étangs et de forêts qui a conditionné leur installation par la fourniture d'énergie hydraulique et de charbon de bois.
Les bâtiments industriels. Accueil à Tronçais, au Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE), sam. et dim. à 14 h. Les bâtiments industriels subsistants comptent quelques éléments exceptionnels comme la halle de coulée voûtée datant de 1788, peut-être unique en France, *la guérite du maître d'eau*, l'ancien logement des muletiers à la disposition originale témoignant des recherches du début du XIXe siècle en matière d'habitat ouvrier.
Circuit. Sam. et dim. : circuit commenté comprenant le haut-fourneau, la forge, le magasin aux fers, la halle de séchage de la tuilerie, les logements ouvriers, la digue de Saloup, la chaussée de Morat, l'arbre de la roue de la forge de Sologne.
Sites complémentaires et promenade dans la forêt. Sam. et dim. Visite libre. Promenade dans la futaie de Colbert grâce à un balisage complété par une fiche-circuit de découverte disponible au CPIE.
Découverte des puits des mines de fer de La Lande-Blanche. Sam. et dim.
Reconstitution de charbonnières. Sam. et dim. Fabrication de charbon de bois à l'ancienne. Un document spécifique sera mis à disposition des visiteurs. Il s'agit d'une fiche de découverte permettant d'effectuer un circuit entre les différents sites naturels et industriels du Pays de Tronçais. Les bâtiments les plus intéressants feront l'objet d'une notice explicative, disponible au Centre de documentation du patrimoine de Clermont-Ferrand et d'Orléans.

Bourgogne

L'archéologie en majesté

Cette région possède un grand nombre de sites archéologiques de référence (Solutré, Arcy, Chassey, Vix, Mont-Beuvray, Alésia, Cluny...). Ils ont fait la richesse des musées régionaux. D'autres en cours de fouilles ou difficiles d'accès peuvent être visités dans le cadre des Journées du patrimoine. Ainsi les grottes d'Arcy-sur-Cure viennent de révéler un patrimoine beaucoup plus riche qu'on ne l'imaginait. Les découvertes de 1990 tendaient à en faire un sanctuaire paléolithique ; depuis le 15 août, une occupation quasi continue, de l'âge du bronze à l'époque gallo-romaine, a été mise en évidence. Des visites guidées sont organisées samedi et dimanche (par groupe de vingt-cinq et sur rendez-vous) aux grottes d'Arcy ainsi qu'au château du Chastenay (de 9 heures à 18 heures, tél. 86-81-90-63).

▶ Rens : DRAC, hôtel Chartraire de Montigny, 41, rue de la Vannerie, 21000 Dijon. Tel. 80-72-53-53.

ANNÉOT
*** Château.** Dim. 14 h-19 h. Visites guidées (toutes les demi-heures).
*** Eglise Saint-Gengoult.** Sam. et dim. 9 h-19 h.

ARCES
*** Abbaye Notre-Dame de Dilo.** Sam. et dim. 14 h-18 h

ARCY-SUR-CURE
Grottes d'Arcy. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées et visites particulières organisées sur rendez-vous ; prévoir de bonnes chaussures et vêtements de pluie (groupe de 25 personnes).
Château du Chastenay. Sam. et dim. 10 h 30-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées (sam. et dim. à 11 h) ; exposition sur le site archéologique d'Arcy et visite de la Bergerie.

AUTUN
Cathédrale Saint-Lazare. Sam. et dim. 7 h-19 h.
Hôtel d'Eguily. Sam. et dim. 10 h-17 h Visites guidées (extérieur)
Hôtel de Morey. Sam. et dim. 9 h-19 h.

AUXERRE
*** Hôtel de ville.** Dim. 14 h 30-19 h. Exposition de peintures
*** Bibliothèque.** Dim. 14 h-18 h.
*** Maison de Marie Noël.** Dim. 14 h 30-17 h 30.

AUXONNE
*** Tour du Cygne et chambre Bonaparte.** Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h.

AVALLON
*** Musée de l'Avallonnais.** Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition : « Au long des voies romaines de l'Yonne ».

BAIGNEUX-LES-JUIFS
*** Atelier de taille de pierre.** Sam. et dim. 10 h-13 h et 15 h-17 h 30. Visites guidées. Taille et préparation des matériaux nécessaires à la couverture de laves.

BEAUMONT-SUR-GROSNE
*** Eglise romane (XIIe).** Sam. et dim. 9 h-19 h.

BEAUNE
*** Hôtel de la Rochepot.** Sam. et dim. 14 h-18 h.
Hospices de Beaune. Sam. et dim. 9 h-18 h 30. Vente de vins

BERZÉ-LA-VILLE
*** Eglise et tours des mines de gypse.** Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition de documents et maquettes.

BLANZY
*** Musée de la mine.** Dim. 14 h 30-18 h. Visites guidées. Exposition permanente d'objets ayant trait à la mine.

BRANNAY
*** Eglise Notre-Dame (XIIIe et XIVe).** Sam. et dim. 9 h 30-12 h et 14 h-17 h. Visites guidées (dim. 14 h-17 h.)

BRESSE-SUR-GROSNE
*** Château (XIVe).** Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-20 h.

BROCHON
*** Château Stéphen Liégeard.** Dim. 14 h à 18 h. Visites guidées (château). Exposition de livres du XIXe siècle et collection des minéraux.

BUFFON
*** La Grande Forge.** Dim. 14 h 30-17 h 30.

BUSSY-LE-GRAND
*** Maison rurale.** Sam. 14 h-19 h.
Château. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visites guidées.

CHABLIS
*** L'Obédiencerie.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.
*** Eglise Saint-Pierre (XIIe).** Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h.

CHAGNY
*** Théâtre des Copiaus.** Dim. 10 h-12 h. Sculpture : « Octagon for Saint-Eloi » de Richard Serra (place de l'église).

CHALON-SUR-SAÔNE
Monuments. Sam. et dim.
Visites guidées. Thème : « Une ville et son eau ».
Bibliothèque municipale (hôtel de ville). Sam : « La photographie dans les collections anciennes de la bibliothèque », présentation de matériels photographiques du Musée Niepce.

CHAMPALLEMENT
Site archéologique de Compierre. Sam. et dim. Visites guidées. En liaison avec l'exposition du musée municipal de Clamecy

CHAROLLES
*** Prieuré.** Sam. et dim. 14 h 30-18 h 30. Faïences d'Hippolyte Prost, peintures de Jean Laronze, costumes folkloriques, meubles du XIXe.
*** Tour Charles le Téméraire (XVe).** *Sam. 14 h 30-18 h et dim. 10 h-18 h.* Visite guidée de la ville ; départ de l'office du tourisme.
*** Ancien couvent des Clarisses (XVIe).** Dim. 14 h 30-18 h 30. Exposition de peintures à l'huile de Marie-Josèphe Colin.

CHASSIGNELLES
*** Eglise Saint-Jean.** Dim. 10 h-19 h. Exposition de La Pierre et visite des carrières.

CHÂTEAUNEUF
Château. Sam. et dim. 9 h 30-12 h *et 14 h-19 h. Visites guidées. Ouverture* au public d'une tour de défense (XIVe).

CHÂTILLON-SUR-SEINE
*** Bibliothèque municipale.** Dim. 14 h 30-18 h. Auditoire royal (fin XVIe). Visites guidées. Visite du fonds ancien.
*** Collège Saint-Bernard.** Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h.

CHENÔVE
Pressoirs des ducs de Bourgogne. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites guidées. Fête de la pressée.

CLUNY
*** Visites de la ville.** Sam. 14 h-16 h. Inscription préalable. Visites guidées.
Musée Ochier. Sam. et dim. Inscription préalable. Visites guidées des coulisses du musée.
*** Prieuré des moines de Mazille.** Sam. 14 h-18 h, dim. 9 h-12 h et 14 h-20 h. Visites guidées.

COMMARIN
*** Château.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées. Parc ouvert.

CORMATIN
*** Eglise.** Sam. et dim. 9 h-21 h.
Château. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h 30.
Visites guidées (appartement du XVIIe). Exposition de la Pieta dans la chapelle.

COURGENAY
*** Ancienne abbaye de Vauluisant.** Sam. et dim. 14 h-17 h 30. Visites guidées. Exposition : « Vauluisant au temps de François Ier ».

CRAVANT
*** Donjon.** Sam. toute la journée, dim. 8 h-14 h.
*** Eglises Saint-Pierre et Saint-Paul.** Sam. et dim., 15 h-19 h. Visites guidées.

CUISERY
*** Eglise Notre-Dame.** Dim. 10 h-18 h 30. Exposition de tableaux religieux restaurés et de documents concernant la restauration de l'église.

CUSSEY-LES-FORGES
*** Eglise (XIIIe).** Dim. 13 h-18 h 30. Explications détaillées de la restauration récente de l'édifice.

DIJON
Bibliothèque municipale. Dim. 10 h-12 h et 14 h 30-18 h.
Visites guidées à 10 h, 11 h, 15 h, 16 h. 17h : « Dijon inédit ». *Exposition de photographies* réalisées à partir des collections de plaques de verre conservées dans les fonds de la bibliothèque.
Hôtel Chambellan. Sam. et dim. jusqu'à 21 h (cour de l'hôtel). Visite à thème dans *Dijon* (rendez-vous à *10 h 30* à l'angle de la rue du Palais et de la rue Amiral-Roussin – 1 h).
Musée de la vie bourguignonne Perrin de Puycousin. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées de la galerie Perrin de Puycousin A 16 h 30 *et 17 h : les galeries du 1er étage (Dijon* au XIXe).
Musée d'art sacré. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées du couvent des Bernardines et du musée.
*** Préfecture de la région Bourgogne (Hôtel Bouhier de Lantenay).** Sam. 15 h-16 h 30. Visites guidées.
*** Hôtel Chartraire de Matigny et hôtel du Commandant militaire.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Ouverture du Centre de documentation du patrimoine (sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h).
*** Eglises Saint-Gervais et Saint-Protais.** Dim. 14 h-18 h. Visites guidées

ÉPINAC
Prieuré du Val Saint-Benoit. Sam. 10 h-16 h, dim. 13 h-17 h. Offices *liturgiques avec les moniales de Beth*léem et de l'Assomption de la Vierge (tél. pour horaires 85-82-04-32).

ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE
Site archéologique d'Escolives. Thermes, sanctuaire gallo-romain. Sam. et dim. 9 h-18 h. Visites guidées à *10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h*).

FONTAINE-FRANÇAISE
*** Château.** Sam. et dim. 14 h-18 h.

GILLY-LÈS-CITEAUX
*** Grange de Saulx.** Sam. et dim. 9 h-19 h.

GLUX-EN-GLENNE
Bibracte Mont-Breuvay. Dim. Visites guidées (départ du musée en construction à 14 h et à 16 h).

GRANGES
*** Eglise.** Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Sam. à 10 h : inauguration de l'intérieur de l'église *après la restauration.*

IRANCY
*** Eglise Saint-Germain.** Dim. 14 h-18 h.

JOIGNY
Ancien hôtel de ville (bibliothèque municipale). Dim. 14 h 30-19 h. Ouverture exceptionnelle de l'exposition « Joigny à travers les textes ».
Eglises Saint-Thibault et Saint-Jean. Sam. rendez-vous à 14 h à l'office du tourisme pour un circuit-découverte en car. Dim. à 10 h 30 à l'Eglise Saint-Thibault (première conférence) et 15 h (seconde conférence). Visites guidées.

JOURS-LÈS-BAIGNEUX
*** Château de Jours.** Sam. et dim.
*** Four à pain fonctionnant.** Dim. 10 h-18 h (couverture de laves, enduit à la chaux). Visites guidées.

LA CHARITÉ
*** Prieuré de La Charité, square des Bénédictins, chantier archéologique de Saint-Laurent.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visites guidées.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
*** Site du prieuré bénédictin de la Charité.** Sam. et dim. à 15 h, visites guidées. Le musée sera ouvert de 14 h 30 à 18 h 30 ainsi que l'exposition « D'ocre et d'azur », inventaire des peintures murales de Bourgogne.
Eglise Notre-Dame, fouilles archéologiques, locaux conventuels. Sam. et dim. 8 h 30-19 h. Visites guidées dim. à 15 h. Fouilles archéologiques (église Saint-Laurent).

LA CLAYETTE
*** Château.** Dim. 14 h-18 h. Visite commentée de la chapelle (peintures murales).

MÂCON
*** Hôtel Senecé (siège et propriété de l'Académie de Mâcon).** Sam. et dim. 14 h-17 h. Visites guidées.
Maison de l'archéologie (chapelle des Récollets). Sam. 14 h 30-18 h et dim. *9 h-12 h. Accueil personnalisé* le soir. Exposition : « Les sites archéologiques de Val de Saône ».
*** Bibliothèque municipale.** Sam : exposition du fonds de bibliophilie contemporaine.

MÂLAIN
*** Maison des familles, château-fort, fouilles de Médiolannus.** Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites guidées (toutes les heures).

MALAY-LE-GRAND
*** Aqueduc gallo-romain.** Sam. *14 h-19 h et dim. 10 h-12 h. Visites* guidées. Visite du chantier de fouilles à côté de l'aqueduc.

MARCILLY-OGNY
*** Nécropole préhistorique et protohistorique (tumulus).** Sam. et dim. 10 h-18 h. Visites guidées. *Exposition* et *visite* des monuments sur le plateau de Marcilly-Ogny.

MARSANNAY-LA-CÔTE
*** Eglise de l'Assomption.** Sam. et dim. 15 h-19 h.
*** Cellier du prieuré.** Sam. et dim. 15 h-19 h.
Colombier de Saint-Urbain. Sam. 10 h-12 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

MENOU
*** Chapelle de Tête ronde.** Sam. et dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30
Château et parc. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visites guidées.

MEURSAULT
Eglise Saint-Nicolas. Sam. et dim. 9 h-19 h.
Archéodrome de Bourgogne. Sam. et dim. 10 h-20 h.
*** Château de la Velle.** Sam. 9 h-19 h.

MIGENNES
*** Mosaïque gallo-romaine.** Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites guidées. Salle Jacques Brel, projection de diapositives du chantier de fouilles. Exposition rétrospective des recherches.

MILLY-LAMARTINE
*** Eglise.** Sam. et dim. 9 h-18 h.
Maison d'enfance de Lamartine. Sam. et dim. Visites guidées toutes les heures. Animation musicale.

NEVERS
Musée municipal Frédéric Blandin. 16, rue Saint-Genest. Sam. et dim. 10 h-18 h 30. Exposition : « De la préhistoire au gallo-romain en Bourgogne ».
*** Palais ducal.** Dim. 9 h-19 h. Exposition des icônes de Marie-Rose Borca.

NUITS-SAINT-GEORGES
Site archéologique des Bolards. Route de Seurre. Sam. et dim. 15 h-18 h. Visites guidées à 15 h et 16 h 30.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
*** Château.** Sam. et dim. 11 h-19 h. Visite du Musée du grès et de l'exposition de l'association des potiers.

SAINT-AMBREUIL
*** Château de la Ferté-Saint-Ambreuil.** Sam. et dim. 9 h-18 h. Sam. à 20 h30 , concert : ensemble vocal et de cuivres (80 F).

SAUVIGNY-LE-BOIS
*** Château de Montjalin.** Sam. et dim. 9 h-20 h. Musée des voitures présidentielles (30 F).

SEMUR-EN-AUXOIS
Bibliothèque municipale. Sam. Visite du fonds ancien. Exposition sur l'Egypte (en collaboration avec le musée).

SEMUR-EN-BRIONNAIS
Eglise de Saint-Martin-La Vallée (XIe). Sam. et dim. 10 h-19 h. *Illumination de 20 h à minuit. Musique* ancienne (religieuse).
Collégiale Saint-Hilaire (XIIe). Sam. et dim. 8 h-19 h. Conférence. Concert : octuors de Mendelssohn et Enesco par les quatuors Manfred et Sine Nomine réunis.
*** Hôtel de ville (XVIIIe).** Sam. et dim. 10 h-19 h. Exposition des plans des églises de Semur réalisés par le C. E. Payant et l'école d'architecture de Gdansk.
Château Saint-Hugues (XIe et XVIIIe). *Sam. 10 h-12 h et 14 h 30-18 h*, dim. 10 h-19 h. Illumination.

SENS
*** La Poterne de Garnier-des-Prés.** Sam. 15 h-17 h. Visites guidées. Conférence sur le passé historique du monument.
*** Château de la Houssaye par Malay-le-Grand.** Dim. 10 h 30-18 h 30. Visites guidées. Exposition sur les travaux de restauration.
*** Eglise et crypte Saint-Savinien.** Sam. 14 h-19 h. Visites guidées.
*** Abbaye Saint-Jean.** Sam. 14 h-16 h 30 et dim. 14 h-18 h. Visites guidées.
*** Synagogue et quartier juif.** 14, rue de la Grande-Juiverie. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées.
*** Eglise Saint-Maurice.** Rue de l'Ile d'Yonne. Sam. et dim. 15 h-17 h. Visites guidées.
*** Tribunal de grande instance.** 1, rue du Palais-de-Justice, BP 810. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

TALCY
*** Eglises Saint-Pierre et Saint-Paul.** Sam. et dim. 9 h-18 h.

TANLAY
Château. Sam. et dim. 9 h 30-12 h et 14 h-18 h. Visites *guidées le matin toutes les heures et l'après-midi toutes* les 45 min. Exposition du Centre d'art contemporain de Tanlay.

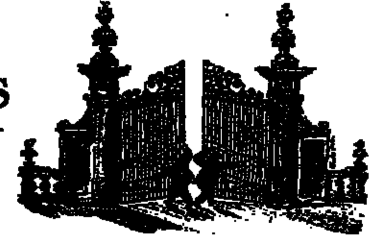
TONNERRE
Hôtel-Dieu. Rue du Prieuré. Sam. et dim. 10 h-12 h et 13 h-18 h. Visites guidées des combles et charpentes.
Hôtel Cœur de Roy (bibliothèque municipale). 22, rue Rougemont. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition : « La mode au XIXe » dans les collections de la bibliothèque.

TOUCY
*** Eglise paroissiale Saint-Pierre.** Rue du Vieux-Cimetière. Sam. et dim. 15 h-19 h. Ouverture exceptionnelle. Exposition d'objets anciens. Visite guidée de la ville de 17 h à 19 h.

TOURNUS
*** *Chapelle Saint-Laurent.*** *Sam. et* dim. 9 h-18 h. Exposition détaillant les campagnes de recherches et de mise en valeur depuis 1989 jusqu'en 1993 avec les projets de fouilles.
*** Salle capitulaire.** Sam. et dim. 10 h-19 h. Visites guidées.

VENAREY-LES-LAUMES
*** Alésia (fouilles du siège).** Sam. et dim. Visites guidées.

VÉZELAY
*** Mairie (salle des pressoirs et salle Borot).** Dim. 16 h-18 h.
Basilique Sainte-Marie-Madeleine. Sam. 9 h-12 h et 13 h-17 h, dim. 12 h 30-20 h. Visites guidées. Sam. à 20 h 30 : musique de nuit à la basilique de Vézelay (orgue, flûte, et hautbois).

11es Journées  du patrimoine

Bretagne

Peu d'inédits

La Bretagne ne s'est guère mobilisée pour ces Journées du patrimoine. La région propose certes une abondante liste d'édifices religieux, mais ces églises sont presque toujours ouvertes le long de l'année. Elle met l'accent sur quelques chantiers de restauration et sur un élément de son patrimoine architectural : le fort du Palais, à Belle-Ile. Peu d'inédits.

▶ Rens. : DRAC, hôtel de Blossac, 6, rue du Chapitre, SP 927, 35011 Rennes Cedex. Tel. 99-29-67-67.

BREST
* **Base sous-marine.** Ouverture exceptionnelle de cet ouvrage moyen du Mur de l'Atlantique. Sam. et dim.

CLÉDEN-CAP-SIZUN
Chapelle Saint-They. Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h.

COMMANA
Enclos paroissial. Sam. et dim. 9 h-12 h et 13 h-19 h. Visite guidée.

CONCARNEAU
Eglise Notre-Dame-de-Lorette. Sam. 10 h-12 h et 14 h-17 h, et dim. 14 h-17 h. Visite guidée.
Remparts de la Ville close. Sam. et dim., de 10 h à 19 h 30.

ERGUÉ-GABERIC
Chapelle de Kerdevot. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visite guidée. Animation autour de la chapelle Saint-André. Retables classés.

FAOUET (LE)
Chapelles Saint-Fiacre et Sainte-Barbe. *Sam. et dim. 10 h-12 h et* 14 h-19 h. Visite guidée.

FORÊT-FOUESNANT (LA)
Eglise. Sam. et dim. 8 h-19 h. Musique, chants celtiques.

HENNEBONT
Eglise Notre-Dame-de-Paradis. Dim. 14 h-19 h. Exposition : « Représentations du Christ et de la Vierge dans les églises de basse Bretagne ».

LANDEVENNEC
Ancienne abbaye. Sam. 10 h-19 h et dim. 14 h-19 h. Visite guidée.

LANNION
Eglise de Brelevenez. Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 14 h -18 h. Visite guidée. On trouve à l'intérieur de cette église, restaurée de façon exemplaire de 1979 à 1989, plusieurs grands retables du XVIIe.

LÉHON
Abbaye. Sam. et dim. 14 h 30-18 h. Abbatiale, cloître, réfectoire. Dim. : visite guidée à 15 h 30 et 16 h 30.

LORIENT
* **Base sous-marine.** Ouverture exceptionnelle de cet ouvrage majeur du Mur de l'Atlantique. Sam. et dim.



MARTYRE (LA)
Eglise Saint-Salomon. Sam. 10 h-12 h et 14 h 30-19 h et dim. 14 h-16 h 30 et 17 h-19 h 30. Visite guidée. L'édifice est au centre d'un enclos paroissial qui s'ouvre sur le bourg grace à un arc de triomphe surmonté d'un calvaire exceptionnel. Un des plus beaux monuments religieux de Bretagne.

MONT-DOL
Moulin du Tertre. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h.

MONTENEUF
Site archéologique. Les pierres droites. *Sam. 10 h-17 h.* Visite guidée.

MORLAIX
Maison dite de la duchesse Anne. Dim. 14 h-18 h. Cour intérieure.

PAIMPOL
Le Mad Atao (Gabare). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

PALAIS (LE)
Citadelle de Belle-Ile en mer. Sam. et dim. 10 h-18 h. Cet élément essentiel *des fortifications* de Belle-Ile-en-Mer est l'un des plus beaux ensembles fortifiés insulaires conservés en France. *Exposition « Bastions de l'Atlantique,* fortifications des côtes du Morbihan du XVIe au XXe siècle ».

PLOMEUR
Chapelle de la Tréminou. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Randonnée pédestre de 8 kms à thème archéologique. Départ : base de loisirs de La Torche.

PLOUHINEC
Site archéologique de Menez-Dregan. Sam. 9 h-12 h. Site en activité.

PLUMELEC
Eglise de Saint-Aubin. Sam. et dim. 10 h-19 h. Église entièrement rénovée.

PONTIVY
Château des Rohan. Sam. et dim. 10 h-19 h 30. Visite guidée du château et des fouilles archéologiques. Exposition de costumes bretons.

QUIMPER
Cathédrale. Depuis 1982, un important chantier de restauration est en cours : chœur, vitraux, facades, portail. Techniques de restauration. Film.

RENNES
Hôtel de ville. Dim. 10 h-19 h. Visite guidée. Péristyle sud, grand salon, petit salon, *rotonde.*
« Rennes, ville d'art et d'histoire » : exposition sur le vitrail (présentation dim. à 10 h 30). Sam. : concours pour enfants. Rendez-vous à 15 h place de la Mairie.

SAINT-LÉGER-DES-PRÉS
Eglise. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h, dim. *11 h-12 h et 14 h-19 h.* Visite guidée à 15 h. Dim. à 14 h 30 : visite-conférence de l'église par Mme Dufief, conservateur du patrimoine ; à 15h : concert par l'ensemble vocal et instrumental.

SAINT- MALO
Ancienne cathédrale (Aleth). Sam. et dim. 14 h-16 h, 20 F.
Chapelle Saint-Aaron. Sam. et dim. 14 h-17 h. Visite guidée.

TRÉGASTEL
Moulin à marée. Sam. et dim. 10 h-12 h, et 15 h-19 h.

VANNES
Musée de la Cohue. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. 15F. Expositions : « Quand Vannes s'appelait Darioritum » (visite guidée à 15 h). « Autour de Delacto, la peinture religieuse en Bretagne au XIXe » (visite guidée à 16 h 30). Circuit autour des chapelles du pays de Vannes (circuit en autocar, sam. et dim. 14 h. Réservation : tél. 97-47-35-86).

VITRÉ
Château des Rochers-Sévigné. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée.

Champagne-Ardenne

Restaurer, disent-ils...

Qui dit patrimoine dit chantier de restauration. La région Champagne-Ardenne en a fait son cheval de bataille. Peut-être par manque d'imagination, mais aussi parce que le chantier de la cathédrale de Reims semble éternel et que, du château de Réveillon, dans la Marne, à l'église d'Asfeld, dans les Ardennes, les travaux en cours sont nombreux et permettent de détailler les différentes techniques de restauration.

▶ Rens, : DRAC, 3, faubourg Saint-Antoine, 51037 Châlons-sur-Marne Cedex. Tél. 26-70-36-50.

ARC-EN-BARROIS
Circuit. Dim. Visites guidées : 14 h 15, rendez-vous place Moreau. 14 h 30 : visite de l'église Saint-Martin ; 15 h 30 : visite de la glacière ; 16 h : machine à vapeur *en fonctionnement ; 17 h 15 :* colombier de Marac ; 18 h : souterrains de Bugnières à Beauvoisin.

ASFELD
Église. Sam. 9 h-19 h. Visite du chantier de restauration de la charpente du vestibule et des tourelles par M. Dubois, architecte en chef des Monuments historiques.

BOURBONNE-LES-BAINS
Excursion en bus. Centre Borvo. Dim. 14 h. Découverte des monuments et sites historiques autour de Bourbonne-les-Bains : église de Coiffy-le-Haut, chapelle Notre-Dame de Presles, église de Celsoy, château du Pailly, églises de Fayl-la-Forêt. Inscription à l'office du tourisme. Tél. 25-90-01-71.

BOURDONS-SUR-ROGNON
Ancienne abbaye de la Crête. Dim. Pique-nique près de la porterie. Visite commentée du site.

CERNAY-LÈS-REIMS
Eglise. Sam. 20 h 45 : concert gratuit (1 h 30), trio harpe, flûte et alto. Dim. 14 h à 18 h. : sonorisation.

DOMMARTIN-LE-FRANC
Ancien haut fourneau. Sam. *14 h 30-18 h 30 et dim.* 10 h 30-18 h 30. Diaporama sur la métallurgie ancienne, visites guidées, maquettes, coulée le dim. *après-midi.*

ÉPERNAY
Tour pédestre de la ville d'Epernay. 7, avenue de Champagne. Sam. et dim., 15 h, rendez-vous à l'office de tourisme. 16 h : jeu de questions sur le thème de l'histoire de la ville et de ses monuments ; cadeaux pour les gagnants. Groupe limité à 50 personnes. Inscription à l'office du tourisme la veille avant 17 h. Tél. 26-55-33-00.
Eglise Notre-Dame. Dim. 9 h 30 : visite commentée des vitraux. 10 h : visite commentée de la sacristie, *exposition d'art et d'objets religieux.* Groupe limité à 30 personnes. Inscription à l'office du tourisme avant le 17 sept. 17 h. Tel. 26-55-33-00.
Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Dim. 17 h : concert sur l'orgue historique Cavaillé-Coll *par Mme Métay-Segui.*

LANGRES
Visite de la ville. Dim. 15 h : rendez-vous devant l'office du tourisme ; 15 h-19 h : permanence-accueil à la tour de Navarre ; à partir de 15 h : animation *musicale à la tour du Petit-Sault.* Réservation préalable à l'office du tourisme.

MONTIER-EN-DER
Eglises à pans de bois et vitraux du XVIe. Sam. 20 h 30 : circuit en autocar des églises illuminées. Rens. : office du tourisme, Maison du lac. Tél. 26-72-62-80.

OSNE-LE-VAL
Ancienne usine du val d'Osne. Sam. 14 h-19 h, dim. 10 h-19 h : 10 F. Présentation de documents, démonstration de moulage et coulée de bronze.

REIMS
Cathédrale. Sam. 10 h-18 h, dim. 13 h-18 h. Visite libre des parties hautes. Visite commentée de 14 h à 18 h. Visite du chantier de restauration des *voussures du portail central de 14 h à* 18 h (durée 30 minutes par groupe de 10 personnes).
Eglise Saint-Jacques. Dim. 14 h à 17 h : visite commentée toutes les heures. Pour des raisons de sécurité, l'accès au clocher se fera en nombre limité ; présentation vidéo du chantier de reconstruction du clocher (environ trois quarts d'heure) ; visite du clocher et de l'église.
Hôtel de la Salle. Sam. et dim. à partir de 13 h 30 : visite commentée du bâtiment (cour intérieure et tourelle, la façade étant en cours de restauration).
Musée de l'hôtel le Vergeur. Dim. 14 h-18 h : ouverture du passage conduisant par les jardins à l'hôtel des comtes de Champagne. Visite commentée.
Ancien collège des jésuites. Sam. et dim., visites commentées. Groupe limité *à 35 personnes, départ tous* les *quart* d'heures de 14 h à 15 h 30.
Circuit « Reims reconstruction 1920-1930 ». Dim. : visite commentée par bus. Rendez-vous place du forum à 9 h, 10 h 30, 14 h, 15 h 30, 17 h.

RÉVEILLON
Château. *Sam. et dim. : visite guidée à* 14 h, 15 h, 16 h et 17 h ; 20 F et 10 F. Historique du bâtiment, diapositives sur les travaux de restauration, visite extérieure du château et de ses dépendances.

RIMAUCOURT
Eglise. Sam. *20 h 30 :* concert gratuit par la chorale anticorum de Doulaincourt. Dim. : visite guidée de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

SEDAN
Médiathèque municipale. Dim. 14 h à 18 h : visites commentées de l'exposition patrimoine et maquettisme et de la réserve (avec présentation de la Bible protestante restaurée en 1993).

TROYES
Hôtel de Mauroy. Journées portes ouvertes. Vendredi 16 à 20 h 30 : conférence sur la craie et les maçonneries.

Centre

Maîtres verriers

Dans cette région riche en châteaux prestigieux, de Chambord à Chaumont-sur-Loire, où les propriétaires privés entrouvrent leurs portes, la DRAC locale a tenté d'innover en organisant quelques expositions thématiques autours de monuments et en proposant un parcours pour découvrir l'activité d'une famille de maîtres verriers dans la région de Tours. Celle-ci, au cours des deux derniers siècles, a créé de nombreux vitraux, qui ornent toujours les églises de Touraine.

▶ Rens. : DRAC : 6, rue Dupanloup, 43043 Orléans. Tél. 38-78-85-00.

AMBOISE
Eglise Saint-Denis. Sam. et dim. 15 h-19 h. Visites guidées. Sam. 21 h : concert de musique classique organisé par Renaissance des orgues d'Amboise.
Hôtel de ville : musée. Rue François-Ier. Visites de 14 h à 18 h. Présentation des récentes acquisitions du musée.
Musée de la Poste. 6, rue Joyeuse. Promenades en attelage de 14 h à 18 h 30.

ANET
* **Château.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h 30-18 h 30. Château, chapelle, jardins du XVIe créés par Philibert de l'Orme, restaurés par Le Nôtre au XVIIe et par les frères Bühler vers 1850. Ouverture exceptionnelle du parc.

AULNAY-LA-RIVIÈRE
Château de Rocheplatte : parc. Visites guidées des caves du XIIIe siècle.

AUNEAU
Parc du château. Fouilles archéologiques. Dim. 14 h-18 h. Parc du château. Fouilles archéologiques. Visites guidées par la Société ainéloise d'archéologie.

AUTHON
Château du Fresne. Dim. 14 h 30-18 h 30. Visites guidées. Petites leçons d'attelage et buvette.

AUTRY-LE-CHATEL
Château. Sam. 14 h 30-18 h et dim. 9 h 30-18 h. Visites guidées toutes les heures. *Animations toutes les* demi-heures : « L'art de la table » avec le concours de la faïencerie de Gien. « L'art du jardin ».

AZAY-LE-RIDEAU
Château et parc. Visites guidées toutes les demi-heures. Dim. *14 h-17 h 30 (inscriptions 11 h) :* jeu-enquête avec prix sur le thème « Jardins et ordonnancements de la Renaissance ».

BACCON
Château de Touanne. Dim. 14 h 30-18 h 30.

BLANC (LE)
Château-Naillac. Sam. et dim. *10 h-12 h, et 14 h 30-18 h 30. Matériel* archéologique découvert sur le site *gallo-romain* de l'hôpital du Blanc.

BLOIS
Cathédrale Saint-Louis. Sam. et dim. 15 h : visites guidées des vitraux de Jean Dibbets et Jean Mauret : *présentation des techniques du vitrail et* de la sculpture par François Gondran, conservateur de la cathédrale.

BOURGES
Maison. Dim. 14 h 30-18 h 30. Exposition : « Famille Trousseau, ses châteaux et moulins ».
Maison dite de Pellevoysin. *15,* rue Pellevoysin. Sam. 9 h-11 h et 13 h 30-16 h.

CHAMBON-LA-FORÊT
Château de la Luzerne. Dim. 10 h-12 h, et 14 h-17 h (extérieurs seulement).

CHAMBORD
Château et parc. Sam. et dim. 10 h 30 : découverte des décors de théâtre du château. Rendez-vous au donjon. Conférence.

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)
* **Eglise Saint-Mesmin et grotte du Dragon.** Dim. 15 h-18 h. Visites guidées par le groupe d'histoire locale. Ouverture exceptionnelle de la grotte. Découverte de l'orgue.

CHARTRES
Centre international du vitrail. Sam. et dim. 5, rue du Cardinal-Pie. Exposition : « La technique du vitrail et les vitraux parisiens de la Renaissance ». Démonstration de la technique du vitrail par un maître verrier.

CHATEAUROUX
Château Raoul. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition : « Les origines de Chateauroux ».

CHAUMONT-SUR-LOIRE
Château. Sam. et dim. Visites guidées. Parc : toutes les heures de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; extérieurs du château et cour : toutes les demi-heures de 10 h à *11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; intérieur :* toutes les demi-heures de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; écuries : toutes les demi-heures de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Visites insolites à 10 h, 14 h, 16 h.

COURTALAIN
Château. Dim. Visites *guidées* à 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h.

FERTÉ-SAINT-AUBIN (LA)
* **Eglise Saint-Aubin.** Rue du Maréchal-Leclerc. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites Guidées. Ouverture exceptionnelle du clocher et des combles. Animation autour de la Fête de la famille.
* **Eglise Saint-Michel.** Visites guidées de 14 h à 18 h. Ouverture exceptionnelle des combles.
Château. Présentation équestre de 16 h à 17 h.

FERTÉ-VIDAME (LA)
Château et parc. Musée Saint-Simon. Dim. 14 h-19 h. Visites guidées par l'Association de sauvegarde des châteaux et par les Amis de la Ferté-Vidame.

FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE
Château. Visites guidées *:* sam. à 15 h et 17 h ; dim. à 15 h, 16 h, et 17 h. Animations : atelier-démonstration de taille de pierre et de maçonnerie en liaison avec l'Art de bâtir. Dim. de 14 h à 18 h : stand de librairie sur les métiers du bâtiment.

FRAZÉ
Château : parcs et jardins du XVIIe et du XVIIIe. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h.

HUISSEAU-SUR-MAUVES
Château. Dim. 14 h-18 h.

LANNERAY
Château de la Touche-Hersant. Nocturne sam. 21 h 30-23 h. Extérieurs : château, douves, tourelles, temple, chapelle, orangerie, jardin à la française. Intérieurs : tourelles, sous-sols.

LASSAY-SUR-CROISNE
Château du Moulin. Visites guidées de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

LOIGNY-LA-BATAILLE
Château de Goury : la cour et les douves. Dim. 14 h-19 h 30. Exposition de peinture.

MAINTENON
Château. *Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h,* dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Appartements de Mme de Maintenon et grands appartements. Concert à 19 h 30 (orchestre baroque, la symphonie du Marais) : 80 F. Réservation : tel. 37-21-39-46.

MALESHERBES
Château, chapelle, pigeonnier. Visites guidées toutes les quarante-cinq minutes à partir de 14 h 30.

MASSAY
Abbaye Saint-Martin : abbatiale, chapelle Saint-Loup. Sam. 20 h 30 : spectacle *le Petit Pauvre*, par la compagnie Gilles Pajon.

MENNETOU-SUR-CHER
Fortifications d'agglomération. Sam. uniquement. Visites guidées à 14 h 30. Départ pont-levis.

MONTARGIS
Musée Girodet. Sam. et dim. 9 h-12 h et *13 h 30-17 h 30.* Musée Girodet et vestiges du château des Salles, provenant de Lorris, dans le parc. Visites guidées des extérieurs du château et des salles le matin.

MONTIGNY-LE-GANNELON
Château. Sam. 10 h-18 h. Parc animalier, musée des machines agricoles anciennes.
Nocturne à 21 h 30 avec trompes de chasse. Dim. : messe avec trompes de chasse. 15 h-17 h : les Vignerons chantants.

MONTLIARD
Château. Uniquement les extérieurs. Visites guidées : sam. de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h, dim. de 11 h à 12 h, et de 16 h à 20 h.

PIERRES
Ferme seigneuriale de Bois-Richeux. De 14 h à 18 h. Nocturne sam. 21 h-23 h : visite aux chandelles et reconstitution d'une table du Moyen Age avec vaisselle d'époque.

RUEIL-LA-GADELIÈRE
Château de la Gadelière. Sam. et dim. Visites guidées toutes les heures à partir de 14 h. Chapelle, four à pain, extérieurs.

SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE
Château. Visites guidées à la demande. Démonstration de tirs de machines de guerre médiévales, dim. à 15 h 30 et 16 h 30.

SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR
Château de Mémillon. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites guidées. Jardin XVe et XVIIe siècle. Exposition « L'art de recevoir ».

SAINT-RÉMY-SUR-AVRE
Eglise Saint-Rémy. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites guidées. Exposition de cartes postales anciennes. Sam. 20 h 30 : concert (orgue et trompette classiques).

SÉGRY
Abbaye de la Prée. Visites guidées à 14 h, 15 h et 16 h. Sam. et dim. , concert à 17 h, par le quatuor à cordes Arpeggione.

SENONCHES
Château XVe-XVIIe. Musée. Sam. et dim. Visites guidées par l'association des Amis du château.

SULLY-SUR-LOIRE
Château. Présentation de la tenture de Psyché (six tapisseries récemment acquises par le département).

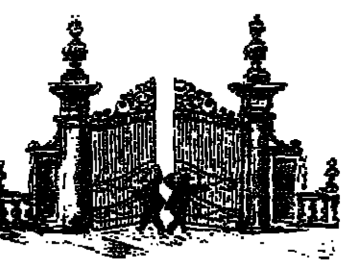
TALCY
Château. Visites guidées, sam. toutes les demi-heures *de 9 h 30 à 12 h et de* 14 h à 18 h, dim. toutes les demi-heures de 9 h 30 à 12 h, l'après-midi tous les quarts d'heure. Présentation du projet de réhabilitation du verger. Sam. et dim. à 10 h 30 : présentation de la cour, des communs, du pressoir et du colombier.

TOURS
L'atelier des maîtres verriers Lobin. Cette famille d'artistes a laissé une production considérable. Ces œuvres relativement récentes (XIXe et XXe siècle) dans l'art du vitrail sont d'un grand intérêt tant à cause du talent de peintre de ces maîtres verriers, que de la manière dont la dévotion s'est exprimée dans les choix de thèmes iconographiques, nous révélant ainsi les préoccupations des commanditaires du siècle. Visites guidées : dim., basilique Saint-Martin à 15 h et 16 h ; église Saint-Etienne à 15 h et 16 h ; église *Saint-Pierre ville, à 15 h et 16 h.*

VERNOU-SUR-BRENNE
Château de Jallanges. 10 h-19 h. Sam. : extérieurs seulement. Dim. : intérieurs et extérieurs. Visites guidées sur demande. Présentation de voitures hippomobiles, promenades en calèche.

VICQ-SUR-NAHON
Château de la Moustière. Sam. et dim. 14 h-18 h. Extérieurs seulement. Accueil par le propriétaire.

VILLEBON
Château. Dim. Visites guidées des extérieurs toutes les demi-heures de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

11es Journées  du patrimoine

Franche-Comté

Petites cités de caractère

Ce label semble avoir été inventé par la DRAC locale pour les villes franc-comtoises, petites ou moyennes, qui font l'effort d'organiser des visites commentées. Des contacts téléphoniques ont été fixés. Il est donc possible de prévoir un itinéraire précis à travers cette région au passé « espagnol » qui ne compte que quatre départements, dont le minuscule Territoire de Belfort.

▶ **Rens. : DRAC, 9 *bis*, rue Charles-Nodier, 25043 Besançon Cedex. Tél. : 81-65-72-00.**

ARBOIS
Visite de la vieille ville. Sam. et dim. à 11 h. Visite guidée. Rendez-vous au pied du clocher de l'église Saint-Just.
Château Pécauld : Institut des vins de Franche-Comté. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées.
Musée de la vigne et du vin de Franche-Comté. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées.
Eglise Saint-Just. Sam. et dim. 14 h-19 h. *Visites commentées.*

ARC-ET-SENANS
*** Saline royale (XVIIIe).** Sam. 16 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées. 20 F et 8 F. Ouverture exceptionnelle de certains bâtiments. Réservations. Tél : 81-54-45-45.

BAUME-LES-DAMES
Abbaye Notre-Dame (XVIIIe). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. 10 F.
Chapelle du Saint-Sépulcre (XVIe). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

BAUME-LES-MESSIEURS
Eglise Saint-Pierre (abbaye) et site. Sam. 10 h-18 h et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

BELFORT
Eglise Saint-Christophe et orgue. Dim. 16 h. Visite commentée.
Château. Sam. et dim. 10 h-19 h. Visites commentées.
Fort de la Miotte. Sam. 10 h-12 h et 14 h 30-16 h 30.
Tour 46 (exposition Matta). Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h.
Musée d'art et d'histoire. Sam. et dim. 10 h-19 h.
*** Synagogue.** 6, rue de l'As-de-Carreau. Dim. 10 h-13 h. Visites commentées *et ouverture exceptionnelle.*

BESANÇON
Citadelle. Visite de la ville. Dim. accueil de 9 h 15 à 18 h 15 : 30 F et 15 F. Office du tourisme, tél. 81-88-31-95.
Ancien hôtel des intendants de Franche-Comté : (XVIIIe). 8 bis, rue Charles-Nodier (actuelle préfecture). *Dim. à 21 h : visite spéciale France-Loisirs.* Réservation obligatoire.
Chapelle et cloître du lycée Pasteur (XVIIIe-XIXe). 4, rue du Lycée. Dim. 9 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visites commentées.
Horloge astronomique (XIXe). Sam. et dim. Visites commentées à 9 h 50, 10 h 20, 10 h 50, 11 h 20, 11 h 50, 14 h 50, 15 h 20, 15 h 50, 16 h 20, 16 h 50, 17 h 20, 17 h 50.
Citadelle. *Sam. 9 h 15-18 h 15.*
Musée du temps : palais Granvelle (Renaissance). Sam. et dim. à 10 h, 14 h, 16 h : visites commentées (groupes de 20 personnes).
Vestiges archéologiques gallo-romains. Sam. 14 h-17 h. Parking du conseil régional de Franche-Comté. Visites commentées.
Hôtel de Courbouzon (vestiges gallo-romains). 18, rue Chifflet. Sam. *et dim. 9 h-12 h et 14 h-17 h. Visites commentées.*
Synagogue. Dim. 14 h à 18 h. Visites commentées.
Palais de Justice (XVIe-XIXe). Rue Hugues Sambin. Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visites Commentées.
Cour et escalier en bois. 13, rue Battant. *Sam. et dim. 9 h-18 h.*

CHAMOLE
*** Chapelle Saint-Jacques (XVIe).** Sam. et dim. 8 h-12 h et 15 h-17 h.

CHAMPAGNOLE
Musée archéologique. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

CHAMPLITTE
Musée départemental (château de Champlitte). Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées : 30 F et 20 F. Dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées. A 15h : présentation du chantier (grand salon et salle de la Mort).
Visite de la ville (circuit). Dim. 15 h.
Tour des Annonciades (XVe). Sam. 14 h-18 h et dim. 10 h-12 h et14 h-18 h. Visites commentées.

CHAMPLITTE-LA-VILLE
*** Eglise Saint-Christophe (XIIe-XVIIIe).** Dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visites commentées.

CHASSEY-LÈS-MONTBOZON
Eglise paléochrétienne. *Sam. et dim.* 14 h-19 h. Visites commentées : 15 F.

CHEVIGNY
Château (XIIIe-XVIIe). Sam. et dim. 11 h-12 h et 13 h 30-20 h. Visites commentées.
Eglise. Sam. 14 h-19 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

CLUSE-ET-MIJOUX (LA)
Château de Joux (médiéval-XVIIe-Vauban-XIXe). *Sam et dim.* 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visites commentées.

COURTELEVANT
Moulin hydraulique (début XIXe) avec roue à augets. Dim. 14 h-18 h. *Visites commentées.*

DOLE
Ville d'art et d'histoire. Contact : office du tourisme. Tél. 84-72-11-22.
Hôtel de Champagney (par circuit). Sam. et dim. 14 h 30. Départ devant l'office du tourisme.
Hôtel de Brun. Dim. 14 h 30-17 h. *Visites commentées.*
Hôtel Carondelet (cour intérieure). Dim. 14 h 30-17 h. Visites commentées.
Chapelle du collège de l'Arc. Sam. 14 h 30-17 h et dim. 14 h-17 h. Visites commentées.
Ancien hôtel de ville. Dim. 14 h 30-17 h. Visites commentées.
Ancien hôtel de ville. Dim. 14 h 30-17 h. Visites commentées.

FAUCOGNEY
Circuit historique du village et croix de Fresse. Dim. 14 h-16 h (dont Croix de mission du (XVIIIe). Visites guidées. 10 F. Contact : Maison de l'environnement des Vosges du Sud. Tél. 84-20-46-76.
Circuit historique. Sam. 14 h. Visite commentée (une heure trente). Rendez-vous place de la mairie. Contact : tél. 84-49-32-28.

FILAIN
Château (XVe-XVIIIe). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visites commentées : parc et château : 30 F.

FONTENU
Habitats néolithiques de bord de lac à Chalain. Dim. 14 h-19 h. Visites commentées.

FOUGEROLLES
Ecomusée de la distillation. Sam. et dim. 10 h-12 h et *14 h-19 h* : 10 F.

FOURNETS-LUISANS
Ferme du Montagnon. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h 30. Site remarquable du goût 1994. Visites commentées.

FRASNE-LE-CHATEAU
Château (XIIe-XVIIIe). Visites sur rendez-vous. Tél. 84-32-93-93 ou 84-32-41-68.

GIROMAGNY
Musée de la mine et des techniques minières. Dim. 14 h. Rendez-vous au musée. Durée : une heure. Contact : tél. 84-29-03-90.
Sentier minier (circuit). Sam. 14 h 15 et dim. 14 h (samedi : visite guidée). Rendez-vous au musée de la mine. Tél. 84-29-03-90. Dimanche : visite guidée. Rendez-vous au *syndicat d'initiative.* Tél. 84-29-09-00 ou 84-29-30-13.
Fort Dorsner. Sam. et dim. 14 h à 18 h. *Visites commentées.*

GRAND-COMBE-CHATELEU
Ferme-atelier du Beugnon. *Sam.* 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. 6 F et 3 F.
Ferme à tuyé (XVIIIe). *Hameau des* Cordiers. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-17 h. Visites commentées.

GRAY
Ancienne chapelle des carmélites (XVIIe). *Sam. et dim. 10 h-12 h et* 15 h-19 h. Visites commentées.
Tour de Saint-Pierre-Fourier (XVIe). *Rue du Marché. Sam. et dim. 10 h-12 h et* 15 h-19 h. Visites commentées.
*** Ancien hôtel de Conflans (XVIe).** *71, Grande Rue. Dim. 14 h-17 h 30.* Visites commentées et ouverture exceptionnelle.
Visite guidée de la vieille ville. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h. Visites guidées. Office du tourisme. tél. 84-65-14-24.

GY
Château du (XVe-XVIIe). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visites commentées : 15 F et 10 F.
Visite de la ville Sam. *et dim.* 9 h-12 h et 14 h-18 h. Eglise Saint-Symphorien, Chapelle du Calvaire, oratoire St Agathe, *oratoire Saint Symphorien.* Contact : Maison du pays gylois, tél. 84-32-93-93.
Le vieux Bourg de Gy. Sam. et dim. Visites commentées. Maison du pays gylois. Tél. 84-32-93-93.
Lavoirs et fontaines du canton. Sam. et dim. Circuit touristique à vélo (possibilité de locations). Maison du pays gylois. Tél. 84-32-93-93.



HÉRICOURT
Tour du château (XVIe). Sam. et dim. Contact : tél. 84-46-10-88 ou 84-46-02-05.

LODS
Visite du village. Dim. Début de la visite commentée à 14 h 30. Rendez-vous devant l'église.

LONS-LE-SAUNIER
Eglise Saint-Désiré (XIe-XVIIe), **crypte.** Dim. 14 h et à 17 h. Visites commentées.
Eglise des Cordeliers. Sam. 9 h-12 h et 13 h-18 h, dim. 14 h-18 h.
Centre hospitalier général (Ex-Hôtel-Dieu). Sam. 17 h-18 h et dim. 16 h-18 h. Visites commentées.
Apothicairerie de l'Hôtel-Dieu. Sam. 15 h-16 h 30 et dim. 9 h 30, 11 h, 15 h, 16 h 30. Faïences, boiseries, cuivres (XVIIe-XVIIIe). *Visites commentées.*
Chambre de commerce-Hôtel Abriot de Grusse. 8, rue Sébile. Sam. à 14 h : visites commentées.
Théâtre municipal (salle à l'italienne). Sam. et dim. 20 h 30-23 h. Visites illuminées.

LUXEUIL-LES-BAINS
Les thermes. Dim. 14 h-18 h. Visites libres.
La maison du cardinal Jouffroy (extérieurs et jardins). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites libres.
L'abbaye Saint-Colomban. *Dim.* 14 h-17 h 30. Visites guidées. Départ des visites toutes les demi-heures.
Salle des moines. Le conservatoire **de la dentelle.** Sam : 10 h-12 h, 14 h-18 h et dim. 10 h-18 h.

MARNAY
Hôtel Terrier de Santans (XVIe-XVIIe). Dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites libres.
Eglise St Symphorien (XIIe, XIIIe, XVe et XVIe). Dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites libres.

MÉLISEY
Eglise (chœur roman). Dim. 14 h. *Visite commentée. Rendez-vous devant* l'église. Contact : tél. 84-63-22-80.
Moulin Bégeot. Sam. et dim. 14 h. Visite commentée. Rendez-vous au moulin. Contact : tél. 84-63-22-80.

MONTBÉLIARD
Ville d'art et d'histoire. Contact : *mairie.* tél. 81-99-22-57.
Le bourg des halles. Sam. *et dim.* 14 h-17 h. Visites commentées toutes les heures. Rendez-vous au bâtiment des Halles.
Château des ducs de Würtemberg, Princes de Montbéliard. Sam. et dim. 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h. Visites commentées.
Acropole du château. Sam. et dim. 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h. Visites commentées. Rendez-vous : conservatoire de Musique.
Bourg Saint-Martin et place Saint-Martin. Sam. et dim. 14 h-17 h. Visites commentées toute les heures.
Rendez-vous : portail sud du temple *Saint-Martin.*
Temple Saint-Martin (début XVIIe). Sam : 9 h, 12 h, 14 h et dim. 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 14 h, 18 h. A 15 h : présentation historique et architecturale.
Maison. *1 et 3 de la place St-Martin.* Sam. et dim. 14 h-17 h. Visites commentées toutes les heures.

MONTFAUCON
Château médiéval (vestiges). Sam. *16 h et dim. 10 h, 15 h, 16 h 30. Visites* commentées. A 15 h 30 : visite spéciale France-Loisirs. Réservation obligatoire.

MORTEAU
Eglise Notre-Dame de l'Assomption (XVe-XVIIe). Sam. 8 h-12 h et 13 h 30-19 h. Dim. 14 h-18 h. Visites commentées à la demande. Contact : tél. 81-67-15-15.
Château Pertusier. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées.

MOUTHE
Eglise et mairie. Sam. et dim. Visites libres toute la journée.
Site de la source du Doubs et tourbière du Montat. Sam. et dim. Accueil toute la journée.

NOZEROY
Eglise et trésor. Sam. et dim. 14 h-19 h.
Cité, ruines du château, caves, vestiges : la chapelle des Annonciades. Sam. et dim. Sam : visites guidées à 10 h 30, 14 h 30 et 16 h. Dim : visites guidées à 10 h 30, 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

OLLANS
Château. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visites libres.

ORGELET
Eglise Notre-Dame (XVIIe). *Sam.* et dim. 10 h-11 h et 15 h-16 h. Visites commentées.
Collège. Sam. et dim. à 15 h. Visite commentée.

ORICOURT
Château Médiéval. Sam. et dim. 10 h-19 h. Visites commentées sur *demande. Contact : tél. 84-78-74-35.*

ORNANS
Musée de la maison natale de Gustave Courbet. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.
Eglise Saint-Laurent. *Sam.* et dim. 15 h-17 h. Visites commentées.

PESMES
La Maison royale (XVe-XVIIIe). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées. 10 F.
Hôtel de Châteaurouillaud. Eglise. Château. Sam. et dim. 10 h-11 h 30 et 15 h-16 h 30. Visites commentées. 10 F.
Ancienne Chapelle Ste-Reine **(XVIIe).** Queutrey.
Hôtel de Châteaurouillaud. Sam. et dim. 15 h-18 h 30. Visites commentées.
Centre ancien. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites commentées. Office du tourisme, tél. 84-31-23-37.

PLANCHER-LES-MINES
Sentier des ruines de Laury. Sam. et dim. à 14 h. Rendez-vous à la mairie. Contact : tél. 84-23-61-14.

POLIGNY
Anciens abattoirs. Sam. et dim. *9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-19 h 30.* Visites commentées pour groupe.
Collégiale Saint-Hippolyte. Sam. 10 h-12 h et 15 h-17 h. Dim. 15 h-17 h. Visites commentées.
Tour de la sergenterie (extérieurs). Sam. et dim. 14 h-20 h. Visites commentées des remparts.
Eglise de Mouthier-le-Vieillard. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visites commentées.
Pharmacie de l'Hôpital. *Sam. et dim.* 10 h-12 h et 15 h-18 h. Visites commentées.

PONTARLIER
Eglise Saint-Bénigne (XVIe-XVIIIe), vitraux XXe. *Rue Tissot.* Sam. 8 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 14 h 30-16 h 30. Dim : visites commentées de 14 h 30 à 16 h 30. Visites libres jusqu'à 19 h.

RAHON
Eglise Notre-Dame (XVIe-XIXe). Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites commentées.

ROMAIN-LA-ROCHE
La Grotte du Crotot. Sam. et dim. 9 h-13 h. 30 F (équipement fourni). Contact : tél. 81-86-98-84.

ROUGEMONT
La Maison vigneronne d'autrefois. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visites commentées. 10 F.
Vieille ville. Sam. 15 h-17 h. Visites guidées. 15 F. Contact, tél. 81-86-93-22.
Musée archéologique et paléontologique. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visites commentées. 5 F.

SAINT-AMOUR
Apothicairerie. Sam. 15 h-17 h. Visite de la ville ancienne.
Visite de la ville ancienne. Dim. 14 h. Visite guidée. Rendez-vous place de la Chevalerie.

SAINT-HIPPOLYTE
Visite de la cité. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h et dim. 11 h-12 h et 14 h-18 h. *Eglise Collégiale (XIVe-XVIIIe),* vieille ville, couvent des Ursulines (XVIIIe), ancienne tannerie restaurée. Visites guidées.

SAINT-LOTHAIN
Eglise (XIe-XVIIIe). Sam. et dim. Crypte romane, maison abbatiale et chapelle de Sentier Beau. Visites libres en matinée, *commentées* de 14 h à 18 h.

SAINT-LUPICIN
Eglise romane. Sam. 15 h, 16 h et Dim 14 h, 15 h, 16 h. Visites commentées (pour groupes de 5 à 10 personnes). *Contact* : tél. 84-42-11-59.

SAINT-VALBERT
L'Hermitage. Sam. et dim. 15 h-16 h. Visite commentée. Rendez-vous devant la grotte de la Chapelle souterraine.

SALINS-LES-BAINS
Apothicairerie de l'hôpital. Dim. 14 h 30-17 h 30. Visites commentées.
Anciennes salines. Dim. 9 h 30-18 h.
Collégiale Saint-Anatoile. Dim. et lun. 15 h-16 h. Visites guidées et commentées.
Fort Saint-André. Sam. et dim. *10 h-12 h 30 et 14 h-18 h.* Visites commentées.

SERVANCE
Scierie Martin. Sam. et dim. 14 h-16 h. Visites commentées. Contact : tél. 84-20-44-09.

TOULOUSE-LE-CHÂTEAU
Chapelle et ensemble des fonderies de Baudin. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visites commentées.

VESOUL
Vieux Vesoul. Sam. à 16 h 30 et dim. à 18 h. Visites commentées.

VITREUX
Abbaye d'Acey-Eglise romane, gothique. Bâtiments *monastiques* (XVIIIe). Sam. et dim. Accueil : sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h 30, dim. 9 h-10 h 45, 14 h-16 h 45 et 18 h-19 h 45.

Corse

Dans les pas de l'Empereur

Du fait de son statut particulier, la direction régionale des affaires culturelles locales est coiffée par la région. Celle-ci, désintérêt ou manque de moyens, n'a pas fait preuve de beaucoup d'imagination pour faire découvrir le patrimoine de l'île, pourtant très riche. On retiendra la visite d'un certain nombre d'anciens ouvrages militaires à Ajaccio (où la citadelle est exceptionnellement ouverte), Bonifacio, Calvi et Corte. La ville natale de Bonaparte organise un circuit – « Sur les pas de Napoléon », – qui conduira le visiteur de la maison natale du futur empereur à la cathédrale où il fut baptisé, du domaine familial des Milelli au palais de son oncle, le cardinal Fesch. Mais l'ensemble est assez maigre.

▶ **Rens. : DRAC, 19, cours Napoléon, BP 301, 20176 Ajaccio Cedex. Tél. : 95-51-52-13.**

AJACCIO
Citadelle. Ouverte exceptionnellement au public. Donjon central du XVe, bâtiments génois, douves, poudrière. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visites guidées.
Maison Bonaparte. Maison des Milelli. Palais Fesch. Circuit « La famille Bonaparte à Ajaccio ».

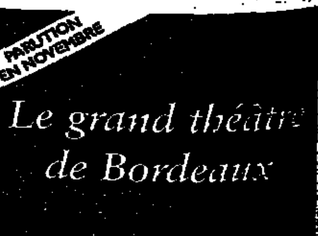
ALÉRIA
Fort Matra. Ancienne forteresse du XVIe. Musée départemental d'archéologie.

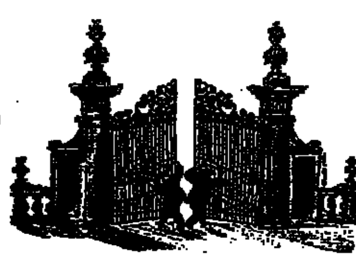
BASTIA
Palais des Gouverneurs. Edifice fortifié des XIVe au XVIIe. Musée des beaux-arts.

BONIFACIO
Citadelle. Visite de l'escalier du roi d'Aragon et ses 187 marches taillées dans la falaise calcaire.

CALVI
Citadelle. Le type le plus achevé de la fortification génoise (XVe). Visite sous forme de jeux de pistes proposés aux enfants.

SAINT-FLORENT
Citadelle. Une curieuse construction en rotonde élevée en 1439.





Languedoc-Roussillon

Des bergers et des taureaux

Le département de la Lozère table sur l'archéologie pour ces Journées du patrimoine. L'exposition présentée à La Canourgue sur le thème des « Premiers bergers, premiers bâtisseurs » retrace les différentes phases de la sédentarisation liée à l'élevage et au travail de la terre. Les pratiques funéraires de cette population aboutissent à la fin du néolithique au mégalithisme. Ces monuments se dressent par centaines sur les croupes des Grands Causses, sur les contreforts du mont Lozère. Deux circuits sont organisés à partir de Sauveterre et du col de Montmirat. Archéologie encore mais plus récente avec le Languedoc gallo-romain, des tombes de Lajuénols (Lozère) aux extrémités de l'aqueduc du Pont du Gard, qui viennent d'être mises au jour à Nîmes.

Les arènes destinées aux courses de taureaux sont également mises en valeur dans le sud du département du Gard et dans celui de l'Hérault. Certaines devraient être prochainement inscrites à l'Inventaire comme celles d'Aramon, du Cailar, de Saint-Laurent-d'Aigouze, de Lansargues et de Marsillargues. Dans ces deux dernières, des courses de taureaux se dérouleront dimanche. A noter enfin l'ouverture exceptionnelle et l'animation d'un certain nombre de théâtres dans l'Hérault (Béziers, Montpellier, Pézenas, Sète), tous témoins de l'essor économique de la région au siècle dernier.

▶ Rens : DRAC, hôtel de Grave, 5, rue Salle-l'Evêque, B.P. 2051, 34026 Montpellier Cedex. Tél. :67-02-32-00.

ALÈS
Le patrimoine industriel d'Alès. Découverte des bâtiments industriels du *centre-ville : visite guidée sam. à 14 h et* dim. à 16 h. Départ de l'ex-minoterie, quai Boissier-de-Sauvages, près du Café des Palmiers.
Visite du quartier de Rochebelle (ancienne verrerie, aujourd'hui école de cirque) : visite guidée sam. à 16 h et dim. à 14 h. Départ place Georges-Dupuy, devant la Bourse du travail.
***Chapelle du sommet et zone* archéologique l'Ermitage.** Sam. et dim. 14 h 30-18 h ; diaporama 15 h-17 h.

AMÉLIE-LES-BAINS
Vestiges des thermes romains. Sam. 14 h-17 h, dim. 9 h-12 h et 14 h-17 h.

BÉZIERS
Théâtre. Sam. et dim. 9 h-14 h. Exposition photographique sur la vie du monument (saison 1993-1994).
Nouvelles arènes. Sam. et dim. 11 h et 16 h.

BONDONS (LES)
Ensemble mégalithique des Bondons. Visite guidée. Rendez-vous à 14 h au col de Montmirat. Rens. : office municipal de la culture, Mende. Tél. : 66-49-18-47.

CAILAR (LE)
Arènes. Course camarguaise dim. à 16 h.

CANET-EN-ROUSSILLON
Château vicomtal. Visite guidée sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Sam. et dim. à 12 h : initiation du public à la taille de pierre.

CANOURGUE (LA)
« Premiers bergers, premiers bâtisseurs ». Salle des Voûtes. Service archéologique. Visite gratuite de l'exposition ouverte tous les jours jusqu'au 30 septembre.

CARCASSONNE
Château comtal de la Cité. Sam. et *dim. 9 h-19 h : visite des chantiers de* restauration en cours.
Basilique Saint-Nazaire. Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h. dim. 9 h-11 h et 14 h-18 h. Dim. à 17 h : concert d'orgues.
Tour de la Vade. Chantier de restauration, sam. 10 h-17 h 30.

COUSTOUGES
Eglise et chapelle. Sam. et dim. 9 h-19 h.

EYNE
Site archéologique. Sam. 14 h 30-18 h. Initiation à la lecture d'un paysage : promenade guidée du site habité depuis six mille ans.

GAUJAC
Oppidum. Sam et dim. Visite guidée. Rendez-vous à 14 h 30 sur le parking au *pied de l'oppidum (fléchage à partir du* village de Gaujac).

ILLE-SUR-TÊT
Itinéraire baroque en Ribéral. Sam. *de 10 h à 17 h 30 au centre d'art sacré* d'Ille-sur-Têt, puis Saint-Feliu-d'Amont, Millas, Saint-Feliu d'Avall, Néfiach.
Itinéraire baroque en Conflent. Dim. de 14 h à 18 h à l'église de Marquixanes, puis Finestret, Estoher. Ancien hospice (centre d'art sacré) : visite guidée sam. de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, dim. de 15 h à 18 h ; présentation de l'hospice sam. à 10 h.

LANUÉJOLS
Mausolée romain. Ensemble funéraire du troisième siècle. Exceptionnel. Visite guidée. Rens. : tél. 66-32-91-34.

LATTES
Site archéologique et musée. Visite guidée sam. et dim. au CDAR Mas-Saint-Sauveur.

LAUDUN
Le camp de César. Sam. *et dim.* après-midi.

LAVAL-DU-TARN
Château de la Caze. Sam. et dim. 10 h-12 h et 13 h-18 h. Visite guidée (salle des Nymphes, salon, chapelle). Rte dép. 907, gorges du Tarn, à 8 km de Sainte-Enimie.

LODÈVE
Cathédrale Saint-Fulcran. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-19 h. Visite guidée à 15 h. Sam. à 21 h : concert d'orgue, *chant et trompette.*
Villa gallo-romaine des Prés-Bas. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. Visite guidée.

MALZIEU (LE)
Bourg médiéval. Porte de ville. Remparts. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visites guidées : départ devant *la mairie.*

MARSILLARGUES
Arènes. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Courses dim.

MENDE
Cathédrale. Sam 14 h-18 h : visite guidée exceptionnelle de l'orgue.
Circuits mégalithiques. Rendez-vous *sam. à 14 h au village de Sauveterre.* Circuit présenté par un archéologue : boucle des dolmens du causse de Sauveterre. Rens. : office municipal de la culture, Mende. Tél. 66-49-18-47.

MÈZE
Chapelle des Pénitents. Sam. et dim. 15 h-18 h. Visite guidée. A 18h : concert d'orgue à l'église Saint-Hilaire.
Exposition « La Via Domitia par la voie romaine ». Sam. et dim. 15 h-19 h: Maison du temps libre : visite guidée.

MONTFERRAND
Basilique paléochrétienne. Sam. 14 h-18 h. dim. 11 h-12 h et 14 h-18 h.

MONTLOUIS
Puits des Forçats. Sam. et dim. 9 h-13 h et 14 h-17 h. A l'intérieur de la citadelle. Visite guidée.

MONTPELLIER
Centre historique. Visites guidées dim. Rens. : office du tourisme, tél. : 67-58-67-58 ou 67-22-06-16.
Château d'O. Avenue des Moulins. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-18 h.
Hôtel de Graves. 5, rue de la Salle l'Evêque. Sam. et dim. 14 h-17 h 30. Présentation de la carte archéologique de Languedoc-Roussillon.
Château de Flaugergues. Avenue Albert Einstein. Visite guidée sam. à 11 h, 15 h, 16 h 30, dim. à 11 h, 15 h, 16 h 30 et 18 h ; nocturne dim. à 20 h 30.
Opéra Comédie. 11, boulevard Victor Hugo, *visite guidée sam. et dim.* 14 h-18 h (25 personnes maximum), spectacle sous réserve. Visite libre des extérieurs.

NARBONNE
Cathédrale Saint-Just. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visite guidée sauf dim. matin. Dim. de 16 h à 19 h : récital d'orgue.
Tinal, ancien cellier du chapitre de la cathédrale. 7, rue Armand-Gauthier (à côté de l'entrée de la cathédrale). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. *Visite guidée exceptionnelle des travaux* de restauration du grand retable de Narbonne (XIVe siècle).
Dépôt archéologique de Sainte-Rose. RN 9, rond-point Espace-de-liberté, chemin de Sainte-Rose. Visite guidée des collections issues des fouilles archéologiques terrestres et subaquatiques.
Port-la-Nautique. D 332, direction route de Lunes, la Nautique. Visite guidée et présentation des techniques de restauration des barques catalanes à voile latine ; Horreum (sous réserve).

NÎMES
Centre historique et jardin de la Fontaine. Sam. et dim. Rens. : office du tourisme de Nîmes, tél. : 66-67-29-11.
Découverte de Nîmes. Découverte en car. Rens. : office du tourisme, tél. : 66-67-29-11.
Hôtel de la préfecture. Avenue Feuchères (sous réserve). Rens. : office du tourisme.
Rempart antique du haut Empire. Sam. et dim. à 10 h. Rens. : office du tourisme.

NISSAN-LEZ-ENSERUNE
Site et musée archéologique d'Enserune. Sam. et dim. : 10 h-12 h et 14 h-19 h.

OLONZAC
Ancien café Plana du Second Empire. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

PERPIGNAN
Hôtel Pams. Rue Emile-Zola. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-17 h. Visite guidée.

PÉZENAS
Centre historique. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées, concerts de musique Renaissance et médiévale, théâtre, animations. Rens. : Maison du tourisme, tél. : 67-98-35-39.
Le Petit Théâtre. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée avec lecture par des comédiens et groupe de musiciens baroques.
Sam. soir : animation théâtrale à travers la ville (thèmes : Molière et l'histoire de Pézenas).

PONT-SAINT-ESPRIT
La maison des Chevaliers. 2, rue Saint-Jacques. Dim. 10 h-17 h 30. Visite d'ateliers de taille de pierre et de *couverture ; accès à la salle du 1er étage* dite cour de justice.

PORT-VENDRES
Redoute Béar. Sam. et dim. 10 h-12 h *et 14 h-17 h. Visite guidée.*
Caserne de Mailly. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h 30-17 h. Visite guidée. Présentation du futur musée.

POUGET (LE)
Le village et le dolmen. Sam. et dim. à 10 h : visite guidée ; rendez-vous devant la mairie.
Village. Sam à 21h : visite nocturne ; RDV devant la mairie. Rens : office du tourisme intercommunal à Gignac. Tél. : 67-57-58-83.

PRADES
Musée archéologique. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. Visite guidée.

PRATS-DE-MOLLO
Ville-frontière fortifiée. Fortifications de Vauban. Visites guidées, avec flambeaux sam. soir. Animations. Dim. : lectures. Rens : syndicat d'initiative, tél. : 68-39-70-83.

ROUSSON
Oppidum. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES
Cathédrale. Sam. et dim. 15 h-17 h. Visites guidées (départ tous les trois quart d'heure) diaporama et orgues. Rendez-vous devant la cathédrale. Dim. à 12 h : sonnailles exceptionnelles des cloches.

SAUVETERRE
Bouche des dolmens du causse de Sauveterre. Sam. à 14 h : visite guidée. Rendez-vous au village de Sauveterre.

SÈTE
Théâtre. Sam. et dim. 14 h-18 h : spectacle.

UZÈS
Ancienne cathédrale. Sam. 10 h-11 h *et 16 h-17 h, dim. 16 h-17 h :* présentation, audition et visite technique de l'orgue par l'organiste. Concert de 17 h 30 à 18 h.
Conférence sur les monuments Renaissance. Château Ducal, hôtel de Médicis, hôtel de Trinquelague-Dions, hôtel de Dampmartin. Rens. : Parages d'Uzès, 18, rue du Docteur-Blanchard. Tél. *: 66-22-71-91.*
Centre historique. Visite guidée. Rens : tel. : 66-22-68-88.

VILLETELLE
Oppidum d'Ambrussum. Visite guidée sam. et dim. après-midi.

VIOL-EN-LAVAL
Site préhistorique de Cambous. *Sam. 14 h-18 h, dim. 14 h-19 h.* Visite guidée. Rens. : tél. : 67-55-70-57.



Limousin

Les surprises des fouilles

Surprises autour de La Souterraine (Creuse). Les travaux de restauration du château médiéval de Bridiers ont permis la mise au jour de courtines, cachots, tours et magasins divers (cuisine, boulangerie, four, forge). A Saint-Maurice-la-Souterraine, le tumulus du bois de Bessac, qui fait partie d'un ensemble de six tertres, a été fouillé en 1993 et 1994. Une urne funéraire contenant des os calcinés a été découverte. Non loin de là, à la Betoulle, stèle funéraire encore, mais d'époque gallo-romaine. Les restes des défunts reposaient dans des urnes en verre. L'ensemble a été remis en état.

Sept villes de la région organisent une « Nuit du patrimoine » : Beaulieu-sur-Dordogne, Meymac et Tulle, dans la Corrèze ; Le Dorat, Eymoutiers, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche en Haute-Vienne – illuminations, défilés, concours, animations.

▶ Rens : DRAC, 6, rue Haute-de-la-Comédie, 87036 Limoges Cedex. Tél. : 55-45-66-45.

AUBAZINE
Circuit. Sam. à 9 h 30, promenade pédestre : cromlech, Roche-Bergère, dolmen, *canal des Moines. Visite* guidée. rendez-vous devant le restaurant Saut de la Bergère.
Eglise. Dim. à 17 h 30 : concert, chansons du treizième siècle français et espagnol, ensemble Alla Francesca. Rens. : syndicat d'initiative (tél. : 55-25-79-93) et l'Aura des Arts à Varetz (tél. : 55-84-24-74).
***Les vestiges du monastère du* Coyroux.** Sam. à 15 h 30 : Coyroux en chantier, historique et travaux de l'ancien monastère. Dim. à 15 h : visite-conférence du monastère d'Aubazine.

AUBUSSON
Maison du Vieux Tapissier. Sam. 10 h-21 h, dim. 10 h-13 h et 14 h-19 h.
Musée départemental de la tapisserie. Dim. 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30. Visite guidée à 15 h.
Circuit archéologique en voitures *particulières.* *Sam. à 14 h 30,* rendez-vous au camp des Châtres. Tumulus de Saint-Quentin-la-Chabonne, tumulus de Puy-de-Blanc (La Nouaille), dolmen de Bersac (Felletin).

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Parcours architectural. « Nuit du patrimoine » : départ à 21 h de l'église abbatiale.

CHAILLAC-SUR-VIENNE
*** Château de Châlus-Chabrol.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites *guidées. Salles exceptionnellement* ouvertes. Sam. à 21 h nocturne avec illumination du château.

CHAMBON-SUR-VOUEIZE
Eglise. Sam. et dim. *9 h-18 h.* Sam. à 16 h, dim. à 15 h : présentation des travaux de restauration par Jean-Jacques Sill, architecte en chef des Monuments historiques.

DORAT (LE)
Collégiale et centre ancien. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h 30. Visites *guidées toutes les heures.* Rendez-vous place de la Collégiale.
Parcours architectural. « Nuit du patrimoine » : départ sur le parvis de la collégiale à 20 h 30.

EYMOUTIERS
Jardins de la maison du maître tanneur. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-19 h. Jardin illuminé de 21 h à 23 h.
Maison du maître tanneur. Sam. à 21 h : concert de musique classique. Rens : tél. : 55-33-15-76 et 55-69-15-15.
Parcours architectural. « Nuit du patrimoine » : départ place Jean-Jaurès à 20 h 45.

FELLETIN
Château d'Arfeuille. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h 30, visite intérieure partielle, thème arts de la table, *visite guidée 16 h.*

GUÉRET
Préfecture : ancien hôtel particulier du XVIIIe siècle. Sam. de 14 h à 16 h : visite guidée.

ISLE
Concerts dans l'église et sur le parvis. Sam. à partir de 20 h : concerts par les professeurs de l'école de musique et l'Avenir musical du Limousin.

LIMOGES
Four à porcelaine GDA Sam. 10 h 30-12 h et 14 h 30-17 h. Rue Donzelot, quartier des Casseaux. Visites guidées.

MEYMAC
Parcours architectural. « Nuit du patrimoine » : départ des jardins de l'abbaye Saint-André à 21 h.

MONTAIGUT-LE-BLANC
Château. Sam. et dim. 14 h-20 h. Visite guidée. Sam. : animation équestre et démonstration de ferrage de chevaux.

ROCHE-L'ABEILLE (LA)
Découvertes et photographies. Dim., circuit dans le cadre des sorties « Découvertes et photographies ». Visites : maisons des vivants, maisons des morts du bourg, église, cimetière, rendez-vous à 9 h 30 devant le château de Nexon ou à 9 h 45 devant la mairie.

SAINT-HILAIRE-LES-PLACES
Tuileries et tuiles du pays. Sam. à 15 h : tuilerie Ducher à La Besse en Saint-Léonard-de-Noblat. Dim. à 15 h : tuilerie Mazerolas à Puy-Cheny en Saint-Hilaire-les-Places. Visite guidée, diaporama (vers 15 h 45), exposition.

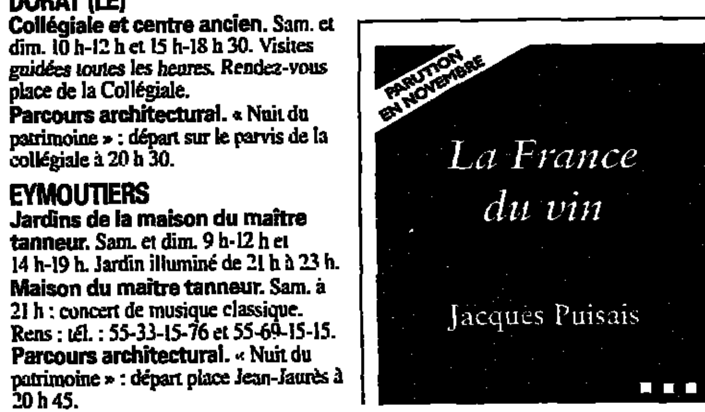
SAINT-JUNIEN
Collégiale. Sam. et dim. 14 h-18 h.
Parcours architectural. « Nuit du patrimoine » : départ à la halle aux grains, place Deffuas, à 20 h 30.

SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
Nécropole gallo-romaine de la *Bétoule.* Sam. à 15 h.
Tumulus du bois de Bessac. Sam. 16 h 30

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Hôtel de la Morélie. *Sam. et dim.* 14 h-18 h. Visite guidée. Illumination sam. de 21 h à 22 h.
Musée de la porcelaine aux Palloux. Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 14 h-18 h.

SOUTERRAINE (LA)
L'histoire de La Souterraine et de son patrimoine architectural. Restauration du château de Bridiers. Dim. à 14 h : visite guidée. Rendez-vous sur la place d'Armes ; une partie du circuit se fera en voitures particulières.

TULLE
Concerts et manifestations des « Nuits de Nacre ». Sam. à 18 h et dim. 10 h-12 h 30, au théâtre municipal : trio Oller-Yvert-Santaville. *Dim. de 10 h* à 12 h 30, place Mgr-Berteaud (place de la Cathédrale) : bourse d'échange accordéon. Dim. de 15 h à 18 h, place Jean-Tavé : récital d'accordéonistes locaux.



Lorraine

Coopération transfrontalière

En Lorraine, les Journées du patrimoine sont industrielles et européennes. Un travail a été mené en commun avec la Wallonie, le grand-duché du Luxembourg et la Sarre. Cette coopération, la première du genre à être mise en place, permettra de découvrir des pôles industriels dans ces quatre régions. En Belgique : le site minier de Blégny (province de Liège), la cité textile à Verviers (province de Liège), les ateliers Mardaga à Liège (rue Saint-Vincent) et le site industriel du Grand Hornu, à Boussu (province du Hainaut), avec ses logements ouvriers et ses ateliers, ainsi que les ascenseurs hydrauliques du canal du Centre. En Sarre : l'ensemble sidérurgique de Völklingen, au Luxembourg, les sites miniers de Rumelange et de Rodange où un train circule sur une voie industrielle, les ardoisières de Martelange et l'ensemble sidérurgique de Steinfort. En Lorraine : le carreau Wendel de la mine de charbon de Petite-Rosselle (Moselle), le site minier (fer) d'Aumetz (Moselle), l'usine textile de Ventron (Vosges), la manufacture textile de Saint-Dié (Vosges) construite par Le Corbusier (la seule réalisation industrielle de l'architecte), l'Imagerie d'Epinal (Vosges) et la brasserie de Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle). Ces sites sont accessibles exceptionnellement pour les Journées du patrimoine.

▶ Rens : LORRAINE. – DRAC, 6, place de Chambre, 57045 Metz Cedex. Tél. : 87-56-41-00. ou 41-20.

BELGIQUE. – Secrétariat des Journées du patrimoine, 1, rue des Brigades-d'Irlande 5100 Namur (Jambes) Tél. : 32-81 33-23-84.
SARRE. – Ministerium für Wissenchaft und Kultur, Hohenzollernstrasse 60, 66117 Saarbrücken. Tél. : 42-681-503-360.
LUXEMBOURG. – Office national du tourisme, BP 1001, grand-duché du Luxembourg. Tél. : 352-40-08-08.

ALLONDRELLE-LA-MALMAISON
Site de Buré d'Orval (XIXe). Visite guidée le sam. à partir de 10 h. Rendez-vous à l'office de tourisme de Longuyon (place Allende). Visite guidée de l'ensemble du domaine avec son haut-fourneau.

AUMETZ
Chevalement minier (XXe). A voir en complément du site de Neufchef.

BAMONT
Haut-fer de la scierie du Rupt de Bâmont. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visite (1 h). Rendez-vous à la scierie de Bâmont. Réservations : tél. 29-24-52-10.

BAN-DE-LAVELINE
Haut-fer de la scierie. Sam. et dim. à 14 h 30. Visite (2 h). Rendez-vous à la scierie. Réservations : tél. 29-51-78-21 ou 29-51-78-01.

BAN-SUR-MEURTHE
Haut-fer et Sagard de la scierie du Lançoir. Sam. et dim. à 16 h. Visite (1 h 30). Rendez-vous à la scierie du Lançoir. Rens : tél. 29-55-33-22.

BLEURVILLE
Carrière de grès des Vosges SEBELER. Sam. 14 h-19 h et dim. 10 h-17 h. Visite de la carrière avec démonstration d'extraction, des ateliers de débit et de taille. Magasin d'exposition.

BLIESBRUCK
Site archéologique gallo-romain. *Sam. 14 h-18 h et dim 10 h-18 h. Site* archéologique gallo-romain (Parc archéologique européen). Visite guidée toutes les heures. *Cette ouverture est conjointe à* celle de la villa de Reinheim (Sarre), le site étant transfrontalier.

CELLES-SUR-PLAINE
Scierie Haut-fer de la Hallière (XIXe). Dim. 14 h-18 h. Visite guidée.

CONS-LA-GRANDVILLE
Les 7es Rencontres musicales. Sam. à *20 h 30, église Saint-Hubert : Cantus* Cölln et La Fenice. Dim. à 17 h : Ensemble Métamorphoses de Paris. Rens : tél. 82-44-97-66.
Haut-fourneau du XIXe. Visible toute la journée.

CONTREXEVILLE
Ville thermale. Sam. à 20 h 30, conférence : « L'eau et l'évolution architecturale de la ville ». Dim. à 15h : visite guidée de l'architecture thermale ; Rendez-vous à l'office du tourisme.

CROIX-AUX-MINES (LA)
Chapelle du Chipal (XVIIIe). Sam. et dim. 9 h-14 h. Chapelle de mineurs, découverte de sentiers miniers.
Patrimoine minier. *La Montagne d'Argent et l'Argent du Chipal.* Sam. et dim. 9 h-14 h. Circuits (3 h à 4 h). Rendez-vous au Musée des mines. Réservations : tél. 29-50-31-09 ou 29-51-78-35.

ÉPINAL
Imagerie. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. L'atelier d'imagerie qui a fait la réputation de la ville, avec son musée où une ancienne machine à colorier fonctionne toujours.

FOLSCHVILLER
Chevalement minier (XXe). *Extérieurs* à voir dans le cadre du circuit du CCSTI de Petite-Rosselle.

HENNEZEL
Musée de la Résidence. Sam. 14 h 30-18 h 30, dim. 10 h-12 h et 14 h 30-18 h30. 10 F et 5 F. Musée de la Residence (verre, fer et bois). Anciennes activités industrielles de la forêt de la Vôge.

LONGWY
Sentier urbain de découverte. Sam. et dim. Place forte, place Darche. Animation dans les rues de Longwy-Haut et dans les remparts : limonaire, spectacle équestre, promenades en calèche.

MAILLY-SUR-SEILLE
*** Maison forte dite le Château (XIVe).** Sam. et dim. à 15 h. Ouverture exceptionnelle. Visite guidée des intérieurs (sam. seulement).

NANCY
*** Palais du gouvernement (XVIIIe).** Sam. et dim. 14 h-18 h. Ouverture exceptionnelle du parc et du palais. Visite fléchée.
*** Eglise Notre-Dame de Bonsecours (XVIIIe).** Sam. 14 h-17 h et dim. 14 h-19 h. Visite guidée à 15 h et 17 h. Exposition. Ouverture exceptionnelle de la crypte royale.

NEUVES-MAISONS
Accumulateur à minerai. Sam. et dim. 14 h-18 h. Accumulateur à minerai du carreau du Val-de-Fer. Sam : visite guidée de *la Poudrière. Dim : exposition, promenade* en forêt de Haye sur les anciens sites miniers du Val-de-Fer à Val Fleurion.

PETITE-ROSSELLE
Carreau Wendel. Sam. et dim. 10 h-18 h. Carreau de mine reconstitué. Musée du bassin houiller lorrain. Visite guidée.

PLOMBIÈRES-LES-BAINS
Le patrimoine de Plombières, ville thermale. Sam. à 15 h : visite guidée de la ville. Départ de l'OTSI, 15 F. Dim. de 15 h à 18 h : ouverture gratuite de tous les monuments.

SAINT-AVOLD
Circuit urbain. Dim. à 14 h et *16 h 30. Organisé* par l'office du tourisme.



Chevalement minier de Sainte-Fontaine. Extérieurs à voir dans le cadre du circuit du CCSTI de Petite-Rosselle.

SAINT-NICOLAS-DE-PORT
Musée français de la brasserie. Rue Charles-Courtois. Sam. et dim. 14 h-18 h. Architecture art déco dans une brasserie désaffectée.

SARREGUEMINES
Circuit de la faïence. Dim. à 16 h. Visite guidée (2 h). Départ du jardin d'hiver.

THILLOT (LE)
Site minier du Thillot. Sam. et dim. (1 h). Rendez-vous sur réservation : tél. : 29-25-00-59.

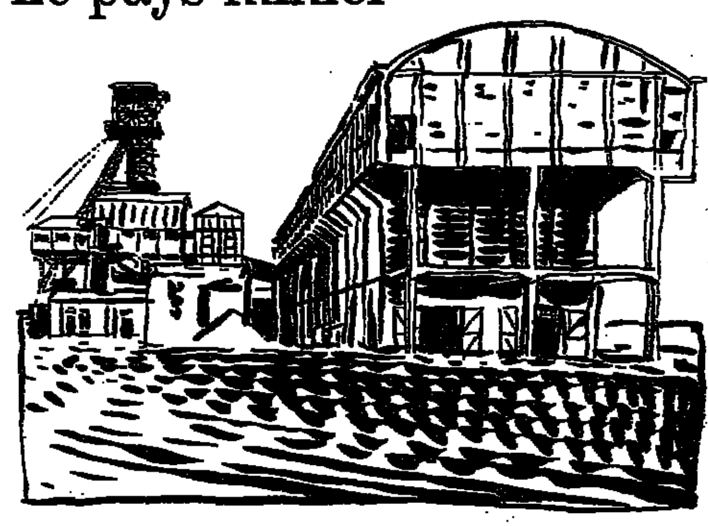
THIONVILLE
Visite guidée gratuite. Sam. à 14 h 30 et dim. à 16 h. Itinéraire dans le centre historique (1 h 30) : hôtel de la Patrie, couvent des Clarisses, beffroi et fortifications de Cormontaigne. Rendez-vous à l'office du tourisme, rue du Vieux-Collège.

VENTRON
Musée du textile. Sam. et dim. toute la journée. Usine convertie en musée du textile. Une machine à vapeur restaurée fonctionne.

VERDUN
Citadelle souterraine. Sam. et dim. 9 h-18 h. 30 F et 15 F.
Palais épiscopal. (Centre mondial de la paix, des libertés et des droits de l'homme). Sam. et dim. 10 h-17 h.
*** Synagogue (XIXe).** Dim. 10 h-19 h. Exposition. Musique.
*** Crypte Saint-Maur (XIe).** 27, rue de la Paix. Dim. 10 h-18 h.
*** Pont-Ecluse Saint-Amand (XVIIe, XIXe).** Dim. 10 h-18 h. Exposition.
*** Eglise Saint-Amand (XVIIIe).** Dim. 10 h-18 h. Exposition.

Nord-Pas-de-Calais

Le pays minier



Il n'est pas étonnant que le patrimoine industriel soit privilégié dans cette région qui fut si longtemps l'un des pôles de l'activité économique française. Les charbonnages, qui ne sont plus maintenant qu'un souvenir, ont laissé de nombreuses traces – puits de mines, chevalements, machines d'extraction, bâtiments divers. Un circuit du patrimoine minier est mis en place à l'occasion des Journées du patrimoine. Il passera par les sites d' Oignies et de Loos-en-Gohelle, au pied du plus haut terril d'Europe. Le départ de ce périple se fait à Lens (inscriptions auprès de France-Loisirs, tél. 21-28-03-25 ou 21-57-64-69. – 25 F). Des visites guidées sont également organisées à Arenberg, fleuron des mines d'Anzin, et à Liévin, théâtre d'une catastrophe en 1974 (inscriptions : tél. 21-44-85-10). Autre ressource industrielle : les brasseries. Un circuit au départ de Lille fera connaître ce patrimoine (inscriptions auprès de France-Loisirs, tél. 20-54-04-76). Plus classique, un rallye « A la découverte du patrimoine artésien » conduira les concurrents dans les châteaux de Barly, Fosseux, Grand-Rullecourt et Hénu (renseignements et inscriptions : tél. 21-51-72-09. – 50F).

▶ Rens. : DRAC, hôtel Scrive, 1, rue du Lombard, 59800 Lille. Tél. 20-06-87-58.

AMBLETEUSE
Vestiges des fortifications d'Henry VIII. Dim. à 10 h : visite guidée à pied, rendez-vous au fort Vauban. 10 F.

ARDRES
Chapelle des carmes et circuit-visite de la ville. Sam. : inauguration de la chapelle. Dim. de 10 h à 12 h : circuit commenté en car « L'Ardrésis illuminé » ; participation aux frais. Exposition. Rens. à la mairie.

ARRAS
Ancien palais épiscopal et parc (préfecture). 14 h 30-17 h 30, *visite* guidée.
Cathédrale. Sam. 14 h 30-17 h 30, dim. 10 h 30-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Sam à 20 h 30 : jeu scénique par le lycée *Saint-Charles.*
Week-end de découverte touristique. Rens : tél. 21- 23-84-93.
Rallye. *Dim. de 14 h à 18 h 30 :* « Découverte du patrimoine artésien. » Renseignements et inscriptions : tél. 21-51-72-09.

AVESNES-SUR-HELPE
Circuit du château de Coutant, église de Sainte-Hilaire. Sam. vers 17 h 30 : château de Coutant, église de Sainte-Hilaire, église de Saint-Aubin, *église et fontaine Saint-Eloi à Floursies.* Rendez-vous à 15 h à la maison du Chanoine pour un circuit en voitures *particulières. Rens. : tél. 27-57-92-40.*

BAILLEUL
Musée Benoît de Puydt. Sam. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30, dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visites guidées à 11 h. Dim : animations théâtrales *et musicales dans les monuments de la* ville. Concert à 15 h (rens : tél. 28-49-29-89).
Ecole de dentellières. Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30.

BOUCHAIN
Tour d'Ostrevant. Bastion des forges. Poudrière. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Exposition dans *la poudrière : « 1944 à Bouchain. »*

BOUVINES
Eglise Saint-Pierre. Sam. 9 h, dim. 11 h-13 h et 15 h-18 h 30. Visites guidées à 11 h 15 et 15 h. Exposition sur l'armement et l'équipement militaire au *Moyen Age.* Dim. à 11 h : colloque sur l'histoire de Bouvines.
Place au Bois. La reconstruction du *quartier de la Place au Bois après la* deuxième guerre mondiale. Visites guidées sam. à 16 h et dim. à 11 h, 15 h 30 et 16 h 30. Rendez-vous au stand de la ville de Cambrai (inscriptions : tél. 27-78-36-15), audiovisuel et exposition.

DOUAI
Eglise Notre-Dame. Dim. 14 h 30-17 h 30, visite guidée à 15 h et 16 h. Concert d'orgue à 17 h.

FERRIÈRE-LA-PETITE
Poterie Lambert. *Sam. 9 h-12 h et* 14 h-17 h, dim. 15 h-18 h. 5 F à partir de seize ans. Visite guidée samedi à 10 h, 11 h, 14 h 30 et 16 h, dimanche à 15 h 30 et 17 h.

GRAVELINES
Arsenal, citerne, circuit des remparts, église. Sam. 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h 30 et 15 h-17 h 30. Visite guidée samedi à 15 h, 15 h 30, 16 h, 16 h 30, dimanche à 10 h 30, 11 h, 16 h, 16 h 30. Rendez-vous à l'office du tourisme.

Midi-Pyrénées

Les étapes de la Renaissance

On connaît la floraison architecturale qui a marqué Toulouse, avec ses hôtels particuliers aux décors italinisants. Echos des constructions qui s'élèvent sur la Loire à la même époque, les châteaux d'Assier et de Montal, dans le Lot, de Bournazel, dans l'Aveyron, sont moins connus. Le seizième siècle, dans cette région, c'est aussi la multiplication des décors peints sur le mode italien. Ceux de la cathédrale d'Albi, dans le Tarn, sont fameux ; il faut découvrir ceux des églises plus modestes des vallées pyrénéennes en Ariège, mais aussi du Lot et de l'Aveyron.

▶ *Rens. : DRAC, 56, rue du Taur, BP 811, Toulouse* Cedex. Tél. : 61-29-21-00.

AUCH
Hôtel de ville. Salle des Illustres. Théâtre. Sam. et dim. 10 h-12 h et *14 h-18 h.*

AUVILLAR
Eglise. Dim. 9 h 30-11 h et 14 h 30-18 h. Visite guidée.

BEAUMONT-DE-LOMAGNE
Eglise et maison Fermat. *Sam. et* dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Dim. visite guidée à 15 h.

BONNEMAZON
Ancienne abbaye de l'Escaladieu. Sam. et dim. 10 h-13 h et 14 h-19 h (tarif *réduit). Visite guidée. Exposition.*

BOUAN
Eglise. Sam. et dim. 8 h-20 h.
Grotte fortifiée. Sam. et dim. Visite guidée à 9 h et 13 h. Départ : chalet de la grotte de Lombrive.

BROUSSE-LE-CHÂTEAU
Château. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Exposition.
Oratoire. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Exposition.

BRUNIQUEL
Château. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h. Visite guidée. Exposition. Dim : concerts à 17 h et 18 h.
Maison Payrol. *Sam. et dim.* 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h.

CAJARC
Gare. Sam. et dim. 14 h-18 h. Découverte d'un matériel ferroviaire ancien.

CAMJAC
Château du Bosc. Sam. et dim. 9 h-19 h. Visite guidée. Exposition.

CASSAIGNE
Château de Cassaigne. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-19 h. Visite guidée. Diaporama.

CASTELNAU-DURBAN
*** Chapelle Saint-Michel.** Sam. et dim. 10 h 30-12 h et 14 h-18 h. Ouverture exceptionnelle.

CAZÈRES
Case de Montsera. Sam. et dim. *9 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition.*

CORDES-TOLOSANNES
Ancienne abbaye de Belleperche. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Diaporama. Sam : concert à 18 h. Dim : concerts à 16 h et 18 h.

ESPALION
Château de Calmont d'Olt. Dim. 9 h-19 h. Exposition et démonstration.

FIGEAC
Château du Viguier du Roy. Sam. et *dim. 15 h, 16 h, 17 h et 18 h. Conférence à* 15 h 30.

FLEURANCE
Vitraux Renaissance dans le Gers. Dim. 11 h 30-18 h. Rendez-vous : église de Fleurance (visite en véhicule particulier, prévoir repas).

FOURQUEVAUX
*** Orangerie.** Dim. 9 h-18 h.
Château. *Dim. 11 h-13 h et 16 h-19 h.* Visite guidée. Conférence.

GINALS
Ancienne abbaye de Beaulieu. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Dim : concert à 18 h.

GOURDON
Eglises des Cordeliers et Saint-Pierre. Sam. et dim. 10 h-18 h. Dim. *après-midi : concert.*

GRAMONT
Château. Sam. et dim. 9 h-12 h et *14 h-19 h.* Visite guidée, Dim : concert.
Circuit du Serrere : église et four tuilier. Dim. 14 h-18 h 30. Rendez-vous : *église de L'Isle-en-Dodon.*

LARRAZET
Château Joan-de-Cardaillac. Sam. *14 h 30-19 h, dim. 10 h-12 h et 14 h 30-* 17 h 30. Visite guidée. Dim : Concert à 17 h 30.

LESCURE-D'ALBIGEOIS
Église Saint-Michel. *Dim. 10 h-12 h et* 14 h 30-18 h 30. Sam. : concert à 21 h.

LÉVIGNAC
Hôtel du Barry. Sam. et dim. 9 h-18 h. Animations. Sam. 21 h : conférence. Foire aux livres anciens.

MOISSAC
Centre de l'art roman. Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 9 h-18 h. Visite guidée. Exposition.

MONTECH
Eglise Notre-Dame-de-la-*Visitation*. Sam. 9 h-12 h et 14 h-19 h, dim. 9 h-11 h et 14 h-19 h. Exposition. Concert.

MONTGEARD
Château. Sam. et dim. 10 h-20 h. Visite guidée. Exposition. Concert.

MONTRICOUX
Château (Musée Marcel-Lenoir). Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h 30-19 h. *Dim : animations à 17 h et 18 h.*

ORNOLAC – USSAT-LES-BAINS
Grotte d'Ornolac. Sam. et dim. Visite guidée à 9 h, 12 h et 19 h. Départ du chalet de la grotte de Lombrive.

PALAMINY
*** Maison Renaissance : cour et parc à la française du château.** Dim. 10 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h 30. Exposition.

PROUPIARY
Ancienne abbaye de Bonnefont. Sam. 9 h-12 h et 14 h-19 h, dim. 9 h-10 h 45 et 14 h-19 h. Sam. : visite guidée. Dim. : messe en plein air à 11 h. Exposition.

PRUDHOMAT
Château de Castelnau-Bretenoux. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h.
Collégiale Saint-Louis. *Sam. et dim.* 10 h-19 h. Dim. : concert à 17 h.

REYNIES
Château. Sam. et dim. *10 h-18 h.* Exposition. Dim. : concert à 15 h.

ROCAMADOUR
***Basilique Saint-Sauveur, Chapelle* Notre-Dame.** Sam. et dim. 8 h 30-19 h (hors off. religieux).

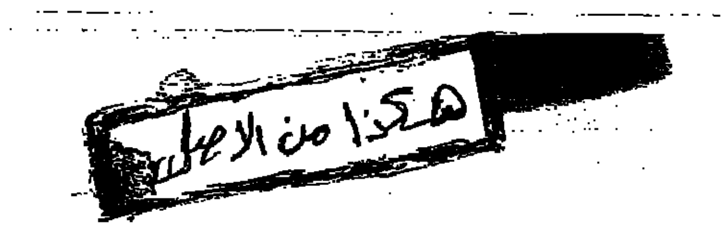
SAINT-LIZIER
Ancienne cathédrale, cloître et trésor. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h 30. Dim. *11 h-12 h et 14 h-18 h 30. Visite guidée à* 14 h, 15 h et 16 h. Exposition. Sam. : conférence à 17 h, concert à 21 h. Dim. : concert à 18 h.

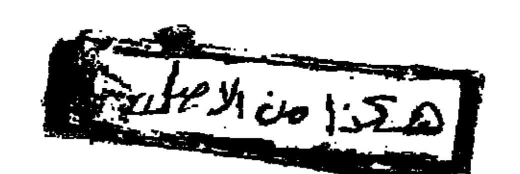
SAUVETERRE-DE-ROUERGUE
Bastide. Sam. et dim. 10 h-12 h et 16 h-18 h. Visite guidée. *Animations.*

TARBES
Vie quotidienne des Tarbais du *Moyen Age à la Renaissance*. *Sam.* et dim. 14 h 30-18 h 30. Rendez-vous : hôpital de l'Ayguerote.
Peinture de la Renaissance. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Rendez-vous : Musée Massey.

TOULOUSE
Aérothèque. Conservatoire du patrimoine de l'Aérospatiale. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée.
Temple du Salin. *Sam. 10 h-12 h et* 14 h-17 h. Dim. 14 h-16 h 30. Concert.
Hôtels de la Renaissance. Dim. Visite des intérieurs et des extérieurs.
Détails en lumière : décor peint sur monuments toulousains. Sam. Rendez-vous : France Loisirs.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
L'architecture civile Renaissance. Sam. et dim. 10 h 30-12 h. Rendez-vous : office de tourisme.







11es Journées  du patrimoine

HONDSCHOOTE
Moulin du Nord. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée.
Moulin Spinnewyn. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée.

LEWARDE
Centre historique minier. Dim. 10 h-17 h. Audiovisuels et expositions.

LILLE
Hôtel Vrau. 11, rue du Pont-Neuf. *10 h-12 h* et 14 h-19 h. Visite guidée, exposition d'œuvres de jeunes artistes régionaux.
Hôtel du département. 10 h 30-18 h. Visite guidée sans interruption, conférences.
Chambre de commerce et d'industrie. Dim. 15 h-18 h. Visite guidée toutes les trente minutes ; *inscription obligatoire* au 20-63-79-59.
Palais de Justice, tapisseries d'Aubusson. *Sam. 16 h-17 h,* dim. 10 h-11 h. Visite guidée des tapisseries contemporaines.
Loge maçonnique. 2, rue Thiers. Visite guidée sam. et dim. à 10 h 30 et 15 h (120 personnes maximum).
Cathédrale Notre-Dame de la Treille. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée en permanence. Exposition du *patrimoine textile religieux.*
Musée des canonniers sédentaires. 10 h-12 h *et 14 h-17 h.* Exposition du bilan des fouilles square Dutilleul.
Canal du moulin Saint-Pierre. Rue de la Monnaie, 14 h-18 h. Circuit à pied, inscription préalable à la RLA au 20-51-43-57.
Le front espagnol de Lille, de la porte de Gand à la porte de Roubaix. *Dim. 10 h-12 h 30 et 15 h-17 h 30.* Visite guidée. Rendez-vous à 10 h et 15 h sous l'arche centrale de la porte de Gand.
Ecluse de la Barre. Dès 8 h, visite guidée toutes les trente minutes ; inscription obligatoire au 20-15-49-70.
La machine à Robert. Ecluse de Hachette. 9 h-19 h. Exposition.

LOOS-EN-GOHELLE
Carreau de mine du « 11/19 ». *Dim.* 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visite guidée à 10 h et *14 h 30.*

MARCQ-EN-BARŒUL
Chapelle du Lazaro. Dim. 10 h-19 h. Concert, spectacle.

MARLES-LES-MINES
Chevalement du « Vieux 2 ». 9 h-18 h.

MAUBEUGE
Corps de garde. Dim. 15 h-18 h. Concert-spectacle.

MONTREUIL-SUR-MER
Montreuil au dix-huitième siècle. Dim. 15 h-18 h. Visite-conférence des hôtels particuliers de Longvilliers (sous-préfecture) et Acary-de-la-Rivière (musée).

PONT-SUR-SAMBRE
Tour du guet. Dim. 14 h-18 h. Exposition de cartes postales et de photos. Spectacle.

POTELLE
Château. 10 h-12 h et 14 h-18 h. *Exposition dans les tours, animation* champêtre.

QUESNOY (LE)
Caves du château des comtes du Hainaut. Dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Visite guidée.

ROUBAIX
Musée d'art et d'industrie. Dim. 13 h-18 h. Exposition.
L'éclectisme des façades roubaisiennes. Dim. 14 h-18 h 30. Circuit en car ; départ de l'hôtel de ville à partir de 14 h.

SECLIN
Collégiale Saint-Piat. Sam. 14 h-18 h *et dim.* 10 h-18 h. Concert : rens. au 20-62-94-43.

TOURCOING
Centre d'histoire locale. Place *Ch.-et-A.-Roussel. Sam. 9 h-18 h :* projection de films.
Théâtre du Broutteux. Dim. 9 h-18 h. Spectacle de marionnettes traditionnelles des Flandres ; rens. au 20-27-55-24.
Hôpital du Hainaut. Rue de l'Intendance. Sam. 15 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. Visite guidée, exposition et concert.
Place des Wautiers. Sam. 15 h-18 h, dim. *10 h-12 h* et 15 h-18 h. Animations costumées.
Ferme Saint-Sauveur. Av. du Bois. Sam. 10 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h 30, dim. 14 h 30-18 h 30. L'Atelier 2-Arts plastiques propose des ateliers de graphisme autour de l'architecture de la ferme Saint-Sauveur ; rens. et inscriptions au 20-05-48-91.

WALLERS-ARENBERG
Site minier. Sam. 9 h-12 h et 13 h-17 h, dim. 9 h-11 h 30 et *13 h-17 h :* 10 F. Visite guidée samedi dès 10 h et 13 h 30, et dimanche dès 9 h 30 et 13 h. Audiovisuel, circuit et exposition.

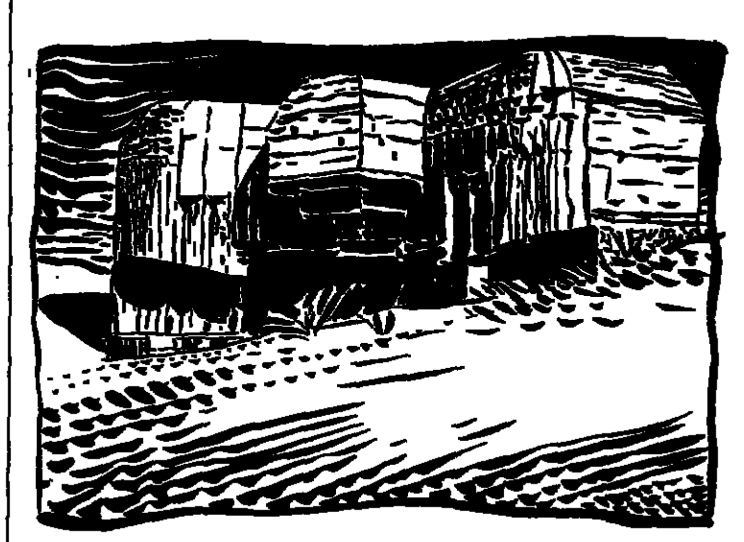
ZUDAUSQUES
Eglise de Cormettes. 9 h-18 h. Sam. à 18 h : inauguration des travaux de restauration. Dim : fête de l'environnement et du patrimoine.

Basse-Normandie

De la reconstruction au patrimoine flottant

En cette année du 50e anniversaire du débarquement, on retiendra, comme temps fort de ces journées normandes du patrimoine, la renaissance de la ville de Caen après les bombardements. Le Musée de Normandie, la mairie de Caen et l'office du tourisme s'attachent à expliquer et à décrire la reconstruction de la ville. A l'exposition « La renaissance de Caen » s'ajouteront des visites guidées et un diaporama commenté de l'histoire du château de Caen. Mais les vieux gréements seront aussi à l'honneur. Rendez-vous avec les bateaux de Normandie, les marins et les collectionneurs pour une visite guidée et une promenade, si le temps le permet...

▶ Rens. : DRAC, Maison des Quatrans, 25, rue de Geôle, 14052 Caen Cedex. Tél. : 31-38-39-40.



ALENÇON
Archives départementales de l'Orne. Sam. et dim. 14 h-18 h. Tour des archives (43 m), site le plus élevé de la région. Visites guidées des locaux non ouverts au public (magasins de conservation des documents) et présentation de l'activité des Archives départementales.
Atelier national du point d'Alençon. Dim 10 h-12 h et 14 h-18 h. Atelier national du point d'Alençon, îlôt Charles Aveline, dans la cour d'honneur *du Musée des beaux-arts et de la* dentelle.

BAGNOLES-DE-L'ORNE
Circuit-visite de la ville. Sam. à 10 h et 15 h. Architecture et histoire. Visite guidée ; départ Centre d'animation de Bagnoles-de-l'Orne. Rens : tel. 33-37-84-59.

BÉNOUVILLE
Château. Sam. et dim. 14 h-18 h. Château construit par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux.

CAEN
Archives départementales du Calvados. Sam. 9 h-12 h et 14 h-19 h, dim. 14 h-19 h. Visite des magasins de conservation, présentation de l'atelier photographique, de l'atelier reliure-restauration, de l'exposition sur la Libération du Calvados. Visites guidées.
* **La reconstruction ou la renaissance de Caen.** Circuits et visites : Quartier Saint-Jean, le château, l'église Saint-Pierre, l'hôtel d'Eccoville, l'église Saint-Jean. *Exposition :* « La renaissance d'une ville, 1944-1963 », Musée de Normandie. Diaporama sur l'histoire du château. Pour la première fois : tour Leroy, manoir des gens d'armes, église Saint-Sauveur-le-Vieux, hôtel de ville, église Saint-Nicolas, abbaye aux Dames.
Voilier « Dehel ». Sam. et dim. 11 h-18 h. Voilier à moteur auxiliaire, construit en 1931, du type Cotre-pilote de Honfleur. Visites guidées.
Centre national de la navigation de plaisance. Sam. et dim. 10 h-18 h. Centre national de la navigation de plaisance (cours Caffarelli). Animations.

CARENTAN
« Bautier » de Barfleur. Sam. dans le port de Carentan et dim. dans le port de Saint-Vaast-la-Hougue. Navire construit en 1934. Exposition retraçant l'histoire du bateau. Le propriétaire sera sur place pour répondre aux questions. *Sortie en mer si le temps le permet.*

COLLEVILLE-MONTGOMERY
* **Site fortifié Hillman.** Sam. et dim. 10 h-19 h. PC des défenses côtières du *736e régiment de grenadiers* (1942-1944) : douze emplacements bétonnés souterrains sur 24 ha .

COUTANCES
Les hôtels particuliers de la rue Quesnel-Morinière. Dim. à 15 h 30, circuit guidé des hôtels (XVIIe-XVIIIe) Quesnel-Morinière, Le Poupinel, de Tourville et Bonté. Départ : office de *tourisme, dim.* à 15 h 30. *Rens : tél.* 33-45-17-79.
* **Exposition à la salle capitulaire.** Dim. 14 h-17 h. « La cathédrale debout » : images de la cathédrale au milieu des ruines.
***Métiers de la restauration et de la protection du patrimoine.** Sam. 14 h-18 h et dim. 10 h 30-12 h et 14 h-18 h. Exposition à la chapelle du collège Guérard : « Métiers de la restauration et de la protection du patrimoine ».

DIGOSVILLE
« Albatros ». Sam. et dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30. Vaquelotte *du Cotentin construite en 1932 ;* bateau restauré, qui navigue actuellement. Visites guidées. Sortie en mer selon la marée.

DIVES-SUR-MER
***« Saint-Rémi », flambart de Dives (voilier).** Sam. et dim. 10 h-18 h. Voilier de travail de 1946, restauré en 1990 et 1992 ; exposition sur la restauration ; *navigation possible sam.* (10 h-12 h) et dim. (10 h-13 h). 20 F l'heure.

DOMFRONT
Circuit découverte. Sam et dim. 9 h-18 h. Départ : office du tourisme à 9 h 30. Randonnée intra-muros : cité médiévale, château (XIe), église Saint-Julien (XVIe), église Notre-Dame (XIe-XIIe) ; conteur et danses normandes . Rens : tel. 33-38-53-97.

ÉCOUCHÉ
Circuit visite. Dim. à 15 h. Départ : syndicat d'initiative (tél. 33-36-88-82). Maison bourgeoise, ancienne maison Montgomery, ancien moulin de la Marionnetterie, grand pont, manoir de la cour Bailleul, église Notre-Dame, fontaine Isabeau, motte féodale, autel républicain, tour coiffée, maison Dodemans, ancienne halle-tribunal.

FALAISE
Circuit-découverte des abbayes. Circuit en car : abbayes en pays de Falaise. Rens : office du tourisme, tél. *31-90-17-26.*

FERVAQUES
***Château de l'Amarch-Le Kinnor.** Dim. 14 h-18 h, 10 F. Bâtiment du XVIIe, *manoir et colombier des* XVe-XVIe, en bordure de la Touques. Visites guidées.

FRESNEY-LE-PUCEUX
Bâtiments industriels. RDV *sam.* à 17 h 30 sur le pont de la Laize, situé au Hameau de la Planche, à la Housse, *D 132,* entre Bretteville-sur-*Laize* et Laize-la-Ville. Grand moulin, moulin de Taux *et tannerie du hameau Gaugain.* Visite guidée à pied (1 h), 10 F.
* **Château, église et presbytère.** Sam. 14 h-19 h et dim. 10 h-19 h. Château (fin XVIe), église et presbytère (XVIIIe). Visite guidée des trois édifices à 15 h 30 (RDV à la mairie de Fresney-le-Puceux). Dim à 17 h au château : concert par l'Ensemble de Basse-Normandie (20 F).

GLANVILLE
Haras de la Huderie. Sam. 10 h-12 h et 16 h-18 h, dim. 10 h-12 h. Maison contemporaine construite par Marcel Breuer (dernier architecte du Bauhaus).

GRANDCAMP-MAISY
« La Grandcopaise ». Sam. et dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-19 h. Vieux gréement, construit en *1949.*

HONFLEUR
Visite de la ville. Sam. et dim. à 15 h. Inscription et départ à l'office du tourisme. Tel. 31-98-85-75.

LASSON
***Château (XVIe).** Visites guidées sam. à 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h, et dim. 10 h, 14 h, 16 h et 17 h. Concert sam. à 20 h 30 et dim. à 10 h 30 et 14 h 30.

LISIEUX
* **Maison Saint-Laurent (XIIIe-XVe).** Sam. 15 h-18 h, dim. 10 h-12 h et *14 h 30-18 h 30. Présentation des* documents iconographiques sur le patrimoine architectural de Lisieux. Visite de la ville.
Manoir des Pavements. Sam. et dim. 14 h 30-18 h. Manoir des Pavements (XVIe) ; façades à pans de *bois et tuiles.*

MERVILLE-FRANCEVILLE
Redoute de Merville. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Ouvrage fortifié du XVIIIe *pour la protection de la baie de l'Orne.*

MOLAY-LITTRY (LE)
Musée de la mine et site de l'exploitation minière. Sam *14 h-17 h 30, dim 10 h 30-11 h et* 14h-17 h 30. Le site présente l'activité minière au Molay-Littry, les puits de mine et le village à travers les vestiges de l'exploitation et ses bâtiments.

MONCEAUX-AU-PERCHE
****Manoir du Pontgirard.*** *Sam. et dim.* 10 h-12 h et 15 h-20 h. Manoir du Perche, jardins en terrasse, galerie d'art contemporain dans la grange du XVIIe. Présentation des manoirs percherons.

PONTÉCOULANT
Château. Sam. 14 h 30-18 h, dim 10 h-12 h et 14 h 30-18 h. Visite des éléments (potager, ferme, glacière, bibliothèque) habituellement non présentés au public. Les plus significatifs d'entre eux seront mis en scène par des comédiens. Départ des visites toutes les demi-heures.

SAINT-LOUP-DE-FRIBOIS
* **Prieuré.** Sam. 14 h 30-18 h et dim. *11 h-12 h 30 et 14 h 30-18 h. Plusieurs* bâtiments du XVIe, en colombage. Sam. de 15 h à 17 h : rencontre avec un artisan (charpente, couverture, restauration de bâtiments anciens).

SAINT-MANVIEU-NORREY
* **Eglise.** Sam et dim 9 h-19 h. Eglise gothique, reconstruite après la guerre. Concert (sous réserve).

SAINT-MARTIN-DE-MIEUX
* **Chapelle de Saint-Vigor-de-Mieux (XVe et XVIIe).** Sam. 14 h-19 h, dim. 10 h-12 h 30 et 14 h-19 h. Présentation du projet Takubo pour la chapelle ; découverte de la toiture de tuiles de verre coloré ; présentation des projets, des recherches pour le décor intérieur de la chapelle.

SAINT-RÉMY-SUR-ORNE
* **Les Fossés d'Enfer.** Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Mine de fer dont l'exploitation a duré un siècle, jusqu'en *1968. Animation sur l'espace du jardin.*

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
Ile de Tatihou. Sam. et dim. *10 h-18 h.* Fort du XVIIe et ancien lazaret *(XVIIIe-XIXe). Visite* d'un atelier de charpente maritime.

SEES
* **Abbaye Saint-Martin.** Abbaye bénédictine (XVIIIe). Visite guidée dim. à 14h. Expositions (jusqu'au 2 oct, de 15 h à 18 h, fermé lundi et mardi).
Cathédrale.
* **Chapelle du Palais d'Argentré.** Sam et dim 14 h-18 h. Construction de la fin du XVIIIe : escalier monumental, autel, peinture, décors muraux, présentation du décor intérieur. Animation : le métier de restaurateur de *tableaux.*

VALOGNES
Centre hospitalier. Sam. et dim. 8 h-18 h. 1, avenue du 8-mai. Visite *guidée (cloître et chapelle) et anciennes* cuisines récemment rénovées. Sam. de 10 h à 12 h : visite libre.
Église Saint-Malo. Sam. et dim. 9 h-19 h. Place Vicq d'Azir. Eglise *partiellement restaurée* après juin 1944. Dim. de 14 h à 17 h : visite de la crypte *et présentation d'une collection d'objets* liturgiques anciens.
Hôtel de Beaumont (XVIIIe). Sam. et dim. 14 h 30-18 h 30, rue du Versailles normand. 20 F et 12 F.
Hôtel de Grandval-Caligny. Sam. et dim. 14 h 30-18 h. 32, rue des Religieuses. 15 F et 10 F.
Maison du tourisme et du patrimoine. Sam. et dim. 10 h-12 h et *14 h-18 h. 21,* rue du Grand Moulin. Maison du XVe réaménagée aux XVIIe *et XVIIIe :* vestiges d'un atelier de parcheminier dans la cour. Visite commentée. Exposition sur le patrimoine de Valognes.
Visite de quartier. Sam. à 14 h. Histoire et visite extérieure des hôtels particuliers, de la place du Calvaire à l'église d'Alleaume. Inscriptions : office du tourisme (place du château), tél. 33-40-11-55.

VAUX-SUR-AURE
* ***Manoir d'Argouges (XVe-XVIe).*** Sam. et dim. 10 h-13 h et 14 h-19 h. 20F. Visites guidées par les propriétaires. Animation musicale.

Haute-Normandie

Pacific 231

C'est une locomotive Pacific 231, locomotive légendaire, célébrée par Arthur Honegger (il lui consacra un poème symphonique) qui emmènera le « train du patrimoine » de Sotteville à Dieppe, *via Rouen à travers les vallées industrielles du Cailly et de la Scie (réservation : 35-72-30-55). Les haltes permettront de visiter, entre autres, l'atelier de restauration des locomotives. Pour rester dans le domaine du patrimoine industriel, le visiteur pourra se rendre à Elbeuf, la ville drapière qui raconte cette longue page d'activité maintenant tournée. A Fontaine-la-Mallet, près du Havre, un blockhaus du mur de l'Atlantique, désormais protégé, devrait être ouvert au public, tandis qu'à Rouen le bourdon de la cathédrale s'ébranlera pour la première fois.*

▶ Rens. : DRAC, 2, rue Saint-Sever, 76032 Rouen Cedex. Tél. 35-63-61-60.

AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS
* **Manoir de Senneville.** Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Ouverture exceptionnelle. Visite commentée.

AMFREVILLE-SUR-ITON
* **Château.** Dim. 12 h-18 h. Ouverture exceptionnelle.

ANCRETIÉVILLE-SAINT-VICTOR
* ***Château de Saint-Victor.*** Visite commentée des intérieurs.

AUFFAY
Château de Bosmelet. Sam. et dim., *14 h 30-18 h 30. 15 F.* Visite commentée des intérieurs (en partie). *Exposition-conférence* sur la construction et la destruction des rampes de lancement de V1 sur le site.

AUTHEVERNES
* **Maison forte.** Sam. *15 h-19 h* et dim. 10 h-19 h. Ouverture exceptionnelle.

BEAUMONT-LE-ROGER
* **Manoir du Hom.** Sam. et dim. 9 h-18 h. Ouverture exceptionnelle, extérieurs.

BONSECOURS
***Site de la côte Sainte-Catherine.** Sam. 14 h-17 h. Visite commentée du site et des résultats des fouilles. Ouverture exceptionnelle.

CAUDEBEC-EN-CAUX
* **Eglise.** Sam. 9 h-19 h et dim. 10 h 15-19 h. Ouverture exceptionnelle. Sam. 10 h 30 et 15 h : visite commentée des verrières.

CHENNEBRUN
* **Domaine de Chennebrun.** Sam. 14 h-18 h. Ouverture exceptionnelle, extérieurs.

CORNEVILLE-SUR-RISLE
* **Ancienne abbaye.** Dim. 10 h-20 h. Ouverture exceptionnelle. Intérieurs (en partie), visite commentée.

DAUBEUF-SERVILLE
* **Château du Grand Daubeuf.** Sam. 9 h-17 h et dim. 9 h-18 h. Ouverture exceptionnelle.

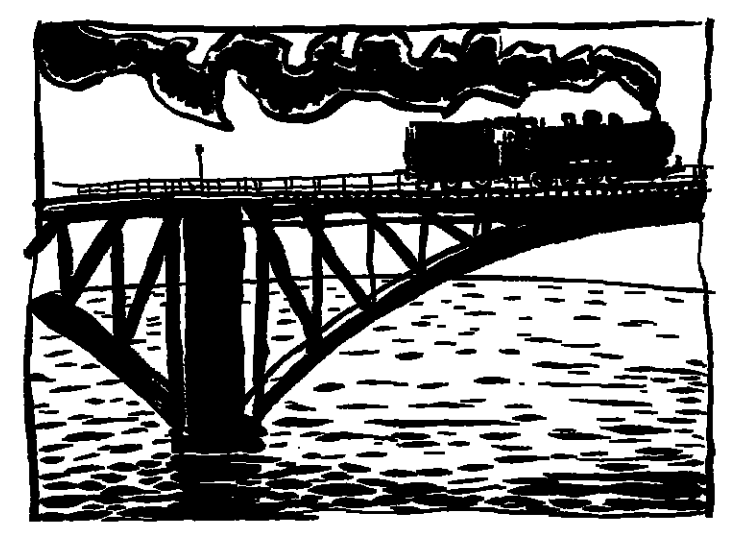
DIEPPE
* **Eglise Saint-Rémy.** Sam. et dim. 10 h-18 h. Ouverture exceptionnelle. Présentation des travaux de restauration *du transept nord, exposition.*

ELBEUF
* **Ville drapière.** Sam. 10 h 30 et 15 h, dim. 15 h et 17 h. Ouverture exceptionnelle. Patrimoine industriel (anciennes filatures). Rendez-vous : devant la mairie.

ERMENOUVILLE
* **Château d'Arnouville.** Sam et dim. 14 h-18 h. Ouverture exceptionnelle.

FONTAINE-LA-MALLET
* **Préau de l'école primaire.** Sam. 14 h 30. Ouverture exceptionnelle. Vestiges de la forteresse du *Havre,* élément du mur de l'Atlantique ; visite *de la batterie de Fèvretot.*

GISORS
* **Eglise.** Sam. et dim. 10 h-18 h. Ouverture exceptionnelle. Sam. à 10 h 30 et 15h : visite commentée des verrières. Concert à 20 h 30.



HARFLEUR
* **Visite de la vieille ville et de l'enceinte médiévale.** Sam. et dim. *10 h 30 et 15 h. Ouverture* exceptionnelle. Rendez-vous : place d'Armes.

HAVRE (LE)
* **Maison de l'Armateur.** 3, quai de l'Isle. Sam. et dim. 13 h-18 h 30. *Ouverture exceptionnelle. Exposition.*

LOGES (LES)
* **Manoir d'Estoutteville.** Sam. et dim. 15 h 30-17 h 30. Ouverture exceptionnelle.

MAUQUENCHY
Découverte du patrimoine rural bâti. Dim. 20 F. Promenade commentée (6,5 km). Rendez-vous : 14 h, place face à la mairie.

MESNIL-SOUS-JUMIÈGES
* **Manoir d'Agnès Sorel.** Sam. et dim. 14 h-18 h. Ouverture exceptionnelle.

MONTIVILLIERS
Abbatiale. *Visite du chantier : sam.* 15 h-18 h et dim. 10 h-19 h. Expositions. Dim. à 18 h : concert. Sam. et dim. à 15 h : parcours du patrimoine. Rendez-vous : parvis de l'abbatiale.

ROUEN
Ville d'art. Promenades *musicales* du patrimoine (17-25 septembre) : visites guidées, expositions et concerts. En particulier Rouen et ses vestiges archéologiques. Rens : tél. 32-08-13-90.
* **Cathédrale.** Ouverture exceptionnelle. La cloche Jeanne d'Arc (1959) sonnera pour la première fois samedi à 15 h. Accès : chambre des cloches *de la tour Saint-Romain* par l'escalier de la cour d'Albane, sam. 16 h *et dim.* 10 h-17 h. Visite libre ou commentée de la cathédrale (sam. 8 h-19 h et dim. 13 h-18 h). Dim. à 16 h : audition du grand orgue.
* **Eglise de la Madeleine.** Ouverture exceptionnelle. Présentation des travaux de restauration. Exposition.

Pays de la Loire

Les trente ans de l'Inventaire

L'Inventaire général du patrimoine fête ici ses trente ans avec une opération de sensibilisation auprès du public scolaire. Un jeu-concours offre aux 207 000 élèves de la région, qui recevront un dépliant, la possibilité d'identifier quinze sites et objets du patrimoine régional. Une brochure « Patrimoine restauré en Pays de Loire » sera éditée pour les Journées du patrimoine. Parmi les grands chantiers de restauration de la région ouverts pendant ces deux jours : l'enceinte médiévale de Guérande (Loire-Atlantique), la cathédrale Saint-Maurice d'Angers et l'abbaye de Blanche-Couronne à La Chapelle-Launay (Loire-Atlantique), longtemps laissée à l'abandon et qui vient d'être acquise par la commune. L'eau – les îles d'Yeu et de Noirmoutier, mais aussi les bateaux-lavoirs de la Mayenne – et les céramiques du village des Rairies (Maine-et-Loire) sont mises cette année en valeur. A noter également l'ouverture exceptionnelle d'un parc à fabriques proche de Nantes : la Folie de Gibraye.

▶Rens. : DRAC, 1, rue Stanislas-Baudry, 44035 Nantes Cedex. Tél. 40-14-23-00.

ANCENIS
Eglise Saint-Pierre. 14 h-18 h. Animation musicale : chœur grégorien de Nantes.

ANGERS
Cathédrale Saint-Maurice et ancien évêché. Dim. 13 h 30-18 h. Visite guidée. Sam. à 21 h : spectacle-évocation « Les pierres crieront ».
Abbaye du Ronceray. Sam. et dim. 9 h-19 h. Concert de musique ancienne à 15 h 15. Dim. : exposition de tapisseries contemporaines.
Greniers Saint-Jean. Sam. et dim. 9 h-19 h. Dim. 14 h 30 : concert dans les caves.
Exposition. Dim. 14h-18h. « Objectif patrimoine. regards insolites sur le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui ». Rens : mairie ; tél. 41-86-10-10.

BRISSAC-QUINCÉ
Château de Brissac. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h 30. Visite guidée. Concert dans le théâtre.

CHAPELLE-LAUNAY (LA)
Abbaye de Blanche-Couronne. Dim. toute la journée. De 14 h à 18 h, *présentation par le conservateur régional* des travaux de restauration des bâtiments qui viennent d'être classés.
De 15 h à 18 h, sam. uniquement : tarif réduit. Visite guidée.

CHATEAUBRIANT
Visites guidées. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées de l'ancien centre industriel : hauts fourneaux, halles, maisons de maître et ouvrières.

CHATEAU-DU-LOIR
Couvent des ursulines et manoir de la Touche. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visite guidée. Dim. à 15 h 30 et 16 h 30 : trio de flûtes.
Visite de la vieille ville. Dim. départ place Saint-Jean.

FERTÉ-BERNARD (LA)
Eglise Notre-Dame-des-Marais. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visite guidée. concerts d'orgues.
Anciennes halles. Ancienne porte de ville. Sam., dim. 14 h-18 h. Visite guidée. Fontaine. place Carnot. Poteau sculpté. 15. rue de l'Huisne.

FLÈCHE (LA)
Ancien monastère de la Visitation. Dim. 14 h 30-18 h. Visite guidée. Spectacle dans la chapelle.
Halles. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-13 h et 14 h 30-18 h. Visite guidée, animations, expositions.
Chapelle Notre-Dame-des-Vertus. Dim. 14 h-17 h. Visite guidée. Concert de violoncelle à 17 h.

GUÉRANDE
Enceinte et cité médiévale. Sam. et dim. après-midi. Visite guidée.

ILE D'YEU
Château. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visite guidée à 10 h 30 à 11 h 30.
Eglise Saint-Sauveur. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-17 h.
Fort de Pierre-Levée (ext.). Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-19 h.
Circuit des mégalithes. Accès libre.

LAVAL
Tour rennaise. Sam. et dim., 9 h-12 h et 14 h-18 h. Ouverture officielle de la tour.
Dim : spectacle « Festa dies ».
Le vieux Laval. Sam. et dim. à *14 h* et 16 h 30 : visites à thème avec conférencier. Rendez-vous : porte Beucheresse.
L'art religieux à Laval. Dim. 14 h et 16h : visites à thème avec conférencier. Départ porte Beucheresse.
Le dix-neuvième siècle à Laval. Dim. à 10 h 15 : visite des bateaux-lavoirs, le *Saint-Julien* et le *Saint-Yves*. Départ à la préfecture.
Le jardin de la Perrine. Dim. à 16 h : visites à thème avec conférencier. Départ place de Hercé.
Autour du couvent des Ursulines. Dim. à 20 h : visites à thème avec conférencier. Départ : cour du vieux château.

LES RAIRIES
Fours. Sam. et dim. Patrimoine industriel. Centre de production de carreaux, tuiles, briques en terre cuite. Démonstration de savoir-faire anciens.

MALICORNE-SUR-SARTHE
Eglise. Sam. et dim. 9 h-18 h. Présentation nouvelle du tombeau du sire de Chaource à la suite de récentes découvertes archéologiques.

MANS (LE)
Cathédrale Saint-Julien. Sam. et dim., 9 h-12 h et 14 h-18 h. Sam. à 18 h et dim. à 17 h : concert d'orgue et de hautbois.
Préfecture. Sam. à 10 h : visite guidée. Rendez-vous sur le parvis de l'église Notre-Dame de la Couture.
Concert chœur d'Orphée. Sam. à 21 h 30 et dim. à 18 h, église Saint-Benoît.
Concert de jazz. Dim. à 16 h 30, jardin d'horticulture. Rens. : tél. 43-28-17-22.

MAYENNE
Château. Sam. et dim., 10 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition des fouilles archéologiques.

MAZÉ
Château de Montgeoffroy. *Sam. et* dim., 9 h 30-18 h 30. Visite exceptionnelle des appartements privés . Sam. de 20 h 30 à 23 h : soirée aux chandelles.

MONTJEAN-SUR-LOIRE
Anciens fours à chaux de Château-Panne. Sam. 15 h-19 h. Parcours de présentation du patrimoine industriel. Rendez-vous : écomusée.

MONTREUIL-BELLAY
Ancien couvent des Grands Augustins. 10 h-12 h 30 et 14 h-19 h. Expositions : « Maisons de vignes et vieux murs », « Avenir du paysage saumurois » et « Découverte du patrimoine *rural* ». *Visite guidée à 16 h.*

NANTES
Château du Grand-Blottereau (ext.). Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visite guidée. Serres et glacières.
Hôtel de ville. Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visite guidée.
Passage Pommeraye. Dim. 10 h-12 h et 14 h-17 h. Visite guidée.
Manoir de la Touche (musée Dobrée). Dim. 10 h-12 h et 13 h 30-17 h 30. Visite guidée. Accès au sommet du Palais Dobrée jusqu'à 17 h.
Bourse du commerce. *Dim. 10 h-17 h.* Visite guidée du quartier à *15 h* et 16 h. Films sur Nantes, salle Kervégan, de 10 h à 17 h.
Château des ducs de Bretagne. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites exceptionnelles de la terrasse, de la tour des Jacobins, de la tour du Port et de la salle basse de la tour de la Rivière.

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Château. Sam. et dim., 10 h-12 h 30 et 14 h 30-18 h. Exposition au château de Noirmoutier. Visite en l'île, patrimoine et vie privée.

PLESSIS-MACÉ (LE)
Château. Sam. et dim., 10 h-12 h et 14 h-18 h 30. Visite exceptionnelle des communs.

POUZAUGES
Château. Sam. *et dim., 10 h-12 h et* 15 h-18 h. Visite guidée. Exposition à l'office de tourisme : « Les peintures murales en Pays de la Loire. » Lancement du film *Chantepierre*, florilège imaginaire des fresques dans les Pays de la Loire.

SAUMUR
Château. Sam. et dim., 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Exposition : « Sèvres, de la Belle Epoque aux Années folles ».
Hôtel du Commandement. Dim. 10 h-12 h 30 et 14 h 30-19 h 30.
Couvent des oratoriens les Ardilliers (chapelle). Dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. A 15 h et 18h : concert Perceval.
Hôtel particulier, 32 et 33, quai Mayaud. Sam. et dim., 14 h-18 h. Visite guidée. Rens : tél. 40-83-30-00.

SAINT-BRÉVIN-LES-PINS
Circuit des mégalithes. Menhir de la Pierre atelée. Menhir de la Pierre de Gargantua. Dolmen des Rossignols. Menhir de la Pierre de couche. Accès libre. Itinéraire route Bleue.

SAINT-PROUANT
Prieuré de Grammont. Sam. et dim., 10 h-19 h 30. Exposition : « Le temps des moines en Vendée. » Histoire et architecture de l'ordre de Grandmont.

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
Folie de la Gibraye. Dim. 14 h 30-18 h. Ouverture exceptionnelle de ce parc à fabriques du dix-huitième siècle en cours de restauration. Visite guidée.

SAINT-SULPICE-LE-VERDON
Logis de la Chabotterie. Sam. et dim., 10 h-21 h. Visite guidée. Dim. : animation « L'art équestre au dix-huitième ».

SAINT-VINCENT-DU-LOROUËR
Ancien château des Etangs-l'Archevêque. Sam. 14 h 30-16 h 30 et *dim. 14 h-18 h. Visite guidée. Exposition :* « Monuments disparus de la Sarthe. » Sam. à 17 h et 20 h 30 : récital de piano.

Picardie

Circuits en tout genre

Cette région se découvre à pied, en voiture, à cheval, en bateau, en ballon ou en avion. En particulier les sites du Ponthieu-Marquenterre : les vallées de la Maye et de l'Authie, les pays des Muches et du val de Somme. (réservations : tél. 22-28-90-90. 80 F). Les animations sont nombreuses.

▶ Rens : DRAC, 5, rue Henry-Daussy, 80044 Amiens Cedex. Tél. 22-97-33-00.

ABBEVILLE
Visite de la ville en bus. Sam. à 15 h. Départ devant l'OTSI. Durée : 1 h 30.
Jeu de piste. Sam. après-midi : jeu de piste interquartiers pour les jeunes de douze à *seize* ans.
Concours sur la connaissance du patri*moine abbevillois.*
Eglise du Saint-Sépulcre. Sam. et dim. 14 h-19 h. Visite guidée sam. de 14 h à 17 h.
Dans la chapelle, projection de films. Dim. à 15 h: hommage à Alfred Manessier. Bénédiction des vitraux de Manes*sier*. Concert à 15 h 30.

AMIENS
Hôtel Bouctot-Vagniez. 36, rue des Otages. Sam. 10 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 14 h-18 h. Visite guidée. A l'occasion de son classement monument historique, présentation des planches originales de son architecte, Louis Duthoit.
Palais de justice. De *10 h à 12 h* et de 14 h à 16 h 30. Visite guidée (quarante-cinq minutes). Exposition sur la restauration du Palais.
Circuits. Sam. à 15 h et dim. à 11 h et 15 h. Découverte du quartier Henriville (Rendez-vousdevant le cirque municipal). *Le chemin de la statuaire* (Rendez-vous place Marie-sans-Chemise). La cathédrale et le quartier canonal (Rendez-vous au point info, parvis de la cathédrale). Amiens: art nouveau, art déco (Rendez-vous devant l'hôtel Bouctot-Vagniez, 36, rue des Otages). Visite nocturne du quartier Saint-Leu (départ sam. à 20 h). Sam. à 19 h 30 : dîner autour du patrimoine littéraire picard (réservations : tél. 22-97-10-00).



BEAUVAIS
Visite guidée du Trésor. De 9 h à 11 h 30, toutes les 30 min, visite organisée par l'association Espace (sous réserve).
Visite guidée. Sam. à 11 h. Thème : « Histoire et architecture ». Organisée par l'office du tourisme (Rendez-vous devant le parvis).
Tour de la ville pédestre. Dim. à 10 h 30. Rendez-vous sur le parvis de la cathédrale.
Hôtel de la préfecture. Dim. à *15 h* et 16 h 30. Visite guidée.
Manufacture de la tapisserie. Sam. et dim. 10 h 30-16 h. Dim. : visite guidée à 14 h 15 et 15 h 15 (sous réserve).

BRAINE
Eglise Saint-Yved. De 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Visite guidée du Braine historique : église, lavoir, anciens haras Napoléon III. Dim. à 17 h : concert choral, 40 F.

CHANTILLY
Pavillon de Manse, place de la Machine. Dim. 14 h-18 h. Visite guidée.
Visite de la ville. Visite guidée. Rendez-vous salle des fêtes, av. du Bouteiller, dim. à 14 h.

CHÂTEAU-THIERRY
Hôtel de ville. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h 30-12 h et 14 h-18 h.
L'hôtel-Dieu et son trésor. Sam. *14 h-18 h. dim.10 h 30-12 h et 14 h-18 h.*
Circuits. Dim. : visite guidée des sentes et ruelles de la ville (rens : tél. 23-83-10-14). Découverte de la ville avec Xavier de Massary (Rendez-vous dim. à 14 h 30 devant l'OTSI). Dim. de 14 h à 18 h : animation-concert dans la ville et les communes de l'Omois par des musiciens espagnols ; concert à 22 h, place de l'Hôtel-de-Ville.

COMPIÈGNE
Haras national. Les grandes écuries du roi. Sam. 9 h-12 h et 14 h 30-17 h, dim. 9 h-17 h. Sam. à 15 h : présentation des étalons et parade des attelages, 25 F.
Musée national du château. Sam. 9 h 15-18 h 15, 31 F et 20 F. Rallye: « La chasse au lion », découverte du plus grand nombre de ce symbole de la ville sur les monuments ; dernier départ à 17 h 30.

DOMQUEUR
Maison des Muches. Sam. et dim. 10 h-18 h. Visite guidée des Muches, 15 F. Jeux picards (quilles, assiettes, grenouille, javelot) dans la cour.
Circuit à vélo. Dim. à 14 h: circuit à vélo de 30 km, départ de la maison des *Muches. Découverte du Ponthieu. Rens :* syndicat du Ponthieu-Marquenterre, tél. 22-28-90-90.

EAUCOURT-SUR-SOMME
Château d'Eaucourt. Sam. et dim. 10 h-12 h et 13 h 30-18 h. Démonstration de taille de pierre et de rénovation des *murs.*

FOREST-L'ABBAYE
Circuit pédestre. Sam. et dim. Circuit pédestre de 10 h à 12 h. *Découverte* du village et des constructions traditionnelles, de 14 h à 16 h.
Jeux picards. Dim. toute la journée, *jeux picards (assiettes, javelot et quilles)* dans le parc de la salle polyvalente.
Circuit en bus. Dim., circuit en bus à 15 h. Organisé par l'Association des maisons paysannes en pays de Somme.

GOUY
Abbaye du Mont-Saint-Martin. De *15 h à 18 h.* Visite guidée toutes les heures. Dim. : inauguration à 12 h des tonnelles restaurées du jardin français.

GUISE
Château fort des ducs de Guise. De 9 h à 19 h. Visite guidée ou libre. *Troisième festival des passions d'His*toire : expositions, animations, informations sur le patrimoine (théâtre, musique, tourisme...) 40 F.
Familistère de Godin. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée.

LAON
Maison particulière, 7, rue Sérurier. Sam. 15 h-20 h et dim. 16 h-20 h. Animation musicale.
Hostellerie du Dauphin, 7/13, rue du Change. Hôtel-Dieu. Sam. 9 h-19 h et dim. 10 h-19 h. Exposition du plan relief de la ville dans la salle supérieure.
Ancien palais épiscopal (palais de justice). Sam. et dim. à 14 h, 16 h et 18 h. Visite guidée historique et archéologique. Rendez-vous devant la chapelle basse.
Circuit : « Rues et maisons de Laon ». Dim. de 10 h à 12 h, départ devant l'office du tourisme.
Citadelle. Sam. et dim. Visite des sous-sols et présentation de l'équipe des carrières. Rendez-vous sur place.

LONGPONT
Abbaye. De 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Visite guidée. Sam. de 21 h à 22 h 30: illumination et animation musicale à l'église Saint-Sébastien, ouverte le dim. 18 de 14 h à 18 h. Sam. et dim. de 10 h à 19 h : marché des métiers d'art, place du Parvis-de-la-cathédrale et place Aubry.

MERS-LES-BAINS
Secteur sauvegardé. Sam. 10 h-12 h et 15 h-18 h, dim. 15 h-18 h. Architecture des maisons du centre ville. Sam. 10 h-12 h et 15 h-18 h, dim. 15 h-18 h : exposition et visite guidée. Sam. à 17h : conférence sur l'historique et la protection du secteur sauvegardé.

MÉRU
Usine Desmaret (industrie méruvienne). Sam. 10 h-14 h 30 et dim. 10 h 30-15 h. Visite guidée. Exposition de photos sur la boutonnerie.

NOYON
Cathédrale. *Sam. 9 h-12 h* et 14 h-18 h 30, dim. 8 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h 30. Dim. de 14 h à 16 h : visite guidée. Dim. à 18 h 30 : visite de la salle Saint-Eloi. Sam. et dim. de 14 h à 18 h 30, visite de la crypte capitulaire et des caves.

PIERREFONDS
Parc et château. De 10 h à 18 h. Visite exceptionnelle des caves, des gisants et de l'appartement de l'impératrice. Exposition Monduit: « Ornements architecturaux du dix-neuvième ». Exposition Viollet-le-Duc. Visite commentée du parc. Sam. (après-midi) et dim. : démonstration d'étamage d'une pièce par des plombiers d'art.

PONTPOINT
Abbaye royale du Moncel. De 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h, 25 F. Visite guidée toutes les heures. Animation du musée historique et archéologique avec *une exposition sur l'art cistercien.*

RIBEAUCOURT
Château. Dim. 8 h-19 h. A obtenu, en 1994, le prix national des délégués de l'Association des vieilles maisons françaises.

SAINT-QUENTIN
Circuit des trois monuments. Forfait 10 F. Hôtel de ville, dim. de 15 h à 18 h : visite guidée toutes les 30 min. Cachots de l'ancienne prison (douzième siècle). Nocturne sam. de 20 h à 22 h. Visite guidée dim. de 15 h à 18 h.
Basilique. Sam. 9 h-12 h et 14 h-19 h. *Nocturne de 20 h à 23 h. Visite guidée* dim. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (visite des hauteurs de la basilique).

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME
Entrepôt des sels. Sam. et dim. Pas d'horaires, s'adresser à l'office du tourisme, tél. 22-60-93-50.
Visite de la vieille ville. Sam. et dim. Pas d'horaires, s'adresser à l'office du tourisme, tél. 22-60-93-50.

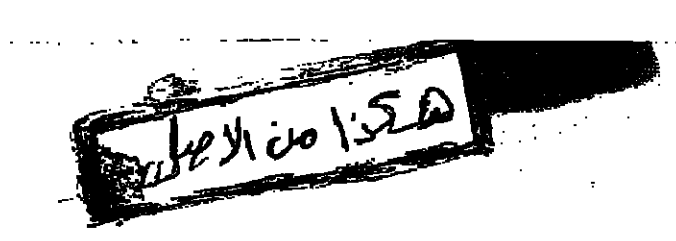
SENLIS
Arènes gallo-romaines. Sam. 15 h-18 h et dim. 10 h-12 h. Visite guidée.
Hôtel de ville, salle d'honneur. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.
Domaine de la Victoire et parc. Dim. 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h 30. Visite guidée à *10 h 30, 14 h 30, 16 h* et 17 h 30.

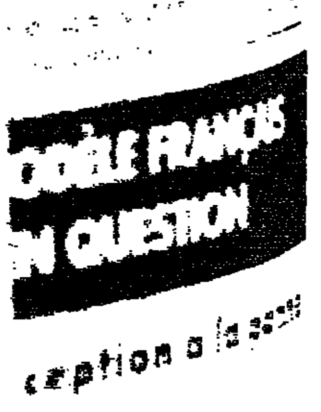
SOISSONS
Abbaye Saint-Jean-des-Vignes. De 9 h à 18 h. Visite guidée dim. à 14 h 30. Exposition d'art contemporain sur le thème de la terre ; démonstration de taille de pierre. Visite guidée sur les graffiti de l'église. Atelier-concours pour les enfants sur le thème de la terre.
Circuit en car sur les graffiti historiques en ville. Dim. à partir de 14 h 30, visite guidée.
Visite guidée en car sur les places de la ville. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Histoire, architecture.
Circuit sur l'eau. Sam. et dim. 14 h 30-18 h 30, 10 F et 15 F. Visite de la ville en péniche.

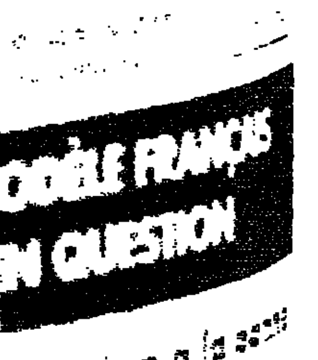
VENDEUIL-CAPLY
Site gallo-romain. De 9 h à 20 h. Visite guidée.
Circuit à vélo. Sam. et dim. Pas d'horaires. Circuit-découverte du patrimoine à vélo, en voiture ou à pied. Découverte des édifices religieux de Grangerèche et Noye.
Montgolfière. Découverte du patrimoine en montgolfière. Réservations : tél. 44-07-15-12.
Concours de photographies. Concours sur le thème « Territoire et patrimoine ». Rens. et réservations : tél. 44-07-15-12.

VERNEUIL-EN-HALATTE
Eglise, château, maison de Brosse, villa gallo-romaine. Sam. et dim. Visite guidée de l'église à 9 h 45, de la villa gallo-romaine de Bufosse à *11 h* et 17 h, des ruines du château (départ au à 29 de la rue du Président-Wilson), de la maison de Brosse à 16 h 15.
Musée des graffiti historiques gravés et sculptés. De 14 h 30 à 18 h 30. Visite guidée à 15 h.

VILLERS-COTTERÊTS
Circuits pédestres. Dim. à 15 h : circuit pédestre ; découverte de la ville. Rendez-vous dans la cour de l'hôtel de ville.







Poitou-Charentes

Souvenirs maritimes

La DRAC et le conseil régional de la Charente-Maritime se sont associés cette année pour permettre au public de découvrir, jusqu'à la fin du mois de septembre à la Halle aux vivres de Hiers-Brouage, l'ensemble des ex-voto protégés du département de la Charente-Maritime. Les vieux navires seront également au rendez-vous à La Rochelle où, pour la première fois, des éléments du Mur de l'Atlantique seront ouverts au public (la base sous-marine de La Pallice). A Rochefort, le dernier pont transbordeur encore debout en France a été remis en activité.

▶ Rens : DRAC, hôtel de Rochefort, 102, Grand-Rue, 86020 Poitiers Cedex. Tél. 49-36-30-30.

AIRVAULT
* **Logis de Barroux.** Dim. de 9 h à 16 h. Visite guidée. Extérieurs et chapelle.

AMAILLOUX
* **Château de Tennessus.** Sam. et dim. 14 h-18 h. Château : 10 F. Parc : *gratuit. Exposition des maquettes de* châteaux de la région. Exposition d'art moderne. Goûter anglais (25 F) à partir de 16 h.

ANGOULÊME
Circuits dans l'Angoumois organisés par le service Patrimoine d'Angoulême. « Ville d'art et d'histoire ». Rens. : hôtel de ville, tél. 45-38-70-79.

ANTEZANT-LA-CHAPELLE
* **Moulin à eau.** Sam. et dim. Visite guidée.

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
* **Château.** Sam. et dim. 9 h-12 h et 15 h-18 h. Visite guidée. Jeux-concours sur l'histoire de Barbezieux.

BLANZAY
Château de la Mailholière. Sam. et dim. *9 h-19 h. 20 F. Visites guidées et* animations costumées. Spectacle équestre à 19 h 30 : 35 F. Dîner au château en musique à 20 h 30 : 150 F tout compris. Promenades en voiture à cheval de 9 h à 19h : 10 F.

BRIGUEUIL
***Ensemble de la cité fortifiée :* Portes de la ville (XIIe siècle).** Sam. soir et dim. soir : illumination de tous les monuments.
* **Donjon carré du XIe siècle.** Sam. et dim. 9 h-19 h. Extérieurs.
* **Mausolée de Saint-Georges à la Boulonnie.** Dim. 10 h-12 h et 14 h *30-18 h.*
* **Logis du XIIe siècle.** Rue du Vieux-Château. Sam. et dim. 9 h-19 h. Extérieurs.
* **Calvaire mérovingien.** Sam. et dim. 9 h-19 h.
* **Fontaine pyramidale du XVIIIe siècle.** Sam. et dim. 9 h-19 h.

CHATELLERAULT
Chapelle templière de la commanderie d'Ozon. Dim. *14 h-19 h. Visite* guidée. Petits concerts de mélodies et chœurs par l'Ensemble vocal Clément Janequin de Châtellerault.
* **Ancien théâtre.** Sam. et dim. 14 h-18 h. *Visite guidée.*
* **Manufacture d'armes. Centre d'archives de l'armement.**

CHAUVIGNY
* **Château des évêques.** Sam. et dim. *Visites guidées à 10 h 30, 14 h 30.* 16 h 30. Extérieurs.

COGNAC
* **La Maison de la Lieutenance.** Sam. et dim. 10 h-18 h.

COMBRAND
* **Logis de la Girardière.** Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h 30. Exposition « Bicentenaire de la mort de Marigny ».

COULONGES
Ferme d'élevage au Bagneau. Sam. après-midi et dim. toute la journée.

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE
Château. Sam et dim. 10 h-12 h et *14 h-18 h (nocturne sam.). Adultes :* 20 F. Visite guidée. Musique ancienne dans le parc. Promenade aux chandelles à l'intérieur du château, le soir. Exposition sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-19 h.

DISSAY
* **Eglise.** Dim. 14 h-19 h. Visite guidée. Sam. en soirée : conférence.

ÉDON
* **Eglise.** Dim : exposition « Patrimoine du pays d'Horte et Lavalette ».

EXIDEUIL-SUR-VIENNE
Eglise. Sam. et dim. Dim. à 17 h, concert : duo guitare et flûte.

FLOTTE-EN-RÉ (LA)
* **Trois bateaux.** Sam. et dim. *Argo, Excalibur* et *Laisse-les-dire.* Rens. à La Maison du Platin.

HIERS-BROUAGE
Brouage. Sam. et dim. Sam. à 10 h : conférence. Visites à 10 h 30, 14 h 30, 16 h, 17 h 30. 20 F et 15 F. Gratuit dim. à 16 h.
Halle aux Vivres. Sam. et dim. 10 h-19 h. Exposition « Navires et tableaux votifs de Charente-Maritime ». *Sam. à 17 h : concert de l'ensemble de* cuivres et percussions Euterpes. Dim. à 10h : visite-conférence.
Forge-prison. Sam. et dim. 14 h-18 h. Exposition « Graffiti, traces du passé ».
Poudrière de la Brèche. Sam. et dim. *Audiovisuel à 15 h, 16 h et 17h :* « Brouage, une histoire en images. »
Port conchylicole. Sam. et dim. Exposition « L'activité mytilicole ».

LAVAUSSEAU
Tannerie. Sam. et dim. 8 h-12 h et 14 h-19 h 30. 10 F Visite guidée. Exposition de cuirs et peaux.

MELLE
* **Eglise Saint-Savinien.** Sam. et dim. 9 h-18 h.
Mine d'argent des rois francs.

MESCHERS
Grottes du Régulus. Bd de la Falaise. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée. Deux promenades guidées : à 14 h 30 et 16 h, « Les habitations troglodytiques des grottes de Matata et des carrières » ; à 16 h et 17 h 30, « Le port et la pêche ».

MONCONTOUR
Circuit spécifique de découverte du patrimoine. Sam. 14 h-17 h, dim. 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h. Rendez-vous au syndicat d'initiative.
Lavoir et buanderie. Sam. après-midi et dim. Visite guidée.
Village des maisons en terre d'Ouzilly-Vignolles. Sam. 14 h 30-18 h 30 et dim. 10 h-12 h 30 et 14 h 30-18 h. Visite guidée.
Village en fête. Dim. Visite, exposition, stations musicales, artistiques et artisanales du village. Concert aux chandelles à 18 h, église Saint-Martin.

MONTBRON
* **Vieux château.** Dim. 9 h-17 h. Visite guidée à 9 h. Concert de musique (*flûte-guitare*) à 15 h. Concert ADDM 16.

NANTEUIL-EN-VALLÉE
Maison arts tradition patrimoine. Sam. et dim. 15 h-17 h. Visite guidée.

NIORT
Visite guidée du quartier Notre-Dame. Sam. à 14 h 30, suivie d'une conférence sur le vitrail de l'arbre de Jessé. Rendez-vous au square de *l'Espingole.*
Donjon. Sam. et dim. 10 h-19 h. Visite guidée. Présentation des collections d'orfèvrerie et de bijouterie du musée du donjon.

PARTHENAY
Flânerie nocturne. Sam. à 21 h.
Visite des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Paul. Visite guidée à 16 h. Promenade sur les rives du Thouet.
Circuits de visite. Eglises et châteaux en Gâtine.
Tour tréflée du front ouest. Sam. et dim. Présentation des recherches archéologiques.

POITIERS
Programme détaillé des visites guidées et des circuits en bus. 1, place de la Cathédrale. Publié par le service Ville d'art et d'histoire de l'office du tourisme.
Palais de justice, salle des pas perdus. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Visites exceptionnelles de la tour Maubergeon.
* **Monastère des Feuillants.** 9, rue des Feuillants. Sam. et dim. 14 h-18 h
* **Chapelle de la Maison diocésaine.** rue de la Trinité, dim. 14 h-18 h.
* **Hôtel Chauveau-Barbier.** 19, rue Cloche-Perse. Dim. 14 h-18 h.

PONS
Église Notre-Dame de l'Hôpital neuf. Sam. et dim. 14 h-17 h. Visite guidée et commentée : « Architecture et histoire » (par groupe de dix personnes).

PREGUILLAC
* **Église.** Sam. et dim. 9 h-19 h. Cérémonie de remise au culte de l'église.

RIOUX-MARTIN
Eglise. Sam. et dim. 9 h-22 h. Concert à 17 h 30 : Stabat Mater, Vivaldi, Scarlati.

ROCHEFORT
Maison Pierre Loti. Sam. et dim.
Service historique de la Marine. Enclos du Martrou. *Sam. et dim.*
Bibliothèque-médiathèque Corderie royale. Sam. et dim.
Jardin des retours. Corderie royale. Sam. et dim.
Centre international de la mer. Corderie royale. Sam. et dim.
Hôtel de la Marine. Maison du Roy. *Rue Toufaire. Sam. et dim.*
Musée de la Marine. Hôtel de Cheusses. Sam. et dim. Visites guidées.
Pont transbordeur du Martrou. Sam. et dim.

ROCHELLE (LA)
Nombreuses visites guidées et conférences. Visites guidées organisées par l'office du tourisme et le service des affaires culturelles de la Ville de La Rochelle. Rens : mairie, tél. 46-51-51-51, poste 5596.
* **Musée maritime.** Bassin des Chalutiers. Sam. et dim., *10 h-20 h* (dernière 18 h 30) : 38 F et 20 F. Sam : visite du chalutier industriel *L'Angoumois.*
Temple et musée protestant des *Récollets.* *Sam. et dim. 14 h 30-* 16 h 30. Visite guidée. Dim. à 17 h 30, concert : Grand ensemble de cuivres Divertimento, et Philippe Garreau à l'orgue.
* **Base sous-marine de La Pallice.** Sam. et dim. Visite toutes les heure. Rendez-vous à l'arrière de la base.
* ***Musée rochelais. Bunker de la* Kriegsmarine.** 8, rue des Dames. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h.
* **Musée privé du flacon à parfum.** 33, rue du Temple. Sam. 10 h-19 h : 22 F et 17 F. Visite guidée à 14 h sur inscription (vingt-cinq personnes).

SAINTES
Circuits en bus « Saintes et Saintonge ». Visite guidée. Départ sam. à 15 h, dim. à 9 h 30 et 14 h 30.
Visites à thèmes. Départs : sam. à 10 h, dim. à 10 h et 15 h.
Abbaye aux Dames. Sam. et dim. 10 h-12 h, et 14 h-18 h. Visite guidée. Sam. à 18 h 30 : inauguration officielle de l'accès public au clocher (sur invitation). Sam. à 21 h 30 : visite imaginaire de l'abbaye.

SANXAY
Théâtre. Temple, thermes gallo-romains d'Herbord. Sam. et dim. 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h. Visite guidée.

SAULGOND
* **Eglise.** *Sam. à 21 h. Ensemble « Les* Muses renaissantes » dans un programme de musique baroque.

SAINT-SAVIN
Ferme apicole de Siouvres (M. et Mme Barbarin). *Sam. après-midi et* dim. toute la journée.
Abbaye. Dim. 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-18 h 30. Visite guidée. Concert.

SAINT-SIMON
Eglise. Sam. et dim. Visite guidée. Sam. à 18 h : concert avec le Quatuor à cordes de Bordeaux.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suivez le guide

Les villes de la région ont fait un très gros effort d'animation. En particulier Marseille qui propose une promenade sur les traces de Puget, le grand sculpteur du siècle de Louis XIV, né ici, sur les bords de la Méditerranée. Jeu-concours, parcours commenté et soirée-spectacle (musique, théâtre, poésie) dans le quartier du Panier, à la Vieille Charité (samedi, 21 h 30. Renseignements à l'office du tourisme. Tél. 91-54-91-11).

Un autre circuit nécessite plus de temps. Il s'agit d'explorer l'architecture militaire de la région. Trois « bassins » de fortifications sont accessibles : les forts, tours et batteries des îles d'Hyères (Var) ; les fortifications de la vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute-Provence), qui permettent de découvrir des ouvrages magnifiquement situés construits de Vauban à Maginot ; enfin, plus haut, près de Briançon, un système de forteresses dont la construction s'échelonne également du XVIIe au XXe siècle verrouille la frontière italienne. Trois brochures éditées par les services de l'Inventaire faciliteront ces itinéraires.

▶ Rens : DRAC, 23, boulevard du Roi-René, 13617 Aix-en-Provence Cédex. Tel. 42-16-19-00.

AIX-EN-PROVENCE
Animation nocturne. De 21 h à 23 h : église Saint-Jean-de-Malte, église des Oblats, chapelle des Jésuites, église de la Madeleine, chapelle Sainte-Catherine. Présentation des édifices. Rens. : F. Rosati. Tél. : 42-96-91-50.
Visites commentées. 15 h : Muséum d'histoire naturelle, chapelle des Jésuites, église de la Madeleine, Atelier du Patrimoine. Rendez-vous sur place ; 25 F. Rens. : Rosanna Hoannessian. Tél. 42-16-11-65.

AVIGNON
Visites guidées. Sam. et dim. Hôtels particuliers : visite guidée par Pierre de Brion. Rue des Teinturiers : visite guidée par Marc Maynegre. Horaires sur les programmes à retirer à l'office du tourisme.
* **Chemin de lumières du Patrimoine.** Sam. soir, promenade en forme de cortège conduit par une fanfare à cheval à la découverte du vieil Avignon, *illumination des monuments et* animations. Un dépliant offrira le détail du circuit. Rens. : Roland Aujard-Catot. *Tél. 90-80-81-78.*

BEAULIEU-SUR-MER
Fondation Théodore-Reinach. **Villa grecque Kérylos.** Sam. et dim. 10 h-18 h. Visites guidées à 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h. Sam. : concert-récital de piano. Rens : Régis Vian des Rives. Tél. 93-01-01-44.

BEAUMES-DE-VENISE
Visite du village. Sam. : visites guidées du vieux village, des remparts, des chapelles et de l'église. Rens. : Maryse Peyronnet. Tél. 90-62-94-39.

BRIANÇON
Fort du château. Fort des Salettes. Fortifications de la ville. Sam. 15 h-18 h. Visite commentée des fortifications de la ville. Rens. : tél. 94-69-00-26.

CABRIÈRES-D'AVIGNON
Promenade guidée. Sam. : promenade guidée le long du Mur de la peste, construit en 1721 pour protéger le *Comtat Venaissin de la contagion,* restauré par l'association Pierre Sèche en Vaucluse. RDV : 14 h devant la mairie ; env. 3 h de marche ; itinéraire : vieux village, ancien chemin de Lagnes, muraille de la ligne, barrière de Bourbourin, ancien chemin de Vaucluse. Rens. : Jean-Marc Azorin. Tél. 90-76-84-07.

Parcours de visite. Sam. et dim. 9 h 30 à 11 h 30, en bus, rallye Patrimoine pour les scolaires et les adultes. Rens. : Frédérique Camatte. Tél. 93-46-68-79.

CARPENTRAS
Visite guidée de la ville. Sam. 14 h. Départ de l'office du tourisme. Architectures XIXe et XXe.
A l'ombre des Plateaux du Vaucluse. Carpentras, Saint-Didier (remparts XVe, église XVIIe, château XVe-XVIIIe) ; Le Beaucet (église XIIe-XIXe et site de l'ermitage de *Saint-Gens) ; La Roque-sur-Pernes* (église XIe-XIVe, château XIIe) ; Velleron (église XIXe, château XIIIe-XVIe) ; Sam. 17 h à Carpentras : concert à l'église de Velleron. Rens. : Isabelle Battez. Tél. 90-63-04-92.

CAVAILLON
Parcours Patrimoine : circuit à pied. Sam. 17 h-18 h, dim. 9 h 30-11 h 30. Départ : arc romain. Itinéraire de découverte du centre ancien : ensemble architectural, cathédrale et cloître, grand couvent, Musée de l'Hôtel-Dieu, Musée archéologique, synagogue, Musée juif comtadin, bains rituels.

CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE
Château des Papes. Dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Esplanade du Château. Visite commentée. Rens. : tél. 90-83-71-08.

CHÂTEAURENARD
Tour du Griffon. Sam. 15 h-18 h, dim. *10 h-12 h et 15 h-18 h 30.* Tours médiévales. Visite guidée du centre ancien. Rens : Vincent Fournier. Tél. 90-24-35-55.

CIOTAT (LA)
* **Palais Grimaldi.** Sam. et dim. Ouverture exceptionnelle du palais Grimaldi. L'édifice étant en cours de restauration, les visiteurs doivent s'adresser à l'office du tourisme pour les visites guidées d'un palais rarement accessible. Rens. : tél. 42-08-43-80.

COURTHÉZON
Château de Valseille. Sam. et dim. 10 h-17 h. Visites guidées du château (mairie), des remparts aux portes anciennes, de l'église Sainte-Anne. Rens. : Mme Corre. Tél. 90-70-72-06.

CRESTET (LE)
Eglise, rempart, abbaye de Boscodon. Sam. 9 h 30-12 h et 14 h-18 h, dim. 9 h 30-10 h 45 et 14 h-18 h. Sam. matin : visite archéologique avec Nathalie Molina. A 15 h 30, conférence par Henri Bilheust : « Actualité de l'art roman ». *Dim. après-midi : visite du chantier* archéologique avec Nathalie Molina.

ENTREVAUX
Citadelle. Sam. et dim. Visites guidées à 11 h et 15 h.

FOS-SUR-MER
L'Hauture. Remparts, château (Xe-XIe), centre ancien de Fos-sur-Mer, *église* Saint-Sauveur (Xe-XIe), fouilles archéologiques (aire d'ensilage), nécropole (Xe-XIIe). Sam. 20 h 30 : concert de musique médiévale à l'église Saint-Sauveur.
Village-musée. Sam. dim. Départ : 14 h 30 devant l'office du tourisme. *Rens. : B. Gouin (tél. 42-47-71-47) ou* J. Urban (tel. 42-47-71-96).

FRÉJUS
Ville antique. Sam. et dim. Visites commentées. Rens. : office du tourisme (avec les guides). Tél. 94-17-19-19.

HYÈRES
Visite de la vieille ville et du château. Rens. : tél. 94-35-90-80. Itinéraire conseillé (pas de visite guidée) : porte Massillon, rues des Porches, du Portalet, av. des Iles-d'Or, porte Fenouillet, rues *des Limans, des Savonniers, place* Saint-Paul, porte Saint-Paul, rues Saint-Paul, Sainte-Claire, jardin du *Castel Sainte-Claire,* rue du Puits-Saint-Pierre, rue Saint-Bernard, rues du Four, Cauvin, du Paradis, porte Barruc, rues Saint-Esprit, Bourgneuf, traverse Bourgneuf, place Bourgneuf, rue Saint-Louis, place de la République.
Ile de Porquerolles.
Fort de l'Alycastre. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-17 h. Visite guidée par l'association Protée/IGESA.
Fort du Bon Renaud. Fort du Lequin. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-17 h.
Le Sémaphore. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visite guidée par la marine nationale.
Le phare. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-16 h : visite guidée par la DDE.

LES ARCS-SUR-ARGENS
Château de Sainte-Roseline. Château, chapelle, cloître, jardins. Sam. et dim. à 9 h 30, 11 h, 15 h, et 16 h 30. *Exposition. Rens. : Mme Pedio.* Tél. 94-47-56-72 ou 94-73-33-77.

LURS
Eglise paroissiale et église Notre-Dame-des-Anges. Dim. 14 h-18 h. Concert à 16 h : église Notre-Dame-des-Anges. Rens. : M. Curnier. *Tél. 92-79-95-24.*

MARSEILLE
Cité Radieuse Le Corbusier. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-17 h. 280, bd Michelet. Visites organisées : *appartements, rue commerçante,* toit-terrasse.
* **Fort St-Jean : Tour du Roi René.** Sam. et dim. *10 h-12 h et 14 h-18 h.*
Jeu-concours. Sam. après-midi, sur le thème des monuments baroques et de P. Puget (rens. à l'office du tourisme, quai des Belges, à partir de 14 h). *Parcours commenté* à 15 h, 15 h 30 et 16 h. Départ : place de Lenche.
Spectacles à la Vieille Charité. Sam. à partir de 21 h 30 : spectacles avec concert baroque, sons et lumières, intermèdes théâtraux... Rens. : office du tourisme. Tél. 91-54-91-11.

MORNAS
Forteresse. Sam. et dim. 10 h-18 h. Rens. : Daniel Large. Tél. 90-37-01-26.

MOUANS-SARTOUX
Château de Mouans. Sam. et dim. 9 h-19 h. Accueil de 11 h à 19 h. 13, place Suzanne-de-Villeneuve. Accès au parc et aux salles historiques libre et gratuit. La visite du Centre d'art (Espace de l'art concret) au 1er étage est payante : 15 F. Itinéraires de visites guidées sur demande. Rens. : Philippe Gamba. Tél. 93-75-71-50.

OLLIOULES
Château féodal. Sam. et dim. 9 h-18 h. Visite commentée : sam. 15 h et dim. 10 h. Rens. : Claude Pageze. Tél. 94-30-41-31.

PORT-ST-LOUIS-DU-RHÔNE
Tour Saint-Louis. Quai Bonnardel. Sam. *9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30, dim.* 14 h-17 h.

RIEZ
Circuit de Riez. Dim. 10 h. Cathédrale et baptistère paléochrétien, chapelle Saint-Maxime, hôtel de Mazan, temple antique « des quatre colonnes ». Présentation des fouilles d'*été* 1994.

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Château médiéval. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Rens. : tél. 93-35-60-67 (poste 104, 105, ou *106).*

SALON-DE-PROVENCE
Château-Musée de l'Empéri. Sam. et dim. Art et histoire militaire. Visites guidées à 10 h, 12 h, 14 h et 18 h 30. Rens : Raoul Brunon. *Tél. 90-56-22-36.*

SEYNE-SUR-MER (LA)
Fort de Balaguier. *Sam. 10 h-18 h.* Av. Bonaparte. Musée naval. Exposition.
Fort de l'Aiguillette. Sam. et dim. 10 h-18 h. Corniche du Bois sacré. Visite guidée du fort de l'Aiguillette.
Fort Napoléon. Sam. et dim. 15 h-18 h. Exposition.

SISTERON
Circuit. Dim. à 10 h : visite commentée de la Citadelle, de la chapelle Notre-Dame-du-Château (destruction [15 août 1944] et restauration [1970-1980]). A 11 h : concert vocal.
Citadelle. *Dim. 8 h 30-18 h 30. Visite* guidée à 10 h. Concert vocal dans la Chapelle Notre-Dame-du-Château à *11 h.*

TALLARD
Château et église Saint-Grégoire. Sam. 15 h et 17 h, dim. 16 h et 18 h. Visite commentée.

TARASCON
Château des comtes de Provence. Sam. et dim. *9 h-19 h.*
Visite de l'hôtel de ville. Sam. 16 h : conférence et visite. Rens. : Louis Renard. Tél. 90-91-00-07.

TOULON
***Musée-Mémorial* du Débarquement.** Sam. et dim 9 h 30-12 h 15 et 14 h 30-18 h 30. Durée 1 h. Tél. 94-88-08-09.

VOLONNE
Circuit. Eglise Saint-Martin (XIe), accès par le cimetière. Escalier du *château* (XVIIe). Chapelle Saint-Jean-de-Taravon (fouilles accessibles). Quartier Saint-Jean : ouvert sam. et dim. Visites des monuments et du vieux village à 10 h et 15 h. Rens. : office du tourisme. Tél. 92-64-02-64.

11es Journées du patrimoine

Rhône-Alpes

Archéologie culinaire

La réputation de la cuisine lyonnaise étant ce qu'elle est, il était normal que la DRAC de cette région se penche sur les origines de cette gastronomie. Chaque département a donc mis en valeur un ou des lieux de fabrication de produits qui servent à l'élaboration des spécialités du terroir. Dans l'Ain : le Musée rural de Lochieu, la ferme de Vescours et du Souget à Montrevel-en-Bresse, et un circuit des fours à pain autour de Belley. En Ardèche : le Musée de la châtaigneraie à Joyeuse et la ferme du Bourlatier à Saint-Andéol-de-Fourchades. Dans la Drôme : les lieux de production du nougat à Montélimar, les moulins à huile d'olive de Buis-les-Baronnies et de Nyons, la fête de la raviole et de la pogne à Romans-sur-Isère. En Isère : le séchoir à noix de Cognin-les-Gorges, le Musée du fromage à Saint-Marcellin, et la cave de la chartreuse à Voiron. Dans la Loire : les moulins à farine d'Apinac, de Crémeaux, de Sainte-Agathe-en-Donzy, les mielleries et les fermes apicoles de Roche-la-Molière, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux et de Verrières-en-Forez, ainsi que le Musée de la fourme à Sauvain. A Roanne, plusieurs restaurants accompagnent l'opération « Patrimoine » avec des « menus du terroir » à 100 F. Lyon organise une exposition sur le blé et le pain au Grenier d'abondance (écomusée). En Savoie : la visite de coopératives laitières, fruitières et fromagères à Aillon-le-Jeune, Saint-Germain-la-Chambotte, Saint-Ours, Beaufort et Bourg-Saint-Maurice s'accompagne de plusieurs circuits pédestres avec visite d'exploitations, dégustations et repas campagnards. La Haute-Savoie ouvre sa ferme-conservatoire du Clos-Parchet, et Annemasse organise aussi des opérations « menus du terroir ».

Le deuxième thème de cette région, particulièrement concernée par ces Journées du patrimoine, est l'histoire du fleuve Rhône : visite d'écluses (Fort-l'Ecluse à Léaz, Ain) et de barrages (Donzère-Mondragon, Drôme), promenades sur le fleuve et ses affluents (à partir de Vienne, Isère ; de Lyon à Givors ; sur les lacs du Châtillon et du Bourget, à partir de Chanaz, Savoie).

▶ Rens : DRAC, Le Grenier d'abondance, 6, quai Saint-Vincent, 69001 Lyon. Tél. : 72-00-44-22.

AILLON-LE-JEUNE
Fromagerie. Sam. et dim. 7 h-12 h et 14 h-20 h. Visite guidée à 9 h 30, 11 h, 14 h, 15 h 30 et 17 h.

AIX-LES-BAINS
Thermes nationaux. Sam. 14 h 30-16 h 30, dim. 10 h 30-16 h 30. Visite guidée sam. à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30, dim. à 10 h 30, 14 h 30, 15 h 30 et *16 h 30. Exposition* : « Le fil de l'eau, origine des thermes ».

ALBERTVILLE
Hôtel Million. Dim. à 10 h 30, conférence « Historique de la cuisine savoyarde ». A 12 h, repas : « Cuisine des ducs de Savoie » (réservation). Contact : office du tourisme.

ANNECY
Patrimoine de l'agglomération annécienne. Rendez-vous : 15 h à l'hôtel de ville pour une visite *guidée.*

ANNEMASSE
Opération « Menus produits du terroir ». 100 F dans les restaurants de la ville (office du tourisme).

APINAC
Moulin à farine animalière. Sam. et *dim. 14 h-18 h, 5 F.*

BIOLLE (LA)
Exploitation agricole traditionnelle. Sam. et dim. Visite guidée à 10 h, 14 h et *16 h. 25 F. Rendez*-vous sur l'exploitation « Les Plagnes ».

BOURG-LÈS-VALENCE
Démonstration de joutes nautiques et de barques.

BOURG-SAINT-MAURICE
Coop. laitière de haute Tarentaise. *Sam. 9 h 30-11 h 30.* Visite guidée à 9 h 30.

CHAMBÉRY
Rotonde SNCF. Sam. 14 h-18 h et dim. 10 h-18 h. Exposition de matériel, conduite de machine, visite du simulateur.

CHANAZ
Ecluse. Sam. et dim. Visite guidée à 14 h, 15 h et 16 h. Croisière sur le Rhône, le lac du Bourget, le lac du Châtillon. Rens : M. Genoux. Tél. 79-88-33-21.
Four à pain de la maison de Boigne. Sam. et dim. Visite guidée sam. à 9 h et dim. à 9 h, 11 h 30 et 15 h 30.

BUIS-LES-BARONNIES
Moulin à huile. Sam. 9 h 30-12 h et 15 h-19 h.

CHARAVINES
Lac de Paladru. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Départ des visites : Maison du pays. Visites guidées. Musée d'art et d'histoire, sites. Contact : Maison du pays.
Ferme de Louisias. Sam. et dim. 15 h-19 h.

CHEIGNIEU-LA-BALME
Musée du vin. Sam. et dim. 10 h-19 h. 10 F. Exposition et conférence sur l'histoire monastique et la ruralité.

CHÉZERY-FORENS
Fromagerie de l'abbaye. Sam. et dim. 8 h-12 h. Production de bleu (visite de la fabrique). Visite guidée de 9 h à 12 h.

COGNIN-LES-GORGES
Séchoir à noix. Sam. et dim. Exposition de matériel et de documents.

COLLONGES-AU-MONT-D'OR
Péniche expo. Sam. et dim. 9 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition de maquettes de bateaux (service de la navigation).

CONDORCET
Château et vieux village. Sam. 10 h-17 h. Voir animations Nyons. « Banquet républicain » à 19 h. Concert : « Marcel et Amélie » à 21 h 30.

CONDRIEU
Parcours : Condrieu et le Rhône. Rendez-Vous : place du marché aux fruits. Tél. 74-56-62-83. Sam. 14 h et *16 h 30, dim. 10 h, 14 h et 16 h 30. Visite* guidée. Visite des îles du Beurre, des Pêcheurs et de la Chèvre (parc du Pilat).

COTE-SAINT-ANDRÉ (LA)
Musée des liqueurs. Sam. et dim. 10 h-12 h et 13 h 30-17 h 30. Visite guidée à 10 h 30, 11 h 15, 13 h 30, 14 h 15, 15 h, 15 h 45, 16 h 30 et 17 h 15. Dégustations.

CREMEAUX
Moulin à eau. Sam. 9 h-18 h et dim. 15 h-18 h. 15 F. Marche avec du vieux matériel. Visite commentée.

DÉSAIGNES
Musée de la vie rurale. Sam. et dim. *15 h-19 h, 10 F.*
Echoppe rurale. Sam. et dim. 10 h-12 h et 17 h-19 h.

DIEULEFIT
« Paisan e chassaire dins lou tems». Sam. et dim. 10 h-19 h. Agriculture et chasse d'autrefois.

ÉVEUX
Couvent de la Tourette. Sam. 10 h, 11 h, 14 h et 18 h, dim. 10 h, 14 h et 18 h. L'une des dernières œuvres de Le Corbusier (1959). Visite guidée.

FOISSIAT
Ferme du Tiret. Sam. et dim. 14 h-19 h.

GIVORS
*** Maison du Rhône.** Ancienne maison Blanc-Bruyas. Sam. et dim. 10 h-18 h. Visite guidée. Exposition : « Passer le fleuve », 10 F. Musique de joutes. Sam. et dim. 15 h-18 h : croisière Naviginter. Sam. 14 h 30-18 h : baptême du fleuve (traversée en barque). Tél. 78-73-70-37.

GROSLÉE
Maison de Varèpe. Sam. et dim. 8 h-19 h. Dégustation des produits du terroir.
Maison des enfants d'Izieu. Sam. et dim. 10 h-18 h.
L'Arbresle-Vieux-Bourg. Sam. 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 17 h, dim. 10 h et 11 h : visite guidée. Dégustation de produits régionaux.

JOYEUSE
Musée de la châtaigneraie. Sam. et dim. 10 h-12 h et 16 h-19 h, 10 F. Visite guidée de 10 h à 16 h. Dégustation. *Tél. 75-39-40-19.*

LANSLEBOURG
Coopérative laitière de Val-Cenis. Sam. et dim. 9 h-20 h. 15 F. Visite guidée. Rendez-vous : 10 h à la coopérative. Dégustations.

LÉAZ
***Fort de l'Ecluse.** Sam. 14 h-19 h, dim.* 10 h-12 h et 13 h-19 h. Tél. 50-59-68-45. Visites guidées. Fromagerie de Chézery-Bleuger et viticulteurs *régionaux. Randonnée pédestre possible.*

LOCHIEU
Musée rural. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. 15 F. Le travail de la vigne en Valromey dans une maison du XVIe siècle. Exposition de matériel agricole.

LYON
Visites commentées par l'office du tourisme. Sam. et dim : « L'histoire de Lyon par ses ruelles et traboules » (départ à 10 h de la basilique de Fourvière). Sam. à 14 h 30 et dim. à 15 h : « Le vieux Lyon Renaissance » (Rendez-vous devant l'office du tourisme du vieux Lyon, av. Adolphe-Max [5]). Sam. à 14 h 30 : « La maison des canuts et les traboules de la Croix-Rousse » (départ Métro Place de la Croix-Rousse. Tél. 72-42-25-75).

LYON 1er
Grenier d'abondance. DRAC, 6, quai Saint-Vincent. Sam. et dim. 10 h-18 h. Visite guidée. Expositions et animations sur le blé et le pain. Départ de la croisière pour Givors, sam. et dim. 13 h 30 (réservations : tél. 78-42-96-81). Centre d'information sur les Journées du patrimoine. Tél. 72-00-44-00.
Hôtel de ville. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées.
Musée d'art contemporain. 16, rue Edouard-Herriot. Sam. et dim. 10 h-12 h. Visite spéciale 12 h-18 h. Les réserves et les coulisses : visites guidées sur Rendez-vous. Tel. 78-30-50-66. Exposition Gary Hill.
***Eglise Saint-Irénée.** Sam. 8 h-18 h 30* et dim. 14 h-18 h 30. Crypte : visites guidées sam. et dim. 14 h-18 h.
Présentation de l'orgue dim. à 15 h. Concert par les élèves de la classe d'orgue du Conservatoire.
Archives municipales. Avenue Adolphe-Max. Sam. et dim. *10 h 30-18 h.* Exposition : « La mémoire du Rhône » dans le salon d'honneur de l'ancien archevêché.

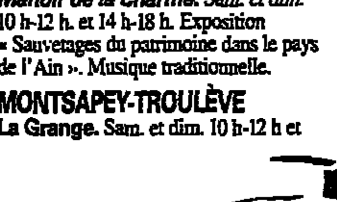
LYON 7e
Centre historique de la Résistance et de la déportation. 14, av. Berthelot. Sam. et dim. 9 h-17 h 30. Adultes : 20 F et 10 F. Exposition « La libération de Lyon », extraits du film du procès Barbie.

MARCILLY-LE-CHATEL
Tour Chappe. Sam. 14 h-18 h. dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Visites guidées. Dégustation de produits régionaux.

MONTÉLIMAR
Nougat Arnaud Soubeyran. Sam. et dim. 9 h-12 h et 13 h 30-18 h.
Le Chaudron d'or. Sam. 8 h-19 h, dim. 8 h-12 h et 14 h-19 h.
Nougat le Gavial. Sam. et dim. 8 h-12 h et 14 h-18 h.

MONTREVEL-EN-BRESSE
***Ferme du Sougey.** Sam. et dim.* 8 h-20 h. Cheminée sarrazine, ferme en activité (élevage de volailles de Bresse). Paroles d'autrefois.
***Manoir de la Charme.** Sam. et dim.* 10 h-12 h. et 14 h-18 h. Exposition « Sauvetages du patrimoine dans le pays de l'Ain ». Musique traditionnelle.

MONTSAPEY-TROULÈVE
La Grange. Sam. et dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. Espace Culture et Tradition. Visites guidées. Exposition : « Le travail à l'alpage ». Repas à l'ancienne au Relais du Lac Noir (100 F).





MOUTIERS
Circuit historique. Sam. et dim. *9 h-18 h. Visites guidées : Rendez-vous* à l'office du tourisme à 9 h, 11 h, 14 h, 15 h et 17 h.
Espace baroque. Sam. et dim. *9 h-18 h.* Visite guidée à 10 h, 13 h, 15 h et 17 h.

NANTUA
Abbatiale Saint-Michel. Sam. 9 h-19 h et dim. 9 h, 10 h, 12 h et 19 h. Dim. à 17 h 30 : concert orgue et basson.

NEUVILLE-SUR-AIN
Moulin à huile. Sam. 9 h-12 h et 13 h 30-17 h. Moulin en activité (fabrication d'huile de noix et de noisettes). Dégustation.

NYONS
Découverte du patrimoine nyonsais. Dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Sam. de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, conférence : « A la rencontre de Condorcet » au cinéma Arlequin. Exposition : « Condorcet, sa famille, son village en Drôme », à la Médiathèque. Visite guidée sam. à 20 h 30 à l'office du tourisme.
Coopérative du Nyonsais. Sam. 8 h 30-12 h et 14 h-19 h, dim. 9 h 30-12 h et 15 h-18 h 30. Vidéo-info et dégustations.
Musée de l'olivier. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-18 h. Exposition « Savon de Marseille, huile d'olive ». Départ des visites : place Olivier-de-Serres.
Pigeonnier du Moulin grand. Sam. et dim. 10 h-12 h et 14 h-19 h. Exposition « Moulins d'autrefois ».

POMMIERS
Prieuré. Sam. 15 h-18 h et dim. 11 h-12 h et 14 h-18 h. Musique ancienne : œuvres d'Alphonse X le Sage, Guillaume de Machaut, Francesco Landini, Adrian Willaert, Antonio Gardano.

PRADON
Four communal. Place de l'Eglise. Ouvert toute la journée. Dim. à 10 h : animation, dégustation.

ROANNE
Ecomusée du Roannais. Sam. et dim. *15 h-19 h. Visites guidées : rivière* Renaisson. Opération « menus produits du terroir » à 100 F dans plusieurs restaurants de la ville.
Miellerie des gorges de la Loire. Sam. 8 h-12 h et 14 h-18 h, dim. 15 h-19 h. Visites guidées (bulle de verre, 30 000 abeilles). Dégustations : miel, hydromel, pain d'épices...

ROMANS-SUR-ISÈRE
Fête de la raviole et de la pogne. Sam. et dim. toute la journée.
Couvent des visitandines. *Rens. :* mairie de Romans. Tél. 75-02-13-55.
Musée de la chaussure et d'ethnologie régionale. Rens. : mairie de Romans. *Tél. 75-02-13-55.*

SAINT-ÉTIENNE
Chapelle de la Charité. Rue Pointe-Cadet. Sam. et dim. 14 h 30-18 h. *Escalier monumental.* Exposition. Sam. à 20 h : concert (ensemble Rochebaron et ensemble vocal d'Andrézieux – extraits du *Gloria* de Vivaldi).
***Les quartiers historiques.** Sam :* visite guidée à 15 h 30. Rendez-vous à l'église Notre-Dame, durée une heure trente.
Le grand siècle stéphanois, l'architecture XIXe siècle. Dim : visite guidée ; Rendez-vous à 14 h 30, place Anatole-France (deux heures).
Découverte des églises du centre-ville. Dim. : visite guidée ; Rendez-vous à 15 h à l'église Saint-Louis, puis Notre-Dame, les orgues et Sainte-Marie (deux heures).

SAINT-ANDÉOL-DE-FOURCHADES
Ferme Bourlatier. Entre le Gerbier-de-Jonc et Lachamp Raphaël. Sam. et dim. *10-12* h et *14-19 h.* Visites guidées à 14 h, 15 h, 16 h, 17 h et 18 h.

SAINT-BONNET-LE-COURREAU
Fromagerie. Sam. 9 h-18 h.

SAINT-GERVAIS
Visite guidée des sites historiques. Départ de l'office du tourisme. Sam. *16 h-17 h :* dégustation de fromages de pays.

SAINT-JEAN-EN-ROYANS
Cave Noisel. Sam. et dim. 10 h-19 h. Vidéo-info et dégustations.
Le chemin des chartreux. Dim. toute la journée. Rendez-vous 9 h 30, cave Noisel. Fin du circuit à 18 h, à Saint-Laurent (20 F).

SAINT-MARCELLIN
Musée du fromage. Sam. 9 h-12 h et 15 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h.
Panification industrielle pognes, et saint-genis. Sam. et dim. 9 h-12 h. Départ des visites à 9 h, 10 h, 11 h. Dégustation, petit déjeuner.

SAINT-OURS
Exploitation agricole de production laitière. Sam. et dim. Visites guidées à 10 h, 14 h, 16 h. GAEC « Les Oursons ».
Coopérative laitière. *Sam. et dim.* Visites guidées à 10 h, 14 h, 16 h. Fabrication des fromages.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
Musée de la truffe. Sam. 9 h-12 h et 15 h-19 h, dim. 10 h-12 h et 15 h-19 h. *Exposition.*

SAINT-PIERREVILLE
Maison du châtaignier. Sam. et dim. 14 h-18 h. Visites guidées à 14 h et 16 h. Dégustation de produits à base de châtaignes.

SAINT-RÉGIS-DU-COIN
***Ferme apicole.** Sam. et dim. 9 h-12 h* et 14 h-19 h. Exposition et vidéo.
Le Colombier. Sam. 14 h-18 h et dim. 17 h : la chèvrerie.

SAINTE-AGATHE-EN-DONZY
Moulin à farine. Sam. 10 h-17 h.
***Château de Sainte-Julie (XIIe).** Sam.* et dim. 11 h-19 h et 13 h-19 h. Vin d'honneur dim. à 11 h 30. Exposition autour de Rabelais (à la messe de 10 h, dim.). Présence de peintres de l'école lyonnaise, de dentellières du Puy et de divers artisans.

SAMOËNS
Ferme-conservatoire du Clos Parchet. Sam. et dim. 10 h-18 h. Visite guidée toutes les deux heures. Dégustation : pain à l'ancienne, cidre, gâteau de Savoie.

SERRIÈRES
Musée des mariniers. Sam. et dim. *15 h-18 h, 8 F.* Exposition.

SEYSSEL
Barrage de Genissiat. Sam. et dim. Ouverture du barrage, présentation de la réalisation technique et visite *guidée.* Exposition : « La mémoire du Rhône de Guy Dürrenmatt. »

THONES
Cave coopérative de reblochon. Sam. 9 h-12 h et 14 h-18 h 30, dim. 9 h-12 h et 16 h-18 h. Visite guidée toutes les heures.

THONON
Musée chablais et Ecomusée de la pêche. Sam. 15 h-19 h et dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. Sam. à 17 h, concert : musique classique à l'Hôtel-Dieu. A 20 h : repas dansant, fête de la Vigeronne à Marin (100 F). Dim. à 10 h : grand-messe sous chapiteau. A 11 h 30 : apéritif-concert et repas champêtre. A 14 h : animations musicales et folkloriques. Après-midi : promenade en calèche et dégustation.

VALENCE
Hôtel de ville. Sam. 14 h-18 h, dim. 10 h-12 h et 15 h-18 h. *Dim. à 18 h, danse* avec la compagnie Le fil à la patte.
Les jardins de Bacchus. Dim. à 15 h : spectacle audiovisuel (gratuit), Musée des beaux-arts, salle de conférence.

VERRIÈRES-EN-FOREZ
Miellerie des monts du Forez. Sam. et dim. 15 h-19 h. Visites guidées à 15 h, *16 h* et 17 h.

VIVIERS
A la découverte des monuments méconnus du XVIIIe siècle. Sam. : visite en autocar, 80 F. Départ de Montélimar. Inscriptions : tél. 75-53-04-32.
Hôtel de ville : fête d'un palais. Sam. à 20 h 45, 110 F : une soirée avec ses airs d'opéra, ses musiques, ses danses, ses confiseries, dans l'ancien palais de l'Evêque. Inscriptions : *tél. 75-53-04-32.*
Monuments du XVIIIe siècle et exposition d'architecture. Dim. à *15 h* : visite guidée des monuments du XVIIIe siècle et exposition d'architecture. Rendez-vous à l'hôtel de ville.

VILLENEUVE-DE-MARC
Grange monastique. Sam. 14 h-19 h, *dim. 9 h 30-12 h et 14 h-19 h. Départ* toutes les vingt minutes, la Grange. Exposition du patrimoine local.

VOIRON
Cave de la Chartreuse. Sam. et dim. 8 h 30-11 h 30 et 14 h-18 h 30. Départ toutes les vingt minutes.
Eglise Saint-Bruno. Sam. 8 h-17 h et 18 h-19 h 30, dim. 8 h-11 h et 12 h-18 h 30. Présentation des orgues sam. à 10 h, 11 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h et 18 h, dim. à 14 h, 15 h et 16 h. Dim. à 18 h : concert au prieuré de Chirens.
Compagnie nationale du Rhône. Sam. et dim. toute la journée. Exposition « Aménagements du Rhône, présentation des fouilles, de l'ingénierie *internationale* ». Contact : *E. Tardy, office* du tourisme. Tél. 79-36-71-54.

Quelques guides de papier

La première qualité d'un guide, c'est son poids et son format. Il doit pouvoir se glisser dans une poche sans trop la déformer. Cet *impératif est respecté par presque* tous les éditeurs – même si certains ont une conception extensible de cet accessoire. Parmi les *plus anciennes collections, à côté* de l'increvable « Guide vert » Michelin, on trouve les « Guides bleus », classiques entre les classiques, édités par Hachette.

Profitant de la vogue des vieilles pierres, les mêmes éditions Hachette ont sorti « les Guides du patrimoine » sous la *houlette d'un pape en la matière,* Jean-Marie Pérouse de Montclos, directeur de recherche au CNRS. Ces volumes (environ 290 F) sont publiés avec la bénédiction officielle de la direction du patrimoine et l'aide des conseils régionaux. Ils bénéficient également du coup de pouce de nombreux sponsors – le patrimoine est sans doute devenu une ardente obligation pour un grand nombre d'entreprises mais aussi une *excellente vitrine. Un peu* encombrant pour la promenade, leurs 600 pages détaillent sobrement un millier de sites et de monuments, avec 400 à 500 illustrations (cartes, photos, gravures). Le dernier-né est consacré à Paris – 42 auteurs (historiens, conservateurs, chercheurs, bibliothécaires). L'Ile-de-France (deux *tomes), la Bretagne,* et le Centre-Val-de-Loire sont également pourvus. Un excès de sérieux empèse un peu la formule.

*Chez Gallimard, Pierre Mar*chand, le responsable du secteur jeunesse, s'est lancé à son tour dans les guides touristiques où les « vieilles pierres » sont à l'honneur. Son énergie étant bien connue, en quelques années, il en a sorti huit sur la Bretagne, trois sur les pays de la Loire, deux sur la Corse. Les départements de la Charente-Maritime, du Var, de la Vendée, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse ont également leur volume (autour de 165 francs chacun). Le directeur des Guides Gallimard a, comme d'habitude, tout misé sur le visuel, qui est superbe. Une débauche de dessins très réussis, un grand choix de photos et de plans en relief nuisent à la mise en page forcément émiettée. Si *les itinéraires proposés sont un* peu confus, le choix des textes d'écrivains est judicieux. Ce sont des ouvrages parfaits pour voyager dans sa chambre.

Notoriété oblige, Paris reste la ville la plus quadrillée par les éditeurs. « Parigramme », après avoir arpenté les 4e, 11e et 6e arrondissements, s'apprête à publier un volume consacré au 3e arrondissement. Un jeune historien, Alexandre Gady, propose neuf promenades dans le Marais. Cette *dissection d'un quartier, rue par* rue, est la matière d'un premier guide parisien par les éditions Carré (*le Marais*, 326 pages, 125 F). Et la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris lance pour les Journées du patrimoine une collection de « Promenades parisiennes » avec un premier titre : *les Grands Boulevards.* Ces petits livrets d'une trentaine de pages, illustrés et accompagnés d'un plan, seront distribués *gratuitement* les 17 et 18 septembre à la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris (31, rue des Francs-Bourgeois 75004), à l'Office du tourisme (127, avenue des Champs-Elysées) et dans les halls d'accueil des mairies de Paris. Dans ce domaine, rien ne remplacera le *Dictionnaire des rues de Paris*, de Jacques Hillairet (2 vol., Ed. de Minuit). Mais il faut au moins un lutrin pour le consulter.

E. de R.